



38

Le volume 38, fait suite à un volume précédent
37, dont les inscriptions vont du N° 1110 de l'année 1912
au N° 531 de la même année.

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 7 novembre 1912.

L'Officier de l'Etat civil:

H. Lichant



Manque la page 1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

N^o 540
Boeglin
et
Chappuis née Gendre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Boeglin, Joseph,**
célibataire,
Employé de commerce,
originaire de Stanzkirch-Wyl (Solence) domicilié à
Lausanne, né à
Flüh-Kofretten (Solence) le deux avril
mil huit cent huitante sept, fils de
Joseph Boeglin, cafetier et de
Eugénie née Gschwind, s. flüh.

2. **Chappuis née Gendre, Céline-Léonie,**
divorcée de Jean Chappuis ad le 29 Janvier 1903.
gouvernante d'hôtel
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne, née à
Meyriez (Fribourg) le dix sept octobre
mil huit cent septante-neuf, fille de
Jean Louis Gendre et de
Anne Marie née Weiss, décès.

Comme témoins : 1. Eugène Huguenin, négociant
2. Jost Guess, vitrier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Stanzkirch & Puidoux le 16
Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- acte de mariage des époux avec
mention au divorce.
- Promesse de mariage
- Certificats de publications.

Communiqué à l'état civil de Stanzkirch
& Chexbres.

Les époux :

Joseph Boeglin
Céline Boeglin

Les témoins :

J. Guess
Eug. Huguenin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 541
Suter
et
Güggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suter, Fritz - Emile,

célibataire _____

électricien. _____

originaire de Langnau (Berne) _____ domicilié à

Laudunne, _____ né à

Bienna _____ le huit Janvier _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Gottfried Suter, décédé, _____ et de

Pauline Virginie née Wolfensdörfer, à Laudunne, _____

2. Güggi, Berthe,

célibataire _____

originaire de Grenchen (Solente) _____ domiciliée à

Saxon (Valais) _____ née à

Sayone, _____ le dix Juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de

Mrs Adolphe Güggi, médecin vétérinaire, à Sayone, _____ et de

Emma née Vonnaz, décédée, _____

Comme témoins : { 1. Emile Güggi, typographe, _____
2. Robert Blane, employé de bureau, rés. à Laudunne, _____

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Grenchen le 12, à Saxon le 13, et à Langnau le 14 Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Registre des familles vol. 23 fol. 305.

Communiqué à l'Etat civil de Langnau
Grenchen - Saxon. _____

Les époux :

F. Suter

B. Suter

Les témoins :

Blane Robert

E. Güggi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 542

Quendoz

et

Guerraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quendoz, Grégoire-Eusèbe

veuf de Roseette Suzanne née Perin

Ramonense,

originaire de Jovenango | Durin | Italie, domicilié à

Lausanne,

Jovenango le neuf mai

mil huit cent dix-huit

et de

Joséphine Cyprien Quendoz

2. Guerraz, Marie-Séraphine-Euphrasie,

célibataire

Justitienne,

originaire de Gressin | Durin | Italie, domiciliée à

Lausanne,

Gressin le vingt-quatre décembre

mil huit cent dix-huit

et de

Marie Blanche Cunéaz, sa femme à côté

- Comme témoins :
- 1. Joseph Bernavetain, maître d'école à Morges,
 - 2. Laurent Battistolo, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gressin & Jovenango les 19, 29 Septembre & 6 Octobre 1812.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication (avec déclarations de validité pour l'Italie)
- Permis au Département de Justice & Police

Communiqué à la chancellerie

Les époux :

Eusèbe Quendoz

Euphrasie Quendoz

Les témoins :

J. Bernavetain
Laurent Battistolo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Réception du 3. III. 17.

Par lettre de bourgeoisie reçue J. Spielmann, notaire, à Lausanne, le 13 novembre 1816 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Quendoz, Grégoire-Eusèbe, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 4 décembre 1816.
L'officier de l'état civil : [Signature]

N^o 543
 Berger
 et
 Schirmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger, Paul-Daniel,

célibataire

ouvrier

originaire de farni (Bern) domicilié à

Lausanne, né à

Yens le quinze mars

mil huit cent huitante trois, fils de

Jean Berger, tapissier et de

Céline Viollet, sa femme, à Lausanne.

2. Schirmer, Marie-Rosalie,

célibataire

ouvrière

originaire de Obersteinbrunn (Suisse) domiciliée à

Lausanne née à

Obersteinbrunn le premier décembre

mil huit cent huitante-quatre, fille de

Emile Schirmer, ouvrier de fabrique et de

Rosalie née Huber, sa femme, à Obersteinbrunn.

Comme témoins : { 1. Alois Claude, garçon de magasin
 2. François Pamblani, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Steffisburg & Obersteinbrunn, les 12
14 & 20 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'Etat civil de Steffisburg
 & à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

P Berger

M. Berger

Les témoins :

Alois Claude

F Pamblani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 544
Vullierat
et
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vullierat, Eugène-Lucien,

célibataire _____

majeur, _____

originaire de Volechenaz & Jenens, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le dix-huit octobre _____

_____ mil huit cent septante trois, _____ fils de

Jean Charles Louis Vullierat, décédé, _____ et de

Marie Euphrasie Laroche, à Lausanne, _____

2. Cavin, Rose-Mery,

célibataire _____

mineure _____

originaire de Vulliens, domiciliée à

Lausanne, née à

aux Eulanges le vingt cinq août _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de

Jean Cavin, décédé, _____ et de

Jeanne née Gillieron, à Lausanne, _____

Comme témoins : { 1. Louis Masset _____
2. Oscar Claret, les deux représentants, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Volechenaz & Jenens, le 9 et à Vulliens le 10 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat Civil de Morges, Villars / Jussy & Mézières. _____

Les époux :

Eugène Vullierat
Rose Vullierat

Les témoins :

Louis Masset
Oscar Claret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 545

Martin

et

Chaintz née Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, David,

célibataire,

Domestique de Campagne,

originaire de Froidaville,

domicilié à

Lausanne,

né à

Froidaville

le quinze novembre

mil huit cent septante sept,

fils de

Jean Charles Martin, agriculteur à Froidaville,

et de

Jenny née Selis, décédée.

2. Chaintz née Dupuis, Louise-Julie,

veuve de Alfred Chaintz dès le 23 Juin 1911.

Lingère

originaire de Pully

domiciliée à

Lausanne

née à

Pully

le vingt six septembre

mil huit cent soixante quatre,

fille de

Christian Frédéric Dupuis

et de

Fanny née Desponds, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Auguste Renner, Chauffeur C.F.F.

2. François Paméline, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Froidaville - Pully le 14 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux
acte de décès du l'un des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

David Martin
Julie Martin

Les témoins :

Renner Auguste
Paméline

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Gémel & Polier-le-Perron

Registre des mariages A.

N^o 546
Serra
et
Pilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serra, Giovanni Lazzaro,

célibataire,

Magon

originaire de Ispra (Côme) Italie, domicilié à

Lausanne, né à

Ispra le quatorze Juillet

mil huit cent huitante fils de

Giacomo Serra, décédé, et de

Maria Virginia née Servazini, à Ispra.

2. Pilloud, Marie-Madeleine Alphonsine,

célibataire

Eutémide

originaire de Châtel St Denis (frébourg) domiciliée à

Lausanne, née à

Remaufens (frébourg) le dix Juillet

mil huit cent huitante sept, fille de

Auguste Pilloud et de

Marie née Genoua, décédée.

Comme témoins :
1. Jean Jacques Demagistri, mineur
2. François Tamblin, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtel St-Denis le 19 et à Ispra le 20 Sept.
tembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication (avec dé-
claration de validité pour Ispra,
Permis du Département de Justice à
Police.

Les époux :

Jean Serra
Alphonsine Serra.

Les témoins :

Jacques Demagistri
Tamblin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Châtel St.
Denis et à la Chancellerie C^{de}

N^o 547
Grivel
et
Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivel, Juste Lucien,
célibataire
garçon de bureau
originaire de St-Livres, domicilié à
Lausanne, né à
St-Livres le neuf août
mil huit cent huitante-trois, fils de
Jean Pierre Grivel, agriculteur et de
Louise Fanny Guillard, sa femme, à St-Livres.

2. Burnier, Nancy-Elise,
célébrataire
Infirmière
originaire de Bière, domiciliée à
Pully, née à
Bière le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix, fille de
Eugène Frédéric Burnier, décédé, et de
Clotilde née Marel, sa veuve à Bière.

Comme témoins :
1. Auguste Saccard, propriétaire
2. Louis Semoir, employé C.-E. des chemins à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Livres, Bière & Pully, le 19 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publications

Communiqué à l'Etat civil de Bière,
Lausanne - Pully

Les époux :

Lucien Grivel.
Nancy Grivel

Les témoins :

Auguste Saccard
Louis Semoir.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rmp

Registre des mariages A.

N^o 548
Devolz
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devolz, Oscar-Auguste-Félix, _____

célibataire _____

marchand, _____

originaire de Villars-le-Breuilh _____ domicilié à

Schallens _____ né à

Schallens _____ le vingt-quatre Juin _____

_____ mil huit cent huitante _____ fils de

défunt Léon Léon Devolz _____ et de

marie Félicité Suter, _____

2. Favre, Alice-Élémentine, _____

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Breigny-Saint-Barthélemy _____ domiciliée à

Breigny St-Barthélemy _____ née à

Breigny St-Barthélemy _____ le douze Décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt deux, _____ fille de

Jacques Emile Joseph Favre, vigneron _____ et de

Marie Zélie née Ferron, à Breigny St-Barthélemy _____

Comme témoins : { 1. Léon Devolz, employé journal à Lausanne _____
2. Alfred Devolz, liquoriste, à Schallens. _____

Les publications ont eu lieu à Schallens, Villars-le-Breuilh & Breigny St-Barthélemy
le 22 octobre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf Novembre mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil d'Schallens

Communiqué à l'Etat civil d'Schallens

Les époux :

Oscar Devolz

Alice Favre

Les témoins :

Oscar Devolz

Alfred Devolz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 549
Weibel
et
Voumard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weibel, Nikolaus,

célibataire

banquier.

originaire de Rappetswil (Berne) domicilié à

Lausanne, né à

Rappetswil le huit mai

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Niklaus Weibel, et de

Anna Maria née Ruffer, décédée.

2. Voumard, Marie-Esther,

célibataire

couturière,

originaire de Courcelary (Berne) domiciliée à

Courcelary née à

Mett (Berne) le trois avril

mil huit cent huitante-neuf fille de

Paul Théodore Voumard, agriculteur, et de

Mlle Julie née Costantini, les deux de Courcelary

- Comme témoins :
- 1. Eugène Michel
 - 2. Jules Buchet, les deux juges suppléants à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Rappetswil Courcelary le 16
Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Niklaus Weibel
Marie Weibel

Les témoins :

Duchéroux St
Fachet Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Rappetswil
à Courcelary

Registre des mariages A.

No 550
Kaiser

et
Python

noy. le 14 9. 46

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaiser, Hermann,

célibataire

de nationalité

originaire de St-Blaise (Bard) domicilié à

St-Blaise

né à

le dix-huit février

mil huit cent huitante six

fils de

Hermann Kaiser, décédé,

et de

Pauline née Langendorf de Neuchâtel, à St-Blaise.

2. Python, Jeanne-Marie,

célibataire

originaire de Fribourg - de Moutier domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le premier avril

mil huit cent quatre-vingt douze,

fille de

Jules François Python, Directeur de l'assurance Vieillesse,

et de

Lucie Victoire née Simon, sa femme, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Jules Python, directeur à Lausanne

2. Louis Python, architecte à Moutier

Les publications ont eu lieu à St-Blaise le 18 à Lausanne - Fribourg le 24 à Moutier le 26 septembre 1942

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quarante six

Pièces déposées :

Carte de résidence de l'époux

Pro messe de mariage

Certificats de publications avec actes

Attestation de validité pour St-Blaise

Permis au Département de Justice

& Police.

Les époux :

Hermann Kaiser

Jeanne Kaiser

Les témoins :

Jules Python

H. Python

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Fribourg, Suisse

à Moutier le 26 septembre 1942

N^o 551
Mermod
et
Brelaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod, Ami-Louis,

célibataire _____

monocaire, _____

originaire de Sainte Croix _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le vingt-un septembre _____

_____ mil huit cent huitante dix _____ fils de

Philippe Ami Mermod _____ et de

Marie Louise née Rivier, décédée _____

2. Brelaz, Ida-Fanny,

célibataire _____

ménagère, _____

originaire de Lutry a Riez _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne, _____ le dix-huit avril _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fille de

Mary Louise Brelaz, décédée _____ et de

Comme témoins : { 1. Georges Chamet, ami au gaz _____
2. Emile Lambellet, ami au gaz, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Ste Croix le 18, aux Granges, Riez a Lutry le 19 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué au Stat civil de Ste Croix

Cully - Lutry _____

Les époux :

Mermod Ami

Mermod Ida

Les témoins :

G. Chamet

E. Lambellet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 552
Vallon
et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon, Edouard,

célibataire

Mécaniste,

originaire de Molondun domicilié à

Lausanne né à

Yvernaid le vingt juillet

mil huit cent huitante-huit fils de

Eugène David Vallon, peintre en bâtiment à Lausanne, et de

Édite née Porchet, décédée.

2. Porchet, Louise Lina,

célibataire

sans profession,

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à

Lausanne née à

Bouvière le vingt deux septembre

mil huit cent quatre-vingt onze fille de

John Louis Porchet, agriculteur et de

Jeanette Marie née Oray, à Bouvière.

Comme témoins :
1. Jules Vallon, mécanicien à Yvernaid,
2. Alfred Henrioud, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Jorat - Molondun, les 7 et 8
Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Donneloye

Porchet

Les époux :

Edouard Vallon

Lina Vallon

Les témoins :

Jules Vallon

Henrioud Alfred

L'officier de l'état civil :



N^o 553
Baer
et
Requelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baer, Albert,

célibataire,

appartenant,

originaire de Küssnacht (Zürich) domicilié à

Lausanne, né à

Dübendorf (Zürich) le trois Janvier

mil huit cent huitante-huit fils de

Jakob Baer, agriculteur, et de

Barbara Baer, sa femme, à Dübendorf,

2. Requelin, Louise Ida,

célibataire

Cuisinière

originaire de Constaten (Berne) domiciliée à

Lausanne, née à

Constaten le dix-huit Octobre

mil huit cent huitante-six fille de

Jean Eugène Requelin, à Genève, et de

- Comme témoins :
- 1. Emile Wj, employé de Commerce à Lausanne
 - 2. Henri Faudet, chocolatier à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Küssnacht & Constaten, le 25 Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze Novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Alb Baer

Ida Baer

Les témoins :

Emile Wj

Henri Faudet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Küssnacht

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 554

Manthey

et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manthey, Franz Berthold,

célibataire

coiffeur

originaire de Mülheim a. d. Ruhr | Prusse, domicilié à

Lausanne, né à

Bois-le-Duc le vingt-neuf Décembre

mil huit cent huitante-cinq fils de

Franz Paul Manthey, serrurier, et de

Anna Catharina Elise née Nöcker, à Mülheim a. d. Ruhr (Prusse)

2. Rossier, Alice,

célibataire

Démouillée de mariage,

originaire de Rougemont domiciliée à

Lausanne née à

Château-d'Aix le vingt-huit Décembre

mil huit cent huitante-six fille de

Jules Victor Rossier, agriculteur, et de

Marie Louise née Buchmann, décédée.

Comme témoins :
1. Willy Fink, coiffeur à Xaronne
2. Georges Lenz, coiffeur à Prangol (Soleure)Les publications ont eu lieu à Lausanne & Rougemont le 24 Septembre à Mülheim
le 7 Octobre 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze Novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à l'Etat civil de Rougemont
à la Chancellerie etc

Les époux :

Berthold Manthey

Alice Manthey

Les témoins :

G. Lenz

W. Fink.

L'officier de l'état civil :



N^o 555
Kaiser
et
Rappaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaiser, Adrian Reinhold,

célibataire

Instituteur,

originaire de Bâlevis (Soleure) domicilié à

Bâlevis né à

Bâlevis le treize juillet

mil huit cent huitante sept, fils de

Johann Kaiser, comptable à Bâlevis, et de

Apollonia née Siband, décedée.

2. Rappaz, Augusta Louise,

célibataire

sans profession

originaire de Neuchâtel (Vaud) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne, le quatre septembre

mil huit cent huitante huit fille de

Louis Samuel Rappaz, journalier, et de

Louise Georgine Pittet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Rappaz, journalier
2. Fernand Rappaz, cafetier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâlevis, Lausanne & Neuchâtel, les 31 octobre, 2 & 3

novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

certification de l'état civil de

Bâlevis.

Les époux :

Kaiser

Augusta Kaiser

Les témoins :

L. Rappaz

F. Rappaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Bâlevis &

Genève

Registre des mariages A.

N^o 556

Monod de Froideville

et

Anton née Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod de Froideville, Jean-Arrien,

veuf de Wilhelmine Johanna Andina Lamy ad le 5 Décembre 1894.

banquier,

originaire de Suïse néerlandaise domicilié à

Lausanne, né à

Japara (Indes néerlandaises) le quatre janvier

mil huit cent quarante six fils de

Louis Wilhelm Diederich Monod de Froideville et de

Jean Jacobi Steiger-Pave, les deux décédés.

2. Anton née Magnenat, Henriette-Jenny

divorcée de Charles Anton ad le 12 Décembre 1907.

originaire de Horgen (Suïse) domiciliée à

Lausanne, née à

Schallens le trois juillet

mil huit cent huitante quatre fille de

Gabriel Henri Magnenat et de

Rosine Adèle née Dupont, si Schallens.

Comme témoins :
1. Charles Guntin, banquier
2. Louis Cochet, employé de commerce, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Horgen les 29 & 30 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de naissance del' Epouse - acte de mariage del' Epoux - acte de décès de la femme del' Epoux - Déclaration de divorce del' Epouse - Permission de mariage - Certificats de publication - Dispense des publications au lieu d'origine del' Epoux - Déclaration au Consul des Pays-Bas - Permis au Département de Justice - Police

Communiqué à l'Etat civil de Horgen & à la Chancellerie de

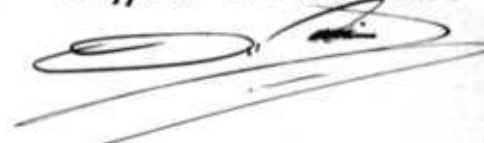
Les époux :

J. A. Monod de Froideville
H. Monod de Froideville

Les témoins :

Louis Cochet -
Guntin

L'officier de l'état civil :



N^o 557

Aebi

et

Meuwly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebi, Jakob,

célibataire

carrière Comptable

originaire de Aetingen (Solence) domicilié à

Lausanne, né à

Aetingen le vingt mai

mil huit cent huitante quatre, fils de

Benedict Aebi et de

Anna Maria née Huret, décédée.

2. Meuwly, Carolina,

célibataire

femme de chambre

originaire de Gurnels - Stidrich (Fribourg) domiciliée à

Cormondet (Fribourg) née à

Gurnels le onze février

mil huit cent huitante quatre, fille de

Felix Meuwly, décédé, et de

Anna Maria née Schoro, à Cormondet.

Comme témoins : 1. Jean Bammart, concierge
2. Fritz Host, charcutier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aetingen, Cressier le 2 et à Cormondet le 5 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Jakob Aebi

Caroline Aebi

Les témoins :

Jean Bammart

Fritz Host

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Aetingen

Gurnels - Cressier

Registre des mariages A.

N^o 558
 Marcel
 et
 Indermühlé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcel, Charles-Albert,
 célibataire,
 artiste peintre
 originaire de Lausanne, domicilié à
 Lausanne, né à
 St-André de Champvent le vingt-trois mai
 mil huit cent cinquante-six fils de
 François Antoine Marcel et de
 Virginie née Gys, les deux décédés,

2. Indermühlé, Rosine,
 célibataire
 maîtresse de pension
 originaire de Amroldingen (Bière) domiciliée à
 Lausanne, née à
 La Côte aux Fées (Neuchâtel) le vingt-neuf mars
 mil huit cent septante, fille de
 Joseph Indermühlé, décédé, et de
 Marie née Kaufmann, à St-Orin

Comme témoins : { 1. Eugène Cavalli, professeur de musique
 2. Auguste Indermühlé, commis, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Amroldingen les 30 - 31 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des époux
 Promesses de mariage
 Certificats de publication

Les époux :
 Ch. Marcel
 Rosine Marcel

Les témoins :
 E. Cavalli
 A. Indermühlé.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Amroldingen

N^o 559
Guex
et
Cuhat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex, Charles-Maurice,

célibataire
fonctionnaire aux C.-f.-f.

originaire de Bouillon - au moulin, domicilié à

Lausanne né à

Porrentruy le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Charles Henri Guex, chef de Service C.-f.-f. et de

Mathilde Bernette née Gangwiller, à Lausanne,

2. Cuhat, Marguerite-Berthe,

célibataire

originaire de La Sauge domiciliée à

La Sauge née à

La Sauge le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Jules Henri Charles Cuhat, délégué, et de

Léna née Petter, du village de La Sauge

Comme témoins :
1. Albert Trummer, vigneron
2. Gustave Matthey, employé C.-f.-f., les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à La Sauge - Bouillon le 8, à Moudon le 9 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement de la mère de l'épouse
Acte de décès en pièce
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Guex
Marguerite Guex

Les témoins :

Albert Trummer
G. Matthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St-Cierges,
La Sauge - Moudon.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 560
Gillieron
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Justin,
celibataire
agriculteur,
originaire de Ropraz, domicilié à
Ropraz, né à
Ropraz le vingt sept septembre
_____ mil huit cent huitante quatre _____ fils de
Guillaume Gillieron, agriculteur, _____ et de
Marie Annis née Saville, à Ropraz, _____

2. Chappuis, Juliette,
celibataire
menagère,
originaire de Carouge domiciliée à
Ropraz, née à
Ropraz le douze avril
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Lucien Chappuis, agriculteur, _____ et de
Jenny née Gillieron, à Ropraz, _____

Comme témoins : { 1. Louis Doges, agent de police _____
2. Alfred Pochet " " " " les deux à Carouge _____

Les publications ont eu lieu à Ropraz et Carouge les 26 septembre et 1^{er} octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt un novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de Carouge
- le jour _____

Communiqué à l'état civil de Ropraz
le jour _____

Les époux :
Justin Gillieron
Juliette Gillieron
Les témoins :
Louis Doges
Pochet Alfred
L'officier de l'état civil :


N° 561
Rocchetti

et
Perrod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocchetti, Angelo,

célibataire

mineur

originaire de Grumello - Cremenese | Cremenese | Italie, domicilié à

Lausanne né à

Grumello le trente trois

mil huit cent septante - deux fils de

Carlo Antonio Rocchetti, et de

Angela née Arnoldi, les deux décedés.

2. Perrod, Louise,

célibataire

majeure

originaire de Dornot - Dessons, domiciliée à

Lausanne née à

Dornot - Dessons le deux octobre

mil huit cent dix quatre, fille de

François Vincent Perrod et de

Louise Marguerite née Monod, les deux décedés.

Comme témoins : 1. Felix Taverna, marchand
2. Eugénie Dubois, employée, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dornot - Dessons & Grumello, les 22, 23 août & 22 septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesses de mariage
Certificats de publications (avec certificats de capacité pour l'Italie)
Permis du Département de Justice
Police

Les époux :

Louise Rocchetti
Rocchetti Angelo

Les témoins :

E. Dubois
Taverna Felix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Dornot - Dessons & à la Chancellerie de

Registre des mariages A.

N° 562

Summermatter
et
Meylan née Perrinaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Summermatter, Louis Joseph,

célibataire _____

manquant _____

originaire de Romanel (Valais) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

St Léonard (Valais) _____ le quatorze juin _____

_____ mil huit cent huitante trois, _____ fils de

Clement Summermatter, guide _____ et de

Marie Wiler, à Lausanne _____

2. Meylan née Perrinaz, Lina-Cécile,

divorcée de Jean Paul Philémon Auguste Meylan, dès le 19 mars 1902. _____

ménagère, _____

originaire des Chenit _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Chardonnay _____ le treize septembre _____

_____ mil huit cent septante-quatre, _____ fille de

Henriette Marie Perrinaz, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : { 1. Eugène Dubois, employé _____
2. Charles Vallotton, employé, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, Le Biasson le 17 au
Romanel le 18 octobre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux
cote de mariage des Epoux avec
mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Romanel
à Le Sentier _____

Les époux :

Summermatter Louis
Lina Summermatter

Les témoins :

E. Dubois
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :



N° 563
Cloux

et
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux, Louis-Comrad,

célibataire

Commerçant

originaire de L'Isle

domicilié à

Lausanne,

né à

Lausanne,

le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-dix

filz de

Jules Louis Cloux, avocat,

et de

Anna Maria née Baumgärtner, à Lausanne

2. Guex, Valentine,

célibataire

sans profession.

originaire de La Chaux

domiciliée à

Lausanne,

née à

La Chaux

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Auguste Guex, cafetier à Lausanne,

et de

Angèle Ida Londe née Milloud, décédée.

Comme témoins : 1. Auguste Guex, cafetier

2. François Cloux, ingénieur, des dent à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à L'Isle à La Chaux le 30 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Les époux :

L. Cloux.

V. Guex.

Les témoins :

Guex

F. Cloux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de L'Isle
à Cossigny

Par jugement du Tribunal de...
district de La Vallée rendu
en date du 31 mars 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 9 juillet
1924, le mariage...
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a joint à deux ans le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 29 juillet 1924
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 564
Kapp
et
Schurch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kapp, Nicolas,

veuf de Marie Charlotte née Meermann, commerçant,

originaire de Paris (135 ans) domicilié à Lausanne né à

Rebstein (Basle suisse) le dix-huit janvier mil huit cent soixante-cinq fils de

Nicolas Kapp décédé, et de Esther née Spöhr, décédée.

2. Schurch, Maria,

célibataire Cultivatrice

originaire de Seeburg (Berne) domiciliée à Lausanne, née à

Bannwil (Berne) le onze mars mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Christian Schurch, agriculteur, et de Klimentine née Raschleimann, à Rothembach by Herzogenmühle

Comme témoins : 1. Charles Vallotton
2. Eugène Dubois, les deux employés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris, Lausanne & Seeburg les 20, 29 & 30 Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil-neuf-cent-douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès de la femme de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Déclaration du Consulat de France
- Permis du Département de Justice & Police

Communiqué à l'état civil de Seeburg à la Chancellerie

Les époux :

Kapp Nicolas
Kapp Maria

Les témoins :

Ch. Vallotton
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 565
Ozard
et
Christinat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ozard, Emile Constant,

célibataire

employé C. P. P.

originaire de Bettens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt deux août

mil huit cent huitante sept, fils de

marc Jean Louis François Ozard, vigneron, et de

Adèle née Chave, sa femme, à Standaux.

2. Christinat, Jeanne Lucie,

célibataire

cuisinière

originaire de Châtigny domiciliée à

Lausanne née à

Châtigny le trente trois

mil huit cent quatre vingt deux, fille de

Eugène Christinat, décédé, et de

Cécile née Vesson, sa femme, décédée.

Comme témoins :
1. Charles Vallotton
2. Eugène Dubois, les deux employés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bettens & Châtigny, les 22, 24 & 25 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Emile Ozard
Lucie Ozard

Les témoins :

Ch. Vallotton
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Vieux
& Châtigny

Registre des mariages A.

N° 566
Corthéry
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthéry, Armand Louis,

célibataire

Employé aux douanes

originaire de Dompierre et Trévoultoup, domicilié à

Stabio (Vevay) né à

Comillies le dix Mars

mil huit cent huitante-huit fils de

Daniel Frédéric Corthéry et de

Clémence Chavan, à Lucens,

2. Martin, Lina,

célibataire

Employée de Commerce,

originaire de Froideville, domiciliée à

Lausanne, née à

aux monts de Pully le quinze Mars

mil huit cent huitante-sept fille de

leur François Louis Martin, et de

Louise née Durussel, à Lausanne

Comme témoins :
1. Constant Martin, maçon
2. Auguste Kramer, employé de bureau, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Stabio, Lausanne, Froideville, Trévoultoup & Dompierre
les 17, 20, 23 & 27 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Stabio.

Communiqué à l'état civil de Stabio Lucens
& Poliez-le-Grand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Les époux :

Armand Louis Corthéry
Lina Corthéry

Les témoins :

C. Martin
Aug. Kramer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 567
Rost

et
Buffat

Par décision du 16 septembre 1915, le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation de droit aux époux Rost-Buffat, de même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Sa Schenke (Berne).
Inscrit sur avis de la Direction de Police du Canton de Berne, le 11 novembre 1915.
L'officier de l'état civil:
F. Ucc.

Révisé par le 17.11.15.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rost, Martin-Arthur-Émile,

célibataire

Maître d'hôtel,

originaire de Kitzschfeld (Saxe-Allemagne) domicilié à

Chardonne né à

Kitzschfeld le dix sept août

mil huit cent quatre-vingt deux fils de

Edonara Auguste Rost et de

Thérèse Auguste née Dietze à Nossen (Saxe)

2. Buffat, Adèle-Julia,

célibataire

sans profession

originaire de Vuazens, domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le vingt neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt trois, fille de

Louis Paul Georges Buffat et de

Madeleine née Seydennin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Buffat agriculteur

2. Henri Baillens, charcutier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 31 octobre, à Lausanne & Vuazens le 2 novembre 1912 avec dispense des publications à Kitzschfeld.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de Corsier.

Les époux :

Arthur Rost
Julia Rost

Les témoins :

H. Baillens
L. Buffat

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Registre des mariages A.

N° 568

Traub

et

Wengler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Traub, Guillaume Frédéric,

veuf de Agathe née Augsburg

Marchand-tailleur

originaire de Bretsch (Wurtemberg)

domicilié à

Martigny-Bourg (Valais)

né à

Bretsch

le seize Janvier

mil huit cent septante deux

fils de

feu Jean Frédéric Traub

et de

feue Christine Frédéricine née Stettin

2. Wengler, Marie,

célibataire

ménagère

originaire de Veillhart, Braunau (Autriche)

domiciliée à

Auerbach-Braunau

née à

Veillhart

le dix sept novembre

mil huit cent quatre vingt six

fille de

Sebastien Wengler à Auerbach

et de

Caroline Stuckner, au dit lieu

Comme témoins : 1. Adolphe Gantier, huissier

2. François Vallotton, secrétaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville le 23 Septembre 1912 avec dispense des autres publications.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil à Martigny-Ville

Les époux :

J. Traub
Marie Traub

Les témoins :

A. Gantier
F. Vallotton

Communiqué à l'état civil de Martigny à la chancellerie etc

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Par jugement du Tribunal du District de Vevey du 2 Septembre 1912, déclaré définitif et exécutoire le 20 février 1914, le mariage décliné ci-dessus a été déclaré par le juge. Ledite a été prononcée en application de l'art. 142 du C.C.P. et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne le 5 mars 1914
L'officier de l'état civil:

Fucet

N° 569

Beeri

et

Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beeri, Paul Alfred,

célibataire _____

chassantier _____

originaire de Angyberg (Aoste) domicilié à _____

Lausanne, né à _____

Lausanne le cinq août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de _____

_____ et de _____

Lucie née Raymond, à La Salaz,

2. Blanc, Julia Berthe,

célibataire _____

originaire de Lausanne, domiciliée à _____

aux Croisettes - Epalinges née à _____

aux Croisettes le vingt-un août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fille de _____

_____ et de _____

Julie née née Pottinat, aux Croisettes,

- Comme témoins :
- 1. Eugène Dubois, commis à Lausanne
 - 2. Constant Raymond, agriculteur, à Montbéliard

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 octobre, à Angyberg & Epalinges, les 12 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Angyberg & Epalinges.

Les époux :

P. Beeri

Julia Beeri

Les témoins :

E. Dubois

Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé au S.T. du

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 17 juin 1920, déclaré définitif et exécutoire le 13 septembre 1920 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 29 septembre 1920.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 570
Thomaset
Rebè

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas, Franz-Joseph,

célibataire

tailleur,

originaire de Buch (Suisse) domicilié à

Lausanne, né à

Buch le quatorze avril

mil huit cent huitante-quinze, fils de

Johann Thomas, agriculteur et de

Petra née Christ, domiciliés à Buch

2. Rebè, Maria-Magdalena,

célibataire

modiste

originaire de Mulhouse (Alsace) domiciliée à

Lausanne, née à

Mulhouse le onze décembre

mil huit cent huitante-six fille de

Peter Rebè, fondeur et de

Therese née Kutzerer, domiciliés à Mulhouse

Comme témoins :
1. Antoine Velscha
2. Auguste Hännis les deux tailleurs à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mulhouse - Buch, les 8, 15 et 16
Octobre 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication

Déclarations de présence

Permis au Département de Justice et

Police

Communiqué à la Cancellerie

Les époux :

Franz Thomas
Magdalena Rebè

Les témoins :

Ant. Velscha
Auguste Hännis

L'officier de l'état civil :

N^o 571
 Calame
 et
 Perillat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame, Alexis-François,
 célibataire
 Employé de Bureau
 originaire des Locs (neuchâtel) domicilié à
 Lausanne, né à
 Lausanne le vingt-un mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Jules François Calame, retraité C. F. F. et de
 Louise Caroline Adrienne née Nicollet, à Lausanne,

2. Perillat, Elise,
 célibataire
 Employée de Commerce,
 originaire de Quillier & de Mamborget domiciliée à
 Lausanne, née à
 Lausanne le trente-un mars
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Charles John Perillat, décodé, et de
 Jenny née Geöl, de Vaux, à Lausanne.

Comme témoins : } 1. François Calame retraité C. F. F.
 } 2. Emile Perillat, employé de Commerce, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le Locle, le 26, à Mamborget le 27, à
 Quillier le 28 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-dix novembre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil au Locle, à
 Gignins - Fiez

Les époux :

Calame

Elise Calame

Les témoins :

F. Calame

Perillat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 572
Panchaud
et
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Panchaud, Albert-Émilien,

célibataire,

agriculteur,

originaire de Poliez-le-Grand, domicilié à

Poliez-le-Grand, né à

Poliez-le-Grand, le quatre octobre,

mil huit cent septante cinq, fils de

Alexis Maurice Panchaud, et de

Rosine Françoise née Barraud, les deux décédés.

2. Barraud, Marie-Clara,

célibataire

ménagère,

originaire de Bottens, domiciliée à

Bottens, née à

Bottens le neuf septembre

mil huit cent huitante dix, fille de

Paul Louis Barraud, agriculteur à Bottens, et de

Adèle Agnès née Barraud, décédée.

Comme témoins : { 1. François Menétray, agriculteur à Poliez-le-Grand
2. Ernest Barraud, agriculteur, à Bottens.

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand et Bottens, le 11 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Poliez-le-Grand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand

Les époux :

Émilien Panchaud
Marie Panchaud

Les témoins :

François Menétray
Ernest Barraud

L'officier de l'état civil :



N^o 573
Messerli
et
Guilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messerli, Jean-Frédéric,

celibataire

hôtelier

originaire de Rumlingen (Borne) domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le vingt-deux juillet

mil huit cent huitante-neuf fils de

Gottlieb dit Théophile Messerli, ancien hôtelier, et de

Elène Lima née Burzons, les deux à Lausanne

2. Guilloud, Blanche-Hélène,

celibataire

sans profession

originaire de Grandson, de Champagne et de l'Etat de Neuchâtel domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le dix sept avril

mil huit cent huitante-huit fille de

David Edmond Guilloud, ancien plâtrier et de

Thalie Julie née Stettler, sa femme, les deux à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Théophile Messerli, ancien hôtelier
 - 2. Edmond Guilloud, journalier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandson, Champagne, Neuchâtel, le 15 et à Rumlingen le 16 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Promesses de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Jean Messerli
Blanche Messerli

Les témoins :

Th. Messerli - Dumont
Guilloud. E.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Muhlthausen
Grandson, Champagne - Neuchâtel.

Registre des mariages A.

N^o 574
Körter
et
Blanchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Körter, Heinrich-Christoph-Willi,

célibataire

monteur électricien,

originaire de Colenfeld (Hiltenstadt) Hanover) domicilié à

Lausanne né à

Colenfeld le cinq Septembre

mil huit cent huitante-quatre fils de

Wilhelm Körter, hôtelier, et de

Dorothee Borges, sa femme, à Colenfeld,

2. Blanchard, Ida-Gabrielle-Elisa,

célibataire

sans profession,

originaire de Jonctens Mézey domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Louis Emile Frédéric Blanchard, receveur aux douanes, et de

Suzanne Louise Benoitte Compant, ses deux à Lausanne

Comme témoins :
1. Jules Blane, employé de Bureau
2. Charles Blanchard, représentant de Commerce, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Jonctens & Colenfeld, les 8, 10 & 20
Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit novembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Pully au
Département de Justice-Police (Chancellerie
C^{de})

Les époux :

H Körter

E Körter

Les témoins :

J. Blane
C. Blanchard

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp

N° 575
Gostely
et
Spicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gostely, Charles-Frédéric,

célibataire

Conducteur d'hôtel,

originaire de Dietli (Berno) domicilié à

Lausanne, né à

Coffrane (Neuchâtel) le huit juin

mil huit cent cent huitante cinq, fils de

Albrecht Gostely, agriculteur et de

Marie née Weibel, la femme de Georges-Maurand.

2. Spicher, Ida,

célibataire

Employée d'hôtel,

originaire de Kônitz (Berno) domiciliée à

Lausanne née à

Lütcherz (Berno) le cinq mars

mil huit cent huitante sept fille de

Jacob Spicher, aubain et de

Margaretha née Reberhard, à Kuslenach (Berno)

Comme témoins :
1. Adolphe Jann, conducteur d'hôtel
2. Frédéric Schmecker, les deux de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kônitz le 5 et à Lancy le 6 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'Etat civil de Lancy et Kônitz

Les époux :

Ch. F. Gostely

Ida Gostely

Les témoins :

Adolphe Jann
Frédéric Schmecker

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp.

Registre des mariages A.

No 576
Regamey
et
Regamey

117

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, David Samuel,
célibataire
agriculteur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne, Vers-chez-les-Blanc né à
Vers-chez-les-Blanc le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt dix fils de
Daniel Frédéric Regamey, agriculteur et de
Adèle née Regamey, Vers-chez-les-Blanc.

2. Regamey, Anna,
célibataire
ménagère
originaire de Lausanne, domiciliée à
La Vuilletaz de Lausanne née à
La Vuilletaz le sept avril
mil huit cent quatre-vingt dix, fille de
Abraham Louis Regamey, agriculteur, et de
Uranie née Dupret, domiciliés à la Vuilletaz

Comme témoins :
1. Louis Regamey, ouvrier de ville
2. Henri Regamey, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit novembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Regamey David Samuel
Regamey Anna

Les témoins :
Henri Regamey
Regamey Henri

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 577
 Cousin
 et
 Simmen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin, Robert-Marcel,

célibataire

typographe.

originaire de Concise et Corcelles près Concise, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de

Robert Cousin, mécanicien électricien et de

Marie Anne dite Eugénie née Suter, à Lausanne.

2. Simmen, Hélène Caroline,

célibataire

brocheuse

originaire de Echallens (Berno) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Auguste Albert Simmen, imprimeur et de

Anna née Leupi, domiciliés à Lausanne.

Comme témoins :
 1. Louis Courant, tailleur de pierre à Angers (France)
 2. Albert Simmen, imprimeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Echallens le 6, à Corcelles & Concise le 7 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Procurse de mariage

Consentement des père & mère de l'épouse

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Concise & Echallens

Les époux :

R. Cousin
 Hélène Cousin

Les témoins :

L. Courant
 A. Simmen

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 578
Müller
et
Lauti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Bernhard,

célibataire

secourier

originaire de Trimbach | Soleure | domicilié à

Lausanne né à

Lozorf | Soleure | le sept avril

mil huit cent septante-cinq fils de

Joseph Müller et de

Katharina née Gubler, les deux décédés.

2. Lauti, Agatha Anna Maria,

célibataire

ménagère

originaire de Muri | Argovie | domiciliée à

Lausanne, née à

Roos | Lucerne | le quinze mai

mil huit cent septante-neuf fille de

Melchior Lauti, ancien notaire à Roos et de

Maria née Lustenberger, décédée.

Comme témoins : 1. Jacob Müller, résident à la Cour de Pully
2. Adolphe Ornet, conseiller à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trimbach & Muri, le 5 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Trimbach & Muri

Les époux :

Bernhard Müller

Agatha Müller.

Les témoins :

J. Müller

A. Ornet.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 579
Dufey
 et
Burri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey, Arthur,

célibataire

chauffeur d'automobiles

originaire de Saléziens domicilié à

Lausanne né à

Paris le dix Janvier

mil huit cent septante-neuf fils de

Mme Louise Dufey, décédée. et de

2. Burri, Amélie-Marie-Elise,

célibataire,

cuisinière

originaire de Birminghams (Angleterre) domiciliée à

La Tour de Peitz née à

St-Léger le trois Décembre

mil huit cent huitante-sept fille de

Mme Burri, décédée et de

Comme témoins : } 1. Jean Herzog, ingénieur
 } 2. Thérèse Herzog, les deux à La Tour de Peitz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saléziens, Tour de Peitz le 1, au St-Jakobshaus le 2 Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit Novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Saléziens

St-Jakobshaus - Tour-de-Peitz

Les époux :

Arthur Dufey

Amélie Dufey

Les témoins :

Jean Herzog

Thérèse Herzog

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

conf.

Registre des mariages A.

N^o 580
Rossetti
et
Delmarco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossetti, Federico Mario Secondino,

célibataire _____

majeur _____

originaire de Muzano (Novara) Italie, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Muzano _____ le sept décembre _____

_____ mil huit cent huitante-un, _____ fils de

Bernardo Rossetti, décédé, _____ et de

Angela née Dognera, à Muzano, _____

2. Delmarco, Olga,

célibataire _____

majeure _____

originaire de Casello (Carulico) Tyrol-Autriche, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le sept mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____ fille de

Corrado Delmarco, viticulteur, à Lausanne _____ et de

Agatha née Krebs, décédée, _____

Comme témoins : 1. Jacques Duca, majeur _____

2. Maria Duca, majeure, née à _____

Les publications ont eu lieu à Casello, Lausanne & Muzano, les 2, 5 & 15 septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent-douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Consentement au mariage des Epoux _____
- Acte de décès de la mère. _____
- Permis de mariage _____
- Certificat de publication avec _____
- démonstration de validité _____
- Permis du Département de Justice _____
- Police _____

Communiqué à la Chancelerie cantonale _____

Les époux :

Federico Rossetti
Olga Rossetti

Les témoins :

Jacques Duca
Maria Duca

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 581
Chapallaz
et
Romatter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapallaz, Manuel Charles Alfred,
veuf de Louise Alexandrine Elise Legangneur
Employé C. F. P.
originaire de Lussy domicilié à
Lausanne né à
Genève le vingt six février
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Charles Gabriel Chapallaz et de
Elise née Hiltner, décédée

2. Romatter, Maria,
célibataire
originaire de Sieroz (Kanton Glarose) domiciliée à
Sieroz née à
Sieroz le vingt six Septembre
mil huit cent quatre-vingt fille de
Johann Romatter, maçon, et de
Margaretha née Geopfert, à Sieroz

Comme témoins :
1. Henri Legangneur, vicaire
2. Samuel Martin, charron, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lussy - Sieroz, les 24, 25 & 31 Octobre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Novembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication avec déclaration de capacité de Sieroz
- Permis de publication

Les époux :

Chapallaz, Charles
Marie Chapallaz

Les témoins :

Legangneur, H.,
S. Martin.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Villars sous
Yens - à la Chancellerie etc

Registre des mariages A.

N^o 582
Reichenbach
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichenbach, Edouard,
célibataire
Employé de bureau
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Lausanne, né à
Genève le vingt-cinq avril
mil huit cent dix-huit fils de
Jacob Edouard Reichenbach, décédé et de
Marie Caroline née Grosjean, à Lausanne

2. Martin, Jeanne-Louise,
célibataire
originaire de Dullin domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Louis Martin, marchand, et de
Marie née Gab. des deux à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Massara, liquidateur
2. Robert Fritsch, fonctionnaire postal, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay & Dullin, les 9, 11 - 12 novembre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- acte de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Reichenbach
Jeanne Reichenbach

Les témoins :

Fritsch
P. Fritsch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Etat Civil de Gessenay
& Dullin.

N^o 583
Corboz

et
Villoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz, Gustave,

celibataire _____

agent de police, _____

originaire de Epesses, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Epesses, _____ le dix sept Juillet _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Amile Corboz _____ et de

Amie Célestine Corboz née Puchonnet, décédée, _____

2. Villoz, Ida,

Célibataire _____

Infirmière, _____

originaire de Froideville _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Juziers _____ le trente Janvier _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

François Villoz, agriculteur à Froideville _____ et de

Amie née Deluche, décédée, _____

Comme témoins : { 1. Alois Magnenat, cafetier à Lausanne _____
2. Lia Crottag, infirmière à Nyon _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epesses, Pully, Le Grand Froideville le
10 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Permis de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Epesses,

Police le Grand Pully,

Les époux :

Gustave Corboz,

Ida Corboz,

Les témoins :

Lia Crottag,

Magnenat Alois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 584

Rehm

et

Charles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rehm, Adam-Georges,

célibataire

Chambellan,

originaire de Wurzburg (Bavière) domicilié à

Lausanne né à

Wurzburg le six-huit Juin

mil huit cent huitante six, fils de

Johann Georg Rehm, maître poëtre à Wurzburg, et de

Wilhelmine née Metterlein, décédée.

2. Charles, Lina.

célibataire,

sans profession

originaire de Corcelles / Chavornay domiciliée à

Corcelles / Chavornay née à

Corcelles / Chavornay le onze Mars

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Engène Charles, aîné, et de

Sophie née Baudry, d. Vaux, à Corcelles.

Comme témoins : 1. François Bernolone, huissier 2. Charles Kellottin, secrétaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Wurzburg, Lausanne & Corcelles / Chavornay les 6, 14 & 15 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Décembre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication
Déclaration de validité
Permis du Département de Justice
Police

Les époux :

Georges Rehm.
Lina Rehm

Les témoins :

J. Pambou
Ch. Kellottin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Chavornay & au Chancelier C. G.

Reçu par le... V. 18

Le 28 novembre 1917, les époux mentionnés ci-dessus ont été reçus citoyens Bernois, bourgeois de la commune de Bonfol, Bern. Lausanne, le 28 février 1918. L'officier de l'état civil. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 585
Wyttenbach
 et
Saugeon

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 29 janvier 1914, déclaré définitif et exécutoire le 15 avril 1914, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 1^{er} mai 1914.
 L'officier de l'état civil:
Fucci

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyttenbach, Alfred, _____
 célibataire _____
 Charpentier _____
 originaire de Hirschdorf (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Pully _____ le vingt dix avril _____
 _____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de
 Gottlieb Wyttenbach _____ et de
 Elisabeth née Rösti, les deux décédés.

2. Saugeon, Hortense Lydia, _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Remens _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Apples _____ le vingt cinq avril _____
 _____ mil huit cent quatre vingt-deux, _____ fille de
 François Louis Saugeon, tailleur _____ et de
 Julie Louise née Vicedar, les deux à Puidoux

Comme témoins : { 1. Auguste Meier, bûcheron _____
 2. Charles Matile, menuisier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hirschdorf le 9 et à Remens le 10 No-
 vembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Décembre mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Les époux :

A. Wyttenbach
Lydia Wyttenbach

Les témoins :

Meier Auguste
Matile Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Hirschdorf
 à Pully _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 586
Berthod
et
Guichardaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthod, Pierre-François,
celibataire
cafetier
originaire de Courmayeur (Savoie) Italie, domicilié à
Lausanne né à
Courmayeur le six décembre
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Alexandre Berthod et de
Thérèse née Grégoire, les deux célibataires.

2. Guichardaz, Marie Philomène Bernadette,
celibataire
domestique
originaire de Jovenans (Savoie) Italie, domiciliée à
Lausanne née à
Jovenans le vingt-un juillet
mil huit cent huitante huit
fille de
Baptiste Guichardaz, tannier à Verrey et de
Félicité née Bataz, à Jovenans.

Comme témoins :
1. Auguste Morier, boulanger,
2. Charles Matile, menuisier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 octobre, à Courmayeur - Jovenans
le 3 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de décès des père - mère du fiancé
Promesse de mariage
Certificats de publication avec déclarations
de témoins et capacité
Permis du Département de Justice
Police.

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Berthod François
Berthod Bernadette

Les témoins :

Morier Auguste
Matile Charles.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 587
Crauzaz
et
Zogmal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crauzaz, Edmond-Lucien,

célibataire

employé postal,

originaire de Chavannes sur Moandon, domicilié à

Lausanne

né à

au Pont (vallée de Joux) le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt onze, fils de

Lucien Crauzaz, employé de Commerce

et de

Ida Pauline née Schumacher (Schumacher) à Chilly.

2. Zogmal, Alice-Jeanne,

célibataire

femme de chambre

originaire de Marcognago (prova) Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Morges

le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt onze, fille de

Charles Joseph Zogmal, décédé

et de

Sophie née Costaz, à Morges.

Comme témoins :

1. Augustin Faquet, imprimeur

2. Maurice Perret, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes & Marcognago les 18, 19 Octo-
bre & 3 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Octobre mil neuf cent onze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Serment au Conseil d'Etat

Les époux :

Crauzaz Edmond

Alice Crauzaz.

Les témoins :

Faquet

Maurice Perret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Lausanne, rendu
en date du 28 mars 1907, déclaré
définitif et exécutoire le 2 mai
1907, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a joint à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, de le 2 mai 1907.
Lausanne, le 7 juin 1907.
L'officier de l'état civil.

[Signature]

R. du 20.10.27.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 588
Zinder
et
Delesert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zinder, Frédéric,

Célibataire

Cocher

originaire de Châtel près Morat, domicilié à

Lausanne, né à

Avenches le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean Zinder, ancien habitant, à Lausanne, et de

Maria née Schanz, décédée.

2. Delesert, Cécile,

Célibataire,

femme de chambre

originaire de Lutry (Forêt) domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix, fille de

Julien Delesert, agriculteur et de

Marie née Emery, les deux à Savigny

Comme témoins : 1. Jules Viret
2. Henri Delisle, les deux employés de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forêt & Châtel les 12, 14 & 16 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Morat,

Lutry - Forêt

Les époux :

Zinder Frédéric

Cécile Zinder

Les témoins :

Viret

H. Delisle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 589
Gillieron
et
Cuénoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Eugène-Victor.

célibataire

Employé de Commerce

originaire de Corcelles-le-Jour domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix sept Janvier

mil huit cent quatre-vingt onze, fils de

Louis Gillieron, décédé, et de

Adèle Louis née Jacquillard, à Lausanne.

2. Cuénoud, Marie-Louise.

Célibataire

Lingère,

originaire de Lutry & Forêt (Lausanne) domiciliée à

Lausanne née à

Pully le vingt-neuf Juin

mil huit cent quatre-vingt-onze, fille de

Auguste Cuénoud, portillon, et de

Elise Adine Marie Henriette née Bolomey, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Jacques Hasler, employé de Commerce
2. Henri Cuénoud, manoeuvre, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Corcelles-le-Jour, Lutry & Forêt le 4 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Samedi mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Première de mariage

Certificats de publications.

Communiqué à l'état civil de Romazey, Lutry & Forêt.

Les époux :

E Gillieron

M^l Gillieron

Les témoins :

Hasler

H^l Cuénoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 590

Desmeules
et
Desmeules.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Ernest,

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Ropraz _____ domicilié à

Ropraz _____ né à

Ropraz _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Jean Desmeules, agriculteur, _____ et de

Sophie née Gessensy, sa femme, à Ropraz _____

2. Desmeules, Léa Olga,

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Ropraz _____ domiciliée à

Ropraz _____ née à

Grandcour _____ le vingtsept juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux, _____ fille de

Jean Desmeules, agriculteur, _____ et de

Yvonne née Ruchat, sa femme, à Ropraz _____

Comme témoins : } 1. Jules Viret, employé de commerce _____

} 2. Francis Zinder, cocher, les deux à Yverdonne, _____

Les publications ont eu lieu à Ropraz le 13 novembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Ropraz

Communiqué de l'état civil de Ropraz

Les époux :

Ernest Desmeules

Olga Desmeules

Les témoins :

Linda Fédère
Viret

L'officier de l'état civil :

N° 591
Goumoëns
et
Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumoëns, François,

célibataire

fondateur

originaire de Chexbres, domicilié à

Lausanne né à

Chexbres le deux juillet

mil huit cent huitante huit fils de

Emma Goumoëns, déçèdèe et de

2. Jaunin, Marie,

célibataire

modeste

originaire de Rivaz domiciliée à

Lausanne née à

Riedbach (Zurich) le vingt un Octobre

mil huit cent quatre vingt deux, fille de

Alphonse Jaunin, menuisier et de

Augustine née Rossel, les deux à Rivaz.

Comme témoins :
1. Ernest Crausaz, employé de commerce, à Lausanne
2. Hélène Jaunin, lingère, à Rivaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Chexbres & Rivaz le 13.
Novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Chexbres

Les époux :

Goumoëns François

Marie Goumoëns

Les témoins :

Crausaz Ernest

Jaunin Hélène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 24 12 12

Par jugement du Tribunal... de la
instance de Genève... rendu
en date du 11 novembre 1912... déclaré
définitif et exécutoire le 18 décembre
1912... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an(s), le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr. _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 25 décembre 1912
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 592

Debétaz

et

Cochard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debétaz, Aimé,

célibataire

Employé de Commerce,

originaire de Gay domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix août

mil huit cent huitante cinq, fils de

Ulysse Debétaz, employé de Ville, et de

Augustine Emille née Bovey, à Lausanne

2. Cochard, Marguerite Louise née Daisy,

célibataire

Employée de Commerce

originaire de Châteland domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le premier août

mil huit cent quatre vingt treize, fille de

Louis Cochard, vérificateur des poids & mesures, et de

Henriette Mathilde Marguerite née Kimmelin, les deux à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. William Jacques, commis
 - 2. Alfred Kimmelin, secrétaire municipal, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gay & Châteland, le 24 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Consentement du père & mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Gay & Montreux

Les époux :

Debétaz Aimé

Daisy Debétaz

Les témoins :

Debétaz Aimé

Kimmelin

W. Jacques

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 593
Spillmann

et
Joss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spillmann, Charles-Émile,

celibataire

mécanicien

originaire de Vilnachern (Argovie) domicilié à

Lausanne, né à

Chaux-de-fonds le deux février

mil huit cent septante six fils de

Frédéric Guillaume Spillmann, horloger à Chaux-de-fonds, et de
Jenny née Robillard, d'écaille.

2. Joss, Bertha,

célibataire

femme de chambre,

originaire de Oberburg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Granges le vingt huit octobre

mil huit cent huitante trois, fille de

Adolphe Joss, menuisier et de

Maria née Schori, de femme, les deux à Stettlin (Neuchâtel)

Comme témoins :
1. Arthur Moret, cafetier à Ouchy
2. Jules Blinzy, charbonnier, les deux à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vilnachern & Oberburg le 7 novembre
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt Décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

C. Spillmann

Bertha Spillmann

Les témoins :

A Moret

J Blinzy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Vilnachern
& Oberburg

Registre des mariages A.

N^o 594
Carrard
et
Michon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard, Lion,
célibataire
agriculteur
originaire de Poliez-Sitter domicilié à
Poliez-Sitter né à
Poliez-Sitter le onze novembre
mil huit cent septante huit fils de
Samuel Carrard, agriculteur à Poliez-Sitter, et de
Rosine née veuve de femme décédée.

2. Michon, Rose-Julie,
célibataire
ménagère
originaire de Froideville domiciliée à
Froideville née à
Froideville le dix sept mars
mil huit cent cinquante neuf fille de
Jules Michon et de
Julie née Michon, décédée.

Comme témoins :
1. Emile Raymond, agriculteur à Montbozon
2. Constant Perrin, agriculteur à Poliez

Les publications ont eu lieu à Poliez-Sitter & Froideville le 1^{er} novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

insinuation au l'état civil de
Poliez-le-Grand

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand

Les époux :

L^{rs} Carrard
Rose Carrard

Les témoins :

E. Raymond
Constant Perrin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 595
Günther
et
Salmond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Günther, Karl-Fritz-Angus.

célibataire

musicien

originaire de Dimmensode (Braunschwig) Allemagne, domicilié à

aux Planches (Montoux) né à

Dimmensode le huit août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Karl Günther, officier, et de

Mary Alice née Thompson-Angus, domiciliée à Suède

2. Salmond, Hilda.

célibataire

sans profession

originaire de Tynemouth (Angleterre) domiciliée à

aux Planches (Montoux) née à

Tynemouth le deux février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

William Salmond, pasteur et de

Jane Baxter née Young, domiciliée à Dunedin (Nouvelle Zélande)

- Comme témoins :
- 1. Julien Blaise, employé
 - 2. Françoise Pomblane, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à aux Planches le 13 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Certificat de l'Etat civil de Montoux

Les époux :

Karl-Fritz-Angus Günther
Hilda Salmond

Les témoins :

Blaise
Pomblane
Officier de l'état civil

Communiqué à l'Etat civil de Montoux
et à la Chancellerie de

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 596
Marion
et
Bellini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marion, Charles,

célibataire

Employé de commerce

originaire de Corcelles-Cormondrèche (Naudinval) domicilié à

Lausanne, né à

Cormondrèche le deux Janvier

mil huit cent huitante cinq fils de

David Auguste Marion, décédé et de

Antoinette Rosier, à Cormondrèche.

2. Bellini, Françoise Albertine Marie,

célibataire

sans profession,

originaire de Vezio (Novara) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix sept mai

mil huit cent quatre vingt-deux fille de

Leon Bellini, infirmier et de

Mme Joséphine née Bozzetti, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Gustave Philippin, chauffeur mécanicien
 - 2. Angelo Bellini, maron, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Corcelles - Vezio, les 29 Septembre

et 7 Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père - mère de

l'Epoux

Permis de mariage

Extrait de publication

Permis de publication

Communiqué au Stat civil du Corcelles
du Chancelier

Les époux :

Charles Marion
Françoise Marion

Les témoins :

Gustave Philippin
Angelo Bellini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 597
Eachin

et
Cherbuin

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 24 mars 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 6 juin
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an... le
délai pendant lequel l'.....
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 10 juin 1932.
L'officier de l'état civil:

Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eachin, Ernest-Alfred,

célibataire

Employé aux E.-F.-F.

originaire de Cormin (Suisse) domicilié à

St Maurice (Suisse) né à

Villars le vingt six avril

..... mil huit cent huitante six, fils de

Constant Eugène Eachin, docteur, et de

Maria Elise née Gommaz, veuve chez ses Parents, à Sallanches

2. Cherbuin, Valérie Emma,

célibataire

ménagère,

originaire de Covelles près Pully, domiciliée à

Chêne (Suisse) née à

Grandcour le deux février

..... mil huit cent quatre vingt douze, fille de

Constant Albert Cherbuin, menuisier, et de

Maria Elise née Mayet, à Grandcour

Comme témoins :
1. Octave Eachin, dépositaire journal, Vétroz-les-Bains,
2. Charles Regamey, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Maurice le 25, à Covelles, Le Chêne le 26 et à
Cormin le 31 octobre 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept Décembre mil neuf cent trente

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de St
Maurice

Communiqué à l'état civil de St Maurice,
Villars, Covelles & Montbois

Les époux :

E. Eachin
E. Cherbuin

Les témoins :

O. Eachin
Charles Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 598

Monti

et

Monti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monti, Renato,

célibataire

majeur

originaire de Ameno (Novate) Italie, domicilié à

Lausanne

né à

Ameno

le onze août

mil huit cent huitante-cinq

fils de

Domenico Monti, maçon, à Lausanne, et de

Emilia née Borgatta, à Ameno,

2. Monti, Maria-Caterina,

célibataire

majeure,

originaire de Ameno (Novate) Italie, domiciliée à

Ameno

née à

Ameno

le onze Septembre

mil huit cent huitante sept,

fille de

Giuseppe Monti, maçon, à Ameno et de

Margherita née Ferroni, domestique.

Comme témoins :
1. Sébastien Ramella, maçon
2. Armand Borgatta, menuisier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Ameno, les 19 & 27 Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept Décembre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications avec déclaration de validité d'Ameno.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué à la Chancellerie C^{le}

Les époux :

Monti Renato
Monti Caterina

Les témoins :

Ramella Sébastien
Borgatta Armand

L'officier de l'état civil :

N° 599
Buffat
et
Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, John Henri,
célibataire
agriculteur,
originaire de Vuarnens domicilié à
Vuarnens né à
Vuarnens le deux Juin
mil huit cent huitante huit fils de
Jules Samuel Buffat, agriculteur, et de
Elise née Jaccoud, sa femme, à Vuarnens.

2. Jaunin, Louisa,
célibataire
sans profession,
originaire de Feu domiciliée à
Feu née à
Feu le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de
François Jaunin, agriculteur, et de
Alvine née Marmoud, sa femme, à Feu.

Comme témoins :
1. François Simblanc, Suisse
2. Eugène Dubois, employé de bureau, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vuarnens & Feu, les 16 & 17 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept Décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Vuarnens.

Communiqué à l'état civil de Vuarnens

Feu.

Les époux :

John Buffat
Louisa Buffat

Les témoins :

Simblanc
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 600
Paquier
et
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paquier, Ulysse-Gustave,
veuf de Émile Louise Panchaud
Employé e.-f.-f.
originaire de Denges domicilié à
Lausanne, né à
Lonay le treize mars
mil huit cent huitante-six fils de
feu Jean Paquier et de
Marie Emma née Dengo, à Lonay

2. Panchaud, Angèle-Louise,
célibataire
ménagère.
originaire de Lonay & Poliez-le-Grand, domiciliée à
Lausanne, née à
Lonay le dix-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de
feu Amos Panchaud et de
Georgine Louise née Martin, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Eugène Cottier, jardinier à Echmatten,
2. Théodore Kohler, employé e.-f.-f. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Denges Lonay & Poliez-le-Grand,
le 21 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Consentement de la mère de l'Epouse
- acte de décès du père.
- acte de décès de la femme de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications

Les époux :

Paquier Ulysse
Paquier Angèle

Les témoins :

Cottier Eugène
Kohler Théodore

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil d' Echmatten
& Poliez-le-Grand.

N° 601
Léchaire

et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léchaire, Adrien,

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Lovatens _____ domicilié à

Lovatens, _____ né à

Arrens, _____ le quatorze (quatorze août) _____

_____ mil huit cent huitante-un, _____ fils de

Alexis Léchaire, agricole, _____ et de

Lucie née Gavini, à Lovatens, _____

2. Besson, Alice,

célibataire, _____

menagère, _____

originaire de Chapelle et Mondon, _____ domiciliée à

Sottens, _____ née à

Sottens, _____ le deux août _____

_____ mil huit cent huitante-trois, _____ fille de

Emile Besson à Sottens, _____ et de

Marie Rosine née Besson, _____

Comme témoins : } 1. Emile Besson _____
2. Alexis Besson, agriculteur à Sottens _____

Les publications ont eu lieu à Lovatens le 15, à Chapelle - Sottens le 16 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de l'époux

Communiqué à l'état civil de l'époux à
St-Cergues, _____

Les époux :

A. Léchaire
Alice Léchaire

Les témoins :

Emile Besson
Alex. Besson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 602
Décoppet
et
Jousson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décoppet, Alexandre Louis,
celibataire
jésuite
originaire de Montagny _____ domicilié à
Lausanne, _____ né à
Montagny _____ le vingt novembre _____
_____ mil huit cent huitante quatre, _____ fils de
Alexandre Décoppet, décédé, _____ et de
Julie née Pillard, veuve, à Montagny _____

2. Jousson, Aline Julie,
celibataire
Catholique,
originaire de L'Isle _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
ville Brée _____ le premier mars _____
_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de
Jules Jousson, agriculteur, _____ et de
Louise Jenny née Gros, épouse, à Brée. _____

Comme témoins : } 1. Gabriel Mottier, charron _____
} 2. Charles Mani, employé au gaz, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Montagny, L'Isle - Lausanne, le 16 novembre
1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Décembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication _____

Les époux :

Alexandre Décoppet
Aline Jousson

Les témoins :

Gabriel Mottier
Ch. Mani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Montagny
L'Isle _____

N° 603

Dumas

et

von Grünigen née Béguin

Par décret du Grand Conseil du 30 août 1924, F. G. D. A. Dumas, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu par le nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 5 novembre 1927.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 6.3.28.

M. au Notaire Ceresole lire fam. & acte mariage, avec mention de naturalisation.

2 Nov. 1927

1124 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dumas, Jean-Etienne-Joseph Albert,

célibataire

originaire de Jussy (Doubs) France,

domicilié à Lausanne,

né à Jussy (Doubs) France,

le vingt cinq août

mil huit cent huitante sept

fil de Jean Dumas, ancien cultivateur,

et de Marie Adèle Aubert, à Villamblard (Doubs)

2. von Grünigen née Béguin, Marie-Louise,

veuve de Charles Walther von Grünigen déc. le 7 Décembre 1909

originaire de Gessenay (Bienne)

domiciliée à Lausanne,

née à Neuchâtel

le quatorze Décembre

mil huit cent huitante dix

fille de Louis Alphonse Béguin, voyageur de Commerce à Lausanne

et de Marie Louise Coumaz

- Comme témoins: 1. Georges Witz, huissier 2. Joseph Fraehli, sellier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Jussy le 3, à Lausanne - Gessenay le 9 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux Actes de décès du père de l'Epouse Consentement des père-mère des Epoux Promesse de mariage Certificats de publication Déclaration au Conseil de France Permis du Département de Justice Police

Communiqué à l'Etat Civil de Gessenay

Les époux:

Albert Dumas Louise Dumas

Les témoins:

[Signatures]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 604
Chevalier
et
Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Jean-Louis,

célibataire

ancien célibataire,

originaire de Belmont & Grandevin & d'Epandev, domicilié à

Chavornay, né à

au Villaret le vingt deux octobre,

mil huit cent huitante huit. fils de

François Jean Chevalier et de

Marie Rosalie née Bernay, à Bavois,

2. Mathilde, Aline,

célibataire

bonne femme,

originaire de Chavornay domiciliée à

Chavornay née à

Chavornay le vingt Janvier

mil huit cent huitante quatre. fille de

Auguste Mathilde, décédé et de

Jeanne Rosette née Mathilde, à Chavornay

Comme témoins : 1. Gustave Mathilde, employé à Lausanne
2. Amie Mathilde, agriculteur à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Chavornay le 16, à Belmont & Grandevin le 19
Novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Intoxications des Etat civil de Chavornay

Communiqué à l'Etat civil de Belmont
& Chavornay

Les époux :

Chevalier Jean
Aline Chevalier

Les témoins :

Gust. Mathilde
Amie Mathilde

L'officier de l'état civil :



N° 605
Bealdi
et
Cavallotto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bealdi, Giuseppe-Natale-Felice-Vincenzo,

célibataire _____

Esprit composé _____

originaire de Dunin (Italie) domicilié à _____

Lausanne, né à _____

Dunin le vingt sept ans _____

_____ mil huit cent huitante _____ fils de

Giovanni Bealdi, avocat et de

Luigia née Pugliese, à domicile

2. Cavallotto, Emma-Unera,

célibataire _____

Dunin (Italie) _____

originaire de Centurion domiciliée à _____

Lausanne, née à _____

Dunin le vingt cinq ans _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de

Giuseppe Cavallotto, employé de Chemin de fer et de

Verena née Biondi, à Dunin

Comme témoins : { 1. Jean Bealdi, comptable
2. Alice Costantini, voyageuse de Commerce, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Dunin le 22 octobre & le 10 novembre
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Décembre mil neuf cent deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Pièces de mariage _____

Certificats de publications avec déclaration _____

Actes de Validité de Dunin _____

Permis du Département de Justice & _____

Police. _____

Communiqué à la Chancellerie Ch

Les époux :

Giuseppe Bealdi
Emma Bealdi

Les témoins :

Jean Bealdi
Alice Costantini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 606
 Peytermann
 et
 Flaction

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peytermann, Ami,

célibataire

agriculteur,

originaire de Ligneville

domicilié à

Ligneville.

né à

Ligneville

le vingt neuf janvier

mil huit cent huitante dix

fils de

Peytermann Charles François,

et de

Emma Hélène née Guignard à Ligneville

2. Flaction, Henriette,

célibataire

originaire de L'Abbergement à de Ballaigues,

domiciliée à

Lully

née à

Ligneville

le vingt cinq Juin

mil huit cent huitante quatre

fille de

Jules Emmanuel Flaction

et de

Elise Marie née Wöcker, à Lully

Comme témoins : { 1. Charles Peytermann, agriculteur à Ligneville
 2. Jules Flaction, instituteur à Lully

Les publications ont eu lieu à Ligneville le 21, à L'Abbergement le 22, à Ballaigues le 23 et à Lully le 26 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Ligne.

et cetera

Les époux :

Peytermann Ami
 Peytermann Henriette

Les témoins :

Charles Peytermann
 Jules Flaction

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Ligneville
 Ballaigues à Villars yvend.

N° 607
Sauer
et
Dittmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauer, Eugén.

célibataire,

photographe

originaire de Unter-Schönmattenwang | Reppentheim | Saxe, domicilié à

Lausanne, né à

Zell (Baden) le vingt quatre octobre

mil huit cent huitante cinq fils de

Johann Sauer decédé et de

Luise née Brandt, sa veuve, à Zell

2. Dittmann, Luise,

célibataire

modiste

originaire de Niederbörn | Basse Alsace | domiciliée à

Lausanne, née à

Niederbörn le premier mai

mil huit cent huitante sept fille de

Friedrich Dittmann, coiffeur-maître et de

Anna née Schmitt, à Merxwiller (Alsace)

Comme témoins :
1. Hans Kolla, dessinateur
2. Walter Meiss, secrétaire d'hôtel, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Niederbörn - Unter-Schönmattenwang
les 8, 12 octobre - 15 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication avec déclaration de validité

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué à la Chancellerie à la

Les époux :

Eug Sauer
Luise Sauer

Les témoins :

Hans Kolla
Walter Meiss

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 608
Trachtmann
et
Katherine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trachtmann, Léon,

célibataire

Docteur en médecine,

originaire de Vassna | Russie | domicilié à

Lausanne, né à

Vassna le douze/vingt-quatre mai

mil huit cent huitante-huit fils de

Abraham Beer Trachtmann, négociant et de

Simette née Zouba, à Vassna

2. Katherine, Guitei (Augustine)

célibataire

Docteur en médecine,

originaire de Kiéff | Russie, domiciliée à

Lausanne, née à

Kiéff le vingt dix juillet/sept août

mil huit cent huitante sept fille de

Gyza Katherine, docteur et de

Zouba née Kaploun, à Kiéff.

Comme témoins :
1. René Vuchoud, médecin chirurgien
2. Luba Vuchoud, Dr les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication

Déclaration du Grand Aumônier

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué

Les époux :

Léon Trachtmann

Augustine Trachtmann

Les témoins :

R. Vuchoud
Luba Vuchoud Dr

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 609

Meigniez
et
Duplan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meigniez, Eugène-François,

veuf de Rosa née Billard

bourgeois

originaire de Fontaines s. Grandson

domicilié à

Baulmes,

né à

aux Granges de St Croix

le dix mai

mil huit cent huitante-deux

fils de

Rosine Helène née Meigniez à Fontaines,

et de

2. Duplan, Adelaïde Eugénie,

célibataire

Commerçante

originaire de Dornot-Dessus,

domiciliée à

Ollon,

née à

St-Marc-Frère (côte d'or) femme

le vingt cinq février

mil huit cent huitante-deux

fille de

Auguste Edouard Duplan, avocat,

et de

Marie Victoire née Aquina à Genève.

Comme témoins :

1. Celestin Allerton, cimenteur

2. Alois Duplan, entrepreneur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Baulmes le 30 novembre, à Fontaines, Dornot-Dessus et Hélières le 1^{er} à Ollon le 2 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Baulmes

Les époux :

E Meigniez
E. Meigniez

Les témoins :

Allerton Celestin
Alois Duplan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Fiez, Baulmes, Dornot-Dessus - Ollon

Registre des mariages A.

N° 610

Wenger

et

Destraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, Charles-Émile,

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Strättligen (Berno) domicilié à _____

Lausanne, né à _____

Ozon-la-Ville le dix-neuf février _____

_____ mil huit cent huitante-neuf fils de _____

Jean Gottfried Wenger, acédé, et de _____

Elisabeth née Kurih, à Ozon-la-Ville

2. Destraz, Marie Marguerite,

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Essertes domiciliée à _____

Lausanne, née à _____

Essertes le vingt-trois décembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf fille de _____

François Destraz, acédé et de _____

Marie Louise née Léchurie, à Vevey

Comme témoins : } 1. Jules Pilet, mécanicien
2. Constant Pétoux, menuisier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oron, & Essertes, les 12, 13 & 14 novembre _____
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil huit cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Oron
à Ozon-la-Ville

Les époux :

C. Wenger
Marguerite Wenger

Les témoins :

Jules Pilet
Constant Pétoux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 611
Almand
et
Doumenjou

⁸⁻⁴⁴ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Almand, René-Gustave,

célibataire _____

jeune _____

originaire de Lausanne, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le deux octobre _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de

Etienne Almand _____ et de

Marie Louise Fulquier, décédée, _____

2. Doumenjou, Marie-Thérèse-Christine,

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Pannier (siège) France, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Pannier _____ le onze septembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Jean Doumenjou, absent, _____ et de

Antoinette Adolphe Carick, à Paris. _____

Comme témoins : } 1. Constant Vilmann, directeur de Police _____
} 2. Jules Peitrequin, lieutenant de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pannier le 29 novembre, à Lausanne le 3 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux _____
- Consentement de la mère de l'épouse _____
- Acte de naissance d'absence au père. _____
- Promesse de mariage _____
- Permis de publication _____
- Certificats de publication _____

Communiqué à la Chancellerie à _____

Les époux :

Almand
Marie Thérèse Almand

Les témoins :

Almand
Peitrequin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 612
Steck
et
Jauslin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steck, Louis, _____

célibataire _____

protestant _____

originaire de Waltzingen (Bâle) _____ domicilié à

Lucens, _____ né à

Lucens _____ le dix-neuf août _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Edmond Pierre Louis Steck, protestant, _____ et de

Clémence née Jaquet, à Lucens, _____

2. Jauslin, Madelaine-Lucie, _____

célibataire _____

Catholique _____

originaire de Muttenz (Bâle Campagne) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Sainte Croix _____ le huit août _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Jules Jacob Emmanuel Jauslin, gendarme, _____ et de

Adèle Thérèse née Bonnard, à Bercher, _____

Comme témoins : { 1. Louis Jauslin, employé C.F.F. à Aigle _____

{ 2. Eugène Brot, agent de police, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lucens - Waltzingen le 29, à Muttenz - à Lausanne
le 30 novembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf Décembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Lucens.

Communiqué M. l'état civil de Waltzingen
Muttenz - à Lucens. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Les époux :

Louis Steck

Madelaine Steck,

Les témoins :

Louis Jauslin

Eugène Brot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 613
Freymond
et
Subilia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Julien-François,
célibataire
Employé aux S-L.
originaire de Saint Cierges domicilié à
Vennes / Lausanne, né à
Romanel le deux octobre
mil huit cent huitante cinq fils de
Rosine Freymond, à Epalinges et de

2. Subilia, Marguerite-Sophie,
célibataire
sans profession
originaire de Lucens domiciliée à
Vennes / Lausanne, née à
Provence le vingt deux octobre
mil huit cent huitante huit fille de
Louis Jean Henri Subilia, décédé et de
Euphrasie Sophie née Favre, veuve à Vennes.

Comme témoins :
1. Robert Subilia, domiciliant juriste
2. Cécile Hammer, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens & St Cierges, les 30 novembre
1 & 2 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications

Les époux :

Julien Freymond
Marguerite Freymond

Les témoins :

Cécile Hammer
Robert Subilia

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St Cierges
Lucens

Registre des mariages A.

N^o 614
Rusillonet
Perrin

7-100.

L

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rusillon, Edmond François,

célibataire

Employé de bureau

originaire de Belmont et Yverdon,

domicilié à

Lausanne

né à

Belmont et Yverdon

le dix-huit septembre

mil huit cent huitante

fils de

Héli Rusillon, ancien fabricant à Lausanne,

et de

Marie née Meillard, décédée.

2. Perrin, Anna Louise Marie,

célibataire

Comptable

originaire de Lausanne

domiciliée à

Ouchy

née à

Lausanne

le dix-neuf juin

mil huit cent huitante deux

fille de

Louis Jules Charles Perrin, marchand à Ouchy

et de

Louise Henriette née Perrin, décédée.

Comme témoins : 1. Lucien Guath, miroitier

2. Lucien Vincent, comptable, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Belmont, les 15 & 16 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois Décembre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesses de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Edm. Rusillon
Marie Rusillon

Les témoins :

L. Guath
L. Vincent

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'Etat civil de Belmont

N° 615
Fauquex
et
Regamey

2-33
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauquex, François,

Célibataire _____

Infirme _____

originaire de Süex - Lutry domicilié à _____

Lausanne né à _____

Moudon le cinq Mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de

Louis Fauquex, agriculteur à Monthey (Valais) et de

Marianne née Delétaz, du fermier, décédée.

2. Regamey, Marguerite-Rose,

Célibataire _____

_____ sans profession _____

originaire de Lausanne domiciliée à _____

Lausanne née à _____

au Rapport de Lausanne le vingt huit Septembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Henri Regamey, ancien cafetier et de

Henriette dite Charlotte née Chollet, verticèze de Blème

Comme témoins :
1. Gustave Burkhardt, télégraphiste à Bâle
2. Paul Delcroix, employé à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 à Lutry - Süex le 29 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois Décembre mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Cite de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Süex - Lutry

Les époux :

F. Fauquex

M. Regamey

Les témoins :

G. Burkhardt

P. Delcroix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 616
Winkelmann

et
Thöni

6
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winkelmann, Georges Albert,

célibataire

Numéraire postal,

originaire de Wyleroltigen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Delémont (Berne) le trois Septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Léon Fritz Winkelmann, décédé et de

Estelle Olga Montandon, sa veuve, à Lausanne.

2. Thöni, Ida-Hélène,

célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Bèrenz (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq Décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Félix Thöni, cordonnier et de

Marie née Stoll, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :
1. Hermann Thöni, photographe
2. Henri Gaillard, garçon de magasin, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wyleroltigen & Bèrenz, les 2, 3 & 4 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Décembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Carte de naissance des Epoux
Consentement des père - mère de
l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué de l'état civil de Wyleroltigen
& Bèrenz

Les époux :

G. Winkelmann.
I. Thöni.

Les témoins :

Gaillard Henri
H. Thöni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 617
Fünfgeld
et
Dotte

^{Li 304}
X Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fünfgeld, Charles-Jean,

célibataire

coiffeur

originaire de Lausanne, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le vingt trois février

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Sergent Fünfgeld, décédé, et de

Thérèse née Sieber, de Lausanne.

2. Dotte, Alice Lonix,

célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Cronzet (Suisse) France domiciliée à

Lausanne, née à

Nyon le quatre Mars

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Charles Joseph Dotte, fabricant, et de

Marie Emma à Nyon

Comme témoins :
1. Charles Rios fonctionnaire C. F. L.
2. Nicolas Nagel, coiffeur, de Cronzet à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Cronzet, le 5 Décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
Consentement des père & mère de l'épouse
Promesse de mariage
Certificat de publication
Requis du Conseil d'Etat

Communiqué à la Chancellerie C. L.

Les époux :

Ch. Fünfgeld
Alice Fünfgeld

Les témoins :

N. Nagel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 618

Bory

et

Conod née Meykūchel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bory, François-Louis,

veuf de Henriette née Nicolas, déc. le 25 Janvier 1911.

Jurassien,

originaire de Givisins, domicilié à

Lausanne, né à

Chatelaine-Vermier | Genève | le trois Janvier

mil huit cent cinquante-neuf fils de

feu François Bory et de

feue Louise née Mosel.

2. Conod née Meykūchel, Louise-Stérentine,

veuve de Marc Louis Victor Conod, déc. le 23 novembre 1904.

Suisse,

originaire de Ballaigues - des Clés domiciliée à

Lausanne née à

Strossburg le dix Janvier

mil huit cent cinquante cinq fille de

Christine Meykūchel, accéda et de

- Comme témoins :
- 1. Paul Pache, serrurier
 - 2. Emile Maget, employé postal, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Ballaigues le 7, à Givisins - des Clés le 8 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- actes de décès des précédents conjoints
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Gouis Bory
Louise Bory

Les témoins :

E. Maget
Paul Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Givisins
Ballaigues - Romainsmotier

N° 619
Gmehlin
et
Noize

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gmehlin, Louis-Charles,

célibataire _____

employé postal, _____

originaire de Corsier _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne, _____ le vingt-un novembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

marie Anne Jules Louis Gmehlin, commis postal, _____ et de

Caroline Louise née Gonthier, à Lausanne, _____

2. Noize, Céline,

célibataire _____

lingère _____

originaire de St-Loup de la Salle | Savoie & Loire | France, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

St-Loup de la Salle _____ le cinq mai _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fille de

Felix Noize, adhérent _____ et de

Pierrette Bellefleur, veuve, à Dijon _____

Comme témoins :
1. Jules Gmehlin, ancien employé postal _____
2. Jules Gmehlin fils, employé S. P. F., les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Corsier le 30 novembre, à St-Loup de la Salle le 1^{er} décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-dix décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux _____

Consentement de la mère de l'épouse _____

Acte de décès du père _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Permis du Conseil d'Etat _____

Communiqué à l'état civil de Corsier et à la Chancellerie C^{te} _____

Les époux :

Gmehlin Louis
Céline Gmehlin

Les témoins :

Gmehlin
Gmehlin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 13 janvier 1912, déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 février 1912.
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 620
 Burgos
 et
 Burgos née Mermod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgos, Juan Carlos,

célibataire

rentier

originaire de la République argentine, domicilié à

Lausanne, né à

San Martin (Aucero-Arges) le huit mars

mil huit cent huitante, fils de

Bernabé Burgos et de

Marie Secchi

2. Burgos née Mermod, Lydia,

veuve de Ricardo Bernardo Burgos dès le 29 Septembre 1911.

originaire de la République argentine domiciliée à

Lausanne née à

Sainte Croix le onze août

mil huit cent huitante-trois, fille de

Fitz Amanda Mermod et de

Emma Elisa née Barry

Comme témoins : 1. Fritz Cordinari, com. mercant

2. Emile Hediger, com. mercant, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Actes de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

Déclaration de validité à dispense des

publications dans la République argentine

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à la Chancellerie C^h

Les époux :

Juan Carlos Burgos
 Lydia Burgos

Les témoins :

S. Hediger
 Cordinari

L'officier de l'état civil :

N^o 621
Blanc
et
Jacot Descombes

3-86
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jules-Frédéric,
célibataire
agriculteur
originaire de Lausanne, domicilié à
au Châlet à Grot de Lausanne né à
au Châlet à Grot le vingt cinq octobre
mil huit cent huitante six fils de
Paul Blanc, forgeron et de
Marie Louise née Regamey au Châlet à Grot

2. Jacot-Descombes, Agnès-Emma,
célibataire
ménagère
originaire de Loèche (neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois juillet
mil huit cent huitante-huit fille de
Paul Joseph Jacot-Descombes, horloger à Chézard et de
Léna née Guyot, sa femme, décédée.

Comme témoins :
1. Adolphe Gantou, horloger
2. Charles Vallotton, employé, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Loèche les 28 et 30 novembre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Jules Blanc
Agnès Blanc

Les témoins :

Gantou
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil du Loèche

Registre des mariages A.

Rpt. n° 50.

N° 622
Fiaux
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux, Alexis Théophile,

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Hermenches, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Hermenches _____ le vingt-huit juin _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fils de

Emile Fiaux, agriculteur _____ et de

Clémence née Cherpillat, domiciliée à Lausanne, _____

2. Regamey, Marguerite Lina,

célibataire _____

ménagère, _____

originaire de Lausanne & de Forêt, _____ domiciliée à

Mont de Lausanne _____ née à

Mont _____ le treize Décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de

François Louis Regamey, agriculteur _____ et de

Henriette née Bergmann, domiciliée au Mont, _____

Comme témoins : { 1. Emile Comte, boulanger _____
2. Jules Didier, maître de pension, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Hermenches le 12, à Forêt & au Mont le 13 Décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept Décembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Permis de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de _____

Forêt & Pully _____

Les époux :

Alexis Fiaux

Lina Fiaux

Les témoins :

E. Comte

J. Didier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 623
 Decollogny
 et
 Milloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decollogny, Louis-Victor,

divorcé de Sophie Caumontière

comptable,

originaire de Apples & Reverolle domicilié à

Orbe, né à

Apples le vingt huit mai

mil huit cent soixante six fils de

feu Jacques Jules Henri Decollogny et de

feu Suzanne Françoise née Frazan

2. Milloud, Rose,

célibataire

sans profession,

originaire de Penthéroz domiciliée à

Lausanne née à

Epandev le quatre mars

mil huit cent huitante trois, fille de

Auguste Milloud à Domodossola et de

feu Alice née Perrin

Comme témoins :
 1. Sidney Schoppet, avocat
 2. Marius Perrin inspecteur des écoles, ses deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Orbe le 5, à Apples le 6, à Reverolle, Penthéroz & Lausanne le 7 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept Décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Anticipation de l'état civil d'Orbe

Communiqué à l'état civil d'Apples, Orbe, Vullierens & Penthéroz

Les époux :

L. Decollogny
Rose Decollogny

Les témoins :

Sidney Schoppet
Marius Perrin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 624
Perréard
et
Rittener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perréard, Georges-François,
célibataire
Chauffeur mécanicien
originaire de Arinthon (canton Savoie) domicilié à
Lausanne né à
Saus-Léves (Genève) le vingt six mai
mil huit cent huitante-neuf fils de
François Perréard, décédé, et de
Francine Philomène Bouvard, à Genève

2. Rittener, Sylvie-Marianne,
célibataire
Repassouse
originaire de Château-d'Œy domiciliée à
Lausanne née à
Cligle le dix huit janvier
mil huit cent huitante sept fille de
David Samuel Rittener et de
Emma Fanny née Girard, décédés.

Comme témoins :
1. Arnold Rittener, cocher
2. David Rittener, employé, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Arinthon, canton Savoie - Château-d'Œy, les 15,
26 & 27 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Acte de décès du père des époux
- Consentement de la mère
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Déclaration au Consulat de France
- Permis du Département de Justice & Police

Les époux :

François Perréard
Sylvie Rittener

Les témoins :

David Rittener
Arnold Rittener

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œy
à la Chancellerie C^{te}

N^o 625
Henry
et
Furlanetto

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne, du 17
avril 1914, déclaré définitif et exécuté
le 12 mai 1914, le mariage
dignifié ci-contre a été dissous par le
divorce. Le divorce a été prononcé en
application de l'art. 138 du Code
civil suisse et il a été interdit aux
deux époux de se remarier avant l'ac-
piration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 12 juin 1914.
L'officier de l'état civil:

Jucet

Rep. le 20.2.50

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Marcel-Eugène,

célibataire

agent de la Suisse

originaire de Vullierens domicilié à

Lausanne, Rue neuve 11 né à

Vullierens le neuf novembre

mil huit cent huitante six fils de

Mme Samuel Henry, bottier et de

Adèle née Sangny, sa femme, à Vullierens.

2. Furlanetto, Olga-Giuseppa-Carolina-Lelia,

célibataire

modiste

originaire de Verelli (provincie) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Verelli le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

César Furlanetto, comptable et de

Giuseppina Valentini, sa femme, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Nicolas Buttaro
2. César Furlanetto, les deux comptables à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vullierens & Verelli, les 10, 11 & 27 octobre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente deuxième mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement des père-mère de l'Epouse
- Permis de mariage
- Certificats de publications avec dé-
claration de validité de Verelli
- Permis de mariage

Communiqué à l'état civil de Vullierens
à la Chancellerie

Les époux :

Marcel Henry,
Olga Henry

Les témoins :

Nicolas Buttaro
C. Furlanetto

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 626
Eminzade

et
Clérici

10-226

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eminzade, Mirza-Husssein,

célibataire _____

étudiant ingénieur _____

originaire de Perse _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Tauris (Perse) _____ le sept octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Mirza Chafé Eminouadjer, décédé _____ et de

Fatimé Sultane, à Tauris, _____

2. Clérici, Blanche-Louise,

célibataire _____

originaire de Novio (Novare) (Italie) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne, _____ le seize mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze, _____ fille de

Après Marie Clérici, entrepreneur, _____ et de

Marie Louise née Maraschi, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Gabriel Vallero, 2^e médecin _____

2. Albert Amilheri, étudiant en médecine, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Novio les 29 octobre et 10 novembre

1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Décembre mil neuf cent onze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux _____
- Permis de mariage _____
- Certificats de publication avec déclarations de capacité de Novio. _____
- Dispense des publications en Perse _____
- Déclaration de Validité du Contrat de Perse _____
- Permis du Département de Justice à Police _____

Communiqué à la chancellerie _____

Les époux :
M. H. Eminzade
Blanche Eminzade
Blanche Eminzade

Les témoins :
D^r Valerio
Amilheri
L'officier de l'état civil :
[Signature]

R. du 22.4.25.

Par décret du Grand Conseil du 3 février 1925, Mirza-Husssein Eminzade, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois ^{après sa famille} et reçu au nombre des bourgeois de la commune de

Lausanne.

Inscrit le 27 mars 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Dans sa séance du 13 novembre 1925, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a autorisé Mirza-Husssein Eminzade, mentionné ci-contre, à changer de nom et à porter à l'avenir celui de Emine.

Lausanne, le 20 novembre 1925.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 627
Jäger
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jäger, Xavier,
veuf de Marie Louise Savard
tailleur
originaire de Ettenheim (Baden) domicilié à
Lausanne, né à
Ettenheim le dix sept avril
mil huit cent septante quatre, fils de
Léon Jäger, décédé et de
Hélène née Koldle, du lieu, à Ettenheim,

2. Jaquier, Rose-Rosa,
célibataire
Requiescense
originaire de Vucherens domiciliée à
Lausanne, née à
Moudon le treize Octobre
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Fritz Jaquier, charbonnier et de
Marie née Stockli, femme, à Lausanne,

Comme témoins :
1. Charles Christen, tailleur
2. Elisabeth Kehle, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ettenheim le 28 novembre, à Lausanne
Vucherens, le 3 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Décembre mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- Consentement des père - mère de
l'épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Déclaration de capacité
- Barris au Département de Justice
Police

Communiqué à l'état civil de Moudon à
la Chancellerie et

Les époux :

Jäger Xavier
Rose Jaquier

Les témoins :

Charles Christen
Elisabeth Kehle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des
district de Lausanne, rendu
en date du 8 janvier 1910, déclaré
définitif et exécutoire le 12 mars
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 20 mars 1920.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 20 juillet 1920, le Conseil
fédéral a prononcé la réintégration de
Jaquier, Rose-Rosa, divorcée
Jaquier, membre de ci-contre
dans le droit de cité du canton de
Faud et de la commune de
Vucherens.

Inscrit le 20 juillet 1921.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

à Sibracourt à Moudon.

Révisé le 20. 20. 20.

Registre des mariages A.

No 628
Scholler

et
Donzé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scholler, Gilbert-Amand,

Inconnu _____

célibataire _____

originaire de S^t Ursanne (Berne) _____ domicilié à

Bussigny _____ né à

S^t Ursanne _____ le dix sept février _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fils de

David Scholler ancien horloger à S^t Ursanne _____ et de

Elise née Augsbörger la femme _____

2. Donzé, Marie Léona Philomène,

célibataire _____

Connue _____

originaire de Brantens (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Brantens _____ le quatre février _____

_____ mil huit cent septante huit _____ fille de

Emile Joseph Venuste Donzé, aisé, _____ et de

Adelais née Gruverat, à S^t Ursanne, _____

Comme témoins : { 1. Paul Scholler, horloger à Brantens _____
2. Eugénie Donzé, ménagère à S^t Ursanne _____

Les publications ont eu lieu à Bussigny - Lausanne le 12, à S^t Ursanne - Brantens le 13 Décembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit Décembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Bussigny _____

Communiqué à l'état civil de S^t Ursanne Bussigny - Les Brantens _____

Les époux :

Armand Scholler
Marie Scholler

Les témoins :

Eugénie Donzé
Paul Scholler

L'officier de l'état civil :

N° 629
Fivaz
et
Seewer née Kertig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz, Ernest,

veuf de Marie Louise née Rochat
pionnier
originaire de Sattel domicilié à
Lausanne né à
Chapuis (Fribourg) le treize février
mil huit cent huitante fils de
Emile Fivaz, ancien et de
Estienne Louise née Lavanchy, a. concub.

2. Seewer née Kertig, Louise-Julie,

veuve de Christian Seewer, dès le 3 décembre 1895.
ménagère,
originaire de Gsteig b. S. (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Schullens le huit février
mil huit cent septante fille de
Jean Louis Kertig, ancien et de
Louise Julienne née Villeret, a. Saignes.

Comme témoins :
1. Albert Kertig, agent de police
2. Jules Schullens, a. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Sursel à Gsteig le 21 octobre
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-trois décembre mil huit cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de décès des précédents
conjointes
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Ernest Fivaz
Louise Fivaz

Les témoins :

Schullens Jules
Kertig Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Sursel à Gsteig

Gsteig

Registre des mariages A.

N° 630
Fayet
et
Kessler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fayet, Charles-Kemi,

veuf de ses deux épouses

Employé C. f. f.

originaire de Forêt - de Savigny

domicilié à

Lausanne

né à

au Mont de Lausanne

le quinze mars

mil huit cent huitante trois,

fils de

Alain Fayet, chauffeur

et de

Marie Amélie née Bergmann, décédée

2. Kessler, Philippine,

célibataire

Sommelière

originaire de St-Antoine | Freiburg |

domiciliée à

Lausanne,

née à

Corpartans | Freiburg |

le treize avril

mil huit cent huitante sept

fille de

Joseph Adolphe Kessler, ancien agriculteur,

et de

Marie Sophie née Lutzelshausen, décédée.

Comme témoins :

1. Auguste Cousin, agent de police

2. Louis Durand, employé C. f. f. les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny & Forêt, les 26, 27 & 28 novembre

1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la femme de

l'époux.

Permis de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Fayet Charles

Philippine Fayet

Les témoins :

Cousin Ch.

Durand L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Forêt
Savigny - St-Antoine.

N^o 631
Blanc
et
Moulin

6-11/11 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Auguste,

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne, domicilié à

au Chalet à Gobet né à

sur Râpaz à Lausanne le huit mai

mil huit cent soixante-huit fils de

Louis Jules Blanc, décédé, et de

Suzette Jeanne Marie née Lortz, au Chalet à Gobet

2. Moulin, Eugénie-Hélène,

célibataire

couturière

originaire de Lausanne, domiciliée à

Epalinges, née à

Epalinges le trois juillet

mil huit cent soixante-sept fille de

Louis Emile Moulin, décédé, et de

Francine née Durand, à Epalinges.

Comme témoins : 1. Alphonse Moulin, employé
2. Adolphe Gantier, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Epalinges les 12 et 14 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil d'Epalinges

Les époux :

Aug. Blanc
Eugénie Blanc

Les témoins :

Moulin
Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 632
Curchod
et
Gyler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Alexis,

célibataire

Contrôleur S. L.

originaire de Dommarin et Chardonnay, Montaubien domicilié à

Lausanne né à

Dommarin le seize février

mil huit cent huitante-neuf fils de

Emile Curchod, avocat et de

Marie Rosine née Chavre, veuve, à Dommarin

2. Gyler, Ida-Blanche,

célibataire

sans profession

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jules Gyler et de

Genevieve née Taccard, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :
1. Albis Curchod, garçon tailleur
2. Jules Gyler, jardinier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Dommarin le 13, à Montaubien
à Langnau le 14 décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize - mil huit cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

promesse de mariage

certificats de publications

Les époux :

Curchod Alexis

Blanche Curchod

Les témoins :

Curchod Albis

Gyler Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Police le 14
S. Clerget à Langnau

Ce numéro 632 à la page 93 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Officier de l'état civil.

[Signature]

N° 1

Quattrini

et

Kühne née Gerster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quattrini, Léon Charles Auguste,

célibataire

commerçant

originaire de Udema (Vosges) domicilié à

Lausanne né à

Maccagne - Supérieure | Côte | Italie le vingt deux novembre

mil huit cent huitante cinq fils de

Frédéric Quattrini, décédé et de

Luigia Galuzzi, du Vercin à Chiasso

2. Kühne née Gerster, Mathilde,

divorcée de Johann Magnus Kühne dès le 28 Décembre 1911

originaire de Pfäfers (St Gall) domiciliée à

Lausanne née à

Wädlerstetten (St Gall) le vingt trois juillet

mil huit cent huitante trois, fille de

Auguste Gerster et de

Anna Barbara née Bihler, décédée

Comme témoins : 1. Adolphe Gontier, huissier

2. Suzanne Dubois, employée, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pfäfers & Udema, les 29 & 30 novembre et 2 Décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de mariage de l'Epouse avec
divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication.

Communiqué à l'état civil d'Udema
& Pfäfers.

Les époux :

Léon Quattrini

Mathilde Quattrini

Les témoins :

S. Dubois

A. Gontier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Berne, rendu en date du 27 juin 1912, déclaré définitif et exécutoire le 27 juin 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourr — contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 juillet 1912
L'officier de l'état civil

[Signature]

Recépissé du 12.11.12

Registre des mariages A.

No 2
Frossard
et
Grassi née Ding

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frossard, Joseph-Vital,

divorcé de Comida Caroline Gysler dès le 5 février 1901.

Boulangier

originaire de Venaldinmont | Berne | domicilié à

Lausanne né à

Boudry (Menchâtel) le vingt sept mars

mil huit cent septante-un, fils de

Jean Louis Frossard et de

Françoise Catherine Comment, les deux décedés.

2. Grassi née Ding, Angustine Philomène,

divorcée de Giuseppe Fabrizio Grassi dès le 28 avril 1908.

Cultivatrice,

originaire de Novazzano | Tessin | domiciliée à

Lausanne, née à

aux Planches y forest (Grilly) le treize Janvier

mil huit cent septante trois, fille de

Grégoire Ding, ancien agriculteur à Lausanne et de

Lucretia Lucia née Chamer, décedée.

Comme témoins : 1. Georges Chapuis, encaissier
2. Eugène Ruerat, D les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Novazzano & Venaldinmont, les 12, 15
& 18 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Permis de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Boudry &
Novazzano.

Les époux :

J. Frossard Vital
P. Philomène Frossard

Les témoins :

Eugène Ruerat
Georges Chapuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 3
Caviezal
et
Wilburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caviezal, Johann-Balthazar,

célibataire _____

conducteur d'hôtel, _____

originaire de Domis (Sionis) domicilié à

Lausanne, né à

Domis le trois avril _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de

Georg Bent Caviezal, décedé et de

Rosa née Cantoni, à Domis.

2. Wilburger, Katharina,

célibataire _____

femme de chambre, _____

originaire de Hittisau (Bregenz) Vorarlberg Autriche domiciliée à

Lausanne, née à

Hittisau le seize novembre _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Jakob Wilburger et de

Elisabetha née Bögel, les deux décedés

Comme témoins : 1. Engelberg Pichler, postier

2. Louise Greuter, femme de chambre les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hittisau, Domis Lausanne les 20 & 24

Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Janvier mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Permis de mariage _____

Certificats de publications _____

Déclaration de capacité de Hittisau _____

Communiqué à l'état civil de Domis _____

à la Chancellerie _____

Registre des familles vol. 27 fol. 80

Les époux :

Joh. B. Caviezal.
Katharina Caviezal

Les témoins :

Engelbert Pichler
Louise Greuter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 4
Tecchia
et
Feila

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tecchia, Evaristo,
célibataire
majeure,
originaire de Mazze (Turin) Italie, domicilié à
Lausanne né à
Mazze le vingt-trois octobre
mil huit cent huitante sept fils de
Pietro Tecchia, décédé, et de
Maria Cecelia, à Mazze,

2. Feila, Domenica-Caterina,
célibataire
Employée de fabrique,
originaire de Pontremoli (Masso Carrara) Italie domiciliée à
Lausanne née à
Pontremoli le cinq août
mil huit cent huitante-neuf fille de
Giacomo Feila, majeure, à Lausanne, et de
Maria Maddalena Stura, décédée,

Comme témoins : 1. Louis Siegenthaler, commerçant
2. Charles Vallotton, employé, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mazze et Pontremoli, les 31 octobre,
16 et 17 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept Janvier mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication avec déclarations de capacité
- Permis du Département de Justice
- Police

Communiqué à la Chancellerie et

Les époux :

Tecchia Evaristo
Tecchia Domenica

Les témoins :

Louis Siegenthaler
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 5
Johnson
et
Wisz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johnson, George Herbert,

célibataire

médecin dentiste

originaire de Misfield (York) Angleterre domicilié à

Veroy né à

Misfield le six-neuf Juin

mil huit cent soixante-neuf, fils de

Joe Marshall Johnson décédé, et de

Marie née Bechet, de Leeds.

2. Wisz, Adéliche,

célibataire

originaire de Kubersdorf (Soleure) domiciliée à

Veroy née à

Kubersdorf le six-sept août

mil huit cent quatre-vingt fille de

Joseph Wisz, horloger à Gunges et de

Marie née Basset,

Comme témoins :
1. Mathilde Wyss à Gunges (Soleure)
2. Henni Frumpton, professeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Veroy - Kubersdorf les 18 - 19 Décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Veroy

Communiqué à l'état civil de Veroy
à Kubersdorf

Les époux :

G. H. Johnson
Adéliche Wisz

Les témoins :

Mathilde Wyss
H. H. C. Frumpton
M. J. Frumpton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 6
Imperiali
et
Guglielmina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imperiali, Angelo,
célibataire
maçon
originaire de Tradate (Como) Italie, domicilié à
Lausanne, né à
Tradate le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt, fils de
Giuseppe Imperiali, accusé et de
Maria née Gini, à Tradate.

2. Guglielmina, Clementina Giuseppina Maria,
célibataire
Cuisinière,
originaire de Rocca Pietra (Novara) Italie, domiciliée à
Lausanne, née à
Rocca Pietra le vingt-cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatre, fille de
Domenico Guglielmina, à Borgosesia et de

Comme témoins : 1. Adolphe Ganten, huissier
2. Charles Kallotton, employé des eaux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Tradate & Rocca Pietra le
17 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Formules de mariage
- Certificats de publication avec certifiants de capacité
- Permis du Département de Justice & Police.

Les époux :

Angelo Imperiali
Clementina Imperiali

Les témoins :

Ganten
Ch. Kallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie [Signature]

N^o 7
Süss
et
von Büren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Süss, Josef,

célibataire

libre

originaire de Kriens (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Kriens le quatre avril

mil huit cent huitante cinq fils de

Alfons Süss, avocat et de

Maria née Haas, à Horw (Lucerne)

2. von Büren, Anna,

célibataire

quintidière

originaire de Flumenthal (Soleure) domiciliée à

Lausanne née à

Riedholz (Soleure) le vingt quatre Juin

mil huit cent huitante cinq fille de

Theodore von Büren, fabricant et de

Anna Maria née Gault, à Flumenthal

Comme témoins : 1. Famiska Süss à Fribourg

2. Felix Waeber, electricien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Kriens le 21, à Flumenthal le 22

Décembre mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

J. Süss

Anna Süss

Les témoins :

Famiska Süss

F. Waeber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Kriens à
de Flumenthal

Registre des mariages A.

No 8

Combe

et

Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Combe, Gustave-Julien,

célibataire

Capitaine instructeur

originaire de Orbe,

domicilié à

Vallorbe

né à

Orbe

le vingt sept mai

mil huit cent quatre vingt deux

fils de

Jules Louis Combe

et de

Renne Marie née Lutz, à Vallorbe,2. Aubert, Marie-Lucie-Mathilde,

célibataire,

originaire de Liou

domiciliée à

Lausanne,

née à

Lausanne,

le trente Janvier

mil huit cent quatre vingt cinq

fille de

Auguste Jean Jacques Aubert

et de

Amélie née Meylan, à LausanneComme témoins : 1. Auguste Aubert horloger2. Gustave Glardon, employé postal, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe à six heures le 6, à Lausanne à Orbe le 7 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de
Vallorbe.

Les époux :

G. CombeMarie Combe

Les témoins :

A. AubertG. Glardon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Orbe, Vallorbe

X. X.

N^o 9
Michel

et
Betrex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, François-Camille,

célibataire _____

Chauffeur _____

originaire de Contamine / Arve / Haute Savoie, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Contamine / Arve _____ le premier mai _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Michel César, cultivateur à Ambilly / Haute Savoie / _____ et de

Marie Judith Marguerite née Moenne-Vocaz, décédée _____

2. Betrex, Adèle-Rosa,

célibataire _____

ouvrière _____

originaire de Combremont-le-Petit, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Combremont-le-Petit _____ le premier octobre _____

_____ mil huit cent septante-neuf, _____ fille de

Jean Louis Betrex, décédé, _____ et de

Rosine Hélène née Friedrich soit Deutsch, de Vevey, à Combremont-le-Petit _____

Comme témoins : { 1. Charles Emile Spillmann, mécanicien automobiles à Lausanne
2. César Michel agriculteur à Aumontzey.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Contamine le 7 décembre à
Combremont-le-Petit le 7 dit mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 23^e Janvier mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Consentement du père de l'Epoux _____
- Acte de décès de la mère _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication _____
- Déclaration au Consul de France _____
- Permis au Département de Justice _____
- Police _____

Les époux :

Michel Camille
Rosa Elisabeth

Les témoins :

Charles Emile Spillmann
Michel César

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Combremont-le-Petit _____ et à la Chancellerie _____

Registre des mariages A.

N^o 10
Bégard
et
Dubreuil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bégard, Léon-Pierre,

célibataire _____

rentier _____

originaire de Paris (11^e arr^t) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Paris (11^e arr^t) _____ le dix mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Auguste Léon Bégard _____ et de

Élisa Laurent, décédée. _____

2. Dubreuil, Angèle,

célibataire _____

originaire des Châtelets (Cher) France, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

au Châtelet _____ le trente-un Octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Jean Louis Dubreuil, charpentier, _____ et de

Amélie Dubreuil, de Lausanne, au Châtelet _____

Comme témoins : { 1. Robert Pottezat négociant _____

2. Gustave Buisson, négociant, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Châtelet le 24 Octobre, à Paris le 29 novembre _____ à Lausanne le 2 Décembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Janvier mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Actes de décès des père-mère du fiancé _____

Consentement des père-mère de la fiancée _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration au conseil de famille _____

Permis du Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à la chancellerie _____

Les époux :

Bégard
Angèle Dubreuil

Les témoins :

R. Pottezat
G. Buisson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 11
Sandoz
et
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz, Eugène,

celibataire, _____

mandataire _____

originaire de Bonvillars et du Roche (neuchâtel) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

à Bonvillars _____ le onze octobre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Eugène Sandoz, célibataire _____ et de

Adèle née Sumajourn, sa femme, à Bonvillars, _____

2. Laurent, Sophie,

celibataire _____

ménagère _____

originaire de Fey _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

à Breccoragnes _____ le vingt sept septembre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Théodore Laurent, agriculteur à Fey _____ et de

Emma née Clot, sa femme, à Fey, _____

Comme témoins : { 1. Adrien Sandoz, commerçant, à Lausanne, _____
2. Adèle Jacquet, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Fey le 15, au Roche et à Bonvillars le 16 Décembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Bonvillars, au Roche et à Fey _____

Les époux :

Sandoz Eugène
Laurent Sophie

Les témoins :

Sandoz Adrien
et Jacquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 12
Christinet
et
Joannier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet, Maurice-Alphonse Émile,

célibataire

employé au chemin de fer

originaire de Le Vaud domicilié à

Brigue né à

Boutalier le neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Christinet Maurice Albert et de

estimable Stéphanie née Vuillemin, à Lausanne

2. Joannier, Jeanne,

célibataire

originaire de Mâlain (Côte d'Or) France, domiciliée à

Brigue, née à

Mâlain le cinq Mars,

mil huit cent quatre-vingt douze, fille de

Antoine Joannier, et de

Anne Claudine née Moisset, à Mâlain

Comme témoins : { 1. Albert Christinet, ammissionnaire }
2. Jean Roy, employé de Commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Brigue le 5 à Le Vaud Lausanne le 7 et à Mâlain le 26 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize Janvier mil huit cent treize

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Brigue

Communiqué à l'état civil de Bognens,
Brigue - Châtelaine & Co

Les époux :

M. Christinet
Jeanne Christinet

Les témoins :

A. Christinet
Roy

L'officier de l'état civil :

N^o 13
 Zuzchnig
 et
 Hüng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zuzchnig, Thomas,
 veuf de Louise Sophie née Witzner
 tailleur,
 originaire de Weiskopf (Suisse) domicilié à
 Lausanne né à
 Weiskopf le dix novembre
 mil huit cent septante fils de
 Maria Zuzchnig, décédée. et de

2. Hüng, Ida,
 célibataire
 ménagère,
 originaire de Schüpfen (Borne) domiciliée à
 Lausanne, née à
 Wohlen (Borne) le cinq mai
 mil huit cent quatre-vingt dix fille de
 Christian Hüng, décédé et de
 Anna née Zbinden, sa veuve, à Fiegelried (Borne)

Comme témoins :
 1. Robert Jüon, employé de commerce
 2. Charles Scheber, tailleur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à 3 heures, à Schüpfen & à Weiskopf
 les 1 & 17 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize Janvier mil neuf cent-treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Acte de décès de la femme de l'Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication
 Déclaration de validité
 Permis du Département de Justice &
 Police

Les époux :

Thomas Zuzchnig
 Ida Zuzchnig

Les témoins :

Rob. Jüon
 Karl Scheber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Schüpfen &
 à La Chaux-de-Fonds

Registre des mariages A.

No 14
Lecoultre
et
Ganguillet

Par jugement du Tribunal...
d'Alger (Algérie) rendu
en date du 26 Mars 1940
et déclaré définitif et exécutoire le Grand
Cout. le 7 Juin 1940 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce
prononcé le 22 Octobre 1942
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoultre, Julien Jules,

célibataire

Employé de Commerce,

originaire de Chénil

domicilié à

Lausanne

né à

Alger

le vingt sept Septembre

mil huit cent quatre vingt onze,

fils de

Jules Louis Lecoultre, employé de Commerce,

et de

Marguerite née Gomis, d'Alger,

2. Ganguillet, Jana Blanche,

célibataire

Conturière

originaire de Cormoret (Bains)

domiciliée à

Lausanne

née à

La Chaux de Fonds

le huit février

mil huit cent quatre vingt onze

filie de

Luce Maximilien Ganguillet, négociant à Chaux de Fonds,

et de

Jenny Caroline née Jaccard, décédée.

Comme témoins :

1. Paul Verdon, electricien

2. Marie Verdon, ses deux à Moiry

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Courtelevy (Cormoret) Le Sentier
Le Buisson le 13 Décembre 1942

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Copie de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

L. J. Lecoultre

B. Lecoultre

Les témoins :

Marie Verdon

Verdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil au Sentier

Courtelevy

N^o 15
 Wuishtaz
 et
 Ledetrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuishtaz, Albert-François,

célibataire

Commis postal

originaire de Clément

domicilié à

Lausanne,

né à

Genève

le trois Janvier

mil huit cent huitante-huit

fils de

Monsieur François Wuishtaz

et de

Julie Marie née Diana, les deux décédés

2. Ledetrey, Julia-Marie,

célibataire

originaire de Lutry à Grandvaux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne,

le dix mai

mil huit cent quatre-vingt dix

fille de

Jean Henri Samuel Ledetrey

et de

Marie Marie née Engler, les deux décédés

Comme témoins : 1. Charles Paul Jacques

2. Henri Giliem, les deux fonctionnaires postaux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Lutry le 7, à Clément à Grandvaux le 9 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Albert Wuishtaz
 Julia Wuishtaz

Les témoins :

C. P. Jacques
 H. Giliem

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Vulliamoz, Lutry - Cully

Registre des mariages A.

N° 16

Regamey

et

Kramer

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 25 juin 1912, déclaré définitif et exécutoire le 5 septembre 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 septembre 1912

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Recepris d'act. II. 18

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Eugène,

divorcé de suite angéline née Regamey,

typographe,

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne, né à

Pully le dix neuf août

mil huit cent dixante neuf fils de

Jean Louis Regamey et de

Jeanette née Wagnières, les deux décédés.

2. Kramer, Jeanne-Julia-Joséphine,

célibataire

contournée

originaire de Glaris près Rothend (Suisse) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le deux août

mil huit cent huitante quatre, fille de

Louis Marc Kramer et de

Benoîte Marie Blanche dite Blanche Favre, les deux décédés.

- Comme témoins : 1. Léon Buntschli, typographe 2. Théodore Köhler, constructeur de machines, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Glaris le 25 juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce Promesse de mariage Certificats de publication

Les époux :

Eugène Regamey Jeanne Regamey

Les témoins :

Buntschli Léon Köhler Théodore

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Glaris

N^o 17
 Agustoni
 et
 Flükiger née Berset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Agustoni, Louis Félix,
 veuf de Bertha Louise Thérèse Bessonnet,
 contre maîtres maçon
 originaire de Casima (Vevain) domicilié à
 Lausanne né à
 Castello (Vevain) le six octobre
 mil huit cent dix-huit-neuf fils de
 feu Baptiste Agustoni et de
 feu Marie Bianchi.

2. Flükiger née Berset, Marie-Julie,
 veuve de Jules Louis Flükiger dès le 15 février 1909
 garde malade,
 originaire de Kuttwil (Bâle) domiciliée à
 Lausanne née à
 La Cordaz (Fribourg) le huit octobre
 mil huit cent dix-sept, fille de
 feu Jean Pierre Berset et de
 feu Marie Françoise née Luyaz

Comme témoins :
 1. Joseph Agustoni, maçon à Lausanne
 2. Basile Berset, domestique à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Casima & Kuttwil, les 24, 25 & 26
 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Actes de décès des précédents conjoints
 Promesse de mariage
 Certificats de quilibération

Les époux :

Félix Agustoni
 Julie Agustoni

Les témoins :

Basile Berset
 Agustoni Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Casima &
 Kuttwil

Registre des mariages A.

N° 18
von Ketzlue
et
Ilinsky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Ketzlue, Ernest-Paul,

veuf de Pauline née Maszer,

rentier

originaire de Suisse domicilié à

Lausanne, né à

Aiga (Russie) le sept/dix-neuf avril

mil huit cent trente-huit fils de

Carl von Ketzlue et de

Molly née von Ketzlue, les deux décédés

2. Ilinsky, Alexandra,

célibataire

originaire de Russie domiciliée à

Lausanne, née à

Vochoviatzkie (Moscou) Russie, le vingt-neuf mai/dix juin

mil huit cent soixante-dix fille de

Georges Konstantinowitch Ilinsky et de

Sédistia Apollonowna née Ostolopova, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Josephine Germitzsch
2. Alexis Melgounoff, rentier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

acte de décès de la femme des époux

promesse de mariage

Certificat de publication

Déclaration du prêtre

permis du Département de Justice

Police

Communiqué

Les époux :

Ketzlue
Alexandra de Ketzlue

Les témoins :

Joseph Germitzsch
Alexis Melgounoff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 19
Bory
et
Aegerter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bory, Albert-Anguste, _____

célibataire _____

artiste peintre _____

originaire de Trélex _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Trélex _____ le quatre septembre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Jules Henri Bory, décédé _____ et de

Luigia née Buffat, sa femme, à Lausanne, _____

2. Aegerter, Caroline-Suzanne-Frédérique, _____

célibataire _____

brodeuse _____

originaire de St Etienne (Bern) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Genève, _____ le huit décembre _____

_____ mil huit cent huitante trois, _____ fille de

Adolphe Aegerter, décédé _____ et de

Séraphine Amélie née Lamy, sa femme, à Genève. _____

Comme témoins : { 1. Albert Camilleri, étudiant _____
2. Louis Penard, menuisier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trélex & St Etienne, le 14 janvier 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Genève & St Etienne. _____

Les époux :

A. Bory
Caroline Bory.

Les témoins :

Camilleri
Louis Penard
Menuisier.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 20
Calliau
et
Chabrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calliau, Auguste-François,

libataire

typographe,

originaire de Champigny sur Marne (Seine) France, domicilié à

Lausanne, né à

Champigny sur Marne, le treize octobre

mil huit cent septante-neuf, fils de

Auguste François Florentin Calliau, décédé, et de

Rosalie Smet de Veve à Paris.

2. Chabrier, Jeanne-Camille,

célibataire

composée.

originaire de Montbéliard (Doubs) France, domiciliée à

Lausanne, née à

Montbéliard le neuf février

mil huit cent huitante cinq, fille de

Jean Chabrier, architecte et de

Elisabeth Jony, de femme, à Bulle (Fribourg)

Comme témoins : { 1. Simon Guesnon, typographe à Lausanne.
2. Alphonse Bloch, lithographe, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Montbéliard, Champigny Lausanne, les 7
8 - 12 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil-neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement du père - mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificat de publication

Déclaration de validité du Conseil de

femme

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué à la Chancellerie et

Les époux :

Auguste Calliau
Jeanne Calliau

Les témoins :

Simon Guesnon
Alphonse Bloch

L'officier de l'état civil :



N^o 21
Pozzi
et
Gagna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pozzi, Louis,
veuf de Marie née Grivel
ouvrier maçon
originaire de Piumazzo (Milan / Italie) domicilié à
Lutry né à
Menazzo (Milan) le neuf Juillet
mil huit cent septante sept. fils de
Félix Pozzi, ouvrier maçon et de
Philomène née Lualle, du femme, les deux à Menazzo

2. Gagna, Catherine,
célibataire
guida maçon
originaire de Biella (Novare / Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Biella le sept Juillet
mil huit cent quatre-vingt onze. fille de
Melchior Gagna, maçon et de
Adèle née Coda la femme, les deux à Lausanne

Comme témoins :
1. Julien Blanc
2. Charles Vallotton, employés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Lutry le 21 Septembre, à Piumazzo
à Biella le 12 Décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit Joursier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Lutry

Les époux :

Louis Pozzi
Catherine Pozzi

Les témoins :

Jean
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lutry
à la chancellerie C^{le}

Registre des mariages A.

N^o 22
Müller
et
Kaufmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Charles-Eugène, _____

célibataire _____

originaire de _____ domicilié à _____

Lausanne _____ né à _____

Langnau (Neuchâtel) _____ le vingt novembre _____

_____ mil huit cent huitante trois, _____ fils de

Eugène Leonard Müller, décédé, _____ et de

Anna Barbara née Morelli, à Berne, _____

2. Kaufmann, Maria, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Langnau (Lucerne) _____ domiciliée à _____

Lausanne, _____ née à _____

Willisau (Cant. Lucerne) _____ le deux mai _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Georg Kaufmann, décédé _____ et de

Sophie Bucher, à Attstüfen (Lucerne) _____

Comme témoins : { 1. Joseph Schmid, comte de _____

2. Richard von Steiner & les deux à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Le Locle le 4, à Langnau le 5 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil du Locle _____
à de Langnau _____

Les époux :

Charles Müller

Maria Müller

Les témoins :

Schmid

Steiner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 23

Chopard

et

Ducommun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chopard, Fritz-Hermann,

divorcé de Emma Beetha née Wenger

Directeur de la Société Chopard & Co

originaire de Sonvilier (Neuchâtel)

domicilié à

Lausanne

né à

Sonvilier,

le vingt deux mai

mil huit cent septante huit

fils de

Fritz Arthur Chopard, monteur en horlogerie,

et de

Louise Marie née Gasser, sa femme, à Bienna,

2. Ducommun, Myrthe-Olivia,

célibataire

sans profession,

originaire de Chaux de Fonds & de Koebe,

domiciliée à

Lausanne,

née à

ville Evroz (Neuchâtel)

le vingt deux septembre

mil huit cent huitante quatre

fille de

James Marius Ducommun, décédé

et de

Adèle Elida née Roth, sa veuve, à Fleury (Neuchâtel)

Comme témoins :

1. Ernest Chopard fonctionnaire postal à Bienna

2. Ruth Ducommun, employée de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Sonvilier, Chaux de Fonds & de Koebe, le 8 Janvier 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec

divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

F. Chopard

Myrthe Chopard

Les témoins :

R. Ducommun

E. Chopard

L'officier de l'état civil :

O. P. R.

Communiqué à l'Etat civil de Sonvilier,
Chaux de Fonds & de Koebe

Registre des mariages A.

N^o 24
Péclard
et
Kuy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péclard, Charles-François

célibataire

Employé de Banque,

originaire de Saïdy domicilié à

Lausanne né à

Genève le vingt huit janvier

mil huit cent huitante-neuf, fils de

Denis François Péclard, confiseur et de

Jean Sophie Chauvêtre, domiciliés à Lausanne,

2. Kuy, Emma-Marie,

célibataire

Éditrice,

originaire de Buchslen (Suisse) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept novembre

mil huit cent quatre vingt dix, fille de

Henri Kuy, commerçant et de

Louise née Böhler, domiciliés à Buchslen

Comme témoins : { 1. Henri Kuy, commerçant
2. Marcel Chullard, employé de Banque, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saïdy - Buchslen, les 17, 18 - 19 de
ce mois 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Permis de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Vevron
- Buchslen.

Les époux :

Ch. Péclard

Emma Péclard

Les témoins :

Henri Kuy

Chullard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 25
Picco
et
Morello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Picco, Giovanni Domenico,

célibataire _____

plâtrier peintre _____

originaire de Acario (provinc. Italie), domicilié à

Acario, né à

Acario le dix novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de

Francesco Picco, agriculteur et de

Giuseppina née Gatto, sa femme à Acario

2. Morello, Emelinda-Emilia-Maria,

célibataire _____

_____ sans profession _____

originaire de Acario (provinc. Italie), domiciliée à

Acario née à

Acario le quatorze octobre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Giovanni Morello, négociant en vins à Acario et de

Catterina née Muzio, déléguée

Comme témoins : 1. Michel Delzans, gypcier

2. René Viette, gypcier, les deux à Acario

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Acario le vingt-un novembre

et premiers décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil-neuf-cent-treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux _____

Première de mariage _____

Certificats de publication, avec

déclaration de capacité, _____

Permis du Département de Justice _____

Solus. _____

Communiqué à l'Etat civil Annuaire

de _____

Les époux :

Jean Picco

Pico Emelinda

Les témoins :

Vicini Henri

Delzans Michel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 26
Pasche

et
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Charles-François,

célibataire

plâtrier

originaire de Oron-la-Ville & Lavay moresol, domicilié à

Lausanne né à

Bex le seize décembre

mil huit cent septante-quatre, fils de

Charles Henri Pasche, decédé et de

Isabelle née Chamorel, à Bex

2. Gay, Blanche-Louise,

célibataire

couturière

originaire de Lutry, Villetta & Belmont & Pully, domiciliée à

Lausanne née à

Paris (10^e arr^t) le douze juillet

mil huit cent septante-cinq, fille de

Charles Louis Gay et de

Sophie Angelina Dupuis, decédée

Comme témoins : { 1. Pierre Morier, electricien à Lausanne
2. Louis Lavanchy, facteur à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villetta Lutry, le 17, à Belmont & Oron-la-Ville le 18, à Lavay le 19 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Oron-la-Ville, Bex, Lutry, Cully & Pully

Les époux :

Ch. Pasche

Blanche Pasche

Les témoins :

P. Morier

Louis Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27
Monod
et
Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Gustave,

célibataire _____

Instituteur _____

originaire de Ballens, _____ domicilié à

Sugnyens _____ né à

Lausanne _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent huitante-un, _____ fils de

Henri Jean Monod, coiffeur _____ et de

Henriette Charlotte Kapp, a Lausanne _____

2. Bovey, Angèle-Émilie,

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Chaméaz _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fille de

Louis Samuel Bovey, facteur postal à Lausanne _____ et de

Marie Henriette née Baudin, décédée _____

Comme témoins : { 1. Henri Monod coiffeur _____
2. Louis Bovey, facteur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Ballens le 13, à Sugnyens Lausanne le 14 et à Chaméaz le 15 décembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre janvier mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

Fau _____

Communiqué à l'état civil de Mollens,

Fau à Dommarthe _____

Les époux :

G. Monod
A. Monod

Les témoins :

Henri Monod
Louis Bovey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le notaire du 20.11.12

Par jugement du Tribunal des districts de Chablens rendu en date du 2 novembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le 3 janvier 1913, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 15 janvier 1913.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 28
Martinsen

et
Duff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinsen, Jean-Ferni Albert,

célibataire _____

sans profession. _____

originaire de Suisse (Reval) _____ domicilié à

Lausanne (Châtelineau) _____ né à

Reval (Suisse) _____ le neuf octobre _____

_____ mil huit cent dix-sept _____ fils de

Théobald Jean Guillaume Martinzen _____ et de

Martilde Wilhelmine Catharine née von Witte, décédée. _____

2. Duff, Nora Beatrice Gordon,

célibataire _____

sans profession. _____

originaire de Angleterre _____ domiciliée à

Vevay _____ née à

Rangoon (Prov. de Burma, Indes anglaises) le vingt deux _____

_____ mil huit cent dix-sept _____ fille de

Lieutenant-général Alexander Gordon Duff, _____ et de

Eliza née Philipp, décédée. _____

Comme témoins : { 1. Henriette Taylor, à Lausanne _____
2. Eugène Dubois, employé de bureau à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à au Châtelineau & à Vevay les 30 décembre & 7 janvier 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept janvier mil huit cent treize _____

Pièces déposées :

certification de l'état civil de _____
Montreux. _____

Communiqué à l'état civil de Montreux & _____
de Vevay _____

Les époux :

A. Martinsen
Nora Martinsen

Les témoins :

Henriette Taylor

E. Dubois

M. J. _____
L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 29
Narbel
et
Barraud née Brélar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Narbel, Marc-Hermann,

divorcé de Emma Douanges

primaires

originaire de Soumenc-la-Ville, Soumenc-le-Jux & Senthalar, domicilié à

Lausanne né à

Soumenc-la-Ville le trente deux

mil huit cent soixante trois, fils de

François Emmanuel Narbel et de

Benedette Louise née Chaillet, décédée.

2. Barraud née Brélar, Louise-Charlotte,

veuve de Jean Henri Barraud ad le 9 Mars 1912.

commerçante

originaire de Bussigny - Villars-Tiercelin, domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt neuf avril

mil huit cent soixante huit fille de

feu Jean Louis Brélar et de

feu Julie Beatrice née Blum.

Comme témoins :
1. Louis Peneyre, employé
2. Angèle Vastar, sœur des deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne led. à Soumenc-la-Ville, à Soumenc-le-Jux, à Senthalar, à Bussigny & à Villars-Tiercelin, le 10 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Acte de mariage de l'époux avec divorce
- Acte de décès de la femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Hermann e Narbel
Louise e Narbel

Les témoins :

C. P. Waister

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil d'Education
Sultens Bussigny - Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 30
 Ferrari
 et
 Luquiers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrari, Luigi,

célibataire

agriculteur

originaire de Falmenta (Novara) Italie domicilié à

Lausanne, né à

Falmenta le quatorze mai

mil huit cent huitante-neuf fils de

Stefano Ferrari, agriculteur à Falmenta et de

Catterina née Ferrini, célibataire.

2. Luquiers, Emma-Louisa,

célibataire

ouvrière

originaire de Jurion domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le six avril

mil huit cent huitante-huit. fille de

Alexis François Luquiers, horloger et de

Marie Augustine née Handwirth, à Yverdon.

Comme témoins : { 1. Charles Antoniazza, maréchal, à Lausanne
 2. Louis Vuillien, agriculteur, à St-Cerges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Jurion le 21, et Falmenta le 29
Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'Epoux

Acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication (avec déclarations de capacité)

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à l'Etat civil de Communes
 à la Commune de

Les époux :

Ferrari Louis
Emma Ferrari

Les témoins :

Antoniazza Charles
Louis Vuillien

L'officier de l'état civil :



N^o 31
Vullienz
et
Baatarid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vullienz, Louis,

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de St Cerges & de Bousens, _____ domicilié à

St Cerges, _____ né à

St Cerges _____ le vingt huit février _____

_____ mil huit cent huitante six, _____ fils de

Jean Vullienz à St Cerges, _____ et de

Marie Vinte née Drollet, décédée _____

2. Baatarid, Emma,

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Demoret _____ domiciliée à

St Cerges _____ née à

Demoret _____ le vingt-un décembre _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fille de

François Baatarid, décédé, _____ et de

Marie Vite née Dina, à Demoret _____

Comme témoins : { 1. Auguste Jolli, prêtre, _____

2. Benjamin Genrocchi, négociant, les deux à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à St Cerges & Bousens le 11, à Demoret le 13 décembre

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de St Cerges. _____

Communiqué à l'état civil de St Cerges

Danneloye _____

Les époux :

Vullienz Louis

Emma Vullienz

Les témoins :

Auguste Jolli

Benjamin Genrocchi

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 32
Jolli
et
Düscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jolli, Giacomo Arnaldo,

célibataire

Négociant

originaire de Semione (Vaud) domicilié à

Lausanne, né à

Semione le trente mai

mil huit cent huitante six fils de

Giuseppe Jolli et de

maria née Jolli, née à

2. Düscher, Marie,

célibataire

Cuisinière

originaire de Bierwil (Solonc) domiciliée à

Lausanne née à

Bierwil le neuf juin

mil huit cent huitante six, fille de

Adriana Düscher, à Bierwil et de

Comme témoins : { 1. Auguste Jolli, premier
2. Benjamin Genuché, négociant, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Semione & Bierwil le 14
décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Procès de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Semione &
Schnottwil

Les époux :

Jacques Jolli
Marie Jolli

Les témoins :

Benjamin Genuché
Auguste Jolli

L'officier de l'état civil :



N^o 33
Ackermann
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ackermann, Fridore,

célibataire

Commerçant

originaire de Entlebuch (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Reggliswil (Lucerne) le vingt-un mai

mil huit cent huitante huit fils de

Jacques Ackermann et de

Karolina née Wermelinger, décédée.

2. Müller, Frieda,

célibataire

sans profession

originaire de Emmen (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

Hitzkirch (Lucerne) le vingt-deux novembre

mil huit cent cent quatre vingt douze fille de

Emile Müller à Hitzkirch et de

Comme témoins :
1. Adolphe Gaston, huissier
2. Henri Michet, huissier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Emmen le 4 et Entlebuch le 5 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 12^e Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Ackermann Fridore
Frieda Ackermann

Les témoins :

Gastin
H. Michet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Entlebuch
à Emmen.

Registre des mariages A.

N° 34

Tea

et

Monticone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tea, Pietro Giovanni Antonio di Luigi,

célibataire

présente,

originaire de Ivrea (Italie),

domicilié à

Lausanne

né à

Ivrea

le vingt cinq septembre

mil huit cent huitante quatre,

fils de

Antonio Tea, coiffeur

et de

Marie Torres, les deux à Ivrea.

2. Monticone, Caterina,

célibataire

Catholique

originaire de San Samuele d'Arde (Alessandria) (Italie),

domiciliée à

Lausanne,

née à

San Samuele d'Arde,

le vingt deux novembre,

mil huit cent septante,

fille de

Felice Monticone, agriculteur

et de

Margherita Molino, sa femme, à San Samuele.

Comme témoins :

1. Charles Bielletta, coiffeur,

2. Louis Rusconi, menuisier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 novembre, à San Samuele d'Arde

Ivrea les 1 - 15 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications avec déclarations de Capacité.

Formes du Département de Justice

Police

Communiqué à la Chancellerie c^{te}

Les époux :

Tea Pierre
Caterina Tea

Les témoins :

Charles Bielletta
Louis Rusconi

L'officier de l'état civil :



N° 35
Cottier
et
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Louis-Jules,

célibataire,

chauffeur,

originaire de Rougemont & de Sallens, domicilié à

Lausanne, né à

Yverdon le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Leon Emmanuel Cottier, mécanicien et de

Jenny née Savanchy, sa femme, à Genève.

2. Jaccard, Frida Hélène,

célibataire

sans profession,

originaire de Sainte Croix domiciliée à

Lausanne née à

St Croix le vingt sept avril

mil huit cent huitante neuf fille de

Albert ami Jaccard, d'origine et de

Hélène Sophie née Cousin, sa femme, à Lausanne.

- Comme témoins :
- 1. Charles Meylan, représentant de commerce
 - 2. John Benizi, concierge à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix & Rougemont le 31 décembre 1912 à Sallens & Les Franges les 1 & 2 Janvier 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Communiqué à l'état civil de Rougemont Sallens & St Croix

Les époux :
L. Cottier

Frida Jaccard

Les témoins :

Ch. Meylan
John Benizi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 36
Eberle
et
Sourdain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberle, Christian-David,
célibataire
mécanicien,
originaire de Frensdorff (Westphalie) domicilié à
Lausanne, né à
Frensdorff le sept mai
mil huit cent huitante deux fils de
Georges Eberle aîné (Georges David) et de
Marie née Buhlenberger, à Frensdorff

2. Sourdain, Bernadette Victoire Angèle Marie,
célibataire
Cuisinière
originaire de Châtillon en Vendelois (Me - Vienne) France, domiciliée à
Lausanne, née à
Châtillon en Vendelois le vingt un mai
mil huit cent huitante sept, fille de
Jean Marie Sourdain, cultivateur à Châtillon et Vendelois, et de
Victoire aînée, décédée

Comme témoins : 1. Adolphe Gantier, huissier
2. Charles Vallotton, employé, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Frensdorff, Châtillon - Lausanne, les 19, 22
et 24 Décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de l'Epouse
- Acte de décès de la mère
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Déclaration de validité
- Permis du Département de Justice
Police.

Communiqué à la Chancellerie etc

Les époux :

David Eberle
Bernadette Eberle

Les témoins :

Gantier
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 37
Houston
et
Travellati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Houston, Adam.

célibataire _____

fabricant _____

originaire de Angleterre, _____ domicilié à

Conception (Chili) _____ né à

Genève (Genève) Suisse, _____ le dix-neuf avril _____

_____ mil huit cent septante-neuf, _____ fils de

James Houston, décédé _____ et de

Margie Mitchell née Stewart, à Glasgow _____

2. Travellati, Marie-Louise-Léonie,

célibataire _____

originaire de Vex (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Les Annes (Chili) _____ le sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Jean Travellati, ingénieur à Lausanne, _____ et de

Wilhelmine née Clo, décédée _____

Comme témoins : { 1. Jean Travellati, ingénieur _____
2. Georges Dubois, avocat, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vex, les 14 & 17 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil huit cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Dépense des publications au Chili _____

en Angleterre avec déclaration de validité _____

Permis du Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à l'état civil de Vex et à la
Chancellerie cantonale.

Les époux :

Adam Houston

Léonie Houston

Les témoins :

J. Travellati
G. Dubois

M. [Signature] L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 38

Delachaux dit Guay

et
Roulier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delachaux dit Guay, Louis-Pierre,

célibataire

photographe,

originaire de La Chaux de Fonds & du Locle, domicilié à

Bex né à

Neuchâtel le trente-un Juillet

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Eugène Auguste Delachaux dit Guay, rentier et de

Cécile née Morel, d'Arbonne, à Neuchâtel.

2. Roulier, Blanche Louise,

célibataire

sans profession

originaire de Yverdon domiciliée à

Lausanne, née à

Yverdon le onze Janvier

mil huit cent quatre vingt dix, fille de

Sylvain Roulier, décédé et de

Jeanne Marguerite Estelle née Mathieu, à Lausanne.

Comme témoins : } 1. Jeanne Roulier, Mathieu
2. Cécile Roulier, ses sœurs à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds & au Locle le 10, à Lausanne & à Bex le 11, à Yverdon le 10 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un Janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

autorisation del'Etat civil de Bex

Les époux :

P. Delachaux

B. Delachaux

Les témoins :

Mme Roulier

Cécile Roulier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Chaux de Fonds, Le Locle, Bex & Yverdon

N° 39

Mazet

et

Vetter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mazet, Marius-Etienne,

célibataire _____

natif de _____

originaire de Buy (Canton de Vaud) Suisse, domicilié à

Lausanne, né à

Ducornet (Canton de Vaud) le deux-huit mars,

mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de

Antoine Mazet, cultivateur et de

Rosette Pal, sa femme, au Buy

2. Vetter, Rosa,

célibataire _____

demoiselle de magasin, _____

originaire de Wylle (Canton de Vaud) domiciliée à

Lausanne, née à

Wylle le vingt-huit juillet

mil huit cent huitante-neuf fille de

Rosaz Vetter, cultivateur et de

Emma née Gantet, sa femme, à Wylle.

Comme témoins : 1. Antoine Mazet, cultivateur
2. Rosette Mazet née Pal, les deux au Buy (Canton de Vaud)

Les publications ont eu lieu à Wylle, au Buy & Lausanne les 1, 3 & 7 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un Janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Certificat de mariage des père - mère de l'Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Certificat de publication _____
- Déclaration de capacité pour l'Epoux _____
- Déclaration du Consul de France _____
- Forme du Département de Justice & Police _____

Communiqué au Chancelier e^t _____

Les époux :

Marius Mazet
Rosa Mazet

Les témoins :

Mazet et
Pal R

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de l'ère
insérée de la République rendu
et Canton de Genève en date du 19 mars 1953
déclaré définitif et exécutoire le 11
Avril 1953 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 15 avril 1953
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 40
Mozzini
et
Wagner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mozzini, Luciane - Antonio,

célibataire _____

Conté dans aux Wagons-lits _____

originaire de Camerino (Toscane) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Espezzano (Santa Fé) République Argentine dix huit février _____

_____ mil huit cent septante six _____ fils de

Antonio Mozzini, décédé, _____ et de

Emma née Zamba, de la Cour de Gedinne (Belgique) _____

2. Wagner, Catharina,

célibataire _____

Sans profession _____

originaire de Riegelberg (Saxe) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Riegelberg _____ le quinze Juin _____

_____ mil huit cent septante huit _____ fille de

Georges Wagner, ancien contre maître à Montigny près Metz (Alsace) _____ et de

Marguerite née Buhret, décédée _____

Comme témoins : { 1. Joseph Zynggen, employé aux Wagons-lits _____
2. Franz Koch, hôtelier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Camerino & Riegelberg, les 24, 29 et
31 Décembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Déclaration de capacité pour l'Epoux _____

Permis du Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à l'Etat civil de Camerino _____

& à la chancellerie _____

Les époux :

L. Mozzini

Catharina Mozzini

Les témoins :

J. Zynggen
F. Koch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41
Comba
et
Generay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comba, Anguste Jules,

mécanicien dentiste

célibataire

originaire de Albaine (Sion) domicilié à

Palmis (Genève) né à

Genève (Genève) le dix sept Décembre

mil huit cent quatre vingt deux, fils de

Joseph Comba, employé au bureau à Genève, et de

feue Rosalie née Seynon, sa femme

2. Generay, Julie Amélie,

couturière

célibataire

originaire de Bosson & Simet domiciliée à

Lausanne, née à

Pampigny le deux Septembre

mil huit cent huitante-neuf fille de

Jules Louis Generay, agent d'affaires, et de

Jenny Adèle née Hubert, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Louis Generay, agent d'affaires à Lausanne
2. Joseph Geniez, employé postal à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Palmis (Genève) Lausanne le 14, à Albaine le 15,
à Bosson le 16 & à Sion le 18 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Palmis

Communiqué à l'état civil d'Albaine
Genève (Genève), Bosson & Simet.

Les époux :

Comba
A Comba

Les témoins :

Jos. Geniez
L. Generay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42
de Siebenthal
et
Monnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Siebenthal, Eugène,
célibataire
originnaire de Gessenay (Bâle) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit août
mil huit cent huitante trois, fils de
François Louis de Siebenthal, délégué et de
Caroline Louisa du Veire à Genève.

2. Monnet, Marie-Elise
célibataire
originnaire de Héribles & Volleyes (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Sembranches le vingt neuf août
mil huit cent quatre vingt onze, fille de
Joseph Baptiste Monnet, cordonnier et de
Elise Adeline née Brucher, à Sembranches.

Comme témoins :
1. Maurice Enon, chef du poste de l'écouart
2. Eugène Dubois, employé, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Héribles & Volleyes le 18, à Gessenay
le 19 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

E. de Siebenthal
Marie de Siebenthal

Les témoins :

Maurice Enon
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Gessenay,
Héribles & Volleyes.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 43
Grimston
et
Harvey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grimston, Hugh-Dorington,

célibataire,

comptable,

originaire de Angleterre, domicilié à

Londres, né à

Londres, le quatorze novembre

mil huit cent dix-huit fils de

William Hunter Grimston, maître et de

Margaret née Robertson, d'Angleterre.

2. Harvey, Jane-Emily,

célibataire

sans profession

originaire de Angleterre, domiciliée à

Lausanne, née à

Spanish Town, Jamaïque le quatorze septembre

mil huit cent huitante-trois, fille de

Thomas Lloyd Harvey, docteur et de

Emily Jones née Mitne, d'Angleterre.

Comme témoins :
 1. Mme Harvey à Legnano - Chillon,
 2. Eugène Dubois, employé à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Londres les 5 & 7 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deuxième février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Déclaration de validité au Conseil

Britannique

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué

Les époux :

Hugh Dorington Grimston

Jane Grimston

Les témoins :

Mme Harvey,

E. Dubois

M. C. W. [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 44
Juat
et
Dajoz née Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juat, Pierre François,

veuf de Marguerite dite Marie née Dubuy.

Vigneron.

originaire de Chézaux domicilié à

Lausanne né à

Chézaux le vingt deux Janvier

mil huit cent cinquante dix fils de

Georges François Juat et de

Rose dite Marguerite née Serot, décédée.

2. Dajoz née Bailly, Eugénie,

veuve de John Louis Dajoz déi le 30 avril 1897.

cuisinière

originaire de Cuarnens domiciliée à

Lausanne, née à

Saignes (Côte d'Or) France, le sept avril

mil huit cent dix-huit fille de

Edme Bailly et de

Athénaïse née Virey, décédée.

Comme témoins : 1. Adolphe Jaccoud, journalier
2. Eugène Barillet, journalier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Chézaux le 18, à Cuarnens le 19 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

François Juat
Eugénie Juat

Les témoins :

A Jaccoud
Eug Barillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Pully
de l'île

N^o 45

Poma

et

Sheimet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poma, Giuseppe,

célibataire

terrasseur

originaire de Berne (Grosche) Italie, domicilié à

Lausanne né à

Berne le quinze octobre

mil huit cent huitante-quatre, fils de

Francesco Poma, agriculteur à Berne, et de

Caterina Bestetti, née à Berne.

2. Sheimet, Alice-Elisa,

célibataire

menagère

originaire de Neuchâtel et Corcelles-Cormondréve (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne, née à

Neuchâtel le neuf novembre

mil huit cent septante-huit fille de

Eugène Louis Sheimet, décédé et de

Céline Brühmann, sa veuve, à Neuchâtel.

Comme témoins : 1. Pierre Cuschi, maçon
2. Eugène Dubois, employé, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Corcelles, le 22 à Berne le 22 décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration de capacité

Permis au Département de Justice

Police

Communiqué à l'Etat Civil de Neuchâtel et Corcelles et la Chancellerie

Les époux :

Poma Joseph

Alice Poma

Les témoins :

Cuschi Pierre

E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 46
Dubois
et
Francillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Henri-Eugène,

célibataire

religieux

originaire de Valques & Montagny - Les Eclès, domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le sept mai

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Henri Dubois, d'ici, et de

Stéphanie Eugénie née Anget, à Lausanne,

2. Francillon, Marie-Bertha Henriette,

célibataire

religieuse

originaire de Dailens, domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux décembre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Henri Adrien Adrien Francillon, Montagny & Morgey, et de

Marie Louise née Gavillet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alphonse Soret, tapissier

2. Henri Durand, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, aux Eclès le 24, à Dailens & Valques
& Montagny le 25 novembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent - treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès du père de l'époux, comme

testament de la mère & du tuteur

Consentement des père & mère de l'époux

autorisation au Conseil d'Etat pour

l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Dailens,

Romainmôtier & Montagny

Les époux :

Henri Dubois

Marie Dubois

Les témoins :

Alphonse Soret

Henri Durand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 47
Laeser
et
Conod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laeser, Louis-Jean,

célibataire _____

Ecuyer _____

originaire de Gontenschwil (Argovie) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

St-Rex _____ le sept Janvier _____

_____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de

Jean Marie Louis Laeser, maçon _____ et de

Marie Jeanne née Gerber, la femme à St-Rex. _____

2. Conod, Esther-Christine,

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ballaigues - des Glés _____ domiciliée à

Essiez, _____ née à

Ballaigues _____ le quatorze avril _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Charles David Conod, agriculteur _____ et de

Marie Françoise née Conod, à Ballaigues. _____

Comme témoins : { 1. Marguerite Conod, ménagère à Ballaigues. _____
2. Emile Barroz, employé de bureau, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Gontenschwil, Ballaigues, Les
Glés - Essiez le 16 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil à Gontenschwil
Ballaigues, Romarinmôtaz & Prilly

Les époux :

Laeser Louis Henri

Laeser Christine Esther

Les témoins :

Marguerite Conod

Emile Barroz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 48
Bondioli
et
Cuaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bondioli, Guiseppe-Dardo,

célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Carpineti (Reggio-Emilia) Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Carpineti _____ le neuf octobre _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fils de

Giuseppe Bondioli, manœuvre à Carpineti _____ et de

Anna Maria née Vignoli, décédée. _____

2. Cuaz, Marie-Rosalie,

célibataire _____

cultivatrice _____

originaire de Coque (Turin) Italie, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne, _____ le quatorze mars _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fille de

Joseph-Éléonore Cuaz, manœuvre domestique _____ et de

Julie Euphrasie née Bossat-Mazzucchi, à Lausanne. _____

Comme témoins : { 1. Gabriel Zamarelli, marchand _____
2. Amélie Bertozzi, manœuvre, les deux à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Carpineti à Coque, le 15 décembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication avec _____

déclarations de Capacité _____

Permis du Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Rosalie Bondioli
Bondioli Guiseppe

Les témoins :

Zanquelli Gabriel
Bertozzi Amélie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 49
Vullienz
et
Accorcion née Eurchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vullienz, Paul,

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de St Cierges & de Boulens, _____ domicilié à

St Cierges, _____ né à

St Cierges, _____ le seize Janvier _____

_____ mil huit cent huitante, _____ fils de

Jean Vullienz, facteur postal à St Cierges _____ et de

Marie Louise née Drollier décédée. _____

2. Accorcion née Eurchod, Léonie Marie,

veuve d'Emile Accorcion déc. le 14 novembre 1909. _____

ménagère. _____

originaire de Bercher, _____ domiciliée à

St Cierges _____ née à

Dammartin _____ le vingt dix Janvier _____

_____ mil huit cent septante-cinq, _____ fille de

Emile Eurchod, décédé, _____ et de

Marie Rosine née Charrière, à Dammartin. _____

Comme témoins : { 1. François Pamblanc, Suisse, _____
2. Charles Vallotton, secrétaire, les deux à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Boulens & Bercher le 18 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Autobisation de l'état civil de
St Cierges. _____

Communiqué à l'état civil de St Cierges.

Les époux :

Paul Vullienz
Léonie Vullienz

Les témoins :

F. Pamblanc
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 50
 Margot
 et
 Ducaux née Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, Charles-Émile,

veuf de Jeanne Susanne Jolly née Carlier,

Nécessitant

originaire de St-Croix domicilié à

Columbiac y merged.

né à

Bravois

le premier jour

mil huit cent cinquante quatre, fils de

Jules Louis Margot

et de

Anne Charlotte Clerc, décédée.

2. Ducaux née Auberson, Aline,

veuve de Charles François Daniel Ducaux doct le 26 décembre 1907

ménagère,

originaire de St-Léger La Chaux domiciliée à

Chavornay

née à

Chavornay

le cinq mai

mil huit cent dix-sept - deux fille de

François Auberson

et de

Jeanne Françoise Lombard, décédée.

Comme témoins : 1. Maurice Gros, employé o. f. f.

2. François Paméline, huissier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St-Croix, Gungy de St-Croix, St-Léger - Colombiats
 le 12 à Chavornay le 14 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de
 Colombiats

Communiqué à l'état civil de Colombiats
 St-Croix, St-Léger - Chavornay

Les époux :

Émile Margot

Aline Margot

Les témoins :

Jacques Maurin

J. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

M-351

N^o 51
Chenevard

et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard, Edouard,

célibataire _____

Jardinier _____

originaire de Corcelles-le-Jour, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Arvion _____ le vingt neuf Juin _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fils de

Amile Chenevard, agriculteur _____ et de

Lucie née Parola, à Epalinges. _____

2. Blanc, Marie-Julie,

célibataire _____

ménagère, _____

originaire de Lausanne, _____ domiciliée à

Chamblandes & Pully, _____ née à

Lausanne, _____ le vingt sept Juillet _____

_____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fille de

Samuel Henri Blanc, décédé, _____ et de

Louise Susanne Julie née Favre élément, à Chamblandes. _____

- Comme témoins :
- 1. Victor Chenevard, employé C.-f.-f. à Vevey _____
 - 2. Raymond Dagon, manoeuvre, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & M., à Corcelles-le-Jour & Pully, le
13 janvier 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Février mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications. _____

Communiqué à l'état civil de Repos
-Pully _____

Les époux :

Ed. Chenevard.

Marie Chenevard

Les témoins :

V. Chenevard

R. Dagon

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
scrif.

Registre des mariages A.

N° 52

Bô

et
Gerardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bô, Domenico-Jean-Baptiste, _____

célibataire _____

Charron _____

originaire de Gassin (Vauis) Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Le Pont _____ le trente mai _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Felice Bô, charrier _____ et de

Teresa Peronella née Elvira, à Lausanne _____

2. Gerardi, Rosa-Giuseppa, _____

célibataire _____

ouvrière de fabrique, _____

originaire de Gassin (Vauis) Italie, _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Gassin _____ le vingt cinq avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fille de

Panquale Gerardi _____ et de

Micholina Aruffo, veuve _____

Comme témoins : { 1. Jacques Cristina, maron _____
2. Ernest Gille, maronier, de chez à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully & à Gassin le 15 Décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclarations de capacité _____

Permis du Département de Justice - Police _____

Communiqué à l'état civil de Pully & à la
Chancellerie _____

Les époux :

Jean Bô

Rosa Bô

Les témoins :

Jacques Cristina

Ernest Gille

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

1913

N^o 53
Acksteiner

et
Imhoff

Par Jugement du Tribunal d'arrondissement de Reichenberg rendu en date du 21 Janvier 1913, déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le délai pendant lequel l' _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 27 octobre 1913.

L'officier de l'état civil:

H. Léchaut

R. du 6.3.28.

⁴⁻³²⁴ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Acksteiner, Bernard,

célibataire _____

Commerçant _____

originaire de Gross-Siebnitz | Bohême | Autriche, domicilié à _____

Gublenz a/n. | Bohême | né à _____

Gross-Siebnitz le vingt trois mois _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Joseph Acksteiner, décédé et de

Lucie née Kienel, à Gublenz

2. Imhoff, Jeanne Louise,

célibataire _____

Demoiselle de magasin _____

originaire de Belfort | France | domiciliée à _____

Lausanne née à _____

Lausanne le vingt sept juin _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de

Charles Imhoff, décédé et de

Rosa Bertha née Fleckiger, à Lausanne,

- Comme témoins : { 1. Kamuran Steiner, coiffeur
2. Rosa Imhoff, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Gublenz, Gross-Siebnitz, Belfort & Lausanne, les vingt-trois, 24 & 25 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Consentement de la mère de l'Epouse _____
- Acte de décès du père _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication _____
- Déclaration de validité _____
- Permis du Département de Jura-Pou _____

Communiqué à la Chancellerie de _____

Les époux :

Bernard Acksteiner
Jeanne Acksteiner

Les témoins :

H. Léchaut
W. Imhoff

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Registre des mariages A.

N^o 54
 Meazza
 et
 Bedoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meazza, Antonio-Ferdinando, _____

célibataire _____

tailleur _____

originaire de S. Maurizio D'opaglio (Novare) Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

S. Maurizio D'opaglio _____ le vingt deux _____

_____ mil huit cent quatre-vingt trois, _____ fils de

Matteo Meazza, tailleur de pierre à S. Maurizio D'opaglio, _____ et de

Catharina née Bellotta, décédée. _____

2. Bedoni, Marianna, _____

célibataire _____

Cuisinière _____

originaire de Gozzano (Novare) Italie, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Gozzano _____ le vingt-cinq décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt trois, _____ fille de

Antonio Bedoni, tailleur à Gozzano _____ et de

Maria née Filiberti, décédée. _____

Comme témoins : { 1. Nicolas Densi, tailleur _____
 { 2. Joseph Guilla, tailleur, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 septembre, à S. Maurizio _____
 Gozzano le 12 octobre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication avec déclarations _____

Actes de capacité _____

Formes du Département de Justice &

Police _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Meazza Antonio
 Meazza Marianna

Les témoins :

Densi Nicolò
 Guilla Giuseppe

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
 soussigné

N^o 55
Rudolf
et
Lanz née Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rudolf, Frédéric,
veuf de Marie Jenny Georgine Day
rentier
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Clarberg (Berne) le premier février,
mil huit cent cinquante sept, fils de
Nicolas Rudolf et de
Marie née Sebel, décédée.

2. Lanz née Steffen, Anna-Maria,
veuve de Robert Lanz décédée le 25 octobre 1910.
originaire de Kindelbühl (Berne) domiciliée à
Lausanne, née à
Zuggenried (Berne) le vingt cinq juillet
mil huit cent soixante-un, fille de
Johann Steffen et de
Klémentine Lüscher, décédée.

Comme témoins :
1. Jules Rudolf, employé de banque à Lausanne
2. Lina Lanz, comptable, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully & Kindelbühl, le 11 janvier
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Pully &
Kindelbühl.

Les époux :

F. Rudolf
A. Maria Rudolf

Les témoins :

Lina Lanz
Rudolf

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 56
Détaz
et
Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Détaz, Charles-Alexis,

veuf de Susanne Emma née Guiz, _____

Boulangère, _____

originaire de Savigny - Forêt (Savants) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Savigny _____ le quinze juin _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fils de

Henriette Détaz, décédée, _____ et de

2. Thonney, Rosa-Clémence,

célibataire _____

ménagère, _____

originaire de Vulliens, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Corroye _____ le cinq mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Hélène Thonney, décédée, _____ et de

Comme témoins : { 1. Charles Formica, cordonnier _____
2. Jules Liegenhagen, employé de commerce, 102, route de Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forêt - Vulliens, les 14, 15, 16
et 17 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Savigny _____

Forêt - Mézières, _____

Les époux :

C. Détaz

R. Détaz

Les témoins :

J. Liegenhagen

Charles Formica

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

1913

N^o 57
Thomzen
et
Emery

10-242

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomzen, Charles-Edouard,

célibataire

secrétaire,

originaire de Lausanne, domicilié à

Lausanne, né à

Massilla (France) le seize février

mil huit cent cinquante-huit fils de

Monsieur André Thomzen, et de

Juliette née Brun, les deux décédés.

2. Emery, Jeanne,

célibataire

originaire des Cullyes, domiciliée à

Veyrier née à

Veyrier le sept septembre

mil huit cent cinquante-sept, fille de

Jean François Louis Emery et de

Mme Louise Amélie Jenny née Pieser, les deux décédés.

- Comme témoins :
- 1. Arrien Jacquie, employé de Banque
 - 2. Otto Thomzen, secrétaire, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Veyrier & Les Cullyes, les 11, 13 & 15
Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'officier de l'état civil de Montreux.

Les époux :

Ch. Thomzen

J. Emery

Les témoins :

Arrien Jacquie

Otto Thomzen

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

1913

Registre des mariages A.

No 58

Frund

et

Golaz née Kerrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frund, Paul-Émile,

célibataire

mineur

originaire de Conchespoix (Bâle)

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux de Fonds

le neuf mai

mil huit cent septante sept

fils de

François Xavier Frund, commissionnaire à Chaux de Fonds

et de

Marie Anne Chumillat, décédée.

2. Golaz née Kerrier, Pauline,

veuve de Louis Louis Golaz, déc. le 17 Juillet 1909.

mineure

originaire de Lullbanyé

domiciliée à

Lausanne

née à

Lullbanyé (Appenzel)

le trente novembre

mil huit cent septante sept.

fille de

son Jean Joseph Kerrier

et de

Pauline Fanchette née Blum, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Charles Sibel, electricien

2. Fritz Borel, menuisier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Conchespoix & Lullbanyé le 29 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de décès du mari de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Paul-Émile Frund

Pauline Frund

Les témoins :

Ch. Sibel

Fritz Borel

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Référé du 24.11.16.

Par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, rendu en date du 24 Janvier 1916, déclaré définitif et exécutoire le 14 Février 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 Janvier 1913.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 59
Mentandon-Girard
et
Marsteller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mentandon-Girard, Ferni-Emile-Charles,

célibataire _____

Commis aux C.-f.-f. _____

originaire de Nevalles - au Lortz, domicilié à

Lausanne né à

Valère le vingt sept mai

mil huit cent huitante-cinq fils de

Jules François Mentandon-Girard et de

Jeanne Marie Anne née Meyer, célibataire,

2. Marsteller, Alice-Fanny,

célibataire _____

gouvernante d'hôtel _____

originaire de Valèges et Rances domiciliée à

Valèges et Rances née à

Valèges et Rances le douze novembre

mil huit cent huitante sept fille de

François Frédéric Jules Marsteller, agriculteur, et de

Adèle Nancy née Verdunier, à Valèges et Rances.

Comme témoins :
1. François Siméon Guisot
2. Charles Vallotton, secrétaire, Val de Saix à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 à Valèges et Rances à ce le 27 janvier à Nevalles le 25 dit 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Nevalles

à Bâle

Les époux :

Mentandon

Alice Mentandon

Les témoins :

J. Guisot

Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

H. Sechant

semp

Registre des mariages A.

12-39

N° 60

Lux

et

Gex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lux, Henri-Eugène,

célibataire

inscrit à la Préfecture,

originaire de Lausanne,

domicilié à

Lausanne

né à

Bulle

le neuf septembre

mil huit cent dix-huit

filz de

Jean Georges Louis Lux, décédé,

et de

Levine née Durussel, de Vevey, en Lausanne.

2. Gex, Marie-Alice,

divorcée de Joseph François Glardon, né le 15 Janvier 1912.

ménagère.

originaire de Bulle (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne,

née à

Bulle

le dix février

mil huit cent dix-huit

fille de

César Joseph Gex

et de

Marguerite Prosperine Zochener née Benthmann, décédée.

Comme témoins :

1. Louis Mouton, négociant

2. Auguste Chapuis, chef de Section, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Bulle les 30 et 31 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de mariage des Epoux avec mention du divorce
- Promesse de mariage
- Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Bulle -

Les époux :

Henri-Eugène Lux
Marie-Alice

Les témoins :

Louis Mouton
A. Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 2 février 1913, déclaré définitif et exécutoire le 12 avril 1913, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 avril 1913.
L'officier de l'état civil :
Pucez

Requisse du 22. II. 20

N° 61
Demière
et
Chollat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demière, Jules-Férent, _____

célibataire _____

généraliste-peintre, _____

originaire de Montet (Gland) Suisse, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne, _____ le vingt sept septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze. _____ fils de

Pierre Joseph Demière, maçon, _____ et de

Emma Demière Rochat, à Lausanne. _____

2. Chollat, Anna-Jenny, _____

célibataire _____

épousée _____

originaire de Maracon _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Arrestez et Rolle _____ le six septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Jean René Chollat, vigneron, _____ et de

Anna Jenny née Dumathieury, à Arrosses. _____

Comme témoins : 1. Joseph Demière, maçon _____

2. Maurice Demière, appareilleur _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 à Montet & Maracon le 29

Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six huit février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Montet

Maracon - Lausanne

Les époux :

Jules Demière

Anna Demière

Les témoins :

Demière Joseph

Demière époux

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par décision du 15 juillet 1913, le Département de Justice et Police de Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique unique "Demière" soit orthographié "Demierre".

Lausanne, le 18 juillet 1913, Officier de l'état civil:

Loque's à Bray et Palézieux

Registre des mariages A.

N^o 62
Roth
et
Niering

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Ernest,

célibataire

professeur français

originaire de Interthalen (Seme)

domicilié à

Lausanne,

né à

Cully

le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-onze,

fils de

Georges Roth, menuisier-céramiste à Vevey,

et de

sa femme Henriette Elise Bujard.

2. Niering, Marguerite Lucienne Victorine Florence,

célibataire

lingère,

originaire de Belmont / Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze,

fille de

Jean Auguste Auguste Niering, sellier,

et de

sa femme Marie née Altenschwiler, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Auguste Niering, lithographe

2. Arthur Vezen, employé de bureau, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Interthalen le 25, à Belmont le 27

janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat Civil d'Interthalen

à Cully

Les époux :

Ernest Roth

Marguerite Roth

Les témoins :

Auguste Niering

Arthur Vezen

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

comp.

N° 63
Besson

et
Bochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Louis-Marie,

celibataire _____

mineur _____

originaire de Sullin (Haute Savoie) domicilié à _____

Sullin né à _____

Sullin le vingt-un octobre _____

mil huit cent huitante-trois fils de _____

Adèle Besson, à Sullin et de _____

2. Bochet, Thérèse-Charlotte,

celibataire _____

mineure _____

originaire de St Paul (Hte Savoie) domiciliée à _____

St Paul née à _____

St Paul le deux janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de _____

Paul Bochet, cultivateur et de _____

Thérèse Berthoud, à St Paul _____

Comme témoins :
1. Justine Bovet, herboriste
2. Antoinette Bochet, commissionnaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Sullin - St Paul le 26 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux _____
- Consentement des père - mère de l'épouse. _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificat de publication de Sullin _____
- St Paul - Lausanne _____
- Formid de mariage _____
- Déclaration au Consul de France _____

Communiqué à la Chancelière _____

Les époux :

L. Besson
Thérèse Besson

Les témoins :

J. Bovet
Antoinette Bochet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 64

Meyste

et

Buchs né Marti

Par jugement du Tribunal des
district de Lausanne rendu
en date du 4 novembre 1911 déclaré
définitif et exécutoire le 17 décembre
1911, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 décembre 1912.
L'officier de l'état civil:

Reçu par le notaire du 27.12.12

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste, Louis-François,

célibataire

typographe

originaire de Mathécinges - Villiers domicilié àLausanneLausannele six févriermil huit cent dix-huit fils demarie Fanny Meyste, à Lausanne,

et de

2. Buchs né Marti, Clara,divorcée de Jacques-Félicien Buchs, dit le 23 décembre 1910.

domiciliée,

originaire de Bellegarde, Bulle - Mursens (Fribourg) domiciliée àLausanneBullele vingt-juinmil huit cent quatre-vingt-dix fille demarie Marti, décédée,

et de

Comme témoins : { 1. Franz Favre, typographe
2. Louis Doyet, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Bulle le 23, à Bellegarde le 24, à
Mathécinges, Villiers - Mursens, le 25 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

acte de naissance des épouxacte de mariage des époux avec

divorce.

Permis de publication mariage

Certificats de publication.

Communiqué à l'état civil de St Cerges,
Jeune, Bulle - Vevy.

Les époux :

Louis Meyste,
Meyste Clara

Les témoins :

Franz Favre
Louis Doyet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 65
 Cecchini
 et
 Carelli

Les Cecchini, nom de l'époux
 Cof. de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cecchini, Daniele-giovanni-Vincenzo,

célibataire

profession de marchand,

originaire de Marsciano (Perugia) Italie, domicilié à

Lausanne, né à

Marsciano le vingt sept Décembre

mil huit cent huitante trois, fils de

Alphonse Cecchini, docteur, et de

Verona Bochi, sa veuve à Perugia

2. Carelli, Emma-Maria,

célibataire

profession de

originaire de Alessandria (Italie) domiciliée à

Lausanne, née à

Alessandria le quinze mars

mil huit cent huitante six fille de

Luigi Carelli, marchand, et de

Ercolema Funicelli, ses deux à Vevey

Comme témoins :
 1. Giovanni Vacchi, marchand à Vevey
 2. Adelmo Lucarini, marchand à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Alessandria & Marsciano, les 2, 10
 24 Décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications avec
 déclarations de capacité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué au Chancelier

Les époux :

Cecchini Daniel

Emma Cecchini

Les témoins :

Vacchi Giovanni

Lucarini Adelmo

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 66

Cornamuraz

et

Graf née Baudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornamuraz, Louis René,

célibataire

Commis

originaire de Trey domicilié à

Lausanne né à

Pampigny le vingt six octobre

mil huit cent quatre vingt douze, fils de

Henri Onésime Cornamuraz, cordonnier, et de

Louisa née Muller, sa femme, à Pampigny

2. Graf, née Baudet, Bertha Louisa,veuve de Gottfried Arnold Graf, d^o le 26 février 1911.

Contraciée

originaire de Uetendorf (Berne) - Boudry (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt huit novembre

mil huit cent cinquante un fille de

Mme Louis Edouard Baudet, d^ocès, et de

Rose née Bonnard, sa veuve à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Corboz, résider àully
2. Henri Cornamuraz, cordonnier à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Trey, Thierachens & Boudry
le 7 février 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'épouse

Permis de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat Civil de Trey,

Thierachens - Boudry

Les époux :

Cornamuraz

B. Cornamuraz

Les témoins :

Henri Cornamuraz

Henri Corboz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

1913

N° 67
Faley
et
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faley, Jules - Fidolin,

célibataire

employé à l'Administration communale

originaire de Vallorbe, domicilié à

Lausanne, né à

Vallorbe le trois mars,

mil huit cent huitante six fils de

Emile Vincent Faley, limonier à Vallorbe, et de

Marie Elise Hélène née Matthieu, Acadienne.

2. Perret, Marie,

célibataire

comptable

originaire de La Pigne (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le trois janvier

mil huit cent huitante huit fille de

Paul Perret, chef de train L.O. et de

Margaretha née Steyermann, domiciliée à Lausanne

Comme témoins : 1. Paul Perret, chef de train
2. Marie Perret, surveillant de tramway, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à La Pigne & Vallorbe le 22
janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Copies de inscriptions des Epoux

Procurations de mariage

Certificats de qualification

Communiqué et état civil de Vallorbe
de la Pigne.

Les époux :

Jules Faley

Marie Faley

Les témoins :

Perret Mauro

Perret Paul

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

comp

Vu le 12 Mars 1913.
Y. Seimann préfet.

Registre des mariages A.

N° 68

Hörner

et

Archinard née Webb.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hörner, Jules-Erwin,

célibataire

maître d'hôtel

originaire de Westheim (Oberrant Kreis) Wurtemberg, domicilié à

Lausanne, né à

Westheim le vingt cinq de

mil huit cent huitante deux, fils de

Christian Hörner, receveur de l'état et de

Louise Katharine née Bühner, à Eschlingen.

2. Archinard née Webb, Lizzie,

veuve de Gustave Henri Robert Archinard dès le 8 avril 1907.

gouvernante

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne, née à

Tring (Kents) Angleterre, le vingt Décembre

mil huit cent septante huit fille de

William Samuel Webb, ancien régisseur, et de

Mary Ann née Wright, à Ludington, Angleterre.

- Comme témoins :
- 1. Angèle Archinard, juge au Tribunal
 - 2. Otto Kuehlin, hôtelier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Westheim - Lausanne, les 30 - 31 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq février mil neuf cent treize

- Pièces déposées :
- Actes de naissance des époux
 - acte de décès du mari de l'épouse
 - Permis de mariage
 - Certificats de publication
 - Déclaration de capacité
 - Permis du Département de Justice - Police.

Communiqué à la chancellerie

Les époux :
Erwin Hörner
Lizzie Hörner

Les témoins :
A. Archinard
O. Kuehlin

L'officier de l'état civil :
H. Lechant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 69
Fauchette
et
Chalet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauchette, Auguste,

veuf de Claudine Marie Dubert,

menuisier ébéniste,

originaire de Moudon, domicilié à

Lausanne, né à

Gilly le vingt deux

mil huit cent soixante-neuf, fils de

Jean Louis Fauchette, ancien gendarme à Saumur et de

Marie née Charpillet, décédée.

2. Chalet, Fanny-Émilie,

célibataire

passementière,

originaire de Cottens domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le vingt quatre février

mil huit cent septante, fille de

Henri Samuel Chalet et de

Jeanne Louise Chiquis, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Henriette Müller née Fauchette
2. Gabriel Studer, ébéniste, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon & Cottens, les H. 5 & 6
février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la femme de

l'époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication.

Communiqué à l'état civil de Moudon

Gammou

Les époux :

Auguste Fauchette

Émilie Fauchette

Les témoins :

M^{lle} Henriette Müller

Studer Gabriel ébéniste

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N° 70

Knoll

et

Zürcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knoll, Paul-Otto,

célibataire

peintre,

originaire de Allenstein (Königsberg) Prusse, domicilié à

Vevey né à

Altenstein le vingt trois novembre

mil huit cent huitante sept, fils de

Wilhelm Knoll, décédé, et de

Martha née Reinhardt, à Allenstein.

2. Zürcher, Emma-Bertha,

célibataire,

sans profession,

originaire de Fentigen (Berne) domiciliée à

Lausanne, née à

Château-d'Œx le premier février

mil huit cent quatre-vingt douze, fille de

Jean Zürcher, décédé, et de

Marianne née de Siebenthal, à Lausanne.

- Comme témoins :
- 1. Jean Zürcher, charpentier
 - 2. Louis Perrin, mécanicien, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey le 26 octobre, à Lausanne & Fentigen, le 5 novembre et à Allenstein le 15 dit, 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vevey

Les époux :

P. O. Knoll

Emma Knoll.

Les témoins :

Jean Zürcher

Perrin Louis.

L'officier de l'état civil :

H. Leichant

comp.

Retenue du 24.1.21
 Le 16 juillet 1921, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame épouse Emma-Bertha Knoll née Zürcher, mentionnée ci-dessus dans le droit de l'état civil du canton de Berne et de la commune de Fentigen.
 Lausanne, le 11 août 1921.

L'officier de l'état civil :

H. Leichant

Comp. à l'état civil à Vevey et Fentigen

N° 71

Méroz

et

Fellay née Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Méroz, Adrien Désiré,

célibataire

Employé de Commerce,

originaire de Tenay-le-Joux

domicilié à

Lausanne,

né à

Châtigny, Lausanne,

le vingt neuf avril

mil huit cent quatre-vingt onze,

fils de

Alimé Méroz, ouvrier de Ville,

et de

Marie née Perrin, sa femme, à Lausanne.

2. Fellay née Pache, Célestine Bernadette,

divorcée de Jules Mathias Fellay, dès le 2 février 1911.

Couturière,

originaire de Bagnes (Valais)

domiciliée à

Lausanne,

née à

Epalinges

le deux février

mil huit cent dix-huit,

fille de

Henri Pache, charpentier à Epalinges,

et de

Bernadette Marguerite née Pache, décédée.

Comme témoins : 1. Alimé Méroz, ouvrier de Ville

2. Antoine Faustini, cafetier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bagnes & Tenay-le-Joux, les 30, 31

Janvier & 1 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept février mil huit cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de célibat.

Les époux :

Méroz Adrien Désiré
Méroz Célestine

Les témoins :

Alimé Méroz
Antoine Faustini

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à l'état civil de Rommaz
& Bagnes.

Registre des mariages A.

N° 72

Gauthier

et

Mantel née Ravussin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauthier, Louis-Auguste,

veuf de Henriette née Chausson,

Chef de Service, au Département de l'Instruction publique & des Cultes,

originaire de Echichens _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Nigle _____ le vingt neuf mars _____

_____ mil huit cent dixsept, _____ fils de

Jean François Gauthier _____ et de

Isabelle Louise Mettraux, les deux accédés.

2. Mantel née Ravussin, Marie Louise Emilie,

veuve de Henri Alfred Mantel adé le 20 mars 1910.

Mussende, _____

originaire de Kvitberg-Wängi (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Brammes _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent dixsept _____ fille de

Jean Louis Ravussin, accédé, _____ et de

Henriette Jenny née Cornu, à Valeray et Rances.

Comme témoins : } 1. Jules Pottezat, employé de Banque à Lausanne, _____
2. Frédéric Decoppet, ingénieur, à Lausanne, _____Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Echichens & Kvitberg, le 15
Janvier 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept février mil neuf cent - seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Actes de décès des précédents conjoints, _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publications _____

_____Communiqué à l'Etat Civil de Mornaz &
Wängi _____

Les époux :

Louis Gauthier
Emilie Mantel

Les témoins :

F. de Coppet
J. Pottezat

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

N^o 73
 Baud
 et
 Giron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Henri-Louis-François,

célibataire

Employé de commerce,

originaire de Gimet domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le quatorze juin

mil huit cent huitante sept, fils de

Henri Louis Jean Baud, décédé, et de

Marie Louise née Vaugier, à Lausanne.

2. Giron, Hélène-Louise,

célibataire

Requiseuse,

originaire de Genève, domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze février

mil huit cent huitante cinq, fille de

François Giron, manoeuvre à Lausanne, et de

Louise Marie née Fuchs, décédée.

Comme témoins :
 1. Albert Mignot, serrurier
 2. Charles Baud, préposés, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Gimet et Genève le 22
 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze Mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication.

Communiqué à l'état civil de Gimet
 et Genève.

Les époux :

H. Baud

H. Baud

Les témoins :

Albert Mignot - Giron

Baud

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N° 74

Moret

et
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Henri-Amile,

célibataire

facteur postal,

originaire de Vaux et Clarmont, domicilié à

Vaux né à

Vaux le dix juillet

mil huit cent huitante-cinq fils de

François Henri Moret, et de

Julie née Gonne Adélaïde.

2. Pahud, Lina-Eugénie,

célibataire

ménagère,

originaire de Oyens, domiciliée à

Oyens née à

Paillly le vingt deux

mil huit cent huitante-neuf, fille de

Max Jean Pahud, agriculteur à Oyens, et de

Marie Emma née Pélerin, Adélaïde.

Comme témoins :
1. Constant Pahud, agriculteur
2. Bertha Pahud, les deux à Oyens.

Les publications ont eu lieu à Vaux le 27, à Clarmont et à Oyens, le 29

Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Vuillers-le-Château.

Les époux :

H. Moret

L. Moret

Les témoins :

C. Pahud

B. Pahud.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Moudon, Vuillers
et Cierges.

N^o 75
Larrueur
et
Medovaia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Larrueur, Jean-Henri-Auguste,

célibataire,

Docteur médecin,

originaire de Bulles domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le trois octobre

mil huit cent septante-quatre, fils de

Marc Joseph Larrueur, docteur, et de

Georgine Charlotte née Ostendine, à Lausanne.

2. Medovaia, Eugénie,

célibataire,

originaire de Russie, domiciliée à

Lausanne, née à

Berdiastaw (Poltawa) (Russie) le seize vingt huit Juin

mil huit cent quatre-vingt cinq, fille de

Julien Medovaia, ingénieur et de

Cécile née Rosenstein, à Vitebsk (Russie)

Comme témoins : 1. Charles Geigerat, avocat

2. Henri Guinjean, Dr médecin, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bulles les 8 - 10 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration du prêtre curé de Genève

Permis de publication

Communiqué à l'état civil de Bulles.

Les époux :

Larrueur
J. Larrueur

Les témoins :

S^r H. Guinjean
C. Geigerat av.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Registre des mariages A.

N^o 76
Meenzen

et
Düllli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meenzen, Gustave-Ludolf-Willy,

célibataire

monteur typographe,

originaire de Putbus (Rügen), Prusse, domicilié à

Paris (X^e arr^t) né à

Putbus le deux août

mil huit cent huitante deux fils de

Dieterich Christoph Meenzen à Putbus, et de

Friedrich Wilhelmine née Knöner, décédée.

2. Düllli, Bertha,

célibataire

modiste,

originaire de Villnachern (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt neuf juin

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Léon Alfred Düllli, décédé, et de

Bertha née Gutzwiller, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Bertha Düllli
2. Pauline Düllli, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Villnachern à Lausanne le 18, à Putbus le 30 janvier 1913, ainsi qu'à Paris le 18 janvier.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

acte de décès du père de l'époux

Consentement de la mère

Permis de mariage

Certificats de publication

Déclaration de Capacité

Permis du Département de Justice

Reçu.

Communiqué à l'état-civil de Villnachern
à la Chancellerie etc.

Les époux :

G. Meenzen

Bertha Meenzen

Les témoins :

P. Düllli

B. Düllli-Gutzwiller

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

1913.

N^o 77
Bonny
et
Wigley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonny, Emile-César,

Professeur de musique.

célibataire

originaire de Cherbourg domicilié à

Lausanne, né à

Fribourg le treize août

mil huit cent huitante quatre fils de

Louis César Bonny, imprimeur, et de

Emma dite Alice née Rod, à Fribourg

2. Wigley, Agnès,

célibataire,

sans profession.

originaire de Angleterre domiciliée à

Lausanne, née à

London (Angleterre) le treize mai,

mil huit cent septante-neuf fille de

William Wigley, et de

Ann née Littlemore, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Jules Schwitzguébel, assistant à Lausanne,
2. Charles Bonny, étudiant à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cherbourg les 8 et 12 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration au Consul Britannique

Permis de publication.

Communiqué à l'Etat civil de Cherbourg

Les époux :

E Bonny
Agnès Bonny.

Les témoins :

J. Schwitzguébel

Ch. Bonny
Officier de l'état civil :

H. Lichaut
imp.

Par jugement du Tribunal... de...
distric de Lausanne, rendu
en date du 2 juillet 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 20 septembre
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le
délai pendant lequel l _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 septembre 1913
L'officier de l'état civil:

L. Ballif

R. du 4. 10. 23

Registre des mariages A.

N° 78

Dumont

et

Converzet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont, Armand-Victor,

célibataire

électeur

originaire de Lully a Bussigny,

domicilié à

Lausanne,

né à

Lully

le trois novembre

mil huit cent huitante-neuf,

fils de

Armand-Victor Henri Dumont, décédé,

et de

Louise Amélie née Vulliamd des Vulliamd, à Genève.

2. Converzet, Marie-Caroline-Emma,

célibataire

ménagère

originaire de Sion | Vallais |

domiciliée à

Lausanne

née à

Sion,

le sept avril

mil huit cent huitante-huit

fille de

Victor Converzet, boulangier à Sion

et de

Marie née Arbetton, décédée.

Comme témoins :
1. Jules Coquery, électeur à Lausanne.
2. Louis Dumont, juré à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny, Sion le 8 et à Lully le 10 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Les époux :

A. Dumont

E. Dumont

Les témoins :

J. Coquery

L. Dumont

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

comp.

Par jugement rendu le 4 août 1915, basé en force de chose jugée de: le 4 octobre 1915, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré dénoncé par le divorce le mariage contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre Mme Dumont en vertu de l'art. 138 du Code civil et il lui a été interdit de contracter un nouveau mariage avant un an.

Lausanne, le 7 octobre 1915.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Recevable du 16.X.15.

N° 79
Galliciotti

et
Paret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galliciotti, Attilio,
célibataire,
Coraomies
originaire de Contsa (Vevin) domicilié à
Lausanne né à
Contsa, le dix octobre
mil huit cent septante cinq, fils de
Giovanna Maria Galliciotti, décédée, et de

2. Pittel, Marie Bernadette,
célibataire,
ménagère,
originaire de Villars-le-Terrier domiciliée à
Lausanne née à
Lentigny (Fribourg) le vingt deux décembre
mil huit cent huitante trois, fille de
Alphonse François Pittel, agriculteur et de
Marie née Sudan, les deux à Lausanne.

Comme témoins :
1. Jules Flaction, cafetier
2. Joseph Ayez, père, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terrier, Lausanne le 15, à Contsa le 16
février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Galliciotti Attilio
Galliciotti Marie

Les témoins :

Ayez Joseph
Jules Flaction

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'Etat Civil de Contsa à
Schallens.

Registre des mariages A.

N^o 80
 Lenoir-Pégay
 et
 Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lenoir-Pégay, Louis,

célibataire,

Canton de V.L.

originaire de Château-d'Œx

domicilié à

Lausanne

né à

Pully

le sept mars

mil huit cent huitante huit

fils de

Louis Emile Lenoir-Pégay, agriculteur,

et de

Maria Louise Caroline née Benjumeau, à Lausanne.

2. Grivel, Rose-Marie,

célibataire

Canton de

originaire de St-Livres.

domiciliée à

Lausanne.

née à

St-Livres

le onze août

mil huit cent huitante-huit

fille de

Jean Pierre Grivel, agriculteur.

et de

Louise Fanny née Gaillard, à St-Livres.

Comme témoins : 1. Auguste Saccard, boulangier

2. Ami Lenoir, agriculteur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Œx & St-Livres, les 23, 25 & 27 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx
 à Lausanne.

Les époux :

Lenoir-Pégay Louis
 Rose Lenoir-Pégay

Les témoins :

Auguste Saccard
 Ami Lenoir

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
 scrift.

N° 81
Rouillet

et
Reizler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouillet, Joseph,

célibataire

ouvrier de traction C. f. f.

originaire de Sommentère (Fribourg) domicilié à

Lausanne, né à

La Maysne (Fribourg) le deux août

mil huit cent huitante-trois, fils de

Jacques Théophile Rouillet, agriculteur, et de

Marie Flavie née Favre, sa femme, à Crissier.

2. Reizler, Julia,

célibataire

Demoiselle de magasin,

originaire de Lönach (Mellingen) Bnde, domiciliée à

Lausanne, née à

Wylm (Lönach) le cinq mai

mil huit cent huitante-un, fille de

Simon Reizler agriculteur à Mellingen et de

Johanna Welpensinger, née à Crissier.

Comme témoins : 1. Jules Cest, confiseur
2. Louis Rouillet, notaire, des deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Mellingen, Canton de Fribourg, le 29 et 31 Octobre et le 2 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication

Les époux :

Joseph Rouillet
J. Rouillet

Les témoins :

J. Cest
Louis Rouillet

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de Vaud par
la Chancellerie à la

Registre des mariages A.

N^o 82
 Wüest
 et
 Wyrgatsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüest, Xavier,

célibataire,

originaire de

Buron (Lucerne) domicilié à

Lausanne, né à

Bex le six décembre

mil huit cent septante sept, fils de

Frederic Xavier Wüest, décédé, et de

Anna Maria née Bischoff, à Bex

2. Wyrgatsch, Anna-Liddy,

célibataire

femme de chambre,

originaire de Mezzavio (Ségno) Suisse, domiciliée à

Lausanne, née à

Striesen-Dresden le quatre février

mil huit cent huitante trois, fille de

Ernest Wyrgatsch, jardinier, et de

Marie Amélie née Lerche, à Dresden

Comme témoins :
 1. Henri De Rummel, électricien
 2. Joseph Gianotti, négociant, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buron & Mezzavio, les 11, 14, 17, 20 et 27 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication avec

déclaration de comparu de Mezzavio

Communiqué à l'Etat Civil de Buron & à la Communauté de Mezzavio

Les époux :

X. Wüest

A. Wyrgatsch

Les témoins :

H. De Rummel

J. Gianotti

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

comp.

N^o 83
Roulin
et
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulin, Louis-Henri,
 célibataire
 originaire de Sully domicilié à
voie Bettemo, né à
Sur le district de Sully le quatre Décembre
mil huit cent huitante trois, fils de
Henri Roulin et de
Henriette née Dubois, sa femme, les deux décédés.

2. Laurent, Alice-Marie,
 célibataire
 originaire de Fey domiciliée à
Fey, née à
Fey, le vingt six Mars,
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Adolphe Lambert, décédé, et de
Franz née Jammoneat, sa veuve, à Fey

Comme témoins :
 1. Eugène Dubois, secrétaire
 2. François Samblanc, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bettemo le 3, à Fey - Pailly le 4 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

inscriptions de l'état civil de
Sully.

Les époux :

Louis Roulin,
Alice Roulin

Les témoins :

Samblanc
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil de Vully
Sully - Fey

Registre des mariages A.

N^o 84
 Motier
 et
 Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Motier, Louis-Valentin,

célibataire

Conducteur typographique,

originaire de Châtenai-d'Ors domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le trente-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de

Jules Louis Daniel Motier, marieur, et de

Jenny Louise née Dopenax, à Lausanne.

2. Clavel, Eugénie-Marguerite,

célibataire

Couturière

originaire de Aigle & Yverne domiciliée à

Les Affolons & Aigle, née à

Aigle le onze novembre

mil huit cent huitante-huit fille de

Jean Louis Auguste Clavel, electricien, et de

Marie Louise née Vontaz, la femme, à Aigle.

Comme témoins :
 1. Jules Motier, marieur
 2. François Pamblane, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Châtenai-d'Ors, Aigle & Yverne le 12 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Châtenai-d'Ors & Aigle

Les époux :

L. Motier

E. Clavel

Les témoins :

J. Motier
F. Pamblane

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Hors

N^o 85
Demont
et
Pfeiffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demont, Robert-Émile,

célibataire,

confesseur,

originaire de Vullierens - Grancy domicilié à

Lausanne né à

au Pontet le trente-un août

mil huit cent huitante sept, fils de

Louis François Alexis Demont, décédé, et de

Louise Antoinette née Devantay, à Paris,

2. Pfeiffer, Anna-Maria,

Catholique

femme de chambre

originaire de Nordstetten (Nord) Wurttemberg, domiciliée à

Lausanne née à

Ulmu (Ober Elsass) le quatorze mai

mil huit cent huitante trois, fille de

Joseph Pfeiffer, à Mulhouse et de

Maria née Waltz, décédée.

Comme témoins :
1. Ernest Verrel, cafetier, à Grancy-la-Ville
2. Edmond Meimad, chef patronier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vullierens - Grancy les 21, 22 et 23

septembre mil huit cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Mars mil huit cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication
Déclaration de capacité

Les époux :

Robert Demont
Marie Demont

Les témoins :

Edmond Meimad
Ernest Verrel

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq
sceau

Communiqué à l'état civil de Vullierens
à Grancy ainsi qu'à la Chambre de Commerce

Registre des mariages A.

No 86
Pahud
et
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, René-Edmond,

Instituteur _____

Célibataire _____

originaire de Gens, _____ domicilié à

Genève, _____ né à

Demerat _____ le dix sept octobre _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fils de

Gustave Louis Pahud, ancien instituteur, _____ et de

Louise Berthe, sa femme, née à Gens (Suisse) _____

2. Bonjour, Louise Sophie,

Institutrice _____

Célibataire _____

originaire de Blonay _____ domiciliée à

Goumoens-la-Ville _____ née à

Blonay _____ le vingt cinq Mars _____

_____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fille de

Jean François Bonjour, ardeur, _____ et de

Louise Marguerite Sophie Cantinax, sa veuve à Blonay _____

Comme témoins : { 1. Ernest Verel, cafetier à Goumoens-la-Ville _____

{ 2. Alice Bonjour, à Blonay _____

Les publications ont eu lieu à Genève le 15 à Blonay le 19 à Gens le 19, à

Goumoens le 20 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Mars mil neuf cent-treize _____

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'état civil de Genève

Communiqué à l'état civil de St-Cergues, Genève, St-Légier & Echallens.

Les époux :

R. Pahud.

L. Pahud

Les témoins :

E. Bonjour.

E. Verel

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 87

Huber

et

Wartmann

Par décision du grand conseil du canton de St Gall du 1er mai 1928, Sophie-Albertine Huber née Hartmann, veuve de Joseph-Antoine Huber, dès le 8 mars 1927, mentionnée ci-contre a été réintégré dans le droit de cité du canton de St Gall et de la commune de St Gall.

Lausanne, le 1er juin 1928. L'officier de l'état civil: Le Bailli

Le 20 août 1928, le conseil d'état du canton de Lucerne a donné acte à dame S. A. Huber mentionnée ci-contre de sa renonciation à la bourgeoisie du canton de Lucerne et de la commune d'Oberrisch.

Lausanne, le 25 août 1928. L'officier de l'état civil: Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Huber, Joseph-Antoine,

veuf de Beata née Moser

Cadette comptable,

originaire de Oberrisch (Lucerne) domicilié à

Luftmann, né à

Lucerne le seize mai

mil huit cent cinquante-trois fils de

Joseph Huber et de

Anna née Zihlmann, décédée.

2. Wartmann, Sophie-Albertine,

célibataire

femme de chambre

originaire de St Gall domiciliée à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) née à

St Gall le vingt quatre décembre

mil huit cent soixante quatre fille de

Gustave et Sophie Wartmann et de

Anna née Grabmann, décédée.

Comme témoins: 1. Jenny Spörri à Lucerne 2. Elise Leiser, divorcée au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, Chaux-de-Fonds à St Gall le 10 et Oberrisch le 13 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix trois mil neuf cent vingt huit.

Pièces déposées: Actes de naissance des Epoux, Actes de décès de la femme de l'Epoux, Promesse de mariage, Certificats de publication.

Les époux: J. Huber, Sophie Huber. Les témoins: Jenny Spörri, Elise Leiser.

Communiqué au Star Civil d'Oberrisch St Gall à Chaux-de-Fonds.

L'officier de l'état civil: H. Lehoucq

Registre des mariages A.

N^o 88

Pott

et

Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pott, Wilhelm,

célibataire,

natif de

originaire de Hagen (Westphalie) Prusse, domicilié à

Lausanne, né à

Hagen le vingt-neuf novembre,

mil huit cent huitante-trois, fils de

Carl Pott, boulanger et de

Eugénie Friederike Hélène née Koch, à Hagen.

2. Junod, Blanche Marie,

célibataire

originaire de Champvent domiciliée à

Morges née à

Morges le trente novembre

mil huit cent huitante, fille de

Charles Henri Junod, décédé, et de

Méty Elise née Gachet, à Morges.

Comme témoins :
1. Jules Gachet, négociant à Morges.
2. Charles Schopfer, employé de bureau à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Morges, Champvent Hagen, les
7, 8, 9 et 11 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Dix Mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication

Déclaration de Consente

Communiqué à l'Etat civil de Morges,
matr. à Chancellerie C^{le}

Les époux :

Wilhelm Pott

Blanche Pott

Les témoins :

J. Gachet

H. Schopfer

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

N° 89
Guillet

et
Vittoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillet, Marinus-Paul,

célibataire

Chauffeur

originaire de Chêne-Piquet

domicilié à

Lausanne,

né à

Lausanne

le vingt deux avril

mil huit cent huitante sept

fils de

Paul Guillet, viduaire

et de

Marie née Strausz, domiciliée à Lausanne.

2. Vittoz, Adèle,

célibataire

Commerçante

originaire de Froideville

domiciliée à

Lausanne,

née à

Froideville

le premier Janvier

mil huit cent huitante-neuf

fille de

Jules Vittoz, décédé

et de

Elise née Matthieu, à Froideville

Comme témoins : { 1. Eugène Brody, agent de police,
2. Alois Martin, maître pavane, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Chêne-Piquet & Froideville le 20 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Marinus Guillet

Adèle Guillet

Les témoins :

Alois Martin

Eugène Brody

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

imp.

Registre des mariages A.

N^o 90
Wenker
et
Käuzler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenker, Ernest-Paul,

célibataire

cocher

originaire de Gampelen (Berne)

domicilié à

Lausanne,

né à

Gampelen

le quatorze novembre

mil huit cent huitante sept,

fils de

Abraham Wenker, agriculteur

et de

Elisabeth née Moser, à Gampelen

2. Käuzler, Anna,

célibataire

ouvrière

originaire de Kleinwalsertal (Bavière)

domiciliée à

Lausanne

née à

Kleinwalsertal

le sept mai

mil huit cent huitante-neuf,

fille de

Balthasar Käuzler,

et de

Barbara née Stark, d'écobé.

Comme témoins : 1. Charles Moser, menuisier

2. Léa Moser, ses deux sœurs

Les publications ont eu lieu à Gampelen & Lausanne, les 25 & 26 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication

Déclaration Kleinwalsertal

Les époux :

Wenker Ernest Paul

Wenker Anna

Les témoins :

Moser Charles.

Moser Léa.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de Gampelen
- chancelier de

Registre des familles vol. 22 fol. 231

N^o 91

Blanc

et

Perret née Gorgizat

6/ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jules-François-Louis-Samuel,

veuf en 2^e noces de Janne Anne Marie Bayon,

Employé de bureau,

originaire de Lausanne, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le huit juin

mil huit cent cinquante-deux fils de

François Louis Blanc et de

Marie Louise Giron, veuve,

2. Perret née Gorgizat, Alice.

divorcée en 2^e noces de Antoine Jean Florentin Perret le 31 octobre 1907.

Costumière

originaire de Sans-le-Sannet | Jura | France, domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le premier juin

mil huit cent dix-huit, fille de

Louis Gorgizat, employé d'imprimerie, et de

Julie Augustine née Martin, veuve de Lausanne,

Comme témoins : 1. Eugène Gorgizat employé de bureau
2. Charles Blanc, technicien, les deux de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sans-le-Sannet - Lausanne, les 15 & 25 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux
Acte de décès de la précédente femme de
l'époux.
Acte de mariage de l'époux avec sa
veuve.
Promesses de mariage
Terris de publications
Certificats de publications.

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :
J. Blanc
Alice Blanc

Les témoins :
Eugène Gorgizat
Ch. Blanc

L'officier de l'état civil :
H. Lechar

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N° 92

Garin

et

Mercier

Par jugement du Tribunal du
canton de Lausanne rendu
en date du 27 janvier 1916, déclaré
définitif et exécutoire le 12 avril
1916, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 avril 1916
L'officier de l'état civil :

Paul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garin, Gustave,

célibataire

employé de commerce,

originaire de LausanneLausanneLausannele quatre maimil huit cent dix-huit

Jean David François Louis Garin, décédé,

Louise Marguerite née Bourgeois, de Lausanne2. Mercier, Lucile,

célibataire

originaire de PenthérozLausannePenthérozle trois juilletmil huit cent dix-huit

Louis Mercier, ayant euz

Alice née Viret, de PenthérozComme témoins : 1. Narcisse Fittet, employé de commerce2. Eugène Prost, agent de police, les deux de Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Lausanne & Penthéroz le 27
juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'Etat Civil de Ber
Penthéroz

Les époux :

Gustave GarinLucile Garin

Les témoins :

Narcisse FittetEugène Prost

L'officier de l'état civil :

H. Lichautcomp.

N^o 93
Petroli
 et
Guglielmetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petroli, Giuseppe-Serafino, _____

célibataire, _____

Employé de magasin, _____

originaire de Oliggio-Castello (Novare) Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Oliggio-Castello _____ le treize novembre _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

Pietro Petroli, agriculteur _____ et de

Luigia née Formica, à Oliggio-Castello, _____

2. Guglielmetti, Maria-Michela _____

célibataire _____

Commerçante _____

originaire de Trévise (Novare) Italie, _____ domiciliée à

Peilly _____ née à

Trévise _____ le onze août _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de

Pietro Guglielmetti, ingénieur, _____ et de

Amelia née Guglielmetti, à Peilly _____

Comme témoins : 1. Charles Christiana, commerçant _____

2. Joseph Fortis, agriculteur, des deux à S. Ambrose, _____

Les publications ont eu lieu à S. Ambrose le 21 à Peilly le 22, à Oliggio-Trévise le 26 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des père-mère de _____

l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Justifications de publications avec déclaration _____

de validité _____

Permis du Département de Justice _____

à Peilly _____

Communiqué à l'Etat Civil de Peilly _____

La Chancellerie etc. _____

Les époux :

Petroli Giuseppe

Petroli Maria

Les témoins :

Joseph Fortis

Charles Christiana

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

H. Lichaut

Registre des mariages A.

6-238.

N° 94

Bobot

et

Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bobot, Joseph-Otto,

célibataire, _____

négociant _____

originaire de Densingen (Solence) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le trois novembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fils de

Joseph Conrad Bobot, négociant, _____ et de

Marie née Haegler, domiciliée à Lausanne, _____

2. Perrin, Marguerite-Sophie-Caroline,

célibataire _____

originaire de Lausanne, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le six avril _____

_____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fille de

Jean-Jules Perrin, tapissier, _____ et de

Sophie Marie Emeline née Grivet, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Joseph Bobot, négociant _____

2. Louis Perrin, tapissier, Per-Denis à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Densingen, les 18-19 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Mars mil neuf cent-treize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Densingen _____

Les époux :

Joseph Bobot

Marguerite Bobot

Les témoins :

J. Bobot

L. Perrin

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp

N^o 95
Bertin
et
Kammerlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertin, Nicolas-Pierre,

célibataire

rentier,

originaire de France domicilié à

Lausanne, né à

Bouillonville (Meurthe et Moselle) le cinq octobre

mil huit cent cinquante-cinq fils de

Nicolas Bertin et de

Marie Picquant sa femme, décédée.

2. Kammerlin, Marie-Anne,

célibataire

originaire de Zueschingen (Mulhousen) ob^{te} Alsace, domiciliée à

Lausanne, née à

Zueschingen le vingt août

mil huit cent cinquante-huit, fille de

Jean Kammerlin et de

Madeleine Spittler sa femme, décédée.

Comme témoins :
1. Henri Lussant, huissier
2. François Piméline huissier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zueschingen & Bouillonville, les 4, 5 & 10 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six sept mois mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificat de publication
- Déclaration au Consul G^e de France
- Déclaration de capacité de Zueschingen
- Permis au Département de Justice
- Police

Communiqué à la Chancellerie C^{he}

Les époux :

Bertin
Marie Bertin

Les témoins :

Lussant
Piméline

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
imp

N° 96

Keller

et

Clauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Joseph Rudolf,

célibataire de Maria Anna Cluser, née Gasser,

peintre

originaire de Mönchaltorf (Zürich) domicilié à

Lausanne, né à

Metz | Côte Cantonale | le huit novembre

mil huit cent septante cinq, fils de

Rudolf Keller et de

Josephina née Schmidlin, décédés

2. Clauser, Agnès Hedwig,

célibataire

Comptable,

originaire de Yverdon (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le vingt cinq août

mil huit cent huitante deux, fille de

Friedrich Cluser et de

Katharina née Bredelost, décédés.

- Comme témoins :
- 1. Anton Reiner, electricien
 - 2. Rudolf Halder, monteur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon - Mönchaltorf, les 18, 19 & 20 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Acte de mariage des époux avec mention du divorce
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Rud. Jos. Keller
Hedwig Keller

Les témoins :

Anton Reiner
Rud. Halder

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
mpt.

Communiqué à l'état civil de Mönchaltorf à Yverdon.

N^o 97
Steiner

et
Barth.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner, Ernst.

célibataire,

D^r Joseph Oberholzer,

originaire de Birmwil (Argovie) domicilié à

Marum né à

Birmwil le vingt neuf septembre

mil huit cent septante neuf, fils de

Ernst Steiner et de

Séline née Hurlbaum, les deux à Birmwil.

2. Barth, Violette-Alice.

célibataire

originaire de Châtelaine-Waric (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne, née à

Chaux-de-Fonds le cinq août

mil huit cent dix-huit fille de

Eugène Walter Barth et de

Marie Zélie née Beguelin, les deux à Lausanne.

Comme témoins :
1. Fernand Barth, pasteur.
2. Edmond Gubler, rédacteur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Marum le 4 à Birmwil à Cornaux les 5 et à Lausanne
le 6 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

introduction de l'état civil d'Ernst

Communiqué à l'état civil de Birmwil

Marum - Cornaux.

Les époux :

Ernst Steiner
Violette Steiner

Les témoins :

Fernand Barth
Edmond Gubler

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
comp.

Registre des mariages A.

N° 98

Lampo

et

Fila Robattino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lampo, Ettore-Ottaviano,

célibataire

manoeuvre,

originaire de Trivero (Novare) Italie, domicilié à

Lausanne,

né à

Trivero le vingt-deux Janvier

mil huit cent huitante neuf, fils de

Celeste Lampo, manoeuvre à Trivero, et de

Maria Giannino minolo, décédée.

2. Fila Robattino, Adèle-Caterina,

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Trivero (Novare) Italie, domiciliée à

Lausanne,

née à

Trivero le cinq Septembre

mil huit cent huitante-neuf, fille de

Francesco Fila Robattino et de

Luigia Verzolotto Botto, décédée.

Comme témoins :
1. François Sambianco, huissier
2. Charles Valtaron, secrétaire, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Trivero, les 28 Janvier ~ 16 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'époux

acte de décès de la mère.

Promesse de mariage.

Certificat de publication avec déclin.

Acte de capacité.

Permis de séquestration de Justice

Police.

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Lampo Ettore

Lampo Adèle

Les témoins :

Sambianco

Ch. Valtaron

L'officier de l'état civil :

H. Lichauk

1913

N^o 99
Jaques
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques, Ferni-Emile,

célibataire

Employé de Commerce,

originaire de Lutry - Epesses

domicilié à

Lausanne,

né à

Lausanne,

le quatorze avril

mil huit cent (huit cent) huitante-huit,

fils de

François Louis Jaques, contre-maître

et de

Marie Thérèse née Regamey, à Romanel

2. Bron, Marie dite Adèle,

célibataire

Employée au Samarcande

originaire de St Saphorin (Lavaux)

domiciliée à

Vevay,

née à

Christiane

le trente-un avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

François Bron, charpentier,

et de

Louise Emma née Chaudet, à Corminot.

Comme témoins : 1. Robert Page, écrivain

2. Louis Chorenz, notaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne No 13 à St-Saphorin, Vevay, le 14 à Epesses et Lutry le 15 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Copie de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Emile Jaques
Marie Jaques

Les témoins :

Page Robert
Le Chorenz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'Etat Civil de Lutry, Gully
Chexbres - Vevay.

Registre des mariages A.

N° 100

Giddey

et

Mauron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giddey, Maurice-Ferni,

célibataire

architecte,

originaire de Grandvaux & Lutry, domicilié à

Lausanne, né à

Servion le vingt-cinq février

mil huit cent huitante six fils de

Frédéric François Giddey et de

Marie Julie Jenny née Vinamon, décédée.

2. Mauron, Jeanne-Berthe-Olga,

célibataire,

téléphoniste

originaire de Oberried et Sâles (Sribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Sribourg le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt quatorze, fille de

Gaston Frédéric Guillaume Mauron, voyageur de Commerce, à Lausanne et de

Berthe Marie Lucie née Leviscomte, à Bancy N. Chaux.

- Comme témoins :
- 1. Domenico Boscosanto, architecte,
 - 2. Eugène Kellenberger, architecte, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Oberried le 20 à Lausanne, Sâles & Oberried le 21 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

consentement du père de l'épouse

attribution de la puissance paternelle

au père

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Lutry, Lutry
Praroman - Epender.

Les époux :

M. Giddey
J. Giddey

Les témoins :

Boscosanto ach
Kellenberger

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Par jugement du Tribunal adsa...
distribué de Lausanne, rendu
en date du 15 mai 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 26 septembre
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 26 septembre 1928.
Lausanne, le 15 janvier 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Ballig

N° 101

Mellet

et

Rumiker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mellet, Emile,

célibataire,

Employé de Commerce,

originaire de Montpreveyres domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le deux février

mil huit cent huitante six fils de

Emile Mellet, cafetier et de

Mathilde Marguerite née Grossbacher, à Lausanne,

2. Rumiker, Martha Marie,

célibataire

Dameiselle de Magasin

originaire de Unterkulm (Argovie) domiciliée à

Lausanne, née à

Reinach (Argovie) le le deux Janvier

mil huit cent huitante sept, fille de

Kaspar Rumiker, cordier et de

Rosa née Rader, à Reinach.

Comme témoins : 1. Louis Bellotti, comptable 2. Charles Couchoud, imprimeur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterkulm & Montpreveyres, les 27, 28 février et 1 Mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Emile Mellet Martha Mellet

Les témoins :

L. Bellotti Charles Couchoud

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N° 102
Anger
et
Frey

2369
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anger, Reville Albert Robert,

célibataire

Voyageur de Commerce

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre février

mil huit cent huitante huit fils de

Friedrich Oswald Anger, serrurier et de

Anna née Perret sa femme, à Lausanne.

2. Frey, Louisa Charlotte dite Loulette,

célibataire

originaire de Watt-Regensdorf [Zürich] domiciliée à

Lausanne, née à

Vevay le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Johann Jakob Frey, négociant et de

Augustine Marie née Gavaud, les deux à Lausanne.

Comme témoins : 1. Georges Michoud, négociant à Lausanne,

2. Georges Deprez, comptable, à Orge.

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Regensdorf, le 25 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Communiqué à l'état civil de Regensdorf.

Les époux :

Anger
Loulette Anger

Les témoins :

G. Michoud
G. Deprez

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
rout

N° 103
Deluche

et
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluche, Emile-Charles-Henri,

célibataire _____

Employé postal _____

originaire de Courge près Mézières. _____ domicilié à

Lausanne. _____ né à

Lausanne _____ le vingtsept février _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix. _____ fils de

Marie Julia Deluche, décédée. _____ et de

2. Roulet, Jeanne Marie Alice Mathilde,

célibataire _____

Employée de Commerce _____

originaire de Courge. _____ domiciliée à

Lausanne. _____ née à

Lausanne _____ le huit novembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

François Roulet, décédé. _____ et de

Anna née Mumenthaler, à Lausanne. _____

Comme témoins :
1. Félix Roulet, employé de Commerce, à Lausanne
2. Jules Deluche, imprimeur à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Courge les 4, 5, 6
février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat Civil de Mézières
à Courge.

Les époux :

Henri Deluche
Jeanne Deluche

Les témoins :

Jules Deluche
Félix Roulet

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
suff.

Registre des mariages A.

N^o 104

Fortis

et

Falcicola née Florio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fortis, Angelo - Filippo - Goltardo,

veuf de Virginie née Florio.

major

originaire de Milano (Province) Italie, domicilié àLausanne

né à

Milanole deux Décembre,mil huit cent cinquante six, fils dePietro Fortis

et de

Rosa née Romeri, les deux décédés.2. Falcicola née Florio, Giuseppa,veuve de Augusto Falcicola déc. le 8 mars 1912.

mariée

originaire de Milano (Province) Italie domiciliée àLausanne

née à

Milanole vingt Octobremil huit cent cinquante trois, fille deGiuseppe Florio

et de

Serafina née Antonelli, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Charles Valtrom, secrétaire2. Eugène Dubois, secrétaire, les deux de LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne & Milano les 25 & 26 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

à Milano avec déclaration de conformité

Lettre au Département de Justice & Police

Communiqué à la Chancellerie de

Les époux :

A. Fortis AngeloFalcicola G.

Les témoins :

E. DuboisCh. Valtrom

L'officier de l'état civil :

H. Lichautemp

N° 105
Jaquillard
et
Gaggia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquillard, Clément Édouard,

célibataire

Employé au téléphone.

originaire de Rougemont domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le cinq juillet

mil huit cent quatre vingt onze, fils de

Jean Jules Jaquillard, serurier et de

Denise Jeanne née Schmidt, à Lausanne

2. Gaggia, Bertha-Elise,

célibataire

Conturière

originaire de Caprezzo (Province d'Italie) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le vingt cinq février

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Domenico Gaetano Gaggia, entrepreneur et de

Maria Louise née Rogemont, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Jules Jaquillard, serurier
2. Jules Jaquillard, fils, serurier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et à Caprezzo le
14 Janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration de capacité

Procès de publication

Communiqué M. Etat Civil de Rougemont
à la Chancellerie etc

Les époux :

Clément Jaquillard
Bertha Jaquillard

Les témoins :

Jaquillard Jules fils
Jaquillard Jules père

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 8 juillet 1911, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre
1911, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 5 octobre 1911
L'officier de l'état civil:
H. Siehant

Registre des mariages A.

N^o 106
Légeret
et
Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Emile Robert,

célibataire

Employé de Commerce.

originaire de Chexbres,

domicilié à

Lausanne,

né à

Lausanne,

le huit septembre

mil huit cent cinquante sept.

fils de

Samuel Légeret, ungar, et de

Louise Félicie née Pitter, à Lausanne.

2. Keller, Hélène-Renette,

célibataire

Employée de Bureau.

originaire de Oberwil (Argovie)

domiciliée à

Lausanne.

née à

Lausanne

le six mai

mil huit cent cinquante huit

fille de

Philippe Armand Keller, tailleur, et de

Reina née Bovy, domiciliés à Lausanne.

Comme témoins :

1. Paul Légeret, employé C. S. F.

2. Louis Duplain, comptable, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chexbres & Oberwil, les 6, 7 & 8 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificat de publication

Les époux :

Emile Légeret

Hélène Légeret

Les témoins :

Paul Légeret

Louis Duplain

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

imp

Communiqué à l'état civil de Chexbres & Oberwil.

N° 107

Palud

et

Durovenoz née Guichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palud, Aimé,

veuf de Caroline née Desmourens et de Jenny Adèle Dupont née Lot
agriculteur,

originaire de Oyens, domicilié à

Oyens né à

Oyens le trois août

mil huit cent cinquante deux fils de

Jean Benjamin Béat Palud et de

Suzanne Christine née Nicod, décédée.

2. Durovenoz née Guichard, Fanny-Louise,

veuve de Louis Etienne Durovenoz adre 7 Juin 1911.

originaire de Carouge (Genève) domiciliée à

Orens née à

Orens le vingt quatre Septembre

mil huit cent soixante deux fille de

Pierre Daniel Guichard et de

Jeanne Julie née Bettens, décédée

Comme témoins : 1. Jeanne Durovenoz, à Moudon
2. René Besson, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Oyens le 27, à Orens & Carouge le 28 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt Mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
St Etienne

Les époux :

Aimé Palud
Fanny Palud

Les témoins :

J. Durovenoz
M. Besson

Communiqué à l'état civil de St Etienne
Carouge & Moudon.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 108

Secretan

et
Marquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secretan, Louis-Alexis, menuisier-ébéniste
célibataire

originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à

Rochester (Kent) Angleterre le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt

fils de
feu Alexis-Ulysse Secretan et de
feme Mary née Doling

2. Marquet, Alice,
célibataire

originaire de Dommarin domiciliée à
Lausanne née à

Poney le Jorat le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt trois

fille de
feu Henri Marquet et de
feme Julie née Degex

Comme témoins :
1. Jules Bettez, cafetier à Lausanne
2. François Guionnet, maître d'hôtel à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 et à Dommarin le 13
février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage
Certificats de publications.

Communiqué à l'Etat-civil à Poliez
le Grand

Registre des familles vol. 20 fol. 203

Les époux :

Secretan Louis.
Alice Secretan.

Les témoins :

Jules Bettez
François Guionnet.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N^o 109
Baeriswyl
et
Chobaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baeriswyl, Charles, _____ journalier _____
divorcé de Félicie - Rennette Besson dès le 30 juin 1911 • _____

originaire de Fribourg et St. Ours _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Niederbödingen (Fribourg) _____ le dix-neuf février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Antoine - Maxime Baeriswyl, sœur _____ et de
Marie - Madeleine née Manno, sa femme, à Fribourg _____

2. Chobaz, Marie-Léonie, _____ couturière.
célibataire _____

originaire de Marly le Grand et Fribourg _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Marly le Grand _____ le vingt trois août _____
_____ mil huit cent septante-huit _____ fille de

Jacques - Alexandre Chobaz, décédé _____ et de
Louise née Peiry, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Henri Roulin, tailleur de pierre, à Lausanne
2. Alphonse Chobaz, cordonnier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Marly le-Grand le 16,
à St. Ours et à Fribourg le 17 février 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
Acte de mariage de l'époux avec
mention du divorce _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil à Fribourg
St. Ours et à Marly le Grand.

Les époux :

Baeriswyl Charles
Baeriswyl Marie

Les témoins :

Henri Roulin
Alphonse Chobaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
sculp.

Registre des mariages A.

N^o 110
Gavillet
et
Mérinat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Jean-Daniel-Eugène, _____
célibataire _____
Employé de commerce _____
originaire de Pency et Vucherens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Pency _____ le neuf septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de
son Jean-Daniel Gavillet _____ et de
Alida-Anna née Forestier, à Lausanne _____

2. Mérinat, Lucie-Césaire, _____
célibataire _____
originaire de Olon _____ domiciliée à
Pully _____ née à
Olon _____ le onze avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fille de
Philippe-Alfred Mérinat, maraîcher _____ et de
Sophie née Anex, domiciliés à Pully _____

Comme témoins : } 1. Charles Blanc, caviiste, à Lausanne _____
} 2. Paul Cucheron, employé de commerce, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Vucherens et Olon le 22, à
Pency et Ruiniez le 23 février 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Époux _____
Consentement des père et mère de l'Épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil à Rozoy,
Mendon, Olon et Pully. _____

Les époux :

Gavillet Eugène
Gavillet Lucie

Les témoins :

Charles Blanc
Paul Cucheron

L'officier de l'état civil :

H. Luchaut
supt.

N^o 111
Kohler
et
Affolter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, Charles-Léonard,

célibataire

Employé de commerce

originaire de Burgistein (Berne) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux de Fonds (Neuchâtel) le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

feu Charles-Robert-Léonard Kohler, décédé et de

Bertha née Käni, à Lausanne

2. Affolter, Emma-Bertha,

célibataire

originaire de Rapperswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

La Brievine (Neuchâtel) le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Benoît Affolter et de

Susanne née Bähler les deux décédés.

Comme témoins : 1. Paul Kuehn, coiffeur à Lausanne

2. Jules Weber, horloger à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Mühlethuisen, et Rapperswil
le 1 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil à Mühle-

thuisen et Rapperswil.

Les époux :

Ch. Kohler

Emma Kohler

Les témoins :

J. Weber.

P. Kuehn

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 112
Mellina
et
Castelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mellina, Giuseppe-Giovanni-Ludovico, _____
célibataire _____
gérant _____
originaire de Cusino (Novare) Italie _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Cusino _____ le onze octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Danièle Mellina, menuisier _____ et de
Luisa née Gabella, domiciliés à Cusino _____

2. Castelli, Antonietta-Emma-Quinta, _____
célibataire _____
sommelière _____
originaire de Masserano (Novare) Italie _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Masserano _____ le vingt-quatre octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Pietro Castelli, tonnelier _____ et de
Severina née Baltera, domiciliés à Masserano _____

Comme témoins : } 1. Charles Tagnone, boulanger, à Lausanne _____
2. Ambroise Campiglio, tailleur de pierre, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 janvier 1913, à Cusino
et à Masserano le 16 février 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes des Epoux naissance _____
Consentement des père et mère de l'Epoux _____
Dit des père et mère de l'Epouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lausanne
de Masserano et Cusino avec déclara-
tion de capacité _____
Permis du Dept. de justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie E^{te}

Les époux :

Joseph Mellina
Mellina Antonietta

Les témoins :

Campiglio Ambroise
Charles Tagnone

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

somp

N^o 113
 Szlavik
 et
 Nagy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Szlavik, Agoston
 célibataire
 tailleur
 originaire de Bars Rudno (Hongrie) domicilié à
 Lausanne né à
 Bars Rudno le vingt-cinq décembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 feu Joseph Szlavik et de
 Maria née Hoffmann, à Lausanne

2. Nagy, Lidia
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Zamoly (Fehér Komitat) Hongrie domiciliée à
 Lausanne née à
 Zamoly le dix-sept mai
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Tamás Nagy, cordonnier et de
 Julianna née Simon, à Zamoly

Comme témoins : { 1. Joseph Hilden négociant }
 { 2. Béla Pentec tailleur } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt^{douze} mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificat de publication de Lausanne
 Dispense des publications en Hongrie
 avec certificat de capacité
 Permis du Dept. de Justice et Police
 Permis de publications

Communiqué à la Chancellerie E^{le}

Les époux :

Agoston Szlavik
 Lidia Szlavik

Les témoins :

Joseph Hilden
 Béla Pentec

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

Registre des mariages A.

N° 114

Roux
et
Heynemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roux, Giovine-Feder-Francesco-Massimiliano,
célibatairevoyageur de commerce
originaire de La Salle (Turin) Italie domicilié à
Lausanne né à
La Salle le dix novembremil huit cent septante-cinq fils de
Costantino Roux, décédé et de
Maria-Appolonia Coccoz à La Salle2. Heynemann, Martha-Toni,
célibataireoriginaire de Charlottenburg près Berlin (Allemagne) domiciliée à
Charlottenburg née à
Berlin le douze décembremil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Otto Heynemann, négociant et de
Anna-Sophie-Christine née Hueberbecker, à CharlottenburgComme témoins : 1. Joseph Dorso, négociant à Lausanne
2. Joseph Fumi, représentant à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Charlottenburg le 12
à La Salle le 16 février 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication, celui
de La Salle avec déclaration de
capacité. Certificat de capacité pour
l'Epouse.
Passeport du D^{pt}. de Justice et PoliceCommuniqué à la Chancellerie C^{ls}

Les époux :

Feder Roux
Toni Roux

Les témoins :

J. Dorso
G. Fumi

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 115
 Meyrat
 et
 Jaquerod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyrat, Julien-Fernand,
 célibataire
 Employé aux T.-L.
 originaire de St. Imier (Borne) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le quinze février
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Louise-Adèle Meyrat, à Lausanne et de

2. Jaquerod, Mathilde-Augusta,
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Ormont-dessus domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le quatre novembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Henri-David Jaquerod, équarisseur à Lausanne et de
 Joanne-Louise-Bertha née Desponds, décédée

Comme témoins :
 1. Henri Jaquerod équarisseur à Lausanne
 2. Louis Marquerat, employé aux T.-L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St. Imier et Ormont-dessus
 le 27 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Consentement au père de l'épouse
 Certificats de publication
 Acte de décès de la mère de l'épouse

Les époux :

Meyrat Julien
 Meyrat Mathilde

Les témoins :

L. Marquerat
 H. Jaquerod

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
 scrif.

Communiqué à l'Etat-civil à St. Imier
 et à Ormont-dessus

Registre des mariages A.

N^o 116
 Reymond
 et
 Reville

Par décision du 28 juillet 1950
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-dessus, en ce
 sens qu'e l'époux soit désigné
 comme étant originaire de:

"Le Chenit, L'Abbaye et Le
 Lieu"

Lausanne, le 2 août 1954
 l'officier de l'état civil

Coué au Sentier, au Pont, au Lieu
 et à Cudrefin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Reymond, William-Kerri,
 célibataire
 agriculteur
 originaire de L'Abbaye et du Chenit domicilié à
Montherand, La Bérallaz né à
Ropraz le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Emile Reymond, ancien instituteur, et de
Emma née Chenevard, les deux à Montherand

2. Reville, Marie,
 célibataire
 sans profession
 originaire de Cudrefin domiciliée à
Montet-Cudrefin née à
Montet-Cudrefin le douze juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jean-Jaques Reville, agriculteur et de
Lina née Etter, sa femme, les deux à Montet-Cudrefin

Comme témoins: } 1. Emile Krieg, négociant à Lausanne
 } 2. Emile Reymond, ancien instituteur à Montherand

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Cudrefin le 2, au
Brassus le 3, au Sentier et à L'Abbaye le 4 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent treize

Pièces déposées:

Actes de naissances des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux:

W. Reymond,
Marie Reymond,

Les témoins:

W. Reymond
E. Krieg.

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut

Communiqué à l'Etat-civil à Cudrefin
 L'Abbaye, et Le Sentier.

N^o 117
 Thivenaz
 et
 Laravoire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thivenaz, Charles-James
 célibataire
 architecte
 originaire de Bullet domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six avril
 mil huit cent quatre-vingt deux fils de
Charles-Louis Thivenaz, entrepreneur de menuiserie et de
Margie-Hélène-Friederica née Stamb, à Lausanne

2. Laravoire, Louise-Josephine,
 célibataire
 originaire d'origine française domiciliée à
Paris (7^e arr^t) née à
Challonges (H^{te} Savoie) France le treize juin
 mil huit cent quatre-vingt quatre fille de
François-Xavier Laravoire, décédé et de
Marie Messy, sa veuve, à Challonges

Comme témoins :
 1. Charles Thivenaz, menuisier à Lausanne
 2. Fredéric Ballenegger, menuisier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris (7^e) le 1^{er} à Lausanne le 4 à Bullet
 le 5 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'épouse
- Promesse de l'épouse
- Consentement de sa mère
- Acte de décès de son père
- Permis de publications
- Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Bullet
 et à la Chancellerie etc

Les époux :

C. Thivenaz
L. Laravoire

Les témoins :

Thivenaz
F. Ballenegger

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
 suppl.

Registre des mariages A.

N^o 118
Dupuis
et
Werner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Jules,
célibataire
tailleur d'habits
originaire de Essert-Pittet domicilié à
Lausanne né à
Morges le trente décembre
mil huit cent septante-neuf fils de
Alfred Dupuis, décédé, et de
Pauline Eugénie née Raymond, à Morges

2. Werner, Wilhelmine,
célibataire
repasseuse
originaire de Beggingen (Schaffhouse) domiciliée à
Lausanne née à
Gächlingen (Schaffhouse) le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Wilhelm Werner, cordonnier et de
Barbara née Müller, à Schaffhouse,

Comme témoins : } 1. Gustave Corboz }
2. Albert Krieg } agents de police à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Beggingen le 13 à Essert-Pittet le 14 février 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Beggingen et à Belmont / Yverdon.

Les époux :

Dupuis Jules.
W. Mina Dupuis

Les témoins :

Corboz Gustave
Krieg Albert

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 119
Rapoport
et
Maguids

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapoport, Moïse - Elia,
célibataire
étudiant
originaire de Russie domicilié à
Lausanne né à
Starodoub (Schemigoff) Russie le seize / vingt-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt fils de
Samuel-Itzha Rapoport, décédé et de
Eida - Mizikovna née Dimin à Starodoub

2. Maguids, Riklia,
célibataire
étudiante
originaire de Russie domiciliée à
Lausanne née à
Smorgons (Vilna) Russie le douze / vingt-quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Itzha - Mordoukh Maguids et de
Rokhlia - Berkovna née Illein, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Théodore Afanassieff
2. Salomon Epstein
Étudiants à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Déclaration du Rabbin de Genève
- Certificat de publication
- Permis de publication
- Permis du Dépt. de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie E^{ts}

Les époux :

Moïse Rapoport
Riklia Rapoport

Les témoins :

Th. Afanassieff
S. Epstein

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

14-225

N^o 120
Steffen
et
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen, Jean,
célibataire
jardinier
originaire de Dürrenroth (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt août
mil huit cent quatre-vingt onze fils de
Jean Steffen, négociant à Lausanne et de
Rosina née Weber, décédée

2. Richard, Hélène-Alexandrine,
célibataire
couturière
originaire de La Tour de Peilz domiciliée à
La Tour de Peilz née à
La Tour de Peilz le vingt deux juin
mil huit cent quatre-vingt douze fille de
François-Alfred Richard et de
Mathilde-Julie née Wozz, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Marc Wozz, jardinier à Vevey
2. Jean Steffen, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz le 7, à Lausanne et à
Dürrenroth le 8 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Dürrenroth
et à La Tour de Peilz.

Les époux :

Jean Steffen
Hélène Steffen

Les témoins :

Jean Steffen
Marc Wozz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
simpl.

N^o 121
 Berger
 et
 Genier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger, Emile,
 célibataire
 comptable
 originaire de Eclépens domicilié à
Lausanne né à
Cossenay le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt six fils de
Emile-Alois Berger, voyageur de commerce à Lausanne et de
Marie née Desponds, décédée,

2. Genier, Julia-Henriette,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chierrons domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un mars
mil huit cent huitante-quatre fille de
Jean-Isaac Genier et de
Jeanne dite Jenny née Eck, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Jean Gaud, comptable
 2. Pierre Maimi, serrurier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Eclépens et à Chierrons
 le 5 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Lausanne
et à St. Cierges

Les époux :

Emile Berger

Les témoins :

J. Gaud
P. Maimi

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 122
 Perret-Gentil
 et
 Hoenicke

Par jugement du Tribunal des
 districts de Lausanne rendu
 en date du 13 mars 1913, déclaré
 définitif et exécutoire le 10 avril
 1913, le mariage inscrit ci-contre,
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à trois ans le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 14 avril 1913
 L'officier de l'état civil :

Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret-Gentil, Gaston-Emile
 célibataire
 Commis aux C.F.F.
 originaire de Locle (Vevy) domicilié à
 Lausanne né à
 Servières (Vevy) le deux juin
 mil huit cent quatre-vingt onze fils de
 Marc Perret-Gentil et de
 Marie-Octavie née Maize, les deux décédés

2. Hoenicke, Alice-Juliette
 célibataire

originaire de Dessau (Anhalt) domiciliée à
 Lausanne née à
 Pargny ? Saulx (Marne) France le vingt-six novembre
 mil huit cent quatre-vingt dix fille de
 Max Hoenicke, fonds de pouvoirs de commerce et de
 Edile Stumm, sa femme, à Lausanne

Comme témoins : 1. Max Hoenicke, fonds de pouvoirs
 2. Alexis Zulauf employé aux C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dessau le 7, à Lausanne le 8 et au
 Locle le 11 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Permis de publication
 Certificats de publication
 Celui de Dessau avec certificat de
 capacité.

Communiqué à l'état-civil au Locle
 et à La Chancellerie C^{te}

Les époux :
Perret G.

Alice Perret

Les témoins :

Max Hoenicke
Zulauf

L'officier de l'état civil :

H. Leichau
 1913

N° 123
Otto

et
Gayrie Mercanton

Par jugement du Tribunal civil du canton de Bâle-ville, rendu en date du 18 juillet 1916, déclaré définitif et exécutoire le 29 juillet 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 août 1916.
L'officier de l'état civil :

Pucci

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Otto, Fritz, _____
célibataire _____
fabricant de rubans _____
originaire de Bâle _____ domicilié à
Bâle _____ né à
Bâle _____ le huit novembre _____
_____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de
Reinhold-Friedrich Otto, négociant à Bâle _____ et de
Adèle née Kaufmann, décédée, _____

2. Gayrie Mercanton, Susanne-Madelaine
veuve de Jean-Henri Gay dès le 29 juillet 1906 _____
originaire de Lutry, Villetta et Belmont _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-six décembre _____
_____ mil huit cent septante quatre _____ fille de
Eugène Mercanton, décédé, _____ et de
Félicie-Marie née Lavanchy, à Lausanne _____

Comme témoins :
1. Paul-Louis Mercanton, professeur _____
2. Philippe Mercanton, notaire } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, Lutry, Villetta, Belmont et Lausanne le 1 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil de Bâle, _____

Communiqué à l'Etat-civil à Bâle, Lutry, Cully et Pully, _____

Les époux :

Otto
Madelaine Otto

Les témoins :

Paul L. Mercanton

Prof. Dr. Bovet
L'officier de l'état civil :
H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 124
Cottier
et
Heissat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Robert, _____

célibataire _____

Chauffeur _____

originaire de Rougemont et de Daillens _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Yverdon _____ le cinq décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt huit _____ fils de

Louis-Emmanuel Cottier, mécanicien C.F.F. _____ et de

Jenny née Lavanchy, sa femme, à Renens _____

2. Heissat, Josephine, _____

célibataire _____

originaire de Markirch (H^{te} Alsace) _____ domiciliée à

Renens-Village _____ née à

Markirch _____ le onze mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt sept _____ fille de

Joseph Heissat décédé _____ et de

Katherine née Tomwald, à Markirch _____

Comme témoins : 1. Frédéric Thomas, chauffeur à Renens _____

2. Emile Thomas, agriculteur à Avenches _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Rougemont le 11, à Renens et à Daillens le 12 et à Markirch le 14 février 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissances des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Permis de publication _____

Certificats de publication, _____

celui de Markirch avec déclara- _____

tion de capacité _____

Communiqué à l'Etat-civil à Rouge-
mont, Sullens et Trilly _____

Les époux :

Robert Cottier

Josephine Cottier

Les témoins :

Frédéric Thomas

Emile Thomas

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
imp.

N^o 125
 Figueras
 et
 Steck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Figueras, Martin-José-Juan
 célibataire
 négociant
 originaire de Barcelone (Espagne) domicilié à
Lausanne né à
Barcelone le trante-un Octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Juan Figueras, bijoutier et de
Emilia Gaspar à Barcelone

2. Steck, Elise-Caroline,
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Walthingen (Besse) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt dix fille de
Louis-Frédéric Steck, décédé et de
Sophie-Fanny-Marguerite née Borel, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ramon Figueras, négociant
 2. Samuel Steck employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Barcelone le 8, à Lausanne le 11 et à
Walthingen le 12 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'Époux
- Consentement du père du fiancé
- Promesse de mariage
- Permis de publication
- Certificat de publication
- Certificat de capacité pour l'Époux
- Permis du Département de Justice et Police

Communiqué à l'État-civil à Walthingen
 et à la Chancellerie de

Les époux :

M. Figueras
Elise Figueras

Les témoins :

Ramon Figueras
Samuel Steck

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 126
 Imiger
 et
 Delacretaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imiger, Adolphe, _____
 veuf de Susanne-Henriette Sommerer dès le 3 septembre 1912 _____
 ancien négociant _____
 originaire de Mönzighen (Argovie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Mönzighen _____ le dix-sept octobre _____
 _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de
 Gottlieb Imiger _____ et de
 Mariaanna née Weber, les deux décédés _____

2. Delacretaz, Marie-Fanny-Aline, _____
 célibataire _____
 originaire de Corbeyrier _____ domiciliée à
 Corbeyrier _____ née à
 Bex _____ le vingt-trois octobre _____
 _____ mil huit cent soixante-quatre _____ fille de
 Pierre-François Delacretaz _____ et de
 Marie née Bersier, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Henri Gouvet, employé de bureau _____
 } 2. Eugène Borgaud, négociant } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Mönzighen le 11 et à
 Corbeyrier le 12 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil à Argle
 et à Mönzighen _____

Les époux :

M. Imiger
Marie Imiger

Les témoins :

H. Gouvet
Eug. Borgaud

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
 2011

N° 127
Chopard
et
Möhler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chopard, Henri,
célibataire
fonctionnaire C.F.F.
originaire de Sonvilier (Bernes) domicilié à
Lausanne né à
Moutier le trois septembre
mil huit cent septante-cinq fils de
Albert Chopard et de
Elise née Klays, les deux décédés

2. Möhler, Anna,
célibataire
originaire de Oltingen (Bâle-Campagne) domiciliée à
Buttes (Noirchatel) née à
Buttes le seize octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Henri Möhler, mécanicien et de
Elisabeth née Guin, à Buttes

Comme témoins :
1. Charles Chopard, ingénieur à Zurich
2. Martha Möhler, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sonvilier et Buttes le 4 et
à Oltingen le 6 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

H. Chopard
A. Chopard

Les témoins :

C. Chopard
Martha Möhler

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état-civil à Sonvilier
Oltingen et Buttes.

Registre des mariages A.

N^o 123
Sage
et
Cuérez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sage, René-Auguste, _____
célibataire _____

magasinier électricien _____

originaire de Arussy (Genève) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Reims (Marne) _____ le sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de

Louis Sage, manoeuvre _____ et de

Madeline Buttkofer, sa femme, à Lausanne _____

2. Cuérez, Marthe-Louise-Catherine _____

célibataire _____

lingère _____

originaire de Monnaz et de Pizy _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Morges _____ le huit février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fille de

Jules-Henri Cuérez, manoeuvre _____ et de

Françoise-Rosine-Céline née Dupont, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Francis Cuérez, commissionnaire, _____
} 2. Louis Sage, comptable _____ } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Arussy et Monnaz, le 7 et à Pizy le 8 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état-civil à Monnaz,
Gimel et Genève (B.C.) _____

Les époux :

René Sage

Marthe Sage

Les témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

[Signature]

N^o 129

Leu

Löffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leu, Charles, _____

célibataire _____

postillon _____

originaire de Burgistein (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Burgistein _____ le neuf août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt cinq _____ fils de

Benedict Leu, agriculteur à Burgistein _____ et de

Maria née Reinhard, décédée, _____

2. Löffel, Maria, _____

célibataire _____

originaire de Worben (Berne) _____ domiciliée à

Worben _____ née à

Worben _____ le trente-un mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fille de

Alexandre Löffel, maçon _____ et de

Elisa née Biedermann, à Worben _____

Comme témoins : 1. Jean Maurice négociant à Lausanne _____

2. Jean Argot, cafetier à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Monthlieren et
à Brigg le 21 février 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Époux

Promesse de mariage de l'Époux

Promesse de l'Épouse _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil à Brigg

et à Monthlieren _____

Les époux :

Leu Charles

Maria Leu

Les témoins :

Maurice
Argot Jean

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
sout

Registre des mariages A.

N^o 120

Thorney

Pochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thorney, Auguste, _____
 célibataire _____
 typographe _____
 originaire de Vulliens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Moudon _____ le vingt-trois mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt quatre _____ fils de
 feu Eugène Thorney _____ et de
Marie née Dutoit, savenue, à Moudon _____

2. Pochon, Georgina, _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Chêne-Paquier _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Moudon _____ le dix-sept novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Adeline Pochon à Lausanne _____ et de

Comme témoins : } 1. Philippe Mojonnier employé au téléphone à Lausanne
 } 2. Robert Meylan, employé au pénitencier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Vulliens le 26, à
Chêne-Paquier le 27 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Époux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat-civil à Mozières
 et à Donnaloye. _____

Les époux :

Aug. Thorney
Georgina Thorney

Les témoins :

Mojonnier Philippe
Meylan Robert

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

 smp

N^o 131
 Helfer
 et
 Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helfer, Ernest Alfred, _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Courlevon et Lutigen (Triboung) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Hlém Bösingen (Triboung) _____ le trente septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Alfred Helfer, agriculteur _____ et de
 Elise née Mörbach, les deux à Lausanne _____

2. Golay, Julie Marie, _____
 célibataire _____
 blanchisseuse _____
 originaire de Bectigny sur Morrens _____ domiciliée à
 Mont sur Lausanne _____ née à
 Mont _____ le quinze avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Rosine-Marie Golay née Kopp, au Mont _____ et de

Comme témoins : { 1. Alfred Helfer, habitant à Lausanne _____
 2. Ernest Buchhalter, agriculteur au Mont _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Bectigny le 23,
 à Courlevon à Lutigen et au Mont le 24 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Consentement de la mère de l'épouse _____
 Certificats de publication _____

Communiqué à l'état-civil à Mörrens
 Mörat, Poliez le Grand et Trilly.

Les époux :

Ernest Helfer
 Julie Helfer

Les témoins :

Buchhalter Ernest
 Alfred Helfer

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
 1918

Registre des mariages A.

N^o 132
Fontannaz
et
Bettex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz, Jules, _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Bex et Lavey-Morcles _____ domicilié à
Noville _____ né à
Noville _____ le cinq aout _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Henri-Alexis Fontannaz _____ et de
Susanne-Marie-Emilie née Pittet à Noville _____

2. Bettex, Esther, _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Correvon et Combremont le Petit _____ domiciliée à
Correvon _____ née à
Correvon _____ le neuf juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Jean-Aimé Bettex _____ et de
Constance née Piot, tous deux décédés. _____

Comme témoins : { 1. Edouard Fontannaz, agriculteur, à Noville _____
2. Armand Bettex, agriculteur à Correvon _____

Les publications ont eu lieu à Noville le 2, à Combremont le Petit le 4
à Correvon le 3, à Bex et à Lavey le 5 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil
de Villeneuve _____

Les époux :

Jules Fontannaz
Esther Bettex

Les témoins :

Edouard Fontannaz
Armand Bettex

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'Etat-civil à Bex,
Villeneuve, St. Légers et Combremont
le Grand, _____

N^o 133
Muller
et
Weisser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller, Gustave-Eugène,
célibataire
coiffeur
originaire de Nenchâtel domicilié à
Lausanne né à
Nenchâtel le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Marie-Joseph-Emile Muller, cordonnier à Nenchâtel et de
Marie-Adélaïde née Pfäfflin, décédée

2. Weisser, Frida,
célibataire
couturière
originaire de Hohenasperg (Wurtemberg) domiciliée à
Nenchâtel née à
Nenchâtel le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Adolphe-Eugène-Albert Weisser et de
Elisabeth-Fredrika née Weber, décédée

Comme témoins : 1. Joseph Muller cordonnier à Nenchâtel
2. Georges Clemmer coiffeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 à Nenchâtel et à
Hohenasperg le 7 février 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Permis de publication
Certificats de publication, celui
de Asperg avec déclaration de
validité.

Communiqué à l'état-civil à Nenchâtel et à la Chancellerie etc

Les époux :

Eugène Muller
Frida Müller

Les témoins :

Joseph Müller
Georges Clemmer

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

P. aut. 22

Par jugement du Tribunal de
distinction de Lausanne, rendu
en date du 15 avril 1912, déclaré
définitif et exécutoire le 22 mai
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 21 mai 1912.
L'officier de l'état civil:
Jucel

Registre des mariages A.

N^o 134
Reynolds
Hoare

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reynolds, Charles-Harold,
célibataire
fabricant
originaire de Cosham (Comté de Southampton) Angleterre domicilié à
Cosham né à
Cosham le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt six fils de
feu Reynolds-Charles Leetchem et de
Hannah Booth-Scott née Hodgson, à Cosham.

2. Hoare, Hilda-Victoria,
célibataire
sans profession
originaire de Cirencester (Comté de Gloucester) Angleterre domiciliée à
Cornaux (Vevey) née à
Cirencester le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
feu Hoare Francis et de
Henriette née Sieber, en séjour à Cornaux, domiciliée à Southampton.

Comme témoins :
1. Henriette Hoare à Southampton
2. Francis-Charles Hoare, à Douvres.

Les publications ont eu lieu à Cornaux le 11 mars, à Wymering (Angleterre) les 2, 9 et 16 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil
de Cornaux

Communiqué à l'Etat-civil à Cornaux

Les époux :

C. H. Reynolds.
Hilda V. Reynolds.

Les témoins :

Henriette Hoare

Francis-Charles Hoare

Vice-Commissaire
L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 135
 Ponnaz
 et
 Addor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ponnaz, Maurice-John-François
 célibataire
 Ingénieur
 originaire de Lutry et de Cully domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le deux juillet
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Samuel-François Ponnaz et de
 Julia-Tirida née Grandjean, tous deux décédés

2. Addor, Nelly-Elise,
 célibataire
 sans profession
 originaire de St^e Croix domiciliée à
 Lausanne née à
 St^e Croix le seize mars
 mil huit cent quatre-vingt dix fille de
 Arthur-Henri Addor, comptable et de
 Amanda-Alice née Jaccard, les deux à Lausanne

Comme témoins :
 1. Charles Grandjean, négociant }
 2. Charles Braun, architecte } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à St^e Croix, aux Granges
 de St^e Croix à Lutry le 14 et à Cully le 15 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier Avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Lutry,
 Cully et St^e Croix

Les époux :

M. Ponnaz

Nelly Ponnaz

Les témoins :

Grandjean

Ch. Braun

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N° 136

Girardet

et
Vullierat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Adrien-François

célibataire

jardinier

originaire de Prilly

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Frédéric-Emile-Louis Girardet jardinier à Lausanne et de
Nanette-Félicité née Mottet, décédée

2. Vullierat, Alice,

célibataire

repasseuse

originaire de Bolochonaz et de Denens

Lausanne

Lausanne

domiciliée à

née à

le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Charles-Louis Vullierat, batelier et de
Lucie née Chamot, domiciliés à Onchy,

Comme témoins :

1. Charles Vullierat batelier à Lausanne

2. Frédéric Girardet, jardinier à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Prilly et à Denens
le 24, à Bolochonaz le 26 février 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Consentement des père et mère
de l'épouse.

Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Prilly.
Morges et Villars s'yens.

Les époux :

Adrien Girardet

Alice Girardet

Les témoins :

Charles Vullierat

Frédéric Girardet

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

N^o 137
 Dafflon
 et
 Barras

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dafflon, Charles-François
 célibataire
 Employé aux C.F.F.
 originaire de Neyruz (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Tafers (Fribourg) le vingt-deux novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Ulrich Dafflon et de
 Maria née Chappuis, les deux décédés

2. Barras, Marie-Jeanne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chatel sur Montsalvens (Fribourg) domiciliée à
 Bulle (Fribourg) née à
 Chatel sur Montsalvens le vingt-neuf janvier
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 François Barras et de
 Marie née Sottas, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Auguste Andrey, employé aux C.F.F.
 2. Théophile Puzo employé aux C.F.F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Bulle et à Neyruz le 9 et à Crésuz-Chatel le 10 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux :
 Dafflon Franz
 Dafflon Jeanne

Les témoins :
 Andrey Aug
 Puzo Théophile

L'officier de l'état civil :
 H. Leihaut

Communiqué à l'Etat-civil à Neyruz
 Crésuz et Bulle,

Registre des mariages A.

N^o 138
Ruffieux
et
Beck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruffieux, Charles-Frédéric, _____
célibataire _____

Employé d'hôtel _____
originaire de Crésuz (Fribourg) _____ domicilié à
Leysin _____ né à
Fribourg _____ le dix-huit septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Louis-François Ruffieux, maréchal _____ et de
Rosette née Glauser, à Fribourg _____

2. Beck, Marie, _____
célibataire _____

femme de chambre _____
originaire de Rohrbachgraben (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Madiswil (Berne) _____ le quatorze novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Johann Beck, tailleur à Logtwill, (Berne) _____ et de
Verena Meyer, décédée. _____

Comme témoins : { 1. Achille Manelli, employé d'hôtel }
{ 2. François Pamblanc, huissier } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leysin le 10, à Lausanne à Crésuz
et à Rohrbach, le 11 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil
de Leysin. _____

Communiqué à l'Etat-civil à Crésuz
Leysin et Rohrbach. _____

Les époux :

Ruffieux Charles
Ruffieux-Beck Marie

Les témoins :

Manelli Achille
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
1913

N^o 139
Henry
et
Seillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Marcus-Charles
célibataire
gardien de musée
originaire de Vullierens domicilié à
Lausanne né à
Vullierens le vingt-six septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles-Constant Henry, décédé et de
Fanny-Adèle née Henry à Vullierens

2. Seillon, Louise-Henriette
célibataire
couturière
originaire de Sévry domiciliée à
Cottens née à
Grens le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Henri-Gustave Seillon, agriculteur et de
Jeanne-Marie-Louise née Fontannaz, à Cottens

Comme témoins :
1. Paul Bovey, employé postal à Lausanne
2. Jules Jaquillard, jardinier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Vullierens le 5, à
Cottens et à Sévry le 6 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Grancy
et à Vullierens

Les époux :

Marcus Henry
Louise Henry

Les témoins :

Paul Bovey
Jules Jaquillard

L'officier de l'état civil :

H. Liehant
comp.

Registre des mariages A.

N^o 140
Bacchetta
et
Bencivenni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bacchetta, Luigi, _____

célibataire _____

maçon _____

originaire de Gozzano (Novare) Italie _____ domicilié à

Lausanne _____

né à

Gozzano _____

le vingt-cinq juin _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

fils de

Filippo Bacchetta, maçon à Gozzano _____ et de

Angela Benaventura, sa femme, _____

2. Bencivenni, Maddalena, _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de S. Giovanni Valdarno (Arezzo) Italie _____ domiciliée à

Lausanne _____

née à

S. Giovanni Valdarno _____

le dix-neuf février _____

mil huit cent huitante sept _____

fille de

Angiolo Bencivenni, agriculteur, _____ et de

Assunta Meozzi, à Monteverchi (Arezzo) Italie _____

Comme témoins : } 1. Filippo Bacchetta, maçon à Lausanne _____

2. Eugène Dubois, employé de bureau à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Gozzano et à S. Giovanni Valdarno le 19 janvier 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Époux
Consentement des père et mère
de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, ceux
d'Italie avec déclaration de capacité

Permis de publication _____

Permis du Dept. de Justice et Police. _____

Communiqué à la Chancellerie C^{te}

Les époux :

Luigi Bacchetta
Maddalena Meozzi

Les témoins :

Bacchetta Filippo
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N^o 141

Antier
et
Bornand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antier, Jules-Henri,
 célibataire
 négociant
 originaire de Bière et de l'abbaye domicilié à
 Lausanne né à
 Prangins le seize avril
 mil huit cent quatre-vingt fils de
 Isaac-Auguste Antier et de
 Henriette-Anna Born, les deux décédés

2. Bornand, Rosa-Marguerite,
 célibataire
 originaire de St^e Croix domiciliée à
 Lausanne née à
 St^e Croix le dix-neuf mars
 mil huit cent quatre-vingt treize fille de
 Louis-Marie née Bornand, actuellement dame Bonzon, à Leyrin et de

Comme témoins :
 1. Théodore Messaz négociant }
 2. Albert Lesqueroux, vannier } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à l'abbaye, à Bière aux
 Granges de St^e Croix le 7, et à St^e Croix le 8 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Consentement de la mère de l'épouse
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Bière
 à l'abbaye, et à St^e Croix

Les époux :

H. Antier
R. Bornand

Les témoins :

Alb. Lesqueroux
Th. Messaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 142
 Buffy
 et
 Herzig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffy, Jean-Aloïs

célibataire

comptable

originaire de Monnaz domicilié à

Lausanne né à

Monnaz le six novembre

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Monsieur-François Buffy, gérant et de

Emma-Marie-Valérie née Moermoud, à Montrenx

2. Herzig, Elise,

célibataire

originaire de Jaberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Johannes Herzig, employé de commerce à Berne et de

Elisabeth née Rithlisberger, décédée

Comme témoins : } 1. François Pamblanc
 } 2. Adolphe Gantier } habitants à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Monnaz et Hirschdorf le
18 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état-civil à Monnaz

et à Hirschdorf

Les époux :

Jean-Aloïs Buffy

Elise Herzig

Les témoins :

Adolphe Gantier

François Pamblanc

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

seul

N^o 143

Bovy

Würgler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovy, Alfred-Lucien, _____
divorcé de Cicile-Adèle Humbert de le vingt-cinq février mil neuf cent onze
manœuvre _____

originaire de Longirod et de St. Georges _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Longirod _____ le sept décembre _____

_____ mil huit cent septante-sept _____ fils de
Jules-Marc-Louis Bovy _____ et de
Sophie-Henriette nie Badel, décédés _____

2. Würgler, Julia, _____
célibataire _____
couturière _____

originaire de Gontenschwil (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Moudon _____ le vingt-cinq avril _____

_____ mil huit cent septante-sept _____ fille de
Rodolphe Würgler _____ et de
Jenny Ecoffey, décédés _____

Comme témoins : { 1. Henri Michod }
{ 2. François Pamblanc } les deux huissiers à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gontenschwil le 11, à Lon-
girod et à St. Georges le 12 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de mariage de l'Epoux avec
mention du divorce _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication _____

Communiqué à l'état-civil à Longi-
rod et à Gontenschwil _____

Les époux :

Alfred Bovy
Julia Bovy

Les témoins :

F. Pamblanc
H. Michod

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N° 144

Dutilh

Lütthi ^{et} née Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutilh, Jean-Pierre,divorcé de Bianche - Marie - Jenny Chantepre dès le 20 janvier 1911

comptable

originaire de Bayonne (Basses - Pyrénées) France domicilié à Lausanne né àBayonne le vingt-deux décembre

mil huit cent soixante-sept fils de

Bertrand Dutilh et deCatherine née Boisselle, les deux décédés2. Lütthi née Martin, Mathilde,veuve de Frédéric dit Fritz Lütthi dès le 23 mai 1908originaire de Lützelflüh (Bienne) domiciliée à Lausanne née àCouvet le huit mai

mil huit cent septante fille de

Samuel - Henri Martin et deCharlotte - Adèle née Landry, les deux décédésComme témoins :
1. Albert Baillods mécanicien à Couvet
2. Henri Wittwer, comptable à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Bayonne et Lützelflüh
le 15 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce

Acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication

Certificat de capacité de l'Epoux

Permis du Dept. de Justice et Police

Communiqué à l'Etat civil de Lützel-

flüh et à la Chancellerie etc

Les époux :

Jean-Pierre Dutilh

Les témoins :

A. Baillods PorelHenri Wittwer

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 145
Gillieron
Welten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Armand-Alfred, _____
célibataire _____
Employé aux C.F.F. _____
originaire de Servion _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
La Côte aux Tées (Nanchâtel) — le treize septembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt-six _____ fils de
Fritz Gillieron, employé aux C.F.F. _____ et de
Marie-Cécile née Collet, à Pruidoux _____

2. Welten, Amélie-Fanny, _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Saanen (Berne) _____ domiciliée à
Villeneuve _____ née à
Argle _____ le trente-un janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt-six _____ fille de
Jules-Auguste Welten, employé C.F.F. _____ et de
Marie-Luce-Virginie Mabillard, à Villeneuve _____

Comme témoins :
1. Henni Corboz employé aux C.F.F. à Lausanne
2. Augusta Welten, à Nanchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 à Gessenay et à Villeneuve
le 12 et à Servion le 13 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication.

Communiqué à l'Etat-civil à Oron
la Ville, Gessenay et Villeneuve.

Les époux :

Gillieron Armand
Gillieron Amélie

Les témoins :

Corboz Hⁿⁱ
Welten Augusta

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 146
Wittwer
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wittwer, Ami-Eric, _____
célibataire _____
mécanicien aux E.F.F. _____

originaire de Ausserschirmos (Bern) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-un septembre _____

_____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de
Paul-Eric Wittwer, commis aux E.F.F. _____ et de
Elisabeth née Kämmi, à Lausanne _____

2. Favre, Marie-Elisa, _____
célibataire _____

originaire de Bretigny St. Barthélemy _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le six mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
Jules-Maurice Favre _____ et de
Marie-Julie née Despont, décédée _____

Comme témoins : } 1. Paul Curchod résident à Lausanne _____
 } 2. Henri Erb, mécanicien E.F.F. à Begnue _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 à Linden et à St. Barthélemy le 12 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Certificats de publication _____

Communiqué à l'état-civil à Schallens _____
et à Kunzenberg _____

Les époux :

E. Wittwer
Marie Wittwer

Les témoins :

Henri Erb
Paul Curchod fils

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

1913

N^o 147
 Tripod
 et
 Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tripod, Auguste - Albert

célibataire

Pasteur

originaire de Saint-Livres

domicilié à

L'abbaye

né à

Yvermand

le vingt-deux Octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Engène - Auguste Tripod, instituteur à Toril (Lavaux)

et de

Marguerite - Alice née Turlod

2. Dubois, Marthe - Sophie - Octavie,

célibataire

originaire de Marnaz et du Locle (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Henri - Louis Dubois, à Lausanne

et de

Frédérique - Louise née Tesse, décédée

Comme témoins :

1. Frédéric Dubois, négociant à Birmingham

2. Emma Tesse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'abbaye le 26 à Lausanne et au Locle le 27, à St Livres le 28 février et à Marnaz le 1 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 L'abbaye

Les époux :

M. Tripod past.
 et Marthe Tripod

Les témoins :

Emma Tesse
 Frédéric Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état-civil à Aubonne
 L'abbaye, Pampigny et Le Locle

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 148
Elophe
et
Bassin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Elophe, Frédéric-Joseph,
célibataire

originaire de Cherbourg (Manche) France domicilié à
Lausanne né à

Cherbourg le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Adolphe Elophe, décédé et de
Victoire Irma Babouzin à Lausanne

2. Bassin, Berthe
célibataire

originaire de Marchissy domiciliée à
Lausanne née à

Paris (4^e arrdt) le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Charles Bassin, horloger et de
Caroline née Aach, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Bassin, horloger à Lausanne
2. Henri Delacramaz, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cherbourg le 14 à Lausanne le 19 et à
Marchissy le 21 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement de la mère de l'époux
- Acte de décès de son père
- Acte d'origine de l'épouse (rendu)
- Certificat de capacité pour l'époux
- Permis du Conseil d'état
- Permis du Dept. de Justice et Police
- Certificats de publication
- Promesse de mariage
- Communiqué à l'état-civil à Longirod
- et à la Chancellerie etc.

Les époux :

F. Elophe
B. Elophe

Les témoins :

Ch. Bassin
H. Delacramaz

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

15-185

N^o 149
Tobler
et
Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tobler, Jean-Jacob

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Hinwil (Zurich)

domicilié à

Lausanne

né à

Tenaz (Grisons)

le trois février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Jean-Jacob Tobler, cuisinier

et de

Constance née Pasteur, à Lausanne

2. Moreillon, Emma,

célibataire

originaire de Bex

domiciliée à

Lausanne

née à

Bex

le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jean-François Moreillon, agriculteur

et de

Emma née Estoppey, aux Plans / Bex

Comme témoins :

1. Albert Tobler droguiste à Lausanne,

2. Blanche Tobler à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Hinwil le 19 et à Bex le 20 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Jean Tobler

Emma Tobler

Les témoins :

Blanche Tobler

A. Tobler

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

No 150
Ponti
et
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ponti, Pierre-Auguste, _____

célibataire _____

commerçant _____

originaire de Pella (Novare) Italie _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Pella _____ le vingt janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Simone Ponti, cafetier _____ et de

Luigia nie Cabelmater, à Lausanne _____

2. Grand, Jeanne-Fanny, _____

célibataire _____

originaire de Villars sous Yens _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le cinq janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Auguste-Laurent-Samuel Grand, décédé _____ et de

Fanny nie Viret, savonneuse à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Jean-Baptiste Manera, entrepreneur à Lausanne

} 2. Charles Metzger ex-cafetier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 à Villars s/ Yens le 12
et à Pella le 16 février 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Actes de publication de Lausanne

Villars sous Yens et Pella, ce dernier

avec déclaration de capacité

Autorisation du Conseil d'Etat

Acte de naissance de l'époux

Consentement de ses père et mère

Permis du Départ. de Justice et Police

Communiqué à l'état-civil à Villars s/ Yens
et à la Chancellerie etc _____

Les époux :

Pierre Ponti

Jeanne Ponti

Les témoins :

J. B. Manera

Ch. Metzger

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

sup

N^o 151
 Schnurrenberger
 et
 Stauffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schnurrenberger, Edouard, _____

célibataire _____

technicien _____

originaire de Turbenthal (Zurich) _____ domicilié à

Fribourg _____ né à

Turbenthal _____ le vingt-sept juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Edouard Schnurrenberger _____ et de

Marie-Madeleine née Gubler, à Turbenthal. _____

2. Stauffer, Lina-Margaretha, _____

célibataire _____

originaire de Rütli 1/B. (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Berne _____ le vingt-sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de

Frédéric Stauffer _____ et de

Margaretha Krebs née Hadorn à Berne _____

Comme témoins : 1. Louis Krebs, concierge à Lausanne _____

2. Sophie Huber, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg le 25 à Rütli et Turbenthal
 le 26 et à Lausanne le 27 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
 Fribourg. _____

Communiqué à l'état-civil à Turbenthal

Fribourg et Rütli 1/B. _____

Les époux :

E. Schnurrenberger

Lina-Margaretha Stauffer

Les témoins :

Louis Krebs.

Sophie Huber.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq
 rempli

Registre des mariages A.

No 152

Testa

et
Jaccand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testa, Francesco-Giacomo,

célibataire

maçon

originaire de Cameri (Novare) Italie

domicilié à

Lausanne

né à

Cameri

le vingt sept mai

mil huit cent quatre-vingt sept

fils de

Bartolomeo Testa

et de

Caterina nie Lanara, les deux décédés

2. Jaccand, Alice,

célibataire

lingère

originaire de Chardonnay-Montambion et Villars-Biercelin

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Louis-Denis Jaccand, employé aux C.F.F. à Genève

et de

Marie-Zélie nie Heller, décédée

Comme témoins :

1. Charles Caretti, maçon, à Lausanne

2. Adolphe Gantin, huissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Villars-Biercelin le 2
à Montambion Chardonnay le 3, à Cameri le 9 mars 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Acte de naissance de l'époux

Actes de publication de Lausanne

Villars - Biercelin, Montambion

et Cameri, ce dernier avec déclara-

tion de capacité

Autorisation du Conseil d'Etat

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué à l'état-civil à St-Leger,
Poliez-le-Grand et à la Chancellerie de

Les époux :

Testa François

Testa Alice

Les témoins :

Caretti Carlo

Gantin

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 153
 Henchoz
 et
 Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Louis,
 veuf de Marie Nicolier
 Employé aux C.F.F.
 originaire de Chateau d'Oex domicilié à
 Lausanne né à
 Trey le premier septembre
 mil huit cent septante-huit fils de
 Louis-Auguste Henchoz, agriculteur et de
 Fanchette née Boenf à Trey.

2. Curchod, Elisa-Céline,
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Dommartin et de Lutry domiciliée à
 Lausanne née à
 Dommartin le vingt-quatre mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Ulysse Curchod, agriculteur et de
 Rosine-Lina née Ruchat, à Dommartin

Comme témoins :
 1. Emile Fiaux }
 2. Louis Better } commis de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Lutry, Dommartin
 et Chateau d'Oex le 14 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Actes de naissance des Epoux
 Actes de publication
 Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Communiqué à l'état-civil à Lutry,
 Chateau d'Oex et Poliez-le-Grand.

Les époux :

Henchoz Louis
 Curchod Céline

Les témoins :

Emile Fiaux
 Louis Better

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 154
Grandjean
et
Buchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Marie-Léon

veuf de Euphrasie - Marie Pugin
menuisier

originaire de Morlon et Enney (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Morlon le huit décembre

mil huit cent septante-cinq fils de
Louis-Félix Grandjean menuisier à Fribourg et de
Marie-Anne Philomène née Scyboz, décédée

2. Buchs, Maria-Eugenia,

célibataire

ménagère

originaire de Tamm (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Tamm le vingt-cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Charles Buchs, charpentier à La Vigne et de
Félicité née Jaggi, décédée.

Comme témoins : } 1. Joseph Grandjean, parquetier à Lausanne
2. Séraphin Rabond, parquetier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Morlon, Enney et
Tamm le 24 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des Epoux
Acte de décès Euphrasie Grandjean
Consentement du père de l'Épouse
Acte de décès de sa mère
Actes de publications

Communiqué à l'état-civil à Morlon
Gruyères et Tamm

Les époux :

Léon Grandjean
Marie Grandjean

Les témoins :

Grandjean Joseph
Séraphin Rabond

L'officier de l'état civil :

H. Lichart

N^o 155
Cornuz
et
Rauschert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cornuz, Jean-Louis,** _____
divorcé de **Blanche-Marguerite Dufaux** dès le 17 février 1913 _____
instituteur _____
originaire de **Mor** _____ domicilié à _____
Vevey _____ né à _____
Mor _____ le douze août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quatre _____ fils de
Henri-Louis-Aimé Cornuz, instituteur émérité _____ et de
Elisa-Suzanne née **Bessard**, à **Mor**, _____

2. **Rauschert, Elise-Marie,** _____
célibataire _____
institutrice _____
originaire de **Pizy** _____ domiciliée à _____
Vevey _____ née à _____
Paris _____ le trente août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt neuf _____ fille de
Louis-Henri Rauschert _____ et de
Jenny-Louise-Anna-Isaline Dupuis née **Bovard**, à **Lausanne**

Comme témoins : { 1. **Louis-Aimé Cornuz**, instituteur à **Mor**, _____
2. **Charles Zbinden**, architecte à **Lausanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Vevey** le 20, à **Pizy** et **Mor** le 22 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de **Vevey**, _____

Communiqué à l'état-civil à **Endregin**, **Vevey** et **Gimmel**, _____

Les époux :

J. Cornuz
E. Cornuz

Les témoins :

L. Cornuz
C. Zbinden

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 156
Thuillard
Winkler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Jacques-David

veuf de Susanne-Jenny Gillieron

tailleur

originaire de Froideville

domicilié à

Lausanne

né à

Henniez

le dix-sept juillet

mil huit cent cinquante-quatre

fils de

François-Samuel Thuillard

et de

Marie-Louise née Mottet, les deux décédés.

2. Winkler, Valérie,

célibataire

ménagère

originaire de Olberg (Argovie)

domiciliée à

Olberg

née à

Olberg

le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Daniel Winkler, agriculteur à Olberg

et de

Viktorina née Huhn, décédée.

Comme témoins : 1. Henri Tauxe, négociant à Lausanne

2. François Pamblanc, huissier à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Olberg et à Froideville le 21 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des époux

actes de publications

Les époux :

J. Thuillard

V. Winkler.

Les témoins :

M. Tauxe

F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

1913.

Communiqué à l'état-civil à Olberg
et à Poliez-le-Grand.

N^o 157
Nottaris
et
Delapierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nottaris, Louis-Alfred _____

célibataire _____

chapelier _____

originaire de Berzona (Vevin) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Morges _____ le dix-sept janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fils de

Albino Nottaris, chapelier à Lausanne _____ et de

Jeanne-Marie-Louise-Catherine nie Dupuis, décédée. _____

2. Delapierre, Emma-Julie, _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Jouxters-Mézery _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-sept septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fille de

Emile-Jules Delapierre, ferblantier-couvreur à Lausanne _____ et de

Marie Borel nie Dupertuis, décédée. _____

Comme témoins : } 1. Jean Broggin, chapelier à Lausanne _____

} 2. Guillaume Rodet, chapelier à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Jouxters-Mézery
et à Berzona le 27 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Acte de naissance de l'époux _____

Consentement du père de l'époux _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état-civil à Berzona

et à Prilly, _____

Les époux :

L^s Nottaris

E. Nottaris

Les témoins :

Jean Broggin
G. Rodet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 158
Jeanrenand
et
Gueissaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanrenand, Henri-Edouard, _____

célibataire _____

boulangier _____

originaire de Motiers (Nanchâtel) _____ domicilié à _____

Lausanne _____ né à _____

Boveresse _____ le cinq juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de _____

Henri-Edouard Jeanrenand, horloger _____ et de _____

Elise-Hyacinthe nie Perret, à Lausanne _____

2. Gueissaz, Cécile-Henriette, _____

célibataire _____

originaire de St^e Croix _____ domiciliée à _____

Lausanne _____ née à _____

St^e Croix _____ le vingt-cinq mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de _____

Georges-Ernest Gueissaz _____ et de _____

Adèle-Marie nie Müller, tous deux décédés. _____

Comme témoins : { 1. Robert Hummer, employé aux C.F.F. à Lausanne

2. Armand Jeanrenand, employé aux C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Motiers et aux
Granges de St^e Croix le 24 et à St^e Croix le 25 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Actes de naissance _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état-civil à Motiers
et à St^e Croix

Les époux :

Edouard Jeanrenand

Henriette Jeanrenand

Les témoins :

Hummer Robert
Jeanrenand Armand

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 159
Girardet
et
Pauhy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Louis,
célibataire
Conducteur aux C.F.F.
originaire de Suchy domicilié à
Vallorbe né à
Suchy le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Abram-David Girardet, décédé, et de
Louise Marie ne Charles, à Suchy.

2. Pauhy, Marguerite-Louisa,
célibataire
cuisinière
originaire de Wahlern (Berne) domiciliée à
Yvonand née à
Fontanozier le vingt-deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
feu Constant Pauhy et de
feu Louise ne Fardel, décédée.

Comme témoins :
1. Emile Girardet, jardinier à Lausanne
2. Numa Pauhy employé aux C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 27, à Yvonand et Wahlern
le vingt-huit février et à Suchy le 1^{er} mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
Vallorbe,

Les époux :

L. Girardet
Marguerite Girardet

Les témoins :

Numa Pauhy
E. Girardet

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

comp

Communiqué à l'état-civil à Belmont
1/4, Vallorbe, Schwarzenburg et
Yvonand.

Registre des mariages A.

N° 160

Manera

et
Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manera, Hector-Constant-Antoine

celibataire _____

négoçant _____

originaire de Vogogna (Novare) Italie _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Morges _____ le vingt-cinq octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Constant-Albert-Jaques Manera, négociant _____ et de

Marie-Catherine-Adèle née Manera, à Lausanne _____

2. Hostettler, Blanche-Hélène,

celibataire _____

originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le premier octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Jules Hostettler, négociant _____ et de

Adèle née Regamey, domiciliés à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Constant Manera, négociant à Lausanne _____

2. Jules Hostettler, négociant à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Guggisberg le 11 à Vogogna le 23 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Acte de naissance de l'époux _____

Certificats de publication _____

Autorisation du Conseil d'état _____

Permis du Dept. de Justice et Police _____

Communiqué à l'état-civil à Guggisberg

et à la Chancellerie etc. _____

Les époux :

Manera

B. Manera.

Les témoins :

Jules Hostettler
Jules Hostettler

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
H. Lechaud

N^o 161
 Dalri
 et
 Malavasi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dalri, Carlo,
 célibataire
 célibataire
 originaire de Cargiago (Novare) Italie domicilié à
 Lausanne né à
 Cargiago le huit juin
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Giuseppe Dalri et de
 Teresa née Costa, les deux décédés.

2. Malavasi, Dorina - Anna - Maria,
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Carpi (Modena) Italie domiciliée à
 Lausanne née à
 Carpi le quatorze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Diomiro Malavasi, décédé et de
 Eleonice Montanari, à Carpi.

Comme témoins :
 1. Pietro Tomeolari cordonnier à Lausanne
 2. Luigi Zaffeli, cimenteur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Cargiago le 16 à
 Carpi le 23 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —
 Promesse de mariage
 Certificats de publications ceux
 d'Italie avec déclaration de capacité
 Autorisations du Conseil d'Etat
 Permis du Dépt. de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie etc

Les époux :

Dalri Carlo
 Dalri Dorina

Les témoins :

Louis Zaffeli
 Tomeolari père

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
 suppl.

Registre des mariages A.

No 162
Pegurri
et
Junod nie Scarognina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pegurri, Maximin-Joseph dit Max

célibataire

Ingenieur

originaire de Vallalta (Bergamo) Italie

domicilié à

Baden (Argovie)

né à

Lausanne

le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Jean Pegurri, décédé

et de

Catherine-Marie nie Formica, à Lausanne

2. Junod nie Scarognina, Angela Lucia-Ida,
veuve de Fernand Junod dès le 17 novembre 1903.

originaire de St^e Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Sostegno (Biella) Italie

le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt deux

fille de

Philippe Scarognina, décédé

et de

Francesca nie Lanazio, à Sostegno

Comme témoins :

1. O. Boncher, ingénieur à Lausanne

2. Emmanuel Bellorini, entrepreneur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Baden le 27 février, à St^e Croix et Lausanne
le 1^{er} mars et à Vallalta le 16 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Antérioration de l'état-civil de Baden

Communiqué à l'état-civil à St^e Croix
et à la Chancellerie C^{te}

Les époux :

Max Pegurri
A. Pegurri

Les témoins :

E. Bellorini
O. Boncher

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
sculp.

N^o 163
 Bonzon
 et
 Grognez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Jean-Henri,
 célibataire
 charpentier
 originaire de Pompaples domicilié à
 Pompaples né à
 Moiry le vingt-deux janvier
 mil huit cent soixante-neuf fils de
 Jean-François Bonzon et de
 Rosalie née Falquet, les deux décédés.

2. Grognez, Joséphine,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Poliez-Pittet domiciliée à
 Lausanne née à
 Poliez-Pittet le dix mars
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Marie-Alphonsine Grognez, ménagère à Cully et de

Comme témoins :
 1. Emile Tth, agent de police, à Lausanne
 2. François Tamblanc, huissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pompaples le 2 à Poliez-Pittet et à Lausanne le 3 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Authorisation de l'état-civil de La Sarraz.

Les époux :

J. H. Bonzon
 Joséphine Bonzon

Les témoins :

Tamblanc
Tth

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut
 scrif.

Communiqué à l'état-civil à La Sarraz et à Poliez-le Grand.

Registre des mariages A.

No 164
Hagmann
et
Ursprung.

Le 12 décembre 1927,
les époux Hagmann -
Ursprung, domiciliés et
catholiques, ont été reçus au
nombre des bourgeois de
la commune d'Oron
(Soleure).

Lausanne, le 13 décembre 1927.
L'officier de l'état civil:

H. Bally

R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hagmann, Arnold,

avocat et notaire

célibataire

originaire de Däniken (Soleure) domicilié à

Soleure né à

Rechersvil le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Arnold Hagmann, instituteur, et de

Elisa née Täggi, domiciliés à Rechersvil

2. Ursprung, Emilie-Josephine-Alice,

célibataire

originaire de Zurzach et de Ueken (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Zurzach le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Albert-Friedrich Ursprung, Juge Fédéral à Lausanne et de

Emilie née Burger, décédée.

Comme témoins : 1. Arnold Hagmann, instituteur à Rechersvil
2. Albert Ursprung, Juge Fédéral à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Soleure le 11, à Ueken et à Zurzach le 12
à Lausanne et à Däniken le 13 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
Soleure

Communiqué à l'état-civil à Däniken
Soleure, Zurzach et Ueken.

Les époux :

Arnold Hagmann
E. Ursprung

Les témoins :

A. Ursprung
A. Hagmann

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
sculp.

No 165
 Ceruti
 et
 Guilla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ceruti, Mario-Antonio,
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Masserano (Novare) Italie domicilié à
Lausanne né à
Masserano le sept décembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Giuseppe Ceruti, agriculteur, à Masserano et de
Margherita Dalimonti, décédée

2. Guilla, Margherita,
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Carisio (Novare) Italie domiciliée à
Lausanne née à
Carisio le premier février
 mil huit cent septante-huit fille de
Giovanni Guilla, manoeuvre et de
Francesca Sereno, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Romano China, maçon à Lausanne
 2. Antoine Catto, ébéniste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Carisio le 11 et à
Masserano le 15 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Promesse de mariage _____
- Actes de naissance des Epoux _____
- Certificats de publication _____
- Autorisation du Conseil d'Etat _____
- Permis du Dépt. de Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie E^{te}

Les époux :

Ceruti Mario
Ceruti Margherita

Les témoins :

China Romano
Catto Antoine

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

No 166
 Delmatti
 et
 Marx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delmatti, Jacques - César,

célibataire

serurier

originaire de Urechio (Novare) Italie domicilié à

Lausanne né à

Sion (Valais) le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Emile - Valentin Delmatti, gypcier, et de

Marie - Joseph - Honorine née Bielmann, à Lausanne.

2. Marx, Françoise dite Ernestine,

célibataire

repassouse

originaire de Bratsch (Valais) domiciliée à

Sion (Valais) née à

Sion le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt douze fille de

Alphonse Marx, décédé et de

Louise née Bovier, à Sion

Comme témoins : 1. Francis Massarotti, comptable à Genève

2. Jean Pistoletti, manoeuvre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Sion le 12 à Bratsch

le 14, et à Urechio le 23 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Actes de naissance des Epoux
 Certificats de publication
 Autorisation du Conseil d'Etat
 Permis du Dept. de Justice et Police

Les époux :

César Delmatti

Ernestine Delmatti

Les témoins :

Jean Pistoletti

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Requis de la loi du 20.7.21.
 Le 24 mars 1921, les nom-
 més ci-contre ont été reçus
 au nombre des bourgeois
 de la ville de Luzich.
 Lausanne le 16 mai 1921.
 L'officier de l'état civil :
Ucc.
 B. qui a l'état civil à Luzich,
Sion et Erasmatt

No 167

Besson

Gabella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Francis,

célibataire

commis aux C.F.T.

originaire de Chapelles sur Mondon

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le six novembre

mil huit cent septante-neuf

fils de

Edouard Besson, chef de train

et de

Josephine née Rigoli, domiciliés à Lausanne

2. Gabella, Malvina-Maria dite Vilma,

célibataire

originaire de Cuzino (Novare) Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Cuzino

le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Felice Gabella, entrepreneur

et de

Rosa née Lorio, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alfred Bally, employé de commerce, à Lausanne

2. Ernest Gabella, entrepreneur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Chapelles le 3, à Cuzino le 9 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication

Autorisation du Conseil d'état

Communiqué à l'état-civil à St. Cergue
et à la Chancellerie C^{te}

Les époux :

Pellin

Besson

Les témoins :

Bally

E. Gabella

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

Registre des mariages A.

No 168
Gavillet
et
Cruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Emile, _____

célibataire _____

boulangier _____

originaire de Teney-le-Jorat et Vucherens _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Corsier _____ le douze juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de

Jules Gavillet, décédé _____ et de

Marie-Joséphine née Dumoulin, aux Monts de Corsier _____

2. Cruchet, Marie, _____

célibataire _____

cuisière _____

originaire de Pailly _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Pailly _____ le vingt-cinq novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

François-Alfred Cruchet, agriculteur _____ et de

Marie-Louise née Jamin, à Pailly. _____

Comme témoins : } 1. Charles Cousin, agent de police, _____
} 2. François Tamblanc cuisinier _____ à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Vucherens le 29 à Pailly
et Teney-le-Jorat le 30 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état-civil à Ropraz
Moudon et Vuarrens. _____

Les époux :

Emile Gavillet

Marie Gavillet.

Les témoins :

Ch. Cousin.

F. Tamblanc

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

N^o 169
Comne
et
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comne, Louis-Henri, _____
célibataire _____
Employé de banque _____
originaire de Puidoux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Prilly _____ le vingt huit octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de
Jules-Henri Comne, promoteur _____ et de
Ling-Henriette née Echard, à Lausanne _____

2. Lavanchy, Marguerite, _____
célibataire _____
originaire de Savigny, Torol et Montpreveyres _____ domiciliée à
aux Blanches (Montreux) _____ née à
vies Grandvaux _____ le dix mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Francis-Henri Lavanchy, ancien brigadier de police _____ et de
Louise née Brun, sa femme, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Lucien Colomb, serurier _____
2. Adolphe Gantin, huissier à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Torol, Puidoux, Savigny, Les
Blanches et Montpreveyres le 24 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publications _____

Communiqué à l'état-civil à Echobres
Savigny, Torol, Rozpraz et Montreux

Les époux :
L. Comne
M. Comne
Les témoins :
L. Colomb.
A. Gantin
L'officier de l'état civil :
H. Lichaut
sergent.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 170
 Aubert
 et
 Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Jean-Baptiste-Adrien, _____

veuf de Honorine née Raymond dès le 17 juin 1910 _____

menuisier _____

originaire de Bourg (ain) France _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Bourg _____ le treize mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt quatre _____ fils de

Charles-Joseph Aubert, décédé _____ et de

Marie-Claudine née Perret, à Lausanne _____

2. Martin, Agathe, _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Bâle-Ville St. Barthélemy _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bottens _____ le quinze mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fille de

Auguste-Placide Martin, agriculteur _____ et de

Marie-Catherine née Koch, à Bottens _____

Comme témoins : } 1. Charles-Léon Lenoir, menuisier à Lausanne _____

} 2. Louis Ducrot, employé de commerce à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Bourg le 28 mars, à Lausanne le 3 et à
 Bâle-Ville St. Barthélemy le 5 avril 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de dame Aubert _____

Acte de décès du père de l'Epoux _____

Consentement de la mère de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Permis de publication _____

Certificat de publication _____

Permis du Département de Justice et de _____

Certificat de capacité _____

Communiqué à l'état civil à Schallens _____

et à la Chancellerie etc. _____

Les époux :

Aubert Adrien

Aubert Agathe

Les témoins :

Perret
 Ducrot

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

No 171

Jannin
et
Concet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jannin, Jules-Edouard, _____

célibataire _____

caviste _____

originaire de Fey et de Naz _____ domicilié àLausanne _____ né àRoche _____ le vingt-quatre septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Jules Jannin, laitier _____ et deSuzanne-Louise-Adèle née Martin, à Yverdon _____2. Concet, Cécile, _____

célibataire _____

originaire de Corcelles près Payerne _____ domiciliée àCorcelles près Payerne _____ née àCorcelles près Payerne _____ le quatorze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Fritz Concet, agriculteur _____ et deAugustine-Marie née Hermann, à Corcelles près Payerne _____Comme témoins : } 1. Victor Jaquet, employé de commerce, à Lausanne _____2. Alfred Dubey, sommelier à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Corcelles, Naz et à Fey
le 24 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil à Fey
et à Corcelles. _____

Les époux :

Jannin Jules
Cécile Jannin

Les témoins :

Dubey Alfred
Jaquet Victor

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp.

Registre des mariages A.

N^o 172
Perey
et
Vagnières

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perey, Louis, _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Orzens _____ domicilié à
Bicoley-Magnoux _____ né à
Bicoley-Magnoux _____ le quatorze août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quatre _____ fils de
François-Jules Perey, agriculteur _____ et de
Aimée née Pahud, à Bicoley-Magnoux, _____

2. Vagnières, Hilda, _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Orzens _____ domiciliée à
Orzens _____ née à
Orzens _____ le vingt-cinq novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Lucien Vagnières, agriculteur, _____ et de
Mélanie née Auberson, à Orzens _____

Comme témoins : { 1. Eugène Dubois, secrétaire } _____
{ 2. Adolphe Gantin, huissier } à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Bicoley-Magnoux le 2 et à Orzens le 4
avril 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Anticipation de l'état civil de
Molondin _____

Communiqué à l'état civil à Molondin
et à Ursins. _____

Les époux :

L. Perey.

H. Perey.

Les témoins :

Gantin

E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

2014

N^o 173
 Monnier
 et
 Marmillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier, Ramon-Frédéric-Louis,
 célibataire
 Candidat ingénieur
 originaire de Dombresson (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 Santiago (Chili) le dix-sept juin
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Louis-Eugène Monnier, décédé et de
 Elise née Forestier, à Lausanne

2. Marmillod, Marguerite,
 célibataire
 originaire de Oron-la-Ville et Rossinière domiciliée à
 Lausanne née à
 Oron-la-Ville le six août
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
 Daniel-Frédéric Marmillod, décédé et de
 Jeanne-Catherine née Amandruz, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Louis Monnier, mécanicien à Lausanne
 2. Jules Marmillod, fonctionnaire aux douanes à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Dombresson, Oron-la-Ville
 et Rossinière le 4 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Époux
 Acte d'origine de l'Époux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux :

Monnier
Marg. Mennier

Les témoins :

Louis Monnier,
J. Marmillod
R. Jaccoud-Forestier

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
 200/pt.

Communiqué à l'Etat-civil à Dombresson
 Oron-la-Ville et Rossinière.

Registre des mariages A.

No 174

Cerf
et
Boucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerf, Hermann-Louis,

célibataire

Employé à la B.C.V.

originaire de Orbe domicilié à

Lausanne né à

Orbe le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

François-Louis Cerf ancien tonnelier et de

Elisa-Julie née Flaction, à Orbe

2. Boucher, Marguerite, Jeanne*

célibataire

originaire de Villetta domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

François-Louis Samuel Boucher, décédé et de

Cécilia née Brunner, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Boucher, électricien à Avignon (France)
2. César Merz, commerçant à Milan (Italie)Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orbe le 13 et à Villetta le
14 mars 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Orbe
et à Cully.

Les époux :

H. Cerf

Marg: Cerf

Les témoins :

L. Boucher

C. Merz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

* Voir acte de
naissance
vol 10.66.824

N^o 175

Cornuz

et
Grosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornuz, François,veuf de Fanny-Suzanne née Devand dès le 11 mars 1911
facteur postal

originaire de Chamblon domicilié à

Lausanne né à

Orbe le dix-neuf mai

mil huit cent soixante-six fils de

Emmanuel Cornuz, vigneron à Orbe et de

Nanette née Gander, décédée

2. Grosset, Marie,

célibataire

cuisinière

originaire de Krienzheim (Rappoltsweiler) H^{ts} Alsace domiciliée à

Lausanne née à

Krienzheim le vingt-deux mars

mil huit cent septante-huit fille de

Etienne Grosset, décédé et de

Maria Anna née Nobel, à Krienzheim

Comme témoins : 1. Charles Berchten, laitier

2. Marie Berchten, sa femme } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Chamblon le 1^{er} et à Krienz-

heim le 4 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Époux

Acte de décès de dame Cornuz

Certificat de capacité de l'Épouse

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Mont-

tagny et à la Chancellerie Cl^é

Les époux :

François Cornuz

Marie Cornuz

Les témoins :

Charles Berchten

Marie Berchten

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

No 176
Gerber
Christinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber, Jules-Isaac-Louis,
célibataire
Commis aux E.F.F.
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
Verrières (Nevyâtel) né à
Lausanne le quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt douze fils de
Isaac-Louis Gerber, décédé et de
Marie-Charlotte nie Dégion, à Lausanne
2. Christinet, Denise-Albertine,
célibataire
ménagère
originaire de Le Vand et Marchissy domiciliée à
Lausanne née à
Le Vand le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Henriette-Fanny Christinet, à Genève et de

Comme témoins :
1. Paul Jaques, concierge, à Lausanne
2. Louis Brugier, agriculteur, à Buisigney

Les publications ont eu lieu aux Verrières le 25, à Sumiswald le 26,
à Lausanne, Begnins et Longirod le 27 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil des
Verrières.

Communiqué à l'état civil à Sumiswald
aux Verrières, Begnins et Longirod

Registre des familles vol. 19 fol. 74

Les époux :

Louis Gerber

Denise Gerber

Les témoins :

Paul Jaques

Louis Brugier

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

scrp.

N^o 177
 Tulliens
 et
 Baatard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tulliens, Edouard-Oscar,
 célibataire

originaire de St. Cierges et Boulens domicilié à
St. Cierges né à
St. Cierges le seize août

mil huit cent quatre-vingt trois fils de
Jules Tulliens, agriculteur et de
Emma née Wagnières, à St. Cierges

2. Baatard, Lina,
 célibataire

originaire de Démoret domiciliée à
St. Cierges née à
Démoret le six mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
François Baatard, décédé et de
Marie-Elise née Pind, à Démoret

Comme témoins :
 1. Paul Jaques, concierge, à Lausanne
 2. Louis Brugier, agriculteur, à Burtigny

Les publications ont eu lieu à St. Cierges et à Boulens le 7, à Démoret
le 8 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de St. Cierges.

Communiqué à l'état-civil à St. Cierges
et Donneloye

Les époux :

Edouard Oscar Tulliens
Lina Tulliens

Les témoins :

Paul Jaques
Louis Brugier

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 178
Despont
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Despont, François-Ferdinand,
célibataire

garçon laitier
originaire de Assens et Biolley-Orjulaz domicilié à
Lausanne né à
Assens le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jules-Henri Despont, agriculteur, et de
Marie-Henriette-Joséphine née Mathoy, à Assens

2. Barbey, Anne-Céline.
célibataire

femme de chambre
originaire de Morlon (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Morlon le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Christophe-Gabriel Barbey, agriculteur et de
Marie-Mathilde née Jemmi, à Morlon

Comme témoins: } 1. Léon Despont, garçon de café, à Lausanne
2. Louis Barbey, fromager à Emmens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Biolley-Orjulaz, Assens le
8 et à Morlon le 10 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent treize

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux:

François Despont
Céline Despont

Les témoins:

Léon Despont
Louis Barbey

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut
m. p.

Communiqué à l'état-civil à Echal-
lens et à Morlon.

N^o 179
 Labati
 et
 Lazzari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Labati, Averardo-Pietro-Fortunato, _____
 célibataire _____
 mineur _____
 originaire de Rivergaro (Piacenza) Italie _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Rivergaro _____ le vingt-un juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 feu Luigi Labati _____ et de
Rosa née Armani, sa veuve, à Rivergaro _____

2. Lazzari, Margherita-Giuseppa-Maria, _____
 célibataire _____
 majeure _____
 originaire de Piacenza (Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Piacenza _____ le trois septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de
Stefano Lazzari, journalier _____ et de
Amalia née Bassi, sa femme, à Piacenza _____

Comme témoins : } 1. Jean Varoni, coiffeur, _____
 } 2. Pierre Deladoey, journalier, _____ à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Rivergaro et à Piacenza le 9 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Permis de publication _____
 Certificats de publication, ceux
 d'Italie avec déclaration de capacité
 Permis du Département de Justice
 et Police _____

Communiqué à la Chancellerie E^{ts}

Les époux :

Labati _____
Margherita Labati _____

Les témoins :

Varoni Giovanni _____
Deladoey _____

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Registre des mariages A.

N^o 180
Bugnion
et
Amandruz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnion, Etienne - Gustave

célibataire

négoçant

originaire de Belmont sur Pully domicilié à

Genève né à

Lausanne le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Philippe - Auguste - Melchior Bugnion, négociant et de
Estelle - Cécile Mayor à Chaux-de-Fonds

2. Amandruz, Jeanne - Gabrielle - Ida,

célibataire

originaire de Lutry domiciliée à

Cossonay née à

Perthelaz le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis - Alois Amandruz, négociant et de

Emma - Isaline Huguenin, à Cossonay

Comme témoins : 1. Charles Amandruz, négociant

2. Félix Joseph négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 22, à Belmont, Lutry et Cossonay le 26 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
Genève

Communiqué à l'état-civil à Pully
Genève (B.C.) Lutry et Cossonay

Les époux :

Etienne Bugnion
Gabrielle Bugnion

Les témoins :

Joseph

de Suarney

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp.

N° 181

Bürki

et
Whitehouse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürki, Francis-Fernand dit Frank

célibataire

financier

originaire de Berne et de Berthoud

domicilié à

Hambourg

né à

Lausanne

le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Louis-Albert Bürki, rentier

et de

Marguerite dite Daisy Perdonnet, domiciliés à Lausanne

2. Whitehouse, Biatrice

célibataire

originaire de New-York (Etats Unis)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Henry-Ramsen Whitehouse, rentier

et de

Margaret M^o Bunney, domiciliés à Lausanne

Comme témoins : 1. James Vallotton avocat

2. Serge Bunnier médecin } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 26, à Berthoud et Lausanne le 27 mars et à Hambourg le 1 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Berne

Les époux :

Frank Bürki

Biatrice Bürki

Les témoins :

James Vallotton av.

D. S. Bunnier

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp.

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris, rendu en date du 4 février 1920, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce. Lausanne, le 20 octobre 1920. L'officier de l'état civil: Uccé.

qui a l'état civil à Berne et Berthoud

Registre des mariages A.

No 182
Schott
et
Udry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schott, Felix-Richard-Otto,

célibataire

chimiste

originaire de Breslau (Prusse) domicilié à

Lausanne né à

Breslau le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Georges Schott et de

Ottilie née Brix, les deux décédés

2. Udry, Madelaine-Cécile,

célibataire

originaire de Saubraz domiciliée à

Lausanne née à

Aubonne le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Octave-Alphonse-Maurice Udry, Professeur, et de

Emma-Elise née Liansin, sa femme, les deux à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Bard, professeur }
2. Elise Bard, sa femme } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Saubraz le 13 et à Breslau le 17 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des Eoux

Certificat de capacité de l'époux

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué à l'état-civil à Gimmel

et à la Chancellerie

Les époux :

D^r. Felix Schott.

Madelaine Schott

Les témoins :

L. Bard

Elise Bard

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Reçu le 20.12.13

Le 9 mars 1914, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Madeline-Cécile Schott née Udry, mentionnée dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Saubraz.

Inscrit le 17 avril 1914
L'officier de l'état civil :

Luc
à l'état civil à Gimmel.

No 183
 Sansonnens
 et
 Demière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sansonnens, Paul, _____
 célibataire _____
 plâtrier-peintre _____
 originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Estavayer-le-Lac _____ le vingt-neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fils de
 feu Léopold Sansonnens _____ et de
 feu Hortense née Rebicher _____

2. Demière, Marie-Lina, _____
 célibataire _____
 originaire de Montet (Glâne) Fribourg _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-sept novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt treize _____ fille de
 Pierre-Joseph Demière, maçon _____ et de
 Emma-Henriette née Rochat, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Jules Demière, gypcier, } _____
 { 2. Henri Michod, huissier } à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Montet et à Estavayer-le-Lac le 28 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Consentement des père et mère _____
 de l'Épouse _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Communiqué à l'État-civil à Usy _____
 et à Estavayer-le-Lac. _____

Les époux :

Sansonnens Paul _____
 Sansonnens Lina _____

Les témoins :

J. Demière _____
 H. Michod _____

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut _____
 2017

Registre des mariages A.

No 184

Richard
et
Perret

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée F. Pache, à Lausanne, le 30 décembre 1914, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Richard, Jules-Emmanuel, désigné ci-contre, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 10 juin 1915.

L'officier de l'état civil:
H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à Yverdon.

Révisé le 11.6.15.

9-85

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Jules-Emmanuel

célibataire

ferblantier

originaire de Ferrero (Turin) Italie

domicilié à

Lausanne

né à

Ferrero

le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt huit

fils de

Jean Richard, ferblantier

et de

Marguerite née Boucous, sa femme, domiciliés à Lausanne

2. Perret, Adèle-Cécile,

célibataire

originaire de Essertines près Yverdon

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt huit

fille de

Henri-Daniel Perret, appareilleur,

et de

Lina-Elisa née Samson, sa femme, domiciliés à Lausanne

Comme témoins :

1. Daniel Perret appareilleur

2. Jean Richard ferblantier } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ferrero le 16 février, à Lausanne et à Essertines le 3 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Consentement des père et mère
de l'époux

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication, celui de
Ferrero avec déclaration de capacitéPermis du Département de Justice
et PoliceCommuniqué à l'état-civil à Yverdon
et à la Chancellerie etc.

Les époux :

Jules Richard
Adèle Richard

Les témoins :

Daniel Perret
Jean Richard

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 185
Lanzini
Talagussa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lanzini, Giuseppe, _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Dormelletto (Novare) Italie _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Dormelletto _____ le dix-sept mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt huit _____ fils de
 Silvano Lanzini, décédé _____ et de
 Maria née Mcalli, à Dormelletto _____

2. Talagussa, Angéline-Françoise _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Nus (Turin) Italie _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Nus _____ le seize février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt sept _____ fille de
 Jean Talagussa, décédé _____ et de
 Marie-Sophie née Chatrian à Verrayes _____

Comme témoins : { 1. Julien Blanc } secrétaires _____
 { 2. Henri Bocion } à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Nus le 16 et à Dormelletto
 le 23 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Acte de décès du père de l'Epoux _____
 Consentement de sa mère _____
 Promesse de mariage _____
 Permis de publication _____
 Certificats de publication ceux d'Italie
 avec déclaration de capacité _____
 Permis du Dépt. de Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie E^{ts}

Les époux :

Lanzini Giuseppe
 Talagussa Angèle

Les témoins :

Blanc
 Bocion

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
 201/1

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 186
Golay
et
Bolay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Francois-Constant,
célibataire
menuisier
originaire de Cherit domicilié à
Bussigny & Morges né à
Marchairuz (Brassus) le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt dix fils de
Louis-Ami-Constant Golay, au Brassus et de
Marie-Louise née Raymond, sa femme

2. Bolay, Louise-Rosine,
célibataire
femme de chambre
originaire de Pampigny domiciliée à
Mollens née à
Mollens le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Charles-Jules Bolay, à Mollens et de
Georgette née Baudin, sa femme

Comme témoins :
1. Albert Krieg agents de police
2. Emile Ith à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bussigny, au Sentier et au Brassus le
7, à Mollens le 8 et à Pampigny le 9 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil-neuf cent treize.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil de
Bussigny

Communiqué à l'Etat-civil au Sentier
à Bussigny, à Pampigny et à
Mollens.

Les époux :

Francois Constant Golay
Louise Rosine Golay

Les témoins :

Krieg Albert
Ith

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

1913

N^o 187
Bourgoz
et
Rojard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgoz, Victor,
célibataire
Employé postal
originaire de St Sulpice domicilié à
Lausanne né à
St Sulpice le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Emile-Gabriel Bourgoz et de
Jeanne-Louise née Emery, les deux décédés

2. Rojard, Rose-Caroline
célibataire
couturière
originaire de Gilly domiciliée à
Lausanne née à
Vaux le vingt-six janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Armand-Isaac Rojard, agriculteur à l'Assé / Noyon et de
Fanny-Charlotte née Coveny, décédée.

Comme témoins :
1. Adolphe Bron employé postaux
2. Edouard Rossier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gilly le 27 et à St Sulpice le 28 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'état-civil à Leublens
et à Gilly

Les époux :
V. Bourgoz
R. Rojard

Les témoins :
A. Bron
E. Rossier

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 188
Regamey-
et
Guigner

1-46

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Alexis-Emile

Célibataire

Agriculteur

originaire de Lausanne _____ domicilié à

Monthesond 4. Lausanne _____ né à

La Vuilletag 4. Lausanne _____ le trois octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Alban-Louis Regamey, agriculteur _____ et de

Uranie née Duperré, à La Vuilletag _____

2. Guigner, Rosa-Bertha

Célibataire

Ménagère

originaire de Chabillens _____ domiciliée à

Chabillens _____ née à

Chabillens _____ le vingt-six août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

feu Pierre-David Guigner _____ et de

Julie, née Ducros, à Chabillens _____

Comme témoins : } 1. Albert Frey, agents de police _____
2. Emile H. Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8 et à Chabillens le 10 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'époux à _____

la fille. _____

Les époux :

Regamey Alexis

Regamey Rosa

Les témoins :

Frey Albert

E. H.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp

N° 189
Correvon
Vollaston

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Correvon, Roger-Jules-Adolphe

Célibataire

Avocat

originaire de Yverdon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix mars

mil huit cent quatre-vingt fils de

Ernest-Louis-Henri Roget Correvon, avocat et de

Jeanne-Sophie-Louisa née Perrier, à Lausanne

2. Vollaston, Christabel

Célibataire

originaire de origine anglaise domiciliée à

Lausanne née à

Grasmere le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

George Hyde Vollaston, rentier et de

Sarah Lombard née Richmond, à Flax-Bourton Angleterre

Comme témoins :
1. George Vollaston, rentier, à Flax-Bourton
2. Ernest Correvon, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14 et à Yverdon le 20 avril

1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Permis de publication
- Certificats de publication
- Déclaration du Consul Britannique

Les époux :

Roger Correvon
Christabel Correvon

Les témoins :

Ernest Correvon
George Hyde Vollaston
M. J. ...

L'officier de l'état civil :

H. Lihaut

comp.

Communiqué à l'état civil à Yverdon

Registre des mariages A.

N° 190

Bonzon

et
Crozet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Jules

Célibataire

Cultivateur C.F.

originaire de Ormonville-Dessous _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Ollon _____ le dix-sept, Février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Antoine Vincent Bonzon, agriculteur _____ et de

Marie-Joséphine Amélie née Reyaz, à Ollon _____

2. Crozet, Laure Amélie

Célibataire

Pieuse

originaire de Bey et d'Ollon _____ domiciliée à

Nyes _____ née à

Ormonville-Ollon _____ le dix-huit août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Jean-Daniel Crozet, décédé _____ et de

Marie-Louise née Pichaud, à Nyes. _____

Comme témoins :

1. Rodolphe Bonzon, employé C.F.F., à Lausanne _____

2. Louis Cretey, agriculteur, à Nyes. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bey, Ollon et Nyes le 29, à
Hérimoz et Ormonville-Dessous le 30 mars 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil à

Ormonville-Dessous, Bey, Héri-

moz, Ollon et Coppet. _____

Les époux :

Bonzon Jules

Laure Bonzon

Les témoins :

Bonzon Rodolphe

Louis Cretey

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

N^o 191
 Bornand
 et
 Greno

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand, Marcel-Hermann

Célibataire

Chimiste

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

St-Croix le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Charles-Léon Bornand, représentant de commerce et de

Elie-Alice née Jaccard, à Lausanne.

2. Greno, Milla-Marguerite

Célibataire

originaire de Montmagny domiciliée à

Lausanne née à

la Cour de Fultz le trois février

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jean-Pierre Greno, décédé et de

Pauline-Marie Lugnet, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Hyalmar Greno, dentiste, à Lyon.

2. Edgard Greno, étudiant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à St-Croix, aux Jurauges de St-Croix le 2. et à Montmagny le 3 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

D^r Marcel Bornand.

Milla Bornand

Les témoins :

H. Greno

E. Greno

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp.

Registre des mariages A.

N^o 192
Heubiet
Alexander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heubi, Lucien-William-Heubi

Célibataire

Professeur

originaire de Greiten (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

Lubry le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Paul Heubi, chef d'institut et de

Bertha-Paule née Neuschwander, Lausanne

2. Alexander, Vera-Muriel

Célibataire

originaire d'origine anglaise domiciliée à

Lausanne

née à

Kensington (Kent) Angleterre le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

William-Edmond Alexander, décédé et de

Kate-Priscilla née Brooks, sa veuve, à Exeter-Prads-Bou.

Comme témoins :

1. Paul Heubi, professeur, à Lausanne

2. Georges Edouard Alexander, négociant, à Londres

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 et à Fribourg le 21 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de décès du père de l'épouse
Contentement de la mère de l'épouse
Déclaration de nationalité Pro-
mette de mariage Permis de
publication Certificat de pu-
blication Déclaration de consul
Britannique

Communiqué à l'Etat civil à Fribourg

Les époux :

William Heubi

Vera Heubi

Les témoins :

P. Heubi

H. Lehmann
L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

N° 193

Frei

et
Zahnd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frei, Walter-Stephan

Célibataire

Voyageur de commerce

originaire de Dorf (Lucerne) domicilié à

Bâle né à

Craisin (Bâle Aargau) le vingt trois décembre

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Comrad Frei, comptable à Bâle et de

Cara née Krauzl décédée

2. Zahnd, Rosa

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Wahlern (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Neuenegg (Berne) le trois avril

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Rosina Zahnd, à Lausanne et de

Comme témoins : { 1. Johann Gehring, agriculteur, à Hefenbach (Lucerne)
2. Ulrich Büchi, employé de commerce, à Romanelhorn

Les publications ont eu lieu à Bâle et à Dorf le 3, à Wahlern le 14 et à Lausanne le 15 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bâle

Communiqué à l'état civil à Dorf, Bâle et Schwarzenbourg

Les époux :

Walter Frei

Rosa Frei

Les témoins :

Joh. Gittinger

Ulrich Büchi

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

unf

N^o 194
Jaquier
et
Vogler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Louis-Edouard

Célibataire

Forcier

originaire de Bonjullars

domicilié à

Château d'Or

né à

Bonjullars

le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Léon Jaquier

et de

Louise Rosine née Dupois, à Fontanexiel

2. Vogler, Marguerite

Célibataire

Cultivatrice

originaire de Lungern (Obwald)

domiciliée à

Leyzin

née à

Brienzwiler

le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Ignatius Augustinus Vogler

et de

Marguerite née Gerlach à Lauberbunnen

Comme témoins :

1. Jean Gerlach, menuisier, à St-Prep

2. Marguerite Jaquier, à Quersier

Les publications ont eu lieu à Château d'Or le 10, à Lungern le 16, à Bonjullars le 16 et à Leyzin le 16 avril 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil à Château d'Or

Les époux :

Louis Jaquier

Marguerite Jaquier

Les témoins :

Jean Gerlach

Marguerite Jaquier

L'officier de l'état civil :

H. Leicaud

N^o 195
Chopard
et
Merzig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chopard, Charles-Armand

Célibataire

Employé de bureau

originaire de Sonvilier (Berne) domicilié à

Fribourg né à

Gleer le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Charles-Ulysse Chopard, à la Cham de Fonds et de

feu Elie Berthelin Meyer

2. Merzig, Anna

Célibataire

originaire de Langenthal (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Langenthal le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

feu Anna Merzig et de

Comme témoins :
1. Paul Kramet, employé de banque
2. Emile Keller, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg le 1, à Langenthal et Sonvilier le 2, et à Lausanne le 3 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Fribourg

Communiqué à l'Etat civil à Son-
vilier, Fribourg et Langenthal.

Les époux :

Armand Chopard

Anna Chopard

Les témoins :

P. Kramet

E. Keller

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
suff

Registre des mariages A.

N° 196
Stollenwerk
et
Barlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stollenwerk, Johann-Heinrich

Célibataire

Employé de commerce

originaire de Nideggen (Rachen) Prusse

domicilié à

Lausanne

né à

Stuattburg

le six août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Johann Stollenwerk, décédé

et de

María-Magdalena née Lehmer, à Bâle

2. Barlin, Mathilde

Célibataire

originaire de Bâle

domiciliée à

Bâle

née à

Bâle

le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Franz Wilhelm Barlin

et de

Amalia née Maritz, les deux décédés.

Comme témoins :

1. François Cuierez, commissionnaires

2. Jules Christinat à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Bâle les ebâ Nideggen

le 22 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certes de naissance des époux
Certificats de capacité pour l'époux
Promesse de mariage. Permis
de publication. Certificats de
publication. Permis de Dépar-
tement de Justice et Police

Les époux :

Johann Stollenwerk
Mathilde Stollenwerk

Les témoins :

Jules Christinat
Cuierez

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par décision du Conseil
d'Etat du canton de
Bâle, du 7 mai 1917,
les nommés ci-contre ont été
reçus citoyens bâlois et au
nombre des bourgeois de la
commune de Bâle-Ville.

Lausanne, le 13 avril 1917

L'officier de l'état civil :

Pucel

Par jugement du Tribunal
de Bâle-Ville, rendu
en date du 15 juillet 1914, déclaré
définitif et exécutoire le 26 juillet
1914, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 29 juillet 1913.

L'officier de l'état civil :

Pucel

Reçu par le 21.11.17

Reçu par le 21.11.17

No 197
Fibicher soit Fibych
et
Eyster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fibicher soit Fibych, Johann-Joseph

Veuf de Antonia née Hajek des le 21 janvier 1813.

Chapeur

originaire de Dolnemi (Moravie) domicilié à

Lausanne né à

Histápathin (Hongrie) le trois août

mil huit cent septante fils de

Joseph Fibicher soit Fibych et de

Franciska Turcik, les deux décédés

2. Eyster, Leopoldine - Crescentia

Liblibabawer

originaire de Nörel (Valais) domiciliée à

Clarens née à

Nörel le dix janvier

mil huit cent quatre vingt un fille de

Andreas Eyster et de

María-Josepha née Schmid, les deux décédés

Comme témoins : 1. Fritz Laupser, cafetier
2. Fritz Keller, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Nörel et au Chabelard
le 4 et à Dolnemi le 11 avril 1838.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil huit cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Acte de décès de Dame Fibych
Certificat de capacité. Promesse
de mariage. Permis de publica-
tion. Certificats de publication
Permis du Département de Justice
et Police

Les époux :

Joh Fibicher
Leopoldine Fibich

Les témoins :

Fritz Laupser
Fritz Keller

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par décision du 11 février 1838
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il soit supprimé les
mots "soit Fibych" et
qu'il soit inscrit
après le nom patrony-
mique de l'époux
son père.

Lausanne, le 14 février 1838

L'officier de l'état civil :

Signé à Nörel

Communiqué à l'établi officiel
Nombres et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 198
Jazan
Blanc^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jazan, Maurice Henri

Célibataire

Comptable

originaire de Apples domicilié à

Lausanne né à

Apples le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Victor-Jules Jazan employé C.F. et de

Mari-Julie née Foret, à Apples

2. Blanc, Marie-Alice-Charlotte

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Maxilly (Hte Savoie) France domiciliée à

Lausanne née à

Maxilly le six avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Michel Blanc, charbonnier à Evian et de

Mario-Olympe Perthez, décédée

Comme témoins : 1. Emile Hh agents de police

2. Albert Krieg à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Maxilly le 10, à Lausanne et à Apples le 20 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinquai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Acte de décès de la mère de l'épouse
Promesse de mariage, Permis de publication, Certificats de publication

Les époux :

Jazan Charlotte

Les témoins :

Krieg Albert
Hh

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 640 L. d.

Communiqué à l'Etat civil à Apples et à la Chancellerie

N^o 199
Hempding
Wils

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Hempding, Wilhelm*

Célibataire

Artiste peintre

originaire de Karlsruhe (Baden) domicilié à

Karlsruhe né à

Schonau (Bade) le quinze juillet

mil huit cent huitante-six fils de

Gustave Hempding, directeur de fabrique et de

Julie Carolina née Eltasser, à Schonau

2. *Wils, Mathilde-Olga*

Célibataire

originaire de Meuzenschwand (St. Gallen) Baden domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente janvier

mil huit cent huitante-six fille de

Jusbin Kajet Wild, de i. d. et de

Adèle Rosine Marguerite Barb, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins : 1. *Jules Hempding, négociant, à Veulcin*

2. *Hugo Wild, étudiant en médecine, à Strasbourg*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le 1^{er}*, à *Meuzenschwand le 3*

avril à *Carlsruhe le 25 mars 1863*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *six mai mil huit cent soixante*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux
 Certificat de capacité pour l'époux
 Promesse de mariage. Permis de
 publications. Certificats de pu-
 blications, celui de Meuzensch-
 wand avec déclaration de ca-
 pacité pour l'épouse. Permis de
 l'épousement de Justice et Police*

Communiqué à la Chancellerie le

Les époux :

W. H. Hempding

Olga Hempding

Les témoins :

Jules Hempding

Hugo Wild

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp.

Registre des mariages A.

N^o 200
Pichonnan
et
Phyffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichonnan, Henri-Louis

célibataire

journalier

originaire de Loyatens

domicilié à

Lausanne

né à

Loyatens

le trois octobre

mil huit cent cinquante-neuf

fils de

Henriette Pichonnan, décédée

et de

2. Phyffer, Marie-Delphine

célibataire

ménagère

originaire de Lenthuyes Dillach (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lenthuyes

le onze avril

mil huit cent cinquante-sept

fille de

Jean-Joseph Phyffer

et de

Marie-Louise née Lere, les deux décédées.

Comme témoins :

1. Samuel Ambrein, jardinier

2. Ernest Pidoux, boulanger, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lenthuyes, le 27, à Loyatens le 28 et à Rechthalten le 29 mars 1859.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Communiqué à l'Établi à Lucens, Lenthuyes et Rechthalten

Les époux :

Hⁱ Pichonnan

Delphine Pichonnan

Les témoins :

Hⁱ Ambrein

Pidoux Ernest.

L'officier de l'état civil :

H. Lichart

N^o 201
Blanchard
Schaeffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchard, Maurice

Célibataire

Employé aux C.F.F.

originaire de Safers et Brunisried (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Brunisried le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Alouis Blanchard, agriculteur, à Marly-le-Grand et de

Adolphe-Thérèse née Zielmann, décédée

2. Schaeffer, Louise

Célibataire

Cuisinière

originaire de Herliheim (Haut-Rhin) domiciliée à

Lausanne née à

Herliheim le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Ludwig Schaeffer, agriculteur et de

Thérèse née Paulus, sa femme, à Herliheim

Comme témoins :

1. Germain Blanchard, conducteur C.F.F. à Fribourg

2. Joseph Blanchard, menuisier, à Marly (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Safers le 24, à Rech-
Mallen le 25 mars et à Herliheim le 15 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de capacité pour l'épouse
Promesse de mariage. Permis
de publication. Certificats de
publication

Les époux :

Maurice Blanchard
Louise Blanchard

Les témoins :

Blanchard Germain
Jos. Blanchard

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq
emp

Communiqué à l'état civil à Safers
à Rech-Mallen et à Lausanne
le 16 mai 1913

Registre des mariages A.

N^o 202
Campiche
et
Maquelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiche, John-Souiz

Célibataire

Agent de sûreté

originaire de Ste-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Ste-Croix

le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Alfred Charles Campiche

et de

Lina Eugénie née Gonthier, les deux décédés.

2. Maquelin, Marie

Célibataire

Téléphoniste

originaire de Froyes-Poudon

domiciliée à

Mambrey-Chabelard

née à

Chabelard, La Rouvenaz

le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Charles-Amie Maquelin

et de

Marie-Virginie Rosalie née Parmann, décédée

Comme témoins :

1. Emile Herren, employé de bureau

2. Jules Emery, employé C.F. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, aux Granges de Ste-Croix, à Ste-Croix, au Chabelard et à Poudon le 31 mars et à Froyes le 1^{er} avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil à La
Chaux-de-Fonds, à Ste-Croix, à
Froyes, à Poudon et à Mambrey.

Les époux :

Campiche John
Marie Campiche

Les témoins :

Emile Herren
Jules Emery

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

N^o 203
FabreWaelchli ^{et} née Widmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fabre, Etienne

Veuf de Séverine née Fabre des le 9 janvier 1881

Négociant

originaire de Origine Française domicilié à

Lausanne né à

Cempuis (Sar) France le neuf août

mil huit cent septante trois fils de

Jean Fabre, décédé et de

Baptistine Caroline Ruyd, a Gatte

2. Waelchli née Widmer, Marie-Jenny-Henriette

Femme de Charles Waelchli des le 11 mars 1912

Négociante

originaire de Brittnau Argovie domiciliée à

Lausanne née à

Frey le onze juin

mil huit cent septante huit fille de

Henri Louis Widmer et de

Marie-Jenny Permettaz, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Albert Gilomen, boucher

2. Charles Widmer, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Gatte le 12 et à Brittnau le 13 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux. Acte de décès du Sieur Waelchli. Acte de mariage avec mention du divorce du 1^{er} mariage de l'époux. Certificat de capacité des époux. Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication. Permis du Département de Justice et Police.Communiqué à l'Éclabéjita à Brittnau et à la Chancellerie C^{te}.

Les époux :

Etienne Fabre
Marie Fabre

Les témoins :

A. Gilomen
Ch. Widmer

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp

Registre des mariages A.

N^o 204
 Sindegger
 et
 Eppner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sindegger, Ernest

Célibataire

Employé de bureau

originaire de Ober-Embselden (Argovie) domicilié à

Frey né à

Ober-Embselden le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Johann Heinrich Sindegger, à Ober-Embselden et de

Anna, née Hochuli, défunte

2. Eppner, Alice Emma

Célibataire

Couturière

originaire de Lecl domiciliée à

Frey née à

Corbailod le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Henri-Arthur Eppner, défunt et de

Marie-Eliane Linden, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Linden, typographe

} 2. Hermann Künzle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ober-Embselden, Frey et Lecl le 4 avril

1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil
de Frey

Les époux :

E. Sindegger
A. Sindegger

Les témoins :

Albert Linden
Hermann Künzle

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'Etat civil à Ober-Embselden, à Frey et au Lecl

N^o 205
 Siebelin
 Marthey-Dorez née Crépon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siebelin, Jules-François-Morian

Veuve de Gabriel Fayon dès le 22 juillet 1812

Marchand de primeurs

originaire de Dijon (Côte d'Or) France domicilié à

Lausanne né à

Cham (Allace) le dix-huit août

mil huit cent soixante-huit fils de

Morian Siebelin et de

Françoise Nothé, les deux décedés

2. Marthey-Dorez née Crépon, Louise-Fanny

Veuve de William Marthey-Dorez dès le 25 juillet 1819

Maitresse de pension

originaire de Hoche et La Brejune (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

St-Légier le quinze février

mil huit cent soixante-dix fille de

Jean-Marc-Louis Crépon, de cédé et de

Julie-Caroline née Chabloy, à Lausanne.

Comme témoins : 1. François Pamblanc, huissier
 2. Marcel Longchamp, chaudronnier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dijon le 7 décembre 1819, à Lausanne, le
 Hoche et La Brejune le 11 avril 1819.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil huit cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte de décès du Sieur Marthey-Dorez. Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce. Certificat de capacité de l'époux. Promesse de mariage. Permis de publication. Certificat de publication. Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil au Hoche, à La Brejune et à la Chancellerie.

Les époux :

Jules Siebelin
 Louise Siebelin

Les témoins :

M. Longchamp
 F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 206
Nyffeler
et
Scis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nyffeler, Ernest

Célibataire

Employé d'Hôtel

originaire de Hubswil (A. Berne)

domicilié à

Lausanne (en séjour à Dix-les-Bains)

né à

Hubsberg (A. Berne)

le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Johannes Nyffeler, employé de fabrique, à Wynau

et de

Maria née Burkhalter, décédée.

2. Scis, Marie Rosalie-Emérentienne

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Saint-Vincent (Turin) Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Saint-Vincent

le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Claude Celestin Scis, agriculteur

et de

Marie-Melanie Forcillon, à St. Vincent.

Comme témoins :

1. Felis Augustoni, maçon

2. Julia Augustoni

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Hubswil le 3, à Dix-les-Bains le 4, et à Saint-Vincent le 20 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux -
Promesse de mariage, Permis
de publication, certificats de pu-
blication, celui de Saint-Vincent, acte
de déclaration de capacité

Les époux :

Ernest Nyffeler
et
Emérentienne Nyffeler

Les témoins :

Julia Augustoni
Felis Augustoni

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq
comp.

Communiqué à l'Étab. civil Hubswil
et à la Chancellerie

N^o 207
Chevalier
et
Ammann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Eugène François

Célibataire

Chauffeur mécanicien

originaire de Celépens, Lussey et Fufflens-la-Ville domicilié à

Lausanne né à

Mont sur Lausanne le Arize mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

David Georges Chevalier, décédé et de

Henriette née Henry, à Lausanne.

2. Ammann, Frieda

Célibataire

Ménagère

originaire de Wynau (Berne) domiciliée à

Wynau née à

Wynau le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Friedrich Ammann, charron et de

Pauline née Milmensthaler, à Wynau

Comme témoins :
 1. Gustave Jacquemoud, chauffeur
 2. Ernest Benz, commis à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 à Lussey, Celépens, Fufflens la-Ville et Wynau le 14 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificat de publication

Communiqué à l'état civil à La Sarraz, à Fufflens et à Wynau

Les époux :

Eug. Chevalier Ammann

Frieda Chevalier Ammann

Les témoins :

Ernest Benz

Gustave Jacquemoud

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Registre des mariages A.

N° 208
Gün
et
Gerster née Moirer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gün, Olivier
Célibataire
Pêcheur
originaire de Belmont et Yverdon domicilié à
Lausanne né à
Ayenches le onze août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean-Daniel Gün, ancien gerdanne et de
Maria-Elisabeth née Pascho, à Laoug

2. Gerster née Moirer, Gina-Julie
Divorcée de Edouard-Louis-Henri Gerster, dès le 22 juin 1907
Couburière
originaire de Laquigny domiciliée à
Lausanne née à
Gyrens le treize juin

mil huit cent septante-cinq fille de
Louis-Samuel Moirer, décédé et de
Jenny-Isaline Mebrat, à Gyrens

Comme témoins :
1. Charles Cretonoud, pêcheur
2. Ernest Apothéloz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Laquigny et à Belmont
le 16 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'Etat-civil à Belmont
et à Laquigny

Les époux :
Olivier Gün
Gina Gün

Les témoins :
Cretonoud Charles
Apothéloz Ernest

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 21 octobre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 28 novembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 30 novembre 1924.
L'officier de l'état civil:

L. Baur

N° 209
Magnin
Fulhond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin, Hermann - Emile

Célibataire

Employé au C. L.

originaire de Foubrichet domicilié à

Lausanne né à

Foubrichet le trois octobre

mit huit cent quatre-vingt dix fils de

Emile-Louis Magnin, agriculteur et de

Jenny-Suzanne, née Perel, à Foubrichet

2. Fulhond, Rose-Augusta

Célibataire

originaire de Fufflens-la-Ville domiciliée à

Quillet née à

Quillet le dix-neuf août

mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Ami Fulhond, maréchal et de

Marie-Julie, née Fullethy, à Quillet

Comme témoins : 1. Emile Magnin, agriculteur, à Foubrichet

2. Ami Fulhond, maréchal, à Quillet

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Foubrichet et Fufflens-la-Ville le 15, et à Quillet le 16 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Hermann Magnin
Augusta Magnin

Les témoins :

Ami Fulhond
Magnin Emile

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
comp.

Communiqué à l'état civil à Lausanne, le 15 mai 1913.

Registre des mariages A.

N^o 210
Wulhième
Köhler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wulhième, Paul-Henri

Célibataire

Commis C. P.

originaire de Bellerive domicilié à

Lausanne né à

Salapau le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

François-Jean-Henri Wulhième, décédé et de

Rosalie-Marianne Bessab, à Salapau

2. Köhler, Marthe-Elise

Célibataire

originaire de Remendingen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jacob Köhler, garde-malades et de

Louise née Thuagniau, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jacques Köhler, garde-malades

2. Charles Chézenaz, architecte à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Kirchberg le 2 et à Bellerive le 3 avril 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Communiqué à l'état civil à Colbord
Bellerive et à Kirchberg

Les époux :

Wulhième
Wulhième

Les témoins :

J. Köhler
et Thuagniau

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 211
Simon
Schwarz^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Louis-Alexandre

Célibataire

Vendeur de journaux

originaire de Ste-Croix domicilié à

Lausanne né à

Yvonand le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Emile-Louis-Emile Simon, vendeur de journaux et de

Emilie, née Gaillard, sa femme, à Chavannes-les-Bains

2. Schwarz, Sophie

Célibataire

Cuisinière

originaire de Mellingen (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Clige le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Emile Schwarz, charpentier, à Lausanne et de

Louise-Elise, née Gabriel, décedée

Comme témoins : 1. Alois Emery, manoeuvre, à Lausanne

2. Marcel Ferrelli, peintre, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ste-Croix, au Grand de Ste-Croix et à Mellingen le 1^{er} février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux -
Promesse de mariage - Certificats
de publication

Les époux :

Louis Simon
Sophie Simon

Les témoins :

Marcel Ferrelli
Alois Emery

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'abbé civil à Lausanne
pres Ste-Croix, à Ste-Croix et à Mellingen

Registre des mariages A.

N^o 212
Melliger
et
Jenni née Bourgoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Melliger, Jakob

Déjà marié de Susanna Ryter dès le 2 avril 1912

Serrurier-mécanicien

originaire de Bire (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Moriken (Argovie)

le neuf février

mil huit cent septante-sept

fils de

Heinrich Melliger

et de

Ferena née Dittiker, les deux décédés

2. Jenni née Bourgoz, Eugénie-Elise

Veuve de Charles Louis Jenni dès le 6 octobre 1909

tenancière de café

originaire de Niederhünigen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le huit octobre

mil huit cent septante-huit

fille de

Ferdinand Isaac Bourgoz, ancien cafetier, à Lausanne

et de

Elise Amélie née Lavanthey, décédée

Comme témoins :

1. Jules Hornung, agents de police

2. Albert Kriegel à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Bire le 11 et à Halden le 12 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage, certificats
de publication

Les époux :

Jacob Melliger
Eugénie Melliger

Les témoins :

Hornung Jules
Kriegel A.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'ébâtelier à Bire
et à Hünigen.

N^o 213
Schmitt
et
Péclan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmitt, Oscar-Albert _____

célibataire _____

Servant _____

originaire de Leutenberg (Bade) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le neuf avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Nicolas Schmitt, décédé _____ et de

Marie née Lauener, à Lausanne _____

2. Péclan, Anne-Marie _____

célibataire _____

Cuisinière _____

originaire de Châblonnay (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Châblonnay _____ le six janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de

Tidore Péclan, agriculteur _____ et de

Emélie née Broillet, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Lucien Cayin, brigadier de police _____

2. Gustave Cayin, employé de commerce à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Leutenberg le 16, à Lausanne le 19 et à Châ-

blonnay le 20 avril 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Promesse de mariage, Permis de publication, Certificats de publication, celui de Leutenberg avec déclaration de capacité pour l'époux, Permis du Département de Justice et Police _____

Les époux :

Oscar Albert Schmitt
Marie Schmitt

Les témoins :

Lucien Cayin
G. Cayin

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à Châblonnay et à la Chancellerie Ste. _____

Imprimerie Vaudolise, Lausanne, 600 f. d.

Par décision du 24 mai 1917, les époux mentionnés ci-contre, ont été reçus citoyens bernois, bourgeois de la commune de Bonfol, 189^{ème} arrondissement, Lausanne, le 19 juillet 1917. L'officier de l'état civil. Juce.

Qui a l'état civil à Bonfol et Châblonnay. Réception du 19. VII. 17.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 26 avril 1913, déclaré définitif et exécutoire le 28 mai 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 13 juin 1913. L'officier de l'état civil:

L. Ballif

R. du 14.9.13.

Registre des mariages A.

N^o 214
Bigey
et
Loszach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigey, Charles-Joseph _____

Célibataire _____

Chef de cuisine _____

originaire de Serpigny (H^{te}-Saône) France _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Serpigny _____ le vingt-deux avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Armand Bigey, cultivateur _____ et de

Marie Appoline Comte, de Villers 4. Port (H^{te}-Saône) _____

2. Loszach, Aurélie _____

Célibataire _____

Cassière _____

originaire de Gimacco (Udine) Italie _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Fiemme (Autriche) _____ le treize juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de

Serafina Loszach _____ et de

Comme témoins : 1. Charles Milliquet, commissionnaire _____

2. Georges Clavel, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Serpigny le 16, à Lausanne le 20 et à Gi-
macco le 30 mars 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Con-
sentement des père et mère de l'époux.
Certificat de capacité de l'époux.
Consentement du tuteur de l'épouse
Promesse de mariage. Permis de
publication. Certificat de publica-
tion, celui d'Italie avec déspara-
tion de capacité de l'épouse. Permis
du Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie de

Les époux :

Bigey
Aurélien Bigey

Les témoins :

Clavel Georges
Messigrot

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

N^o 215
Merced
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merced, Edouard-Albert
Célibataire
Employé à la Station Fédérale de Chimie
originaire de Echichens domicilié à
Lausanne né à
Crêtier le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Louis Merced, vigneron et de
Marie-Célestine née Christianay, à Chavannes sur Forges

2. Piquet, Marguerite
Célibataire
Couturière
originaire de Chenib domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-une avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
feu Pierre Samuel Piquet et de
feu Marie-Fanny née Dizerens

Comme témoins :
1. Julien Piquet, employé de banque, à Lausanne
2. Antoine Merced, cuprier de fabrique, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Brattus le 24, au Soubiet et
à Echichens le 25 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificat
de publication

Les époux :
M. Merced.
M. Merced.

Les témoins :
J. Piquet
Antoine Merced

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à Formig
au Brattus et au Soubiet

Registre des mariages A.

N^o 216

Porchen

et
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchen, Auguste

Célibataire

Employé de commerce

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à

Lausanne né à

Corcelles le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Albert-Frédéric Porchen et de

Marie née Porchen, les deux de cédés.

2. Michel, Louise

Célibataire

Employée d'Hôtel

originaire de Brienz (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Brienz le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt fille de

Melchior Michel et de

Elisabeth née Fuchs, les deux de cédés.

Comme témoins :

1. Henri Alasia, employé de commerce

2. Henri Lucher, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Corcelles-le-Jorat à
Brienz le 22 avril 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats de publications

Les époux :

Aug Porchen
Louise Porchen

Les témoins :

Henri Lucher
H. Alasia

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'abbé Julliat à Roppey,
cité à Brienz

N^o 217
Ravessoud
et
Brelaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravessoud, André-Auguste
Célibataire
Conducteur de travaux
originaire de Pully et de Paudex domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Auguste-François-Louis Ravessoud, caissier de banque et de
Ferny-Louise née Regamey, à Lausanne

2. Brelaz, Angiola-Henriette-Louise
Célibataire
Instituteur
originaire de Lutry et Forel domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Georges-Auguste-John Brelaz, négociant et de
Ferny-Louise-Marie née Champrenaud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Julien Durussel, géomètre
2. François Champrenaud charcutier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Forel et Lutry les 9, à Paudex et à Pully le 10 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Communiqué à l'état civil à Pully
Lutry et à Forel (Lausanne)

Les époux :
André Ravessoud
Brelaz

Les témoins :
Julien Durussel
F. Champrenaud

L'officier de l'état civil :
H. Lichant
comp.

Registre des mariages A.

N^o 218
Bianchi
et
Kuenzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchi, Antonio-Filippo

Veuve de Clélia Celestina Chiappo dès le 14 septembre 1910

Luisiniet

originaire de Fesime (Alessandria) Italie domicilié à

Lausanne né à

Fesime le vingt-cinq mars

mil huit cent soixante-cinq fils de

Giuseppe Bianchi et de

Paola, née Leardi, décédée

2. Kuenzi, Wilhelmine-Juliana

célibataire

lingère

originaire de Schlottwil (Bern) domiciliée à

Lausanne née à

Lurich le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Bertha Kuenzi, décédée et de

Comme témoins :
1. Amédée Petitjean, tapissier
2. Charles Wagner, cafetier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Schlottwil le 22 janvier et à Fesime le 9 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte de décès de Dame Bianchi. Promesse de mariage. Permis de publication. Certificat de publication, celui de Fesime avec déclaration de capacité de l'époux. Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'établi à Schlottwil et à la Chancellerie etc.

Les époux :

Bianchi Antonio
Julie Bianchi

Les témoins :

Charles Wagner
Petitjean Amédée

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

N° 219
Chevalley
et
Aguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Paul-Jules

Célibataire

habitant

originaire de Champbauraz domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le premier février

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Constant-Jules Chevalley, décédé et de

Louise Jenny née Seybrequin, absente.

2. Aguet, Hortense-Marie

Célibataire

Blanchisseuse

originaire de Sullens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

François-Auguste Aguet, appareilleur et de

Eugénie née Bolamoy, à Cuchy.

Comme témoins : 1. Eugène Dubois, employé de bureau

2. Auguste Fayer, huissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Champbauraz et à Sullens le 3 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Paul Chevalley
Hortense Chevalley

Les témoins :

E. Dubois
A. Fayer

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Révisé du 20.11.13.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 21 février 1913 déclaré définitif et exécutoire le 20 mars 1913, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 mars 1913.

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Registre des mariages A.

N^o 220

Favre

Chamon^{et} née Chambaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Louis

habitant

Cupress de ville

originaire de Chierrens

domicilié à

Lausanne

né à

Chierrens

le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

François Favre, décédé

et de

Jeanne-Suzanne née Cadin, à Lausanne

2. Chamon née Chambaz, Louise-Emilie

Dijonée de Marc-Louis-Philippe Chambaz dès le 12 novembre 1819

Menagère

originaire de Penthaaz

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

feu François-Samuel Chambaz

et de

Louise-Fanchette née Guerry, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Papay, électeur, à Lausanne

2. Clara Baudin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Chierrens et à Penthaaz le 26 avril 1893

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil huit cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux, acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce, promesse de mariage, certificats de publications

Les époux :

Louis Favre

Emilie Favre

Les témoins :

Jules Papay électeur

Clara Baudin

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'abbé Sigismond à St-Bertrand et à Sullens

N^o 221
Salives
et
Jamen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salives, Jean-Baptiste-Auguste

Célibataire

Typographe

originaire de Albas (Loz) France domicilié à

Lausanne né à

Albas le vingt-sept avril

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Dominique Armand Salives et de

Marie-Sophie Horbente Gaignebé, décédée

2. Jamen, Marie

Célibataire

Couvrière

originaire de Moulucoro (Allier) France domiciliée à

Lausanne née à

Moulucoro le treize juillet

mil-huit cent quatre-vingt-six fille de

Jean-François Jamet et de

Febronille Eugénie Villechenon, décédée

Comme témoins : 1. Marcel Gablin Typographe

2. François Le Puit (à Lausanne)

Les publications ont eu lieu à Albas le 20, à Moulucoro le 25 et à Lausanne

le 26 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil-neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de décès des père et mère de l'époux
Actes de décès des père et mère de l'épouse
Certificats de capacité
Promette de mariage
Permis de publication
Certificats de publication
Permis du Département de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie le

Les époux :

J. B. Salives
Marie Salives

Les témoins :

F. Le Puit
Gablin Armand

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 222
Raboud
et
Crellez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raboud, Alfred-François

Fils de Marie-Françoise née Gendre-dés le 26 août 1812

veuve

originaire de Villarsjiriaux (Fribourg) domicilié à
Lausanne

né à Ecuyllens (Fribourg) le dix-huit janvier

mil huit cent soixante-deux fils de

François Raboud et de

Philomène née Morard, les deux décédés.

2. Crellez, Christine-Marie

libataire

Ménagère

originaire de Fex (Valais) domiciliée à

Orbe née à

Vernand (Valais) le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Daniel Crellez et de

Marie née Théodulox, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Victor Gendre, mécanicien, à Fribourg

2. Jean Magnin, parquetier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Fex le 27, à Orbe et à Villarsjiriaux le 28 avril 1813.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux -
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Alfred Raboud
Christine Raboud

Les témoins :

V. Gendre
Magnin Jean

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'habitant à Orbe
à Fex et à Villarsjiriaux

N^o 223
Grandjean
et
Faniolli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Charles-Ulysse

Célibataire

Remplacant postal

originaire de Bulles (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Charles-Edouard Grandjean, jardinier et de

Suzanne Marie-Louise Dufaux, à Pully

2. Faniolli, Anna-Carmelina-Carolina

Célibataire

Couvrière

originaire de Domodossola (Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Domodossola le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Edouard Fantatti, menuisier et de

Marietta Deberardinis, les deux à Lausanne

Comme témoins :
1. Eugène Dubois, employé de bureau
2. Charles Fallois, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Bulles le 6 et à Domodossola le 22 décembre 1892.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mil neuf cent quatre-vingt-dix

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Consentement des père et mère de l'épouse. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certificats de publication, celui de Domodossola avec déclaration de capacité. Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'Etat civil à Bulles et à la chancellerie de

Les époux :

M. Grandjean
A. Grandjean

Les témoins :

E. Dubois
Ch. Fallois

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
comp.

Registre des mariages A.

N^o 224
Hostetter
et
Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hostetter, Constant

Célibataire

Employé liquoriste

originaire de Guggisberg (S. Berne) domicilié à
Lausanne né à

Saigny le sept août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Charles Hostetter, manoeuvre

et de

Marie-Elisa née Gillieron, à Lausanne

2. Cordey, Marie-Josèphe

Célibataire

Repatrud

originaire de Saigny domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Hydie-Jenny-Julie née Cordey, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Charles Rayetoud, employé de commerce

2. Daniel Pache, fabricant de toques à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saigny et à Guggisberg le
8 avril 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Hostetter Constant
Hostetter Marie

Les témoins :

Rayetoud Charles
Pache Daniel

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

N^o 225
Peytrigner
et
Fuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peytrigner, André-Georges

célibataire

Menuisier

originaire de Dommeloye domicilié à

Lausanne né à

Faulion le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

feu Emile-Louis Peytrigner et de

Adèle-Sophie née Raymond, à Orbe

2. Fuchs, Emma

célibataire

originaire de Remigen (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Pampigny le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

feu Jean-Louis Fuchs et de

Julie née Baud, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins : 1. Benjamin Prod'homme, voyageur de commerce,

2. Louis Fuchs, jardinier à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Dommeloye et à Remigen le

21 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage. Certificats

de publication

Communiqué à l'Éb. b. civil. à Dom

meloye et à Remigen

Les époux :

Georges Peytrignet

Emma Peytrignet

Les témoins :

M. Prod'homme

L. Fuchs

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp.

Registre des mariages A.

N^o 226
Meller
et
Fralon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meller, Louis-Eugène

Célibataire

Luisinier

originaire de Monthpreyres domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Emile Meller, ancien cafetier et de

Mathilde Marguerite née Grottenbacher, à Lausanne

2. Fralon, Ernestine-Julie-Souise

Célibataire

originaire de Paris (5^e arrdt) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Ernest-Louis Fralon, décédé et de

Lucie-Anboinette née Chevalay, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Häbermann, comptable

2. Louis Clerici, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris le 20, à Lausanne le 26 et à Monthpreyres le 28 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil-neuf-cent-treize

Pièces déposées :

Acte de décès du père de l'épouse
Consentement de la mère de
l'épouse. Promesse de mariage
Permis de publication. Certificat
de publication

Les époux :

L. Meller.

E. Meller

Les témoins :

V. Häbermann

Louis Clerici

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 227
Burkhalter
et
Chappatte née Jeanneret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burkhalter, Auguste-Frédéric dit Fritz

Fils de Marie-Rose Chaperon des le 8 août 1841.

Typographe

originaire de Lützelflüh (A. Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le huit septembre

mil huit cent soixante-neuf fils de

Jean Burkhalter et de

Marie née Lumbain, les deux décédés

2. Chappatte née Jeanneret, Souisa

Fille de Ulysse Jules Chappatte des le 1^{er} janvier 1812.

originaire de Novimont (A. Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Fleurier (Neuchâtel) le vingt-un janvier

mil huit cent soixante-un fille de

Henri-Auguste Jeanneret, décédé et de

Hydie-Eléonore née Favre, à Bülles

- Comme témoins :
- 1. Charles Pfister, typographe
 - 2. Ernest Henry, fabricant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lützelflüh et à Novimont le 29 avril 1863.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil huit cent soixante-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Acte du 1^{er} mariage de l'époux.
Acte du 1^{er} mariage de l'épouse.
Promesse de mariage. Certificat de publication.

Les époux :

Fritz Burkhalter
S. Burkhalter

Les témoins :

E. Henry
Ch. Pfister

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué par l'Établi de Lützel-
flüh et à Novimont

Registre des mariages A.

N^o 228
Marggi
et
Espars

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marggi, Alfred
Célibataire
Agriculteur
originaire de Lenk (Berne) domicilié à
Cottonay né à
Porrens le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Pierre Marggi, agriculteur, à Bayois et de
Julie Susanne, née Girardet, de ce dic.

2. Espars, Célestine
Célibataire
Ménagère
originaire de Penthelaz domiciliée à
Cottonay née à
Lausanne le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Justine Espars, domiciliée à Berne et de

Comme témoins : 1. Pierre Marggi, agriculteur, à Bayois
2. Albert Babelay, agriculteur, à Cottonay

Les publications ont eu lieu à Cottonay le 16, à Penthelaz et Lenk le 17
avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'hab. civil de
Cottonay

Communiqué à l'hab. civil à Lenk
et à Cottonay

Les époux :
Alfred Marggi
Célestine Marggi

Les témoins :
Albert Babelay
Julius Marggi

L'officier de l'état civil :
H. Leihaut

N^o 229
Mathhey-Jaques
et
Cosalli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathhey-Jaques, Tuma-Karvel

Célibataire

Capitain

originaire de La Briquière et du Loch (Neuchâtel), domicilié à

Lausanne né à

La Briquière le douze octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis-Antoine Mathhey-Jaques, décédé et de

Cécile-Eugénie née Jeanneret, à La Briquière

2. Cosalli, Regina-Estina

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Ora (Naples) Italie domiciliée à

Lausanne née à

La Briquière le treize août

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Laurent-Raimond Cosalli, peintre et de

Marie-Oline née Fermot des Roches, à La Briquière

Comme témoins :

1. Paul Mequiez, négociant

2. Félix David, capitaine à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à La Briquière et au Loch le 11, et à Ora le 13 avril 1873

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux, Promesse de mariage, Promesse de publication, celui de Ora avec déclaration de capacité

Communiqué à l'état civil à La Briquière, au Loch et à la Chaux-de-Fonds

Les époux :
Karvel Mathhey
Regina Mathhey

Les témoins :
F. David
Paul Mequiez

L'officier de l'état civil :
H. Lihaut
comp.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 r. d.

Registre des mariages A.

N^o 230
Cachin
et
Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin, Louis-Edmond

Célibataire

Chauffeur

originaire de Berniaz

domicilié à

Lausanne

né à

Berniaz

le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Jacques-Louis Cachin, agriculteur à Berniaz

et de

Fanny née Cruchoy, décédée

2. Cachin, Rose-Blanche

Célibataire

Penagère

originaire de Berniaz

domiciliée à

Berniaz

née à

Berniaz

le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Eli Cachin, agriculteur

et de

Lina née Cachin, sa femme, à Berniaz

Comme témoins :

1. Ernest Hubrich, mécanicien, à Lausanne

2. Arnold Guex, agriculteur, à Lugens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 et à Berniaz le 9 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Edmond Cachin

Blanche Cachin

Les témoins :

E. Hubrich.

Guex Arnold.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

comp.

Communiqué à l'état civil à Villars

N^o 231
Kummer
et
Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kummer, Walther

Célibataire

Capiste décorateur

originaire de Niedering (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Baden (Argovie) le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Gottlieb Kummer, cafetier et de

Maria-Magdalena née Schwarz, à Baden

2. Herren, Adèle-Marie

Célibataire

originaire de Neuenegg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Salvastian Herren, cordonnier, à Lausanne et de

Anna-Maria née Trachtel, de ce dé

Comme témoins :
1. Charles Halzeli, ébéniste
2. Fritz Ribi, cafetier à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 avril, à Neuenegg les 2 et 3 mai, à Herzogenbuchsee le 2 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Walther Kummer
Adèle Kummer.

Les témoins :

C. Halzeli
Fritz Ribi

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
2013

Registre des familles vol. 22 fol. 204.

Communiqué à l'état civil à Her-
zogenbuchsee et à Neuenegg

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

No 232

Pahud

et
Dulois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Pierre

Célibataire

Vigneron

originaire de Orens

Lausanne

domicilié à

né à

Orens

le dix-sept

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Pierre Pahud

et de

Jenny née Fret, les deux décédés.

2. Dulois, Marguerite-Jeanne

Célibataire

Sénagère

originaire de Neyruz et de Foudon

Lausanne

domiciliée à

née à

Dijonne (Ain) France

le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Louise-Emilie Dubois, décédée

et de

Comme témoins :

1. Jules Stauffer, marié

2. Sylvain Pahud, appareilleur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, Orens et Foudon le 2^{ph}
à Neyruz le 3 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Pierre Pahud

Jeanne Pahud

Les témoins :

Jules Stauffer
Pahud, Sylvain

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

2098.

N^o 233
Prini
Falla née Corrione

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prini, Palmino - Dionigi - Camillo

Célibataire

Ménestier

originaire de Camasco (Novare) Italie domicilié à

Lausanne né à

Camasco le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Paolo Prini, ménestier et de

Mathilde née Tolghera, à Camasco

2. Falla née Corrione, Irma - Quinta - Celsina

Femme de Celsino Falla dès le 21 janvier 1877.

Couturière

originaire de Candelo (Novare) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Candelo le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Giacomo Corrione, agriculteur et de

Quinta née Pozzo della Parina, à Candelo

Comme témoins : 1. François Sandretti, ménestier

2. Jean Stragiotti, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Camasco et à Candelo le 20 et à Lausanne le 22 avril 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès du sieur Falla. Con-
seillement des père et mère de
l'époux. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certifi-
cat de publication, ceux d'Italie
avec déclaration de capacité.
Permis du Département de Justice
et Police

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Prini Palmiro
Prini Irma

Les témoins :

Sandretti François
Stragiotti Jean

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

Registre des mariages A.

No 234
Salvisberg
Held

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salvisberg, Alfred

Veuf de Marie Dieblich d'ès le 16 février 1910

Coiffeur

originaire de Mühleberg (Suisse) domicilié à

Lausanne né à

Oyemches le trois décembre

mil huit cent soixante-cinq fils de

Jean Salvisberg

et de

Famyrice Berger, décédés.

2. Held, Flora-Johanna

Célibataire

originaire de Rueggsau (Suisse) domiciliée à

Lausanne née à

Brenets (Heuchâtel) le vingt-trois mars

mil huit cent septante-quatre fille de

Jacob Held, décédé

et de

Mari Reine Hurny, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Charles Pottier, coiffeur
2. Marius Siegel, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Mühleberg et à Rueggsau le 5 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Alfred Salvisberg
Flora Salvisberg.

Les témoins :

M. Siegel
Ch. Pottier

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à Mühleberg et à Rueggsau

N^o 235
 Lehmann
 et
 Ratti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann, Henri

Célibataire

Employé de commerce

originaire de Langnau (Suisse) domicilié à

Lausanne né à

Paris (M^o: nord) le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis Lehmann, décédé et de

Mélanie née Dupuis, à Lausanne

2. Ratti, Blanche-Engèle

Célibataire

Couturière

originaire de Favallo (Noyare) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jaques-Ignace Marie Ratti, décédé et de

Anna-Jeanne-Denise née Nicolas, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Pestrequin, prêtre

2. Edouard Ratti, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Langnau le 20 et à Favallo le 30 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
 Procès-verbal de mariage, permis
 de publication, certificats de
 publications, celui de Favallo et
 déclaration de capacité.

Les époux :

Lehmann

A Lehmann

Les témoins :

Ratti Edouard

Pestrequin Emile

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp.

Communiqué à l'Établiement à Langnau et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 236
Wénérey
et
Ogney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wénérey, Jules
célibataire
Menuisier
originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Lausanne né à
Poliez-le-Grand le dix-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Aubaine-Félix-Albert Wénérey, cordonnier et de
Louise-Catherine Champerlin née Depaud, d'écidie.

2. Ogney, Julie-Elisabeth
célibataire
Ouvrière de fabrique
originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Bussigny-sous-Forges née à
Bussigny le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Eugène-Victor Ogney, journalier et de
Emma née Bussy, à Bussigny

Comme témoins :
1. Georges Cléon, appareilleur
2. Frédéric Bolomey, caissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Bussigny, à Ormont-dessous et à Poliez-le-Grand le 3 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Promesse de mariage, certi-
ficats de publication

Les époux :
Wénérey Jules
Ogney Julie

Les témoins :
Cléon Georges
Bolomey Frédéric

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Par jugement du Tribunal de
distinction de Lausanne rendu
en date du 10 juillet 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 1^{er} octobre
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 6 octobre 1913.

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué au Tribunal à Poliez-
le-Grand, Ormont-dessous et
Bussigny

N^o 237
Farrat
et
Vierchoz

5.167
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Farrat, Gustave-Jouis-Frédéric
Célibataire
Chauffeur
originaire de Lausanne et Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Charles-David Farrat, cafetier, à Chailly et de
Lina née Bersier, décédée

2. Vierchoz, Alice-Eugénie
Célibataire
originaire de Bussigny s. Morges domiciliée à
Lausanne née à
Mont s. Rolle le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Emile Vierchoz, agriculteur, à Signy et de
Marie-Eugénie Joséphine née Urfer, décédée

Comme témoins :
1. Ami Berthoud, chauffeur
2. Alfred Logno à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bussigny le 24 et à Epalinges
le 25 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil huit cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Acte de décès de la mère de l'épouse.
Consentement du père de l'épouse.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Farrat Gustave
Farrat Alice

Les témoins :

Ami Berthoud
Logno Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 238
Gaillard
et
Wardon née Amandine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Henri-Emile

Veuf de Louisa-Elise née Reichmann dès le 27 juillet 1810

Macon

originaire de Bulle domicilié à

Lausanne né à

Bulle le treize septembre

mil huit cent septante-deux fils de

Sophie Gaillard, décédée et de

2. Wardon née Amandine Louise-Caroline

Divorcée de Jules-Louis Wardon dès le 11 janvier 1867

Ménagère

originaire de Ecublens domiciliée à

Lausanne née à

Moublillon le premier janvier

mil huit cent septante-un fille de

Louis Amandine, agriculteur, à Chailly et de

Julie-Françoise née Peneyres, décédée

Comme témoins : 1. Constant Laurent, agent de police
2. Gustave Esposito, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulle et Ecublens de 29 juillet 1867

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
Acte de décès de Dame Gaillard.
Acte de mariage des époux,
avec mention du divorce. Pro-
messe de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Henri Gaillard

Louise Gaillard

Les témoins :

Gustave Esposito
Constant Laurent

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à l'abbé curé à Bulle
et à Ecublens

N^o 239
Regamey-
et
Duvissel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Paul-Adolphe
celibataire
employé aux Forges Industrielles
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le *vingt-sept juin*
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Emile-Daniel Regamey, agriculteur et de
Marie née Gillieron, au Châlebrâ Gobet.

2. Duvissel, Florence
celibataire
Suisinière
originaire de Donneloye et Pusy 4. Noudon domiciliée à
Lausanne née à
Donneloye le *quinze novembre*
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Constant Duvissel, agriculteur et de
Marie née Pittet, sa femme, à Yvonand.

Comme témoins :
 1. *Lucien Laquin, agent de police*
 2. *Charles Regamey encaisseur à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Donneloye le 23 et à Pusy le 30 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *huit mai mil neuf cent treize*

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Regamey Paul
Regamey Florence

Les témoins :

Lucien Laquin
C. Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'Etat civil à Donneloye et à Pusy.

Registre des mariages A.

N^o 240
Eberlé
et
Gardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberlé, Alphonse-Jean-Henri

Libataire

Souffrant

originaire de Fich

domicilié à

Lausanne

né à

Bourg (Cin) France

le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Paul-Frédéric-Henri Eberlé, serrurier

et de

Marie-Adélaïde-Elise née Ferrer, à Lausanne

2. Gardon, Louise

Libataire

Soubriée

originaire de Fallorbe

domiciliée à

Fallorbe

née à

Lausanne

le douze août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Henri-Alfred Gardon, décédé

et de

Elisa-Isoline née Fanollet, à Fallorbe

Comme témoins :

1. Paul Gardon, télégraphiste, à Fallorbe

2. Marc Eberlé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Fich et Fallorbe le 19 mai 1893

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Alphonse Eberlé
Louise Eberlé

Les témoins :

Marc Eberlé
Paul Gardon

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil à Begnins
et à Fallorbe

N^o 241
Péquiri
Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péquiri, Pierre-Joseph-Barthélemy

Célibataire

Surveillant de travaux

originaire de Fall' Alta (Bergamo) Italie domicilié à

Fallobe né à

Lausanne le dix-huit février

mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Péquiri Jean, décédé et de

Catherine Marie née Formica, à Lausanne

2. Vallotton, Blanche-Siliane

Célibataire

originaire de Fallobe domiciliée à

Fallobe née à

Fallobe le dix-neuf août

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jules-Eugène Vallotton et de

Julie-Camille née Vallotton, à Fallobe

Comme témoins :
1. Emmanuel Bellocini, entrepreneur, à Lausanne
2. Robie Péquiri, agriculteur, à St-Sulpice

Les publications ont eu lieu à Fall' Alta le 20, à Fallobe le 25 et à Lausanne le 27 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fallobe

Communiqué à l'état civil à Fallobe et à la chancellerie

Les époux :

Barthel. Péquiri
Siliane Péquiri

Les témoins :

Bellocini
Péquiri Robie

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 242
Banandi
et
Bouloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Banandi, Michele-Alberto-Giovanni

Célibataire

Musicien

originaire de Briga-Marittima (Lune) Italie domicilié à

Lausanne né à

Menbon (France) le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Giovanni-Battista Commaro Banandi, rentier et de

Lucrezia née Pachiaudi, à Briga-Marittima

2. Bouloud, Emma

Célibataire

Couturière

originaire de Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jean-Louis Bouloud et de

Marie-Oméline née Duquesnoy, d'écclésiast.

Comme témoins : 1. François Banandi, artiste, à Briga-Marittima
2. Alphonse Gros, musicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Fribourg le 5 et à Briga-Marittima le 13 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Actes de décès des père et mère de l'épouse. Consentement du tuteur de l'épouse. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certificats de publication, celui d'Italie avec déclaration de capacité. Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil à Cron-la-Fille et à la Chancellerie C^h.

Les époux :

Banandi
Banandi Emma

Les témoins :

Banandi François
Gros Alphonse

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

N^o 243
Pilloud
et
Rosser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud, Laurent-Marie

Célibataire

Photographe

originaire de Châtel-St-Denis (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Châtel-St-Denis le premier juin

mil huit cent quatre-vingt huit

fils de

Louis Pilloud, coutelier à Châtel-St-Denis

et de

feue Honorine née Bossailler

2. Rosser, Marguerite-Blanche

Célibataire

Repaissuse

originaire de Lonay

domiciliée à

Lausanne

née à

Payerne le vingt-cinq

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Quinté Rosset, décédé

et de

Adèle née Jaccard, sa veuve, à Payerne

Comme témoins :

1. Jean Fändli, cordonnier, à Lausanne

2. Louis Pilloud, coutelier, à Châtel-St-Denis

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Lonay et à Châtel-St-Denis le 5 mai 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil huit cent quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Laurent Pilloud
Marguerite Pilloud

Les témoins :

J. Fändli
L. Pilloud

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'officier de l'état civil à Châtel
St-Denis chez Chaudens

Registre des mariages A.

N^o 244
Maggioniet
Joye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maggioni, Rocco-Antonio

Célibataire

Maçon

originaire de Tesa (Noyare) Italie

domicilié à

Lausanne

né à

Tesa

le deux novembre

mil huit cent soixante-dix

fils de

Ecole Maggioni, agriculteur

et de

Lucia née Sylola, à Tesa

2. Joye, Marie-Sylvie

Célibataire

Ménagère

originaire de Montagny-les-Bains, Sammenet Ecuyllens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne

née à

Ecuyllens

le onze février

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Nicolas-Rodolphe Joye, décédé

et de

Marie-Félicie née Humbmann, à Ecuyllens

Comme témoins :

1. Eugène Dubois, employé de bureau

2. Adolphe Paulin, Suisse

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Sammenet, Ecuyllens, Montagny-les-Bains le 13 et le 23 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Permis de
publication. Certificats de pu-
blication, celui de Tesa avec décl-
ARATION de capacité. Permis du Dé-
partement de Justice et Police-

Les époux :

Maggioni Rocco

Maggioni Sylvie

Les témoins :

Paulin

Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

rempl

Communiqué à l'état civil à Mont-
agny-les-Bains, Sammenet, Ecuyllens
et à la Chancellerie.

N^o 245
Marquis
et
Zoth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquis, Camille-Basile-Arthème

Célibataire

Employé au téléphone

originaire de Meyrier (Suisse) domicilié à

Lausanne. né à

Delémont le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Joseph-Robert Marquis, appareilleur, à Chateau d'Esp et de

Marie née Christie, sa femme, à Lausanne

2. Zoth, Bertha

Célibataire

Ménagère

originaire de Pizy domiciliée à

Lausanne. née à

Ayenches le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jean-Auguste Zoth, vigneron et de

Louise-Julie née Fomerod, à Ayenches

Comme témoins : 1. Joseph Marquis, chauffeur, à Chateau d'Esp

2. Marie Marquis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Meyrier le 15 et à Pizy le 16 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil-neuf-cent-treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Communiqué à l'état civil à Meyrier et à Pizy

Les époux :

Marquis Camille

Marquis Bertha

Les témoins :

Jos. Marquis
M. Marquis

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Registre des mariages A.

N^o 246
Rognon
et
Häusler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rognon, Louis-Ernest-Auguste

Veuf de Jeanne-Hélène-Cécilie née Cheyroz dès le 25 mai 1805

Comptable à la Compagnie Générale de Navigation

originaire de Noubalchez (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Genève le cinq mars

mil huit cent soixante-quatre fils de

Samuel-Louis Rognon, décédé et de

Marie-Louise-Caroline née Cheyvalley, à Nice

2. Häusler, Chèrese

Célibataire

originaire de Cérés (Sion) domiciliée à

Lausanne née à

Cérés le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Joseph Häusler, et de

Maria née Menghini, décédés.

Comme témoins :

1. Augustin Nicati, pharmacien

2. Fritz Gattolliat, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cérés le 10, à Lausanne le 13 et à St. Dubin le 14 mai 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte de décès de Dame Cheyroz. Promesses de mariage. Permis de publication. Certificats de publication, avec déclarations de capacité.

Communiqué à l'état civil à St. Dubin et à la chancellerie de

Les époux :

L. Rognon
Chèrese Rognon

Les témoins :

A. Nicati
F. Gattolliat

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

N^o 247
Eberle

Eschandre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberle, Emile

Célibataire

Coiffeur

originaire de Oberachern (Baden)

domicilié à

Lausanne

né à

Oberachern

le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Emile Eberle, agriculteur

et de

Salome, née Herzog, à Oberachern.

2. Eschandre, Emma-Margaritha

Célibataire

Coiffeuse

originaire de Trischery-Alfermée (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Trischery

le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Abraham Eschandre, vigneron

et de

Anna, née Schneider, à Trischery

Comme témoins : 1. Nicolas Nagel, coiffeur

2. Jacob Kinklematter, tonnelier à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Douanne le 10 et à Oberachern le 13 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Pro-
mette de mariage. Permis de pu-
blication. Certificats de publication
celui d'Oberachern avec déclaration
signé de capacité. Permis de Dépar-
tement de Justice et Police.

Les époux :

Emil Eberle

Margaretha Eberle

Les témoins :

Nicolas Nagel

Jacob Kinklematter

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Reçu par le 20.11.13
Le 19 septembre 1913,
les époux mentionnés ci-
dessus ont été reçus citoyens
bernois, bourgeois de la
commune de Bonfol
(Berne).
Lausanne, le 19 novembre 1913.
L'officier de l'état civil :
Lucas
L'qui à l'état civil à Bonfol
et Cwamm

Registre des mariages A.

N^o 248
Pasche
Pasche ^{et} née Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Paul

libellé habitant

Agriculteur

originaire de Ferlens

domicilié à

Ferlens

né à

Ferlens

le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Pasche Oscar, agriculteur

et de

Aline née Dubois, sa femme, à Ferlens

2. Pasche née Jordan, Louise Ernestine

veuve de Louis-Emile Pasche, dès le 11 janvier 1881

Menagère

originaire de Ferlens

domiciliée à

Mézières

née à

Mézières

le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Jordan Ernest, agent de banque

et de

Anna née Dubois, sa femme, à Mézières

Comme témoins :

1. Paul Cagnard, electricien

2. Louis Menu, agriculteur à Ferlois

Les publications ont eu lieu à Ferlens et à Mézières le 13 mai 1893

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil
de Oron-la-Fille

Les époux :

Paul Pasche

Louise Pasche

Les témoins :

Cagnard Paul

Menu Louis

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

N° 249
Cagnard
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cagnard, Paul-François

Fils de Louise Bernadette Gattumy des le 15 avril 1811

Célibataire

originaire de Fallon (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Fallon le dix mai

mit huit cent quatre-vingt-trois fils de

Pierre-Louis Cagnard, agriculteur et de

Marie-Philomine née Defet, à Fallon

2. Corbaz, Elisa-Marguerite

Célibataire

originaire de Lausanne et de Month

Etoy domiciliée à

Month né à

Month le dix-huit octobre

mit huit cent quatre-vingt-dix fille de

Henri Charles Corbaz, décédé et de

Marie Sylvie Chaudrens, à Buchillon

Comme témoins : 1. Louis Menu, agriculteur aux B. S. F.

2. Rosa Menu à Ferrière

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Etoy le 8 avril 1813

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent treize

Pièces déposées : Actes de naissance des époux

Promesse de mariage. Certificats de publication

Les époux : Cagnard Paul

Marguerite Cagnard

Les témoins : Louis Menu

Rosa Menu

Communiqué à l'état civil à Corbaz

quan, à Pully et à Etoy

L'officier de l'état civil : H. Lühaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 15 mars 1814, déclaré définitif et exécutoire le 19 mai 1814, mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 19 mai 1814, le délai pendant lequel l'un des époux pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 1^{er} juin 1814.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 230
Rubin
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubin, Jules François

Célibataire

Sommelier

originaire de Reichenbach (A. Berno)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Emile-Jean-François Rubin, décédé

et de

Rosine née Berlesch, à Lausanne

2. Rossier, Marguerite

Célibataire

Repenteuse

originaire de Rougemont

domiciliée à

Lausanne

née à

St. Maurice (Valais)

le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Anna Rossier, à Lausanne

et de

Comme témoins :

1. Gustave Perrin, comptable

2. Eugène Dubois, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Rougemont et à Reichenbach le 28 avril 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mil neuf cent quatre-vingt-dix

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage. Certificats
de publications

Les époux :

J. Rubin
M. Rubin

Les témoins :

G. Perrin
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Reçu par le 8. F. 20.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 12 juillet 1889, déclaré définitif et exécutif le 21 septembre 1890, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 23 septembre 1890.
L'officier de l'état civil :

J. Lühaut

N^o 251
Samson
et
Dirrwang.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Samson, Jules-François

Vigoreux de Forbent - Marie-Louise Gallay née Coehard dès le 20 décembre 1811 Commelier

originaire de St-Saphorin (Canton) domicilié à Lausanne né à

Valleyres / Rances le vingt-huit avril mil huit cent cinquante-trois fils de

Daniel Marc Samson et de Jeanne-Louise née Fayre, de cédés

2. Dirrwang, Marie-Clara

Célibataire Domestique

originaire de Frankembach (Heilbronn) Wurtemberg domiciliée à Lausanne née à

Corsier le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Henri-Robert Dirrwang, boulanger et de Josephine née Schmidt, à Genève

Comme témoins : 1. André Dimpfproff, teinturier
2. Auguste Bron, boulanger à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Saint-Saphorin et à Frankembach le 3 mai 1853.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil huit cent cinquante-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux - Acte de mariage de l'époux avec mention du Vigoreux. Promesse de mariage. Formis de publication. Certificats de publication, celui de Frankembach avec déclaration de capacité

Les époux :

Jules Samson
Marie Samson

Les témoins :

Dimpfproff A.
Aug. Bron.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp

Communiqué à l'Etat civil à Chexbres et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

No 252
Fuss
et
Fessler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuss, Emile-Auguste

Célibataire

Saillens

originaire de Fribourg en Brisgau (Baden) domicilié à

Lausanne né à

Fribourg / B. le onze mars

mil huit cent septante-neuf fils de

Mathias Fuss, journalier, à Fribourg et de

Solanna née Dengler, décédée

2. Fessler, Sina-Emilie

Célibataire

Chirurgie

originaire de Coirins domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Henri Gaspard Fessler, cordonnier et de

Elise Rosalie née Henchoz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Farinod, agent de police
2. Elise Fessler à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg en Brisgau le 8, à Lausanne le 13
et à Coirins le 14 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux, Pro-
mette de mariage, Permis de pu-
blication, Certificats de publication,
celui de Fribourg / B. après déclara-
tion de capacité, Permis du Dépar-
tement de Fribourg et Police

Les époux :

E. Fuss

S. Fessler

Les témoins :

Elise Fessler

Farinod Chs.

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

1913

Communiqué à l'état civil à Begnins
et à la Chancellerie etc

N^o 253
 Raquin
 et
 Hinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raquin, Louis

Célibataire

Electricien

originaire de Macon (Saône et Loire) France domicilié à

Lausanne né à

Macon le premier mars

mil huit cent soixante dix fils de

Claude Raquin, décédé et de

Amie Noubmain, à Comet.

2. Hinden, Souisa

Célibataire

Gouvernante

originaire de Gips-Oberfrick (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Gênève le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

André Hinden, au Petit Saconnex et de

Mario Dullen dite Anna Dula, décédée.

Comme témoins :
 1. Charles Hollein, instituteur
 2. Louis Marquis, ingénieur à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Macon le 7, à Lausanne le 11 et à Gips-Oberfrick le 13 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Cer-
tificats de capacité p. l'époux. Pro-
mette de mariage. Permis de publi-
cation. Certificats de publication.
Permis du Département de Justice
et Police.

Communiqué à l'Alaberg à Gips-Ober-
frick et à la chancellerie de la

Les époux :

L. Raquin

Les témoins :

Ch. Hollein
M. Marquis

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 254
Géroock
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Géroock, Gustave-César-Alphonse

Célibataire

Employé à la C^{ie} de Navigation

originaire de Jongny

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt

filz de

Gabriel-César-Louis Géroock, menuisier, à Lausanne

et de

Marie-Lusanne née Chapuis, décédée

2. Curchod, Lucie-Elise

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Dommarin et de Chardonney-Moubaillon

domiciliée à

Lausanne

née à

Dommarin

le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Emile Curchod, décédé

et de

Marie-Rosine née Charrière, à Dommarin

Comme témoins :

1. Charles Faridot, agent de police

2. Eugène Géroock, ouvrier de ville à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Dommarin le 13, à Jongny le 14 et à Moubaillon Chardonney le 15 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix jours mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage. Certificats de
publication

Les époux :

Gustave Géroock
Lucie Géroock

Les témoins :

Géroock Eugène
Paurra Lrs.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à l'officier
M. Feyer, à Solize-le-Grand et à
St. Georges.

N^o 255
Baud
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Jules-Marino-Frédéric

celibataire

Mécanicien-Electricien

originaire de Gimel domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Marius-David Baud, employé postal et de

Elise née Schmid, sa femme, à Lausanne

2. Pache, Henriette-Joséphine

celibataire

lingère

originaire de Epalinges domiciliée à

Pully née à

Pully le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jean-Alexandre-Jules Pache, appareilleur et de

Jeanne née Dorner, sa femme, à Pully.

Comme témoins : 1. Marius Baud, employé postal

2. Jules Pache, appareilleur à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Pully et Gimel le 23 et

à Epalinges le 24 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Consentement des père et mère de l'époux. Consentement des père et mère de l'épouse. Autorisation du Conseil d'Etat. Promesse de mariage. Certificats de publication.

Les époux :

Baud
Baud

Les témoins :

Pache
Baud

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à Gimel, Epalinges et Pully.

Révisé le 11.11.16.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 27 janvier 1916 déclaré définitif et exécutoire le 7 avril 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 avril 1916.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 256
Michel
Steeb
et
Steeb

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Maurice

Fils de Marguerite née Aubert des le 20 juin 1812

Imprimeur

originaire de Villarod (Fribourg)

domicilié à

Mombreux

né à

Blanchamp

le vingt-neuf juin

mil huit cent

soixante-seize

fils de

Jacques-Joseph Théophile Michel, agriculteur, à Yverdon

et de

Louise née Perrod, décédée

2. Steeb, Mathilde-Elisabeth

Célibataire

Employée de bureau

originaire de Chêne-Pougères (Genève)

domiciliée à

Lausanne

née à

Ceuzier

le vingt-un février

mil huit cent

soixante-dix-sept

fille de

Charles-Edouard Steeb, menuisier de boîtes

et de

Elisabeth Irma née Enay, décédée

Comme témoins :

1. Eugène Dubois, employé de bureau

2. Henri Michod, huissier

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Villarod, à Chêne-Pougères et aux Planches du 18 au 30 mai 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil huit cent quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Mombreux

Les époux :

Maurice Michel
Mathilde Steeb

Les témoins :

E. Dubois
H. Michod

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
comp.

Communiqué à l'Etat civil à Villarod, à Mombreux et à Genève (F.B.C.)

2-47

N° 257
Cartier
et
Brandenburg.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 26 mai 1930, déclaré définitif et exécutoire le 19 juillet 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an. le délai pendant lequel l'..... ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 22 juillet 1930. L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cartier, André-Guido-Frédéric

Ingenieur-agronome

Célibataire

originaire de Genève (ville)

domicilié à

Charvaz (Charente) France

né à

Eaux-Vives (Genève)

le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Jules-Edouard Cartier, rentier

et de

Emma-Maria Cartier, à Cheseaux

2. Brandenburg, Cécile-Joïse-Annette

Célibataire

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Alfred Louis Brandenburg, banquier

et de

Louise Secrétan, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Cartier, à Cheseaux

2. Alfred Brandenburg, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 16, à Lausanne le 20 et à Charvaz les 18/19 mai 1930.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent trente

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Genève

Les époux :

A. Cartier
Cécile Cartier

Les témoins :

Jules Cartier

A. Brandenburg

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N° 258

NOVERRAZ

et
ROCHAN

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. NOVERRAZ, Charles-Benjamin

Célibataire

Electricien

originaire de Cully et Lully

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier juin

mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de

feu Jean-Jacques-Louis Noverraz

et de

Jeanne-Suzanne née Lavanchy, à Lausanne

2. ROCHAN, Berthe-Suzanne

Célibataire

originaire de L'Abbaye et du Lieu

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt sept

fille de

feu Samuel-Edouard Marc-Louis Rochas

et de

Fanny née Schudel, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :

1. Robert Raymond, agents de police

2. Ernest Grandjean à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, Le Lieu le 16, L'Abbaye, Lully et Cully le 18 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage, certificats de publication

Les époux :

Charles Noverraz
Berthe Noverraz

Les témoins :

Raymond R
Grandjean Ernest

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 259
 Zacco
 Rigoletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zacco, Leopoldo - Giuseppe - Antonio

Célibataire

Tobacconiste

originaire de Falduggia (Novare) Italie domicilié à

Lausanne né à

Falduggia le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Giuseppe Antonio Zacco, ferblantier et de

Giuseppa Santini, à Falduggia

2. Rigoletti, Pia

Célibataire

Cuistinière

originaire de Focigno e Prestinone (Novare) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Focigno e Prestinone le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

parents inconnus et de

Comme témoins : 1. François Tedeschi, négociant, à Lausanne
 2. Bonifacio Fioralino, ferblantier, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Falduggia le 13 et à Focigno e Prestinone le 20 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Promesse de mariage. Permis de
 publication. Certificats de publi-
 cation ceux d'Italie avec déclara-
 tion de capacité. Permis du
 Département de Justice et Police.

Les époux :

Zacco Leopoldo
 Zacco Pia

Les témoins :

F. Tedeschi
 B. Fiorellino

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à la Chancellerie C^{te}.

Registre des mariages A.

No 250

Payon

Rakhan

— Par jugement du Tribunal civil de la Seine, du 14 février 1947, transcrit le 3 juin 1947, le mariage, inscrit ci-contre, est dissous par le divorce.

— Lausanne, le 27 janvier 1951.

— L'officier de l'état civil:

RECTIFICATION

Par décision du 14 mai 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'épouse est désignée sous le patronyme "Rachat" et non "Rakhat".

Lausanne, le 21 mai 1956
L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, tel qu'officier de l'état civil de Concise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payon, Edmond-Albert

Célibataire

Ingénieur

originaire de Corcelles-sur-Concise domicilié à

Lausanne né à

Bière le vingt juin

mil huit cent quatre vingt six fils de

Eugène-Florentin Payon, instructeur d'artillerie et de

Marie-Louise-Julie née Croiset, à Lausanne

2. Rakhan, Nadéjda (Nadine)

Célibataire

Docteur en médecine

originaire de Odessa (Russie) domiciliée à

Lausanne née à

Odessa le vingt sept mars / huit avril

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Grigorie Rakhan, décédé et de

Pauline Familante, à Odessa

Comme témoins :

1. Eugène Payon, instructeur d'artillerie, à Lausanne

2. Oscar Payon, ingénieur, à Harderslag

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 Feb à Corcelles le 28 mai 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Promesse de mariage de l'époux

Promesse de mariage de l'épouse.

Permis de publication. Dispense

de publication en Russie. Certifi-

cats de publication.

Communiqué à l'état civil à Cor-

celles-sur-Concise

Les époux :

E. Payon

N. Payon

Les témoins :

Payon instructeur

Payon ing.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

N^o 281
Delessert
et
Dentan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Eugène-Charles-Alphonse

Célibataire

Docteur en médecine

originaire de Teney-le-Forab domicilié à

Leysin né à

Croix (Nord) France le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Edouard-Eugène Delessert et de

Marie-Amélie née de Hollins, à Lubry

2. Dentan, Elisa-Henriette dite Vila

Célibataire

originaire de Lubry domiciliée à

Lubry née à

Genève le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Alfred Dentan et de

Marie-Amélie Suzanne Duperruis, à Lubry

Comme témoins : 1. Alfred Dentan, architecte
2. Adrien Delessert, professeur à Lubry

Les publications ont eu lieu à Leysin et à Lubry le 10 et à Teney-le-Forab le 12 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'établissement de Leysin

Les époux :

Eugène Delessert
Elisa Delessert

Les témoins :

A. Dentan
Adrien Delessert

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'établissement à Ropraz, à Leysin et à Lubry

Registre des mariages A.

N^o 262
Delessert
et
Porcher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Ernest

Célibataire

Carbomier à l'Etat

originaire de Pexy-le-Jorat

domicilié à

Lausanne

né à

Pexy-le-Jorat

le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Louis-Etienne Delessert, agriculteur

et de

Louise, née Pichonnat, à Pexy-le-Jorat

2. Porcher, Anna-Marie

Célibataire

Ménagère

originaire de Fuchevens

domiciliée à

Pexy-le-Jorat

née à

Fuchevens

le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

filie de

Eugène Porcher, agriculteur, à Chouzin (France)

et de

Anna Marie née Dolder, de cédée

Comme témoins :

1. Charles Parisod, agent de police, à Lausanne

2. Constant Perrin, surveillant de brayes, à Remens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Fuchevens le 13 et à Pexy-le-Jorat le 15 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Delessert Ernest
Delessert Anna

Les témoins :

Parisod Chs.
C. Perrin

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

N^o 263
Feer
et
Gueissaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feer, Jean-Emile

Célibataire

Fondateur de pouvoirs de la Banque Populaire Suisse
originaire de Reichen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Johannes Feer, horloger et de

Maria née Forber, domiciliés à Neuchâtel

2. Gueissaz, Alice

Célibataire

originaire de St-Croix domiciliée à

Lausanne née à

St-Cubin (Neuchâtel) le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt

Jean-Louis Gueissaz et de

Elise née Hiennet, les deux de ce diocèse.

Comme témoins : 1. Jeanne Nicoud, à Genève.

2. Henri Dubois, professeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, aux Granges de St-Croix et
à Biron le 17 et à St-Croix le 20 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

J. Feer
A. Gueissaz

Les témoins :

H. Dubois
J. Nicoud

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 284
Chavan
et
Guéron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavan, André-Marino

Célibataire

Destinataire architecte

originaire de Espalinges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Georges David Chavan, marbrier et de

Isaline née Chomney, sa femme, à Lausanne

2. Guéron, Madeleine-Elisabeth-Georgette

Célibataire

originaire de Joinville-le-Tomb (Seine) France domiciliée à

Lausanne née à

Joinville-le-Tomb le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Georges-Henri-Auguste Guéron, Directeur de l'Indicature Foncier et de

Anna Lucot, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Charles Chavan, marbrier

2. Georges Guéron, courbier à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Joinville-le-Tomb le 10, et Lausanne le 13 et à Espalinges le 15 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Consentements des père et mère de
l'épouse. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certificats
de publication, celui de France
avec déclaration de capacité.

Communiqué à l'Espalings à
Espalinges et à la Chancellerie de

Les époux :

A. Chavan

M. Chavan

Les témoins :

C. Chavan

G. Guéron

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

N° 265
Superini
et
Vanetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Superini, Goffredo-Cesare-Niccolo

Célibataire

Saillleur

originaire de S. Maria a Ponte (Florence) Italie domicilié à

Lausanne né à

Santa Maria a Ponte le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Luigi Superini, maçon et de

Nicola Cargi, sa femme, à Santa Maria a Ponte

2. Vanetti, Maria-Ersilia

Célibataire

Menagère

originaire de Mombello L. M. (Gênes) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Mombello le douze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Filippo Vanetti, contre-maître maçon, à Lausanne et de

Cresca Sportini, décédée.

Comme témoins :

1. Virgilio Quaglia, coupeur

2. Giorgetti Alfaro, saillleur à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à S. Maria a Ponte et à Mombello le 20 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte de décès de la mère de l'épouse.
Consentement du père de l'épouse
Consentement des père et mère de l'épouse
Promesse de mariage.
Permis de publication, ceux d'Italie avec déclaration de capacité.
Permis du Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie.

Les époux :

Superini Cesare
Superini Marie

Les témoins :

Quaglia Virgilio
Giorgetti Alfaro

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 266
Ruchan
et
Méan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchan, Louis-Emile

célibataire

conducteur aux C.F.F.

originaire de Grandcour

domicilié à

Lausanne

né à

Granges de St-Croix le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de

Constant Auguste Ruchan, maréchal

et de

Louise née Combremont, à Ecublens.

2. Méan, Hélène

célibataire

Garde-malades

originaire de Payerne

domiciliée à

Lausanne

née à

Omens le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt deux fille de

Samuel-Fritz Méan, agriculteur, à Crêttes

et de

Jeanne-Rose née Dizerens, décédée.

- Comme témoins :
- 1. Clinie Fiquerat, commis de bureau, à Bussigny
 - 2. Samuel Méan, agriculteur, à Crêttes

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Payerne le 7 et à Grandcour le 8 mai 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Ruchan L.

H. Ruchan

Les témoins :

Samuel Méan

A. Vignorat

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil à Grandcour et à Payerne

N^o 267
Vuagniaux
Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux, Albert

Célibataire

Employé de commerce

originaire de Fuchercens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le douze février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Charles-Louis Vuagniaux, comptable

et de

Emma-Isaline Rosine, née Junier, à Lausanne.

2. Chavan, Alice-Elisa

Célibataire

originaire de Epalinges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Charles-Georges-David Chavan, marbrier

et de

Isaline née Channy, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Chavan, marbrier

2. Henri Noverraz, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Epalinges et à Fuchercens le 5 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage certifiée
cals de publication

Les époux :

A. Vuagniaux

A. Vuagniaux

Les témoins :

C. Chavan

H. Noverraz

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 268
 Semière
 et
 Chardon née Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Semière, Amédée - Auguste - Jules

Fils de Louise Isabelle Ganck des le 21 mai 1867

originaire de Epernay (Marne) France domicilié à

Lausanne né à

Epernay le quinze février

mil huit cent soixante-huit fils de

Auguste Semière et de

Louise Isabelle Gaillat, les deux décédés

2. Chardon née Moreillon, Marie - Louise

Femme de Charles Rodolphe Constantin Chardon des le 28 novembre 1861

originaire de Chardonne et de Chestres domiciliée à

Lausanne née à

Pexy le douze mai

mil huit cent soixante-deux fille de

feu Jean Gabriel Moreillon et de

Marie Joséphe Lang, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Charles Fallois, secrétaire
 2. Louis Pettes, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epernay le 9, à Lausanne le 13, à Chardonne et à Chestres le 14 mai 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil-neuf-cent-treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte de décès de Dame Semière. Acte de décès du sieur Chardon. Certificat de capacité de l'époux. Promesse de mariage. Permis de publication. Certificat de publication. Permis du Département de Justice et Police

Communiqué à l'état civil à Corus Chestres et à la Chancellerie

Les époux :

Semière
 Marie Semière

Les témoins :

L. Pettes
 Ch. Fallois

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

N^o 269
 Miserez
 et
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miserez, Louis dit Constant

Célibataire

Horloger

originaire de Lajoux (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Soleure le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Constant-Ulysse Miserez, horloger et de

Maria Elisabeth, née Lutti, aux Gyants 4. Montreux

2. Chappuis, Berthe

Célibataire

Infirmière

originaire de Carrouges près Mézières domiciliée à

Carrouges née à

Carrouges le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Héli Chappuis, agriculteur et de

Cécile née Philippin, à Carrouges

Comme témoins :
 1. Louis Lause, garçon de peine
 2. Albert Horieg, agent de police à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Lajoux le 3^e et à Carrouges le 5^e mai 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

L. Constant Miserez
Berthe Miserez

Les témoins :

Lause Louis
Horieg A.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à Lajoux
et à Mézières

Registre des mariages A.

N^o 270
 Amstutz
 Pfister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstutz, Alois-Georges

Célibataire

Employé de bureau

originaire de Ligriswil (Sorne) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Georges-Louis Amstutz, décédé

et de

Elise Fiech, sa veuve, à Lausanne

2. Pfister, Germaine

Célibataire

Demotelle de réception

originaire de Affoltern (Lucerne) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Jean-Jacob Pfister, retraité C. F.

et de

Thérèse Julie Virginie Kuffer dite Porillier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Paul Delacouraz, secrétaire percepteur

2. Henri Corbaz, employé à la Recette à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ligriswil le 15 et à Affoltern le

16 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats de publications

Les époux :

Alois Amstutz
 Germaine Amstutz

Les témoins :

P. Delacouraz
 H. Corbaz

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

Communiqué à l'Etat civil à Ligriswil et à Affoltern

N^o 271
Regamey
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Charles-Henri
 Célibataire
 Agriculteur
 originaire de Lausanne domicilié à
 Vers-chez-les-Blanc Lausanne né à
 Vers-chez-les-Blanc le vingt-huit mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 David Regamey, garde forestier et de
 Marie née Tache, sa femme, à Vers-chez-les-Blanc

2. Regamey, Rosa-Hélène
 Célibataire
 Ménagère
 originaire de Lausanne domiciliée à
 Châlebs-Jobeb Lausanne née à
 Châlebs-Jobeb le deux avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Henri Poise Regamey, agriculteur et de
 Chérie née Thuillard, au Châlebs-Jobeb

Comme témoins :
 1. Charles T Lane, employé de bureau
 2. Jules T Lane, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil huit cent treize

Pièces déposées :
 Le consentement des père et mère de l'épouse. Promesse de mariage.
 Certificats de publication

Les époux :
 Charles Regamey
 Hélène Regamey

Les témoins :
 Ch. Blanc
 J. Blanc

L'officier de l'état civil :
 H. Lichaut

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 272
Duplain
et
Favey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duplain, Justin François,

Célibataire

Rédacteur

originaire de Underjoch (Berne) et de Neuchâtel. domicilié à

Neuchâtel né à

Neuchâtel le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

François Justin Duplain, fonctionnaire postal et de

Rosette née Gugger, à Neuchâtel

2. Favey, Marthe,

Célibataire

originaire de Pompaples et Célépens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Georges Henri Favey, Juge fédéral et de

Thérèse Lucie Emma Marthe Bauperd, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Georges Favey, Juge fédéral, à Lausanne
 - 2. Fernand Duplain, commis postal, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 4, à Underjoch et Lausanne le 5, à Pompaples et Célépens le 6 avril 13.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil huit cent treize.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Neuchâtel

Communiqué à l'Etat civil à Underjoch, Neuchâtel et Lausanne

Les époux :

Duplain
Marthe Duplain

Les témoins :

G. Favey
Duplain

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

N^o 273
 Mermod
 Brunisholz née Pitter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod, Albert-Henri
 Célibataire
 Cordonnier
 originaire de St-Croix domicilié à
Lausanne né à
Paulmes le deux septembre
mil huit cent septante-trois fils de
Louis-François Mermod et de
Jenny née Schneider, les deux décédés

2. Brunisholz née Pitter, Elise
 Veuve de M. Amédée Brunisholz déc. le 20 juin 1905
 Repatente
 originaire de Esserb (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lussy le dix septier
mil huit cent soixante-neuf fille de
Charles-Marc Pitter, galochier, à Echichens et de
Louise née Michoud, décédée

Comme témoins :
 1. Georges Mermod, agent de turèle
 2. Daniel Pache, fabricant de toques à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à St-Croix et auts Prangy
 de St-Croix le 26 et à Esserb le 27 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Acte de décès du Sieur Brunisholz
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :
Mermod Henri
Elise Mermod

Les témoins :
Mermod
Pache Daniel

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Communiqué à Etalabreuil à St-Croix,
à Chauv. St-Croix et Creyvaux -

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 274
Foerster
et
Gonthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foerster, Rodolphe
veuf de Anna-Hélène veu dès le 26 novembre 1911
Négociant
originaire de Moudon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Moudon _____ le vingt-six août _____
_____ mil huit cent seize et deux _____ fils de
Bernard-Albert Foerster _____ et de

Anna-Marie née Ingold, les deux décédés
2. Gonthier, Marie-Louise
Célibataire
Instituteur
originaire de Ste-Croix _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ste-Croix _____ le sept juin _____
_____ mil huit cent seize et cinq _____ fille de
Auguste-Ami Gonthier _____ et de
Louise née Campiche, les deux décédés.

Comme témoins : { 1. Victor Delisle, sergent de police }
2. Daniel Barnaud, appareilleur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Ste-Croix, Granges de Ste-Croix et Moudon le 24 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

R. Foerster
Marie Foerster

Les témoins :

Victor Delisle
Daniel Barnaud.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'Etat-civil à Moudon,
à la Chaux-de-Fonds et à Ste-Croix.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 275
Bornand
et
Degiez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand, Frank-Charles

célibataire

Forbures

originaire de Sainte-Croix domicilié à

Lausanne né à

Granges de St-Croix le deux août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Emile-Félix Bornand, fabricant de musiques et de

Marie-Louise née Porrier, à L'Écluse.

2. Degiez, Ida-Juline

célibataire

originaire de Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Fribourg le vingt-trois août

mil huit cent septante-trois fille de

Auguste Degiez et de

Marie Justine née Martin, de cédés.

Comme témoins :
1. Hermann Bornand, forbures
2. Alois Göttsch, comptable à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mai, à Fribourg St-Croix
et à Granges de St-Croix le 2 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Promesse de mariage, certificats
de publication

Les époux :
Frank Bornand
Ida Bornand

Les témoins :
Hermann Bornand
Alois Göttsch

L'officier de l'état civil :
H. Lichart

Communiqué à l'Écluse à Lausanne
St-Croix, St-Croix et Baudouin.

Registre des mariages A.

N^o 276
 Conod
 et
 Duperruis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conod, Alexandre-Vivian

Célibataire

Marquiner

originaire de Orney et Ches-Labès domicilié à

Lausanne né à

Petit Saconnex (Genève) le vingt-quatre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Frédéric-Ammanuel Conod, gérant et de

Marquise-Elisabeth Boromé, à Lausanne

2. Duperruis, Marie-Alice

Célibataire

originaire de Pex et Ormont-Dessous domiciliée à

Pully née à

Pex le vingt-cinq

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Charles-Louis Duperruis, vigneron, à Marbigny et de

Marie-Catherine-Alice née Blanc, décédée

Comme témoins :
 1. Frédéric Conod, comptable, à Nyon (M. Lavoie)
 2. Frédéric Conod, (père) gérant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Ormont-Dessous Pex, Ches-Labès et Orney de 1^{er} mai 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage, certificats
de publication

Les époux :

M. Conod

M. Conod

Les témoins :

Poirion
Goussier

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Communiqué à l'état civil à Orney
Romainmôtier, Pex, Ormont-Dessous et Pully

N^o 277
Schneider
et
Fuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Hans-Albert

Célibataire
Architecte
originaire de Seeburg (St. Berne) et Schaffouse domicilié à
Lausanne né à

Uhwiesen (Zurich) le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Rudolf Schneider, ancien horloger et de
Susanna née Herzog, domiciliés à Schaffouse

2. Fuchs, Louisa-Emma dite Lily

Célibataire
originaire de Neuenegg (St. Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Samuel Fuchs, négociant et de
Louise née Bosthardt, domiciliés à Lausanne

Comme témoins : 1. Frédéric Wison, entrepreneur
2. Jacques Schauer, chef de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenegg, Schaffouse et Seeburg
le 3 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Cous ennoblement des père et mère de
l'épouse. Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

M. Schneider
Lily Schneider

Les témoins :

F. Wison
Jacques Schauer

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à Gross
wil, Schaffouse et Neuenegg

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Recepuite au no. 277

Par jugement du Tribunal d'En-
selachen (Berne) rendu
en date du 24 mars 1911 déclaré
définitif et exécutoire le 2 avril
1911, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 3 avril 1913
L'officier de l'état civil :

Fuchs

Registre des mariages A.

N^o 278
Siegenthaler
et
Thomson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler, Christophle-Auguste

Déjà divorcé de Juliette Lina Morville dès le 15 juillet 1911

Comptable à la Direction des finances

originaire de Schanquan (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Corroy-Stubry le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Godlieb Sigmund Siegenthaler, décédé et de

Barbara née Peier, sa femme, à Lausanne

2. Thomson, Maria-Mercedes

Célibataire

originaire de Santiago (Chili) domiciliée à

Lausanne née à

Santiago le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Louis Thomson, décédé et de

Maria-Louise née Legell, à Chailly

Comme témoins : 1. Carlos Koning, rentier, à Chailly

2. Théodore Verobert, chimiste, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 et 14 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de mariage de l'époux avec

mention du divorce. Certificat

de nationalité de l'épouse. Promes-

se de mariage. Extrait de publi-

cation Dispense de publication

au Chili. Certificats de publication.

Les époux :

Christophle-Auguste
Siegenthaler

Les témoins :

C. Koning
Th. Verobert

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Par jugement du Tribunal au
district de Lausanne rendu
en date du 1^{er} mai 1913 déclaré
définitif et exécutoire le 13 juin
1913, le mariage ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fait à an le
délai pendant lequel
ne pourr^t contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 13 juin 1913
l'officier de l'état civil :

Lucro!

N^o 279
Simonin
et
Deriaz née Créhan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonin, Emile

Divorcé de Ida Rosa Lydie née Feidmann dès le 11 mai 1874.

Cultivateur

originaire de Rances domicilié à

Rances né à

Rances le deux juillet

mil huit cent soixante six fils de

feu Louis Benjamin Simonin et de

Fanchette Louise née Cornu, à Rances.

2. Deriaz née Créhan, Elise-Rose

Femme de Louis Deriaz dès le 5 septembre 1871

Ménagère

originaire de Paulmes domiciliée à

Paulmes née à

Rances le vingt-huit juin

mil huit cent soixante fille de

Pierre Samuel Créhan et de

Rose Marguerite née Cochet, de ce lieu.

Comme témoins :
1. Emile Gantou, négociant
2. Henri Delisle, employé aux T. F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rances et à Paulmes le 4 juin 1873

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit juin mil huit cent soixante treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Paulmes

Les époux :

Emile Simonin

Elise Simonin

Les témoins :

H. Delisle
E. Gantou

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Registre des mariages A.

N^o 280
Erismann
et
Sipp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erismann, Jacob

Célibataire

Ferblantier

originaire de Bâle (ville) et Beinwil (Argovie) domicilié à
Lausanne né à

Beisfelden le huit août

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jacob Erismann, employé aux P.T. à Bâle et de

Juliana née Schweizer, décédée

2. Sipp, Emma

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Oberurdorf (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à

Schaffhouse le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Johannes Sipp, décédé et de

Maria Catharina née Stein, à Erbfeld

Comme témoins :
1. Henri Zbinden, cafetier
2. Gottlieb Zbinden, bailleur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Oberurdorf et Beinwil
le 16, à Bâle le 17 mai 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Erismann Jacob

Emma Erismann

Les témoins :

G. Zbinden

Henri Zbinden

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à Bâle,
Beinwil et Oberurdorf.

N^o 281
Wehren
Schafroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wehren, Lion-Paul

Célibataire

Ménisier

originaire de Rougemont

domicilié à

Lausanne

né à

Estayannes (Fribourg) le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Auguste-David Wehren, ménisier

et de

Marie-Adèleine née Feillard, à Glion

2. Schafroth, Ida

Célibataire

Coiffeuse

originaire de Mutschigenquabon (V. Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

V. Brügg (V. Berne) le huit août

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Gottfried Schafroth, pierriste

et de

Emma-Pauline née Futer, à Lytt

Comme témoins :

1. Auguste Héring, dentiste

2. Henriette Héring

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Rougemont le 5 et à Criswil le 6 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Paul Wehren

Ida Wehren

Les témoins :

Auguste Héring

Henriette Héring

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil à Rougemont et à Criswil.

Registre des mariages A.

N^o 282
Guisolan
et
Penseyres.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guisolan, Jean-Alphonse

Célibataire

Employé C.F.F.

originaire de Noëz (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Noëz

le dix-neuf juillet

mil huit cent septante-cinq

fils de

Joseph Guisolan, décédé

et de

Marie-Antoinette Virginie née Chofflon, à Lausanne

2. Penseyres, Rose

Célibataire

ouvrière

originaire de Corcelles-le-Jorat

domiciliée à

Lausanne

née à

Reudon

le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Jean-Daniel Penseyres, décédé

et de

Sophie née Scheinhausen, décédée

Comme témoins :

1. Louis Penseyres, manoeuvre

2. Paul Jaccat, garçon de café } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mai, et Corcelles-le-Jorat

le 2 et Noëz le 3 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Guisolan Alphonse
Rose Guisolan

Les témoins :

Penseyres Louis
Jaccat Paul.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à Prox
ebat Noëz.

N^o 283
Grillen
et
Farran

^{L 170}
³ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grillen, Charles-Jouis-Julien

Célibataire

Electricien

originaire de Lausanne et Chardonnay 4-Forges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Charles Isaac Louis Henri Grillet, décédé et de

Marie-Lydie Catherine née Schwitzgebel, à Chailly

2. Farran, Gina-Célestine

Célibataire

Ménagère

originaire de Lausanne et Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Charles-David Farran, cafetier, à Chailly et de

Gina née Bersier, décédée

Comme témoins : 1. Charles Farran, cafetier

2. Georges Nicoloff, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Epalinges et à Chardonnay le 16 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quing-une juin mil huit cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats de publication

Les époux :

Ch. Grillet

L. Grillet

Les témoins :

Ch. Farran

G. Nicoloff

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 284

Cohen

et
Girarden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cohen, Eugène-Jules

Sélibataire

Musiicien

originaire de Suchy

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

François-Louis Collet, chef d'équipe au téléphone

et de

Caroline-Louise née Ellopprey, à Lausanne

2. Girarden, Aline-Elise

Sélibataire

Couturière

originaire de Prilly

domiciliée à

Prilly

née à

Lausanne

le huit août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Louis-François Girarden, horticulteur

et de

Marie née Leboz, sa femme, à Prilly.

Comme témoins :

1. Louis Collet, employé au téléphone, à Lausanne

2. François Girarden, horticulteur, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Prilly le 11 et à Suchy le 5 juin 1897

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent quatre-vingt-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

E. Cohen

E. Collet

Les témoins :

L. Collet

F. Girarden

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à Delémont
4. Zuyverdon et Prilly

N^o 285
Allenbach
et
Bramm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allenbach, Justin-Charles

Célibataire

Manœuvre

originaire de Feuligen (S.orne) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier août

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de

Charles-Eugène Allenbach

et de

Henriette Louise née Schwitzquel, de c. d. s.

2. Bramm, Jeanne-Charlotte

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Orbe

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-troize

filie de

Marie-Félicie Bramm, actuellement à Combernou, à Lau-

saune

Comme témoins :
1. Samuel Combernou, machiniste
2. Eugène Dubois, employé de bureau
à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orbe le 20 et 21 mai 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre juin mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de décès des père et mère de l'époux. Consentement du futur de l'époux. Consentement de la mère de l'épouse. Autorisation du conseil d'état. Promesse de mariage. Certificats de publications.

Les époux :

Justin Allenbach
Jeanne Allenbach

Les témoins :

Combernou Seb
Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'abbé J. J. Feuligen et à Orbe

Registre des mariages A.

N^o 286
Jaquillard
et
Nüssli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquillard, Robert-Joseph

Célibataire

Officier du Juge Suppléant

originaire de Rougemont domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le prent- un janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

François Marc-Frédéric Jacquillard

et de

Elisabeth née Paret, les deux décédés

2. Nüssli, Jeanne-Rose

Célibataire

originaire de Kyburg (Lucerne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jean-Jacob Nüssli, ébéniste, à Lausanne

et de

Marie Lador née Fagniaux, décédée

Comme témoins :

- 1. Hermann Barraud, substitué du procureur général
- 2. Wilhelm Nerten, notaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Rougemont et à Kyburg
6 juin 1893.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
certificats de publication

Les époux :

Jaquillard
Jaquillard Gene

Les témoins :

Barraud
Nerten

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à Stabojit à Rougemont
et à Kyburg

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Révisé le 11.11.13

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne rendu
en date du 11 juillet 1893, déclaré
définitif et exécutoire le 27 septembre
1893, le mariage ci-dessus
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 8 octobre 1893

L'officier de l'état civil :

Pucc

N^o 287
Pasquier
et
Hain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasquier, Jules-Alfred

Célibataire

Maréchal

originaire de Le Pasquier (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lettoz (Fribourg) le vingt-quatre de cembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jouis-Nicolas Pasquier, agriculteur, à Montbovon et de

Sophie-Madeleine née Guinigen, décédée

2. Hain, Angela

Célibataire

Couturière

originaire de Genève domiciliée à

Lausanne née à

Rosario (République Argentine) le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Etienne Hain, garde municipal, à Genève et de

Genie née Chambaz, sa femme, décédée

Comme témoins :
1. Louis Hain, inspecteur municipal, à Genève
2. Héli Porchet, tailleur de pierre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Genève et à Pasquier le 11
juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-dix juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Pasquier Jules
Pasquier Angela

Les témoins :

L. Hain
H. Porchet

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'Etat civil de Genève
à Genève (S. G.)

Registre des mariages A.

No 288
Chave
Blanc

1-339
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chave, Edouard-Gaston

Célibataire

Typographe

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Samuel-François Chave, conducteur-imprimeur et de

Louise-Lusette née Delettoz, à Lausanne

2. Blanc, Odèle-Jouise

Célibataire

Couvrière

originaire de Granges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Eli-Philippe Blanc, charpentier et de

Fanny née Ris, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Chave, imprimeur, à Lausanne
2. Eli Blanc, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Granges le 21 mai 1893.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats de publication.

Les époux :

Gaston Chave.
Odèle Chave.

Les témoins :

fr Chave
Blanc Eli

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'abbé Cujil à Granges.

N^o 289
Blanc
Dubugnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Charles-Emile

Célibataire

Conducteur aux C. L.

originaire de Belmont & Pully

domicilié à

Lausanne

né à

Cligle

le vingt-six octobre

mil huitcent quatre-vingt-cinq

fils de

François-Elie-Louis Blanc

et de

Marie, née Collet, les deux décedés.

2. Dubugnon, Lina-Justine

Célibataire

Cuisinière

originaire de Gimel

domiciliée à

Lausanne

née à

Ferrières

le vingt-sept août

mil huitcent quatre-vingt-trois

fille de

Charles-Edouard Dubugnon, agriculteur

et de

Jenny-Antoinette, née Reichmann, à Gimel

Comme témoins :

1. Ernest Faurin, employé C. L. à Prilly

2. Maurice Lambert, employé C. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Gimel et à Belmont le 24 mai 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil huitcent quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Emile Blanc

Lina Blanc

Les témoins :

Faurin E

Lambert M^{re}

L'officier de l'état civil :

H. Lochant

Registre des mariages A.

N^o 290
 Drapel
 et
 Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Drapel, Henri-Félix

Célibataire

Calabrien

originaire de Leyzin et Oigle domicilié à

Lausanne né à

Oigle le dix-neuf août

mil huitcent quatre-vingt-onze fils de

Emile Drapel, décédé et de

Adèle-Emma née Dyde, à Oigle

2. Cachin, Pauline-Elise

Célibataire

Ménagère

originaire de Berniaz et Chiène-Paquier domiciliée à

Lausanne née à

Jeubly, Lausanne le vingt-trois octobre

mil huitcent quatre-vingt-quinze fille de

Constant Cachin, maréchal et de

Victoire née Chalès, à Lausanne

Comme témoins :

1. Constant Cachin, forgeron, à Lausanne

2. Emma Drapel, à Oigle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Oigle et Leyzin le 30, à Berniaz et Chiène-Paquier le 31 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Consentement des père et mère
 de l'épouse Autorisation du Con-
 seil d'Etat. Promesse de maria-
 ge. Certificats de publications

Communiqué à l'habitant à Leyzin,
 Oigle, Villarszel et Domeloup.

Les époux :

Henri Drapel

Pauline Drapel

Les témoins :

C. Cachin

E. Drapel

L'officier de l'état civil :

H. Lühant

N^o 291
 Rochan
 et
 Yersin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochan, Charles-Etienne

Célibataire

Electricien

originaire de Lieu domicilié à

Lausanne né à

St-James (France) le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles-Jules-Albert Rochat, horloger et de

Elise-Adeline Neylan, à Lausanne

2. Yersin, Marie-Sophie

Célibataire

originaire de Rougemont domiciliée à

Lausanne née à

Buchillon le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Pierre-David Yersin, agriculteur, à Buchillon et de

Henriette Louise née Puenzod, décédée.

Comme témoins :
 1. Fernand Calame, coiffeur
 2. Frédéric Goblet, employé de commerce à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Rougemont et au lieu le 6
juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Charles Rochat
Marie Rochat

Les témoins :

F. Calame
F. Goblet

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N° 292
Evénoz
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Evénoz, Prosper
Célibataire
Employé d'Hotel
originaire de Courthey / Valais domicilié à
Lausanne né à
Courthey le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Joseph Evénoz, décédé et de
Marie Marguerite née Font, à Courthey

2. Corbaz, Cécile
Célibataire
Singerie
originaire de Lausanne et de Font domiciliée à
Lausanne née à
Font le trente-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri Marc François Corbaz, agriculteur et de
Clotilde née Fauche, à Villars sous Yens

Comme témoins :
1. Arnold Bouzon, manoeuvre, à Lausanne
2. Alfred Kreuzer, manoeuvre, à Fontenay

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au double à Courthey le 16 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :
Prosper Evénoz
Cécile Corbaz

Les témoins :
Bouzon Arnold
Kreutzer Alfred

Communiqué à l'habitant à Courthey et à Fontenay

L'officier de l'état civil :
H. Leihaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 293
Nicole
et
Renou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole, Frédéric-Emile

Célibataire

Représentant de commerce

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Féchy le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Louis-Emile Nicole, agriculteur et de

Virginie Julie née Goy à Féchy

2. Renou, Elise dite Julia

Célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Nay le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jules Louis Renou et de

Lucie née Houdmann, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jules Falcy employé d'administration
2. Allysé Cachin à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au lieu le 17 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesses de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

F. Nicole
J. Renou

Les témoins :

Jules Falcy
Allysé Cachin

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 294
Bellini
et
Guiliani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellini, Achille

Célibataire

Menuisier

originaire de Cisono (Vicenza) Italie domicilié à

Lausanne né à

Cisono le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Frederico Bellini, pharmacien et de

Ester née Prestan, à Cisono

2. Guiliani, Adèle-Enigia

Célibataire

Couvrière

originaire de Sombello L. P. (Home) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Sombello L. P. le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giorganni Guiliani, maron et de

Levittola née Pini, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Monti, manoeuvre
2. Remolo Maffioli, menuisier } à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Sombello le 20 et à Cisono le 27 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Pro-
messe de mariage. Permis de publi-
cation. Certificats de publication
aux d'Italie avec déclaration
de capacité. Permis du Département
de Justice et Police.

Communiqué à la chancellerie.

Les époux :

Bellini Achille
Bellini Adèle

Les témoins :

Monti Jean
Maffioli Remolo

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 295
 Auberson
 Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson, Gustave-Alfred

célibataire

vaudois

originaire de Gressy et Essertines (Faud) domicilié à

Lausanne né à

Bière le trente un juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Alfred Auberson, employé f. n. et de

Anna Maria née Pähler, à Chaux de Fonds

2. Pahud, Marguerite-Joïse

célibataire

jeunette

originaire de Gérens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Victor-Louis Pahud, décédé et de

Pauline Henriette Louise née Paget, à Lausanne

Comme témoins :

1. Samuel Muechloy, employé postal,

2. Louis Blanc, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines et Gressy le 20 et 21
de mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte
de décès du père de l'époux. Con-
sentement de la mère de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Gustave Auberson.
Marguerite Auberson

Les témoins :

Blanc Louis
Samuel Muechloy

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
imp

Communiqué à l'état civil à Bel-
 moulin 4, Yverdon, Suarrenscha-
 St. Georges

Registre des mariages A.

N^o 296
CosendaiK^{et}
Kern

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosendai, Ernest

Célibataire

docteur

originaire de Sattel

domicilié à

Lausanne

né à

Sattel

le dix huit avril

mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de

Jean Daniel Cosendai

et de

Louise née Duffai, les deux, décédés.

2. Kern, Maria

Célibataire

Cuisinière

originaire de Villigen (Argovie)

domiciliée à

Villigen

née à

Villigen

le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de

Henrich Kern, agriculteur

et de

Elisabeth née Fehlmann, à Villigen

Comme témoins :

1. Paul Cosendai, agriculteur, à Sattel

2. Lina Kern, à Villigen

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Sattel le 30 et à Villigen le 10 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Ernest Cosendai

Marie Re Cosendai

Les témoins :

P. Cosendai

Lina Kern

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 297
 Siegenthaler
 et
 Schaub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler, Paul-Armand

Célibataire

Opticien

originaire de Langnau (à Berne) domicilié à

Lausanne né à

Mulhouse (Alsace) le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Johann Siegenthaler, agent d'affaires, à Berne et de

Rosa née Oellig, décédée.

2. Schaub, Bertha-Marie

Célibataire

originaire de Lautpenberg (Cote Campagnes) domiciliée à

Berne née à

Lofingue (Argovie) le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Hart Schaub et de

Maria-Magdalena née Pestoni, décédée.

Comme témoins :

1. Jean Siegenthaler, agent d'affaires,

2. Berthe Langhant à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Berne et Langnau le 11 et à Hölstein le 12 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Promesse de mariage. Certificats
 de publications

Les époux :

P. Siegenthaler
 M. Siegenthaler

Les témoins :

J. Siegenthaler
 G. Langhant

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N^o 298
Cuirel
et
Anchisi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuirel, Elisee-Sigismond-Juste

Célibataire

Coiffeur

originaire de Villars-Sainte-Croix domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Sigismond-Juste-Edouard Cuirel, coiffeur et de

Lina-Raymonde Camille née Will, décédée

2. Anchisi, Pasqualina-Suigia

Célibataire

Modiste

originaire de Pettenuasco (Vogare) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Pettenuasco le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giuseppe Anchisi, cordonnier et de

Catharina née Paulini, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Cuirel, coiffeur

2. Charles Apollidor, étudiant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Villars-Sainte-Croix le 1^{er} avril
et à Pettenuasco le 11 mai 1895

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Arrente juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage. Formis de
publication. Certificats de publica-
tion, celui d'Italie avec déclara-
tion de capacité

Les époux :

Cuirel

P. Cuirel

Les témoins :

Ed. Cuirel

Ch. Apollidor

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué au Ch. de Justice à Pully
et à la Chancellerie

N^o 299
Weber
et
Gacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Albert-Henri

libataire

Employé postal

originaire de Forderwald (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean Weber, décédé et de

Louise née Geiser, à Lausanne.

2. Gacher, Adèle-Caroline-Marie-Madelaine

libataire

Demoiselle de magasin

originaire de Biolley, Orjulaz et Boutsens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Juste-Henri Gacher, décédé et de

Caroline née Boud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marius Boud, employé postal

2. Edouard Kuhnmann, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forderwald, Biolley, Boutsens et Orjulaz le 31 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats de publications.

Les époux :

Albert Weber
Adèle Weber

Les témoins :

E. Kuhnmann
Boud

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 26 février 1913, déclaré définitif et exécutoire le 2 mai 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 18 mai 1913.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

P. du 1.6.23.

Registre des mariages A.

No 300

Tschü

et
Farran

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne en date du 7 mars 1935 déclaré définitif et exécutoire le 10 mai 1935 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le Tribunal a fixé à deux ans dès le 10 mai 1935, le délai pendant lequel l'époux pour contracter un nouveau mariage Lausanne, le 10 mai 1935.

L'officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschü, Charles-Emile

Célibataire

Employé de commerce

originaire de Rumisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Furiens le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Emile Tschü, comptable et de

Marie-Françoise née Jostin, Lausannoise.

2. Farran, Olympe-Rosalinde

Célibataire

Voyagère

originaire de Lausanne et d'Espalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Charles-David Farran, cafetier et de

Lina née Perrier, décédée.

Comme témoins :

1. Charles Farran, cafetier

2. Charles Guilleb, électricien Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Orbipp le 28 et à Espalinges le 29 mai 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux, son
serment de père de l'épouse, Pro-
mette de mariage, certificats de
publication.

Les époux :

Charles Tschü

R. Tschü

Les témoins :

Ch. Farran

Ch. Guilleb

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N° 301
Mayor
et
Viscardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Henri-Aloys-Frédéric

Célibataire

Destinataire technicien

originaire de Grandcour domicilié à

Lausanne né à

Nice (Alpes-Maritimes) France le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Frédéric Mayor, secrétaire à la Direction des travaux et de

Jeanne Zimmermann, à Lausanne.

2. Viscardi, Bertha-Anna

Célibataire

originaire de Mesocco (Grisons) domiciliée à

Lausanne née à

Steffisburg (S. Berne) le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Joseph-Louis Viscardi, cordonnier et de

Elisabeth, née Pauer, sa femme, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Charles Mayor, jardinier
2. Frédéric Mayor, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Mesocco à Grandcour

le 12 juin 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent trente-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Mayor
B. Mayor

Les témoins :

Mayor Charles
F. Mayor

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Par jugement du Tribunal de Lausanne
endu en date du 27 juin 1935
déclaré définitif et exécutoire le
27 juin 1935
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
27 juin 1935, le délai pendant
lequel l'ex-mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 11 juillet 1935

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 302

Haller

et
Nicolas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haller, Jean-Albert

Célibataire

Employé aux C.F.F.

originaire de Reinach (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Grandson le sept septembre

mil huit cent quatre vingt-tix fils de

Gottfried Haller, décédé et de

Anna Maria née Eichenberger

2. Nicolas, Blanche

Célibataire

Ménagère

originaire de Pexières domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit avril

mil huit cent quatre vingt-treize fille de

Alfred Nicolas, electricien, à Lausanne et de

Elisa Henriette née Dupont, décédée.

Comme témoins : 1. Lucien Jaques employé aux C.F.F.
2. Emile Gellomen à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Reinach le 14 et à Pexières le 15 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil huit cent vingt quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. Proc. mette de mariage. Certificats de publication.

Les époux :

Haller
B. Haller

Les témoins :

E. Jaques
L. Jaques

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par Jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 17 avril 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 juin 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 juillet 1924.

L'officier de l'état civil :

L. Jolly

R. du 10.7.24.

N^o 303
Cordey-
Palaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Auguste-Henri

Célibataire

Opérateur

originaire de Lully

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept janvier

mil huit cent

quatre-vingt-dix

ans

fil

de Auguste-Henri Cordey, décédé

et de

Marie Henriette Robellaz, née Lattueur, sa femme.

2. Palaz, Jeanne-Engénie

Célibataire

Couturière

originaire de Riez et de Lully

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-huit novembre

mil huit cent

quatre-vingt-dix

ans

fil

de Louis-Rodolphe Palaz, boucher

et de

Hélène née Faye, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Palaz, boucher

2. Marius Robellaz, serrurier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lully le 3 et à Riez le 4 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats de publication.

Les époux :

Cordey
J. Cordey

Les témoins :

L. Palaz
M. Robellaz

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Registre des mariages A.

N^o 304
Charpentier
Ambresin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charpentier, Robert-Jules

Célibataire

Horticulteur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Henri Charpentier, agriculteur et de

Justine Philippine Susette Perard, à Lausanne

2. Ambresin, Jenny-Suzette

Célibataire

originaire de Olon domiciliée à

Lausanne née à

Olon le trente-une octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

David-Samuel Ambresin, agriculteur et de

Hélène-Dominique Jenny née Olon, à Olon

Comme témoins :

1. Jules Barbaz, employé de bureau

2. Henri Faucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Olon le 30 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

R. Charpentier
J. Charpentier

Les témoins :

J. Barbaz
H. Faucher

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'habitant à Olon
et à Olon.

N^o 305
 Griesbach
 et
 Imboden née Wenger

Par jugement du Tribunal de la
 ville de Zurich, 4^e section, rendu
 en date du 11. janv. 1894, déclaré
 définitif et exécutoire le 11. janv.
 1894, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le
 délai pendant lequel l. _____
 ne pourr. _____ contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 1. septembre 1894.
 L'officier de l'état civil:

Le Beauiff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griesbach, Friedrich - Jakob

(actuellement)

Coiffeur

originaire de Lyon (1^{er} arr^t) France

domicilié à

Lausanne

né à

Zurich

le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

_____ fils de

Friedrich - Jakob Griesbach, apprenti, à Zurich

_____ et de

Elisabeth, née Kretz, décédée.

2. Imboden née Wenger, Lina - Elisa

Divorcée de Edouard Imboden dès le 26 juin 1892

Couvreur

originaire de Ringgenberg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Blarens (Châtelard)

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-deux

_____ fille de

Christian Wenger, décédé

_____ et de

Elisabeth, née Stockli, à Berne.

Comme témoins :

1. François Pamblani, Suisse

2. Emile Griesbach, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lyon (1^{er} arr^t) le 30, à Lausanne et Ringgenberg
 le 31 mai 1894.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux. Acte de décès de la mère de l'époux. Consentement du père de l'époux. Certificat de capacité de l'époux. Acte de mariage avec mention du divorce (de l'époux). Promesse de mariage. Permis de publication. Certificat de publication. Permis de dépôt au Ministère de Justice et Police. Communiqué à l'Etat civil à Ringgenberg et à la Chancellerie de

Les époux :

Griesbach Fritz
 Griesbach Lina

Les témoins :

Emile Griesbach
 F. Pamblani

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 306

Bolay

Baudin ^{et} née Santschy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolay, Charles-Jules

Dijonné de Georgette Baudin dès le 14 septembre 1911

Bellet

originaire de Frampigny

domicilié à

Lausanne

né à

Frampigny

le sept janvier

mil huit cent vingt-un

fils de

Jean-Louis Bolay

et de

Susanne-Françoise née Pittet, décédée.

2. Baudin née Santschy, Marie-Louise

Fuyée de Georges-François Baudin dès le 12 janvier 1911

Ménagère

originaire de Allens

domiciliée à

Lausanne

née à

Nyon

le six juillet

mil huit cent vingt-un

fille de

Jean Charles Rodolphe-François Santschy

et de

Marie-Louise Sophie veuve Ducrocq, décédée.

Comme témoins :

1. Georges Bulliard, manoeuvre

2. Fay Jehnel, serrurier

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Allens le 25 et à Frampigny

le 27 août 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de mariage de l'époux
après mention du divorce. Acte
de décès de Louis Baudin, Promesse
de mariage. Certificats de pu-
blication

Les époux :

Bolay Charles
Louise Bolay

Les témoins :

Bulliard Georges
Jehnel Max

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

1917

Communiqué à l'état civil à Lam-
pigny et à Allens

N^o 307
Vautier
et
Kläger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vautier, Ernest-Henri

célibataire

Ingenieur chimiste

originaire de Châtelard et des Planches domicilié à

Bâle né à

Yverdon le huit mai

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de

Paul Marc Joseph Vautier, pasteur

et de

Marie-Elisabeth, née Bridel, à Lausanne

2. Kläger, Henriette-Ida

célibataire

originaire de Rüschtikon (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Austerlitz-Zürich le douze juin

mit huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jacob-Albert Kläger

et de

Henriette-Elisabeth, née Grambauer, décédée

Comme témoins : 1. Paul Vautier, pasteur, à Lausanne

2. Fritz Rimathi, pharmacien, à Orge

Les publications ont eu lieu à Bâle, Le Châtelard, les Planches et Lausanne

le 20 et à Rüschtikon le 21 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bâle-Fille

Les époux :

E. Vautier

H. Kläger

Les témoins :

P. Vautier

F. Rimathi

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Par décision du 9 septembre 1913, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire de Rüschtikon et non seulement de Rüschtikon.

Lausanne, le 13 septembre 1916.

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

à 9 h. à Mombrey, Bâle, Rüschtikon et Zurich. R. du 25.I.17.

Par décision du 16 septembre 1916, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse doit être désignée comme étant née le 22 juin 1891 et non le 12 juin 1891.

Lausanne, le 18 septembre 1916.

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

à 9 h. à Mombrey, Bâle, Rüschtikon et Zurich. R. du 25.I.17.

N^o 307
Vautier
et
Kläger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vautier, Ernest-Henri

célibataire

Ingenieur chimiste

originaire de Châtelard et des Planches domicilié à

Bâle né à

Yverdon le huit mai

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de

Paul Marc Joseph Vautier, pasteur

et de

Marié-Elisabeth, née Bridel, à Lausanne

2. Kläger, Henriette-Ida

célibataire

originaire de Rüschtikon (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Austerlitz-Zürich le douze juin

mit huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jacob-Albert Kläger

et de

Henriette-Elisabeth, née Grambauer, décédée

Comme témoins : 1. Paul Vautier, pasteur, à Lausanne

2. Fritz Rimathi, pharmacien, à Orège

Les publications ont eu lieu à Bâle, Le Châtelard, les Planches et Lausanne

le 20 et à Rüschtikon le 21 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bâle-Fille

Les époux :

E. Vautier

H. Kläger

Les témoins :

P. Vautier

F. Rimathi

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Par décision du 9 septembre 1913, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire de Rüschtikon et non seulement de Rüschtikon.

Lausanne, le 13 septembre 1916.

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

à 9 h. à Mombrey, Bâle, Rüschtikon et Zurich. R. du 25.I.17.

Par décision du 16 septembre 1916, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse doit être désignée comme étant née le 22 juin 1891 et non le 12 juin 1891.

Lausanne, le 18 septembre 1916.

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

à 9 h. à Mombrey, Bâle, Rüschtikon et Zurich. R. du 25.I.17.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	P
<u>Epones</u>				<u>Epones</u> M 38			
Ackermand	Isidore	Sucerne	126	Aldor	Thelvy-Elise	Vaud	228
Acksteiner	Bernard	Autriche	146	Aegerter	Caroline-Suzanne-		
Aebi	Jakob	Solence	18		Frédérique	Berne	112
Agostoni	Louis-Félix	Bessin	110	Afolter	Emma-Bertha	"	204
Allenbach	Justin-Charles	Berne	378	Aguen	Hortense-Marie	Vaud	312
Almand	René-Gustave	Vaud	72	Alexander	Vera-Muriel	Angleterre	285
Amstutz	Alois-Georges	Berne	363	Amanduz	Souise-Caroline	Vaud	331
Anger	Deville-Albert-Robert	Vaud	195	"	Jeanne-Gabrielle	"	273
Auberson	Gustave-Alfred	"	388	Ambresin	Jenny-Souise	"	397
Aubert	Jean-Baptiste-Adrien	France	263	Annam	Frieda	Berne	300
Aulier	Jules-Henri	Vaud	234	Anchisi	Pasqualina-Fulgia	Italie	391
				Anton née Magnenet	Hennette-Jenny	Zurich	17
				Archimand née Wolf	Fizze	Vaud	161
				Auberson	Aline	"	143
				Aubert	Marie-Suzette-Mathilde	"	101

Le volume se termine par le n° 307 des inscriptions de l'année 1913, la suite se trouve dans le volume 39 commençant par le n° 308.

des que nous vérifions
Lausanne, le 5 juillet 1913



L'Officier de l'Etat civil:
H. Sechant

Un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'article 4 de la loi.

Lausanne, le 5 juillet 1913



L'Officier de l'Etat civil:
H. Sechant

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Bacchetta	Luigi	Italie	235	Baaraw	Emma	Vaud	125
Baccioy	Charles	Vaud	202	Baalaw	Luina	.	270
Banardi	Nichèle-Alberto Gio- vanni	Italie	335	Bailly	Eugénie	.	137
Bär	Albern	Zurich	114	Barbey	Anne-Céline	Fribourg	271
Baud	Henri-François-François	Vaud	166	Barras	Marie-Jeanne	.	230
Baud	Jules-Marino-Frédéric	"	348	Barraud-née-Bielag	Fouise-Charlotte	Vaud	122
Beeri	Paul-Alfred	Berne	30	Barth	Violette-Alice	Neuchâtel	190
Begard	Jean-Pierre	France	103	Barthin	Mathilde	Bâle	289
Bellini	Achille	Italie	387	Bassin	Berthe	Vaud	241
Berger	Paul-Daniel	Berne	4	Bauden	Bertha-Fouise	Berne et Neuchâtel	159
Berger	Émile	Vaud	214	Baudin-née-Santsch	Marie-Fouise	Vaud	399
Berthod	Pierre-François	Italie	47	Bavaud	Marie-Clara	.	33
Berlin	Nicolas-Prospère	France	188	Beck	Marie	Berne	231
Besson	François-Marie	"	156	Bedoni	Marianna	Italie	147
Besson	François	Vaud	260	Béguelin	Fouise-Ida	Berne	14
Bianchi	Antonio-Filippo	Italie	311	Béguin	Marie-Fouise	.	64
Bigey	Charles-Joseph	France	307	Bellini	Franceline-Albertine Marie	Italie	— 57
Blanc	Jules-Frédéric	Vaud	82	Bencivenni	Maddalena	.	233
Blanc	Auguste	"	92	Bersen	Marie-Julie	Berne	110
Blanc	Jules-François- Louis-Samuel	"	184	Besson	Alice	Vaud	62
Blanc	Charles-Émile	"	382	Beltex	Adèle-Rosa	.	102

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epouse</u>				<u>Epouses</u>		
	(Suite)						
Blanchard	Maurice	Fribourg	294	Bellef	Esther	Vaud	225
Bö	Domenico-Jean-Baptiste	Italie	145	Blanc	Julia-Berthe	"	30
Bobon	Joseph-Otto	Soleure	187	Blanc	Marie-Julie	"	144
Boeglin	Joseph	"	1	Blanc	Marie-Alice-Charlotte	France	291
Bolay	Charles-Jules	Vaud	399	Blanc	Adèle-Fouise	Vaud	381
Bondiolli	Giusto-Dardo	Italie	141	Blanchard	Ma-Gabrielle-Elisa	"	35
Bonny	Emile-César	Vaud	170	Bochen	Chiesse-Elizabeth	France	156
Bonzon	Jules	"	283	Bolay	Fouise-Rosine	Vaud	279
Bonzon	Jean-Henri	"	256	Bonjour	Fouise-Sophie	"	179
Bornand	Marcel-Hermann	"	284	Bornand	Rosa-Marguerite	"	234
Bornand	Frank-Charles	"	368	Boucher	Marguerite-Jeanne	"	267
Bory	François-Fouis	"	79	Bourgoz	Eugénie-Elise	Berne	305
Bory	Albert-Auguste	"	112	Bourlond	Emma	Vaud	335
Bourgoz	Victor	"	280	Bovey	Angèle-Émilie	"	120
Bovy	Alfred-Lucien	"	236	Brandenburg	Cécile-Fouise-Amélie	"	350
Busan	John-Henri	"	60	Braun	Jeanne-Charlotte	"	378
Bussy	Jean-Albis	"	235	Brelaz	Ida-Fanny	"	12
Bugnion	Étienne-Gustave	"	273	Brelaz	Fouise-Charlotte	"	122
Burgos	Juan-Carlos	Répub. Argentine	81	Brelaz	Augusta-Henriette-Fouise	"	310
Burkhalter	Auguste-Frédéric-vin-Fréd.	Berne	320	Bron	Marie-dite-Adèle	"	192
Bürki	Francis-Fernand dit-Frank	"	- 274	Brunisholz	née-Peter, Elise	Fribourg	366

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Épouse</u>				<u>Épouses</u>		
Buchon	Marie			Buchon	Marie	Fribourg	157
				Buchs	Maria-Eugenia	"	247
				Buisan	Adèle-Julia	Vaud	28
				Bützen (voir)	Anna	Soleure	100
				Buzos née Becard	Sydia	Rép. Argentine	81
				Bunnier	Nancy-Elise	Bière	8
				Buzzi	Amélie Marie-Elise	Berne	40

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E. p. ouc</u>				<u>E. p. ouc</u>		
Cachin	Ernest-Alfred	Vaud	58	Cachin	Rose-Blanche	Vaud	325
Cachin	Fouis-Edmond	"	323	Cachin	Pauline-Elise	"	383
Cagnard	Paul-François	Fribourg	342	Caselli	Emma-Maria	Italie	158
Calame	Alexis-François	Neuchâtel	32	Castelli	Antonietta-Emma-Quint	"	205
Calliau	Auguste-François	France	113	Cavallotto	Emma-Ernesta	"	66
Campiche	John-Fouis	Vaud	295	Cavin	Rose-Mery	Vaud	5
Carrard	Féon	"	55	Chabrier	Jeanne-Camille	France	113
Cartier	André-Guido-Frédéric	Genève	350	Chambaz	Fouise-Emilie	Vaud	313
Caviezol	Johann-Balthasar	Grisons	96	Chamornichambaz	Fouise-Emilie	"	313
Cecchini	Daniele Giovanni-Luca	Italie	158	Chappalle nie Jaanrech, Fouisa		Berne	320
Cerf	Hermann-Fouis	Vaud	267	Chappuis nie Gendre, Hélène-Féonie		Vaud	1
Cerulli	Mario-Antonio	Italie	258	Chappuis	Juliette	"	21
Chapassaz	Manud-Charles-Alfred	Vaud	42	Chappuis	Berthe	"	362
Charpentier	Robert-Jules	"	397	Chardon nie Korallon, Marie-Fouise		"	361
Chavan	André-Marius	"	357	Charles	Fina	"	45
Chave	Edouard-Gaston	"	381	Charles	Fanny-Emilie	"	162
Chenevard	Edouard	"	144	Chavan	Alice-Elisa	"	360
Chevalier	Eugène-François	"	300	Cherbuin	Valérie-Emma	"	58
Chevalier	Jean-Fouis	"	65	Chobaz	Marie-Féonie	"	202
Chevalley	Paul-Jules	"	312	Chollen	Anna-Fanny	"	154
Chopard	Fritz-Hermann	Berne	116	Christinan	Jeanne-Fucie	"	26
Chopard	Henri	"	220	Christinen	Denise-Albertine	"	269

C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epones</u>				<u>Epones</u>		
Chopard	Charles-Armand	Berne	288	Clausen	Agnès-Hedwig	Valais	189
Christinen	Maurice-Alphonse	Vaud	105	Clavel	Eugénie-Marguerite	Vaud	133
Cloux	Fouis-Conrad	S'Isle	24	Clerici	Blanche-Fouise	Italie	87
Collen	Eugène-Jules	Vaud	377	Cochard	Marguerite-Fouise	Vaud	~
Comba	Auguste-Jules	Fribourg	134	Conod	Mathy-Käthe, Fouise-Florentine	"	55 39
Combe	Gustave-Julien	Vaud	101	Conod	Éther-Christine	"	140
Conne	Fouis-Henri	"	262	Conversen	Marie-Caroline-Emma	Valais	171
Conod	Alexandre-Vivian	"	369	Corbaz	Élisa-Marguerite	Vaud	342
Corbaz	Gustave	"	44	Corbaz	Cécile	"	385
Corday	Auguste-Henri	"	396	Corday	Marie-Fouise	"	317
Cornamuraz	Fouis-Henri	"	159	Coucen	Cécile	"	264
Cornaz	Jean-Fouis	"	248	Crépon	Fouise-Fanny	Neuchâtel	298
Cornuz	François	"	268	Crellaz	Christine-Marie	Valais	315
Corevon	Roger-Jules-Adolphe	"	282	Crosen	Fauve-Aurélien	Vaud	283
Corthéy	Armand-Fouis	"	27	Cruchen	Marie	"	261
Cosendai	Ernest	"	389	Cuaz	Marie-Rosalie	Italie	141
Cottier	Fouis-Jules	"	128	Cuènez	Marthe-Fouise-Catherine	Vaud	221
Cottier	Robert	"	217	Cuénoud	Marie-Fouise	"	50
Cousin	Robert-Marcel	"	38	Cuhian	Marguerite-Berthe	"	20
Cransaz	Edmond-Fucier	"	48	Curchod	Féonie-Élise	"	142
Cuèrel	Élie-Sigismond-Juste	"	391	Curchod	Élisa-Céline	"	246
Curchod	Alexis	"	93	Curchod	Fucie-Élise	"	347

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>			
Dafflon	Charles-François	Fribourg	230	Dajoz née Bailly	Eugénie	Vaud	137
Daki	Carlo	Italie	254	Deqiez	Ida-Justine	"	368
Debelaz	Aimé	Fey	53	Deisler	Frida	Allemagne	174
Decollogny	Jouis-Victor	Vaud	84	Delacrétaz	Marie-Fanny-Aline	Vaud	219
Décosjoch	Alexandrie-Jouis	"	63	Delapierre	Emma-Julie	"	250
de Freideville (Monod)	Jean-Edouard	Hollande	17	Delessert	Cécile	"	49
Delachaux dit Gay	Jouis-Pierre	Tenischatel	131	Delmarco	Olga	Autriche	41
Delessert	Eugène-Charles-Alphonse	Vaud	354	Demière	Marie-Fina	Fribourg	276
Delessert	Émile	"	355	Dentan	Élia-Henriette-Fila	Vaud	354
Delmatti	Jacques-César	Italie	259	Deriaz née Tréhan	Élise-Rose	"	372
Deluche	Émile-Charles-Henri	Vaud	196	Descombes (Jacob)	Agnès-Emma	Tenischatel	82
Demière	Jules-Henri	Fribourg	154	Dommeles	Féa-Olga	Vaud	51
Demonin	Robert-Émile	Vaud	178	Desvraz	Marie-Marguerite	"	71
de Siebenthal	Eugène	Berne	135	Ding	Augustine-Philomène	Cossin	95
Desmeules	Émile	Vaud	51	Dillmann	Fuisa	Allemagne	68
Desjourn	François-Ferdinand	"	271	Doize	Marie-Féna-Philomène	Berne	89
Deitraz	Charles-Alexis	"	149	Doren (Mathieu) née Crépon	Jouis-Fanny	Tenischatel	298
Devolz	Oscar-Auguste-Félix	"	9	Dotte	Alice-Fouise	France	78
Drapsel	Henri-Félix	"	383	Donnenjou	Marie-Thérèse-Christine	"	72
Dubois	Henri-Eugène	"	139	Dubois	Marthe-Sophie-Octavie	Tenischatel	240
Dufey	Arthur	"	40	Dubreuil	Angèle	France	103

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eponse</u>				<u>Eponse</u>		
Dumas	Jean-Etienne-Joseph-Alphonse	France	64	Dubugnon	Zina-Fouise	Vaud	382
Dumont	Amand-Victor	Vaud	171	Ducommun	Myrthe-Olivia	Veuchâtel	116
Duplain	Justin-François	Berne	365	Ducaux née Chuberon	Aline	Vaud	143
Dupuis	Jules	Vaud	211	Duff	Kora-Beatrice-Gordon	Angleterre	121
Dutilh	Jean-Pierre	France	237	Dülki	Bertha	Argovie	169
				Dupertuis	Marie-Alice	Vaud	369
				Duplan	Adelaide-Eugénie	"	70
				Dupuis	Fouise-Julie	"	6
				Dutouvenoz née Guichard	Fanny-Fouise	Genève	200
				Dürwang	Marie-Clara	Autriche	344
				Durussel	Florence	Vaud	332
				Düscher	Marie	Soleure	1214
				Duloit	Marquise-Jeanne	Vaud	525

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Esouwe				Esouwes		
Éberle	Christian-David	Allemagne	129	Émeris	Jeanne	Vaud	150
Éberle	Alphonse-Jean-Henri	Vaud	333	Épaz	Célestine		321
Éberlé	Émile	Autriche	340	Éppez	Alice-Emma	Tuchâtel	297
Élothe	Frédéric-Joseph	France	241	Éyler	Réopoldine-Huscinie	Valais	290
Émine	Mirza-Hussein		87				
Émingadi	Mirza-Hussein	Perss	87				
Érismann	Jacob	Bâle	373				
Évequoz	Prosper	Valais	385				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Fabre	Étienne	France	296	Faciolani Florio	Giuseppa	Italie	197
Falcy	Jules-Fridolin	Vaud	160	Fallani Torziane	Lina-Quinta-Celestina	"	326
Fanchiere	Auguste	"	162	Fantolli	Anna-Carmelina Carolina	"	316
Fanquex	François	"	76	Favey	Marthe	Vaud	365
Favran	Gustave-Louis-Frédéric	"	330	Favran	Lina-Celestine	"	376
Favre	Louis	"	313	Favran	Olympe-Rosalinde	"	393
Fayen	Charles-Henri	"	91	Favre	Alice-Clémentine	"	9
Fazan	Maurice-Henri	"	291	Favre	Marie-Élisa	"	239
Feer	Jean-Émile	Berne	356	Fellayni Saché	Celestine-Henriette	Valais	164
Ferrari	Luigi	Italie	123	Fessler	Lina-Émilie	Vaud	345
Fianse	Alexis-Théophile	Vaud	83	Fila Robellino	Wile-Caterina	Italie	191
Fibichson Fibichson	Johann-Joseph	Autriche	290	Flaction	Henriette	Vaud	67
Fibichson	Johann-Joseph	"	290	Florio	Giuseppa	Italie	197
Figuerras	Martin-José-Juan	Espagne	218	Flukiger née Berra	Marie-Julie	Berne	110
Fivaz	Ernest	Vaud	90	Fralon	Ernestine-Julie	France	319
Foerster	Rodolphe	"	367	Francillon	Marie-Bertha-Henriette	Vaud	139
Fontannaz	Jules	"	225	Freij	Louisa-Charlotte d'Épaullette	Zurich	195
Fortis	Angel-Filippo-Gottardo	Italie	197	Fuchs	Emma	Argovie	318
Frei	Walter-Stephan	Zurich	286	Fuchs	Louisa-Emma d'Épaullette	Berne	370
Freymond	Julien-François	Vaud	74	Furlanetto	Alga-Giuseppa-Carolina-Sofia	Italie	86
Froidewille Monod de	Jean-Adrien	Hollande	17				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Épouse</u>				<u>Épouses</u>		
Frossard	Joseph-Vital	Berne	95				
Fruin	Paul-Émile	1.	151				
Fünsgeld	Charles-Jean	Vaud	78				
Fuss	Émile-Auguste	Allemagne	345				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eponse</u>				<u>Eponse</u>		
Gaillard	Henri-Emile	Vaud	331	Gabella	Melina-Maria-Maria	Italie	260
Galliciotti	Milio	Tessin	172	Gachen	Mlle Caroline-Marie Madeleine	Vaud	392
Garin	Gustave	Vaud	185	Gaggia	Bertha-Elise	Italie	198
Gauthier	Fouis-Auguste	"	165	Gagna	Catherine	"	114
Gavillet	Jean-Daniel-Eugène	"	203	Ganguillet	Yma-Blanche	Berne	107
Gavillet	Emile	"	261	Gay	Blanche-Fouise	Vaud	119
Gay (Delachaux in)	Fouis-Pierre	Neuchâtel	131	Gay-née Mercanton	Suzanne-Madeleine	"	216
Gentil (Perrin)	Gaston-Emile	"	215	Genève	Helène-Féonie	"	1
Gerber	Jules-Isaac-Fouis	Berne	269	Genevay	Julie-Amélie	"	134
Géroch	Gustave-César-Alphonse	Vaud	343	Genier	Julia-Henriette	"	214
Giddey	Maurice-Henri	"	193	Gerardi	Rosa-Giuseppa	Italie	145
Gillieron	Justin	"	21	Gerster	Mathilde	S ^t Gall	94
Gillieron	Eugène-Victor	"	50	Gerster-née Moris	Fina-Julie	Vaud	301
Gillieron	Armand-Alfred	"	238	Gex	Marie-Alice	Fribourg	153
Girard (Montandon)	Henri-Emile-Charles	"	152	Girarden	Aline-Elise	Vaud	373
Girarden	Adrien-François	"	229	Giron	Helène-Fouise	Genève	166
Girarden	Fouis	"	252	Girardon	Fouise	Vaud	333
Gmelin	Fouis-Charles	"	80	Golay	Julie-Marie	"	224
Golay	François-Constant	"	279	Golaz-née Kessler	Pauline	"	151
Goumoens	François	"	52	Gonthier	Marie-Fouise	"	367
Goschely	Charles-Frédéric	Berne	36	Gorgeran	Alice	France	184

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eponse</u>				<u>Eponses</u>		
Grandjean	Marie-Féon	Fribourg	247	Grasnie-Baudou	Bertha-Fouisa	Berne	159
Grandjean	Charles-Ulysse	Neuchâtel	316	Grand	Jeanne-Fanny	Vaud	243
Griesbach	Friedrich-Jakob	France	398	Grassinée-Ding	Augustine-Philomène	Vesim	95
Grillen	Charles-Fouio-Julien	Vaud	376	Greno	Meita-Marguerite	Vaud	284
Grinston	Hugh-Dorington	Angleterre	136	Grivel	Rose-Marie	"	173
Grin	Olivier	Vaud	301	Grognez	Josephine	"	256
Grivel	Juste-Fucien	"	8	Grossen	Marie	Allemagne	268
Guex	Charles-Maurice	"	20	Gueissaz	Cécile-Henriette	Vaud	251
Guillen	Marius-Paul	"	182	Gueissaz	Alice	"	356
Guisolan	Jean-Alphonse	Fribourg	375	Guéron	Madeleine-Elisabeth Georgette	France	357
Günther	Karl-Fritz-Angus	Allemagne	56	Guerraz	Marie-Seraphine-Eu- phrasie	Italie	3
				Guex	Valentine	Vaud	214
				Güggi	Berthe	Solence	2
				Guglielmelli	Maria-Micheline	Italie	186
				Guglielmina	Clementina-Giussep- pina-Maria	"	99
				Guichard	Fanny-Fouise	Genève	200
				Guichardaz	Mario-Philomène Bernadette	Italie	47
				Guignet	Rosa-Bertha	Vaud	281
				Guiliani	Adèle-Fuigia	Italie	387
				Guilla	Margherita	"	258
				Guilloud	Blanche-Hélène	Vaud	34
				Gyoler	Ida-Blanche	Berne	93

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux.				Epouses		
Magmann	Arnold	Solure	257	Main	Angela	Genève	380
Mallet	Jean-Albert	Argovie	395	Malpexine	Guilèl (Augustine)	Russie	69
Meller	Emest-Alfred	Fribourg	224	Harvey	Jane-Emily	Angleterre	136
Memping	Wilhelm	Allemagne	292	Masser	Philippine	Fribourg	91
Menchoz	Louis	Vaud	246	Mäuser	Anna	Allemagne	183
Henry	Marcel-Edgard	"	86	Mäuser	Therèse	Autriche	359
Henry	Marcus-Charles	"	232	Meizat	Josephine	Allemagne	217
Heubi	Fucien-William-Henri	Berne	285	Meld	Flora-Johanna	Berne	327
Hörer	Jules-Ermin	Allemagne	161	Memmerlin	Marie-Anne	Allemagne	188
Hoskeller	Constant	Berne	317	Merzen	Adèle-Marie	Berne	324
Houston	Adam	Angleterre	130	Merliq	Fouise-Julie	"	30
Huber	Joseph-Antoine	Lucerne	180	Merzig	Elise	"	235
				Merzig	Anna	"	288
				Mejnemann	Martha-Toni	Allemagne	207
				Minden	Louisa	Argovie	346
				Moare	Hilda-Victoria	Angleterre	227
				Moeniche	Alice-Juliette	Allemagne	215
				Momaller	Maria	"	42
				Moskeller	Blanche-Hélène	Berne	253
				Mug	Emma-Marie	Fribourg	117
				Munziker	Martha-Marie	Argovie	194

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epouse				Epouses		
Jäger	Xavier	Allemagne	88	Jaccard	Frida-Hélène	Vaud	128
Jaques	Henri-Emile	Vaud	192	Jaccard	Alice	"	245
Jaquet (Muller)	Thuma-Karvel	Neuchâtel	322	Jacot-Descombes,	Agnès-Emma	Neuchâtel	82
Jaquier	Louis-Edouard	Vaud	287	Jamet	Marie	France	314
Jaquillard	Clement-Edouard	"	198	Jaqueroz	Mathilde-Augusta	Vaud	208
Jaquillard	Robert-Joseph	"	379	Jaquier	Rose-Rosa	"	88
Jaurin	Jules-Edouard	"	264	Jaurin	Marie	"	52
Jeanzenaud	Henri-Edouard	Neuchâtel	251	Jaurin	Louisa	"	60
Imperiali	Angelo	Italie	99	Jaudin	Madelaine-Jucie	Bâle	73
Johnson	George-Herbert	Angleterre	98	Jeanneret	Louisa	Berne	320
Jolli	Giocomo-Arnaldo	Essin	124	Jenni née Bourgoz	Eugénie-Elise	"	305
Jumiger	Adolphe	Argovie	219	Jinsky	Alexandra	Russie	111
Jochi	Charles-Emile	Berne	393	Jimbodennée Wenger,	Finn-Elisa	Berne	398
Jual	Pierre-François	Vaud	137	Jinhoff	Joanne-Louise	France	146
				Jndermühle	Rosine	Berne	19
				Joannier	Jeanne	France	105
				Jordan	Louise-Ernestine	Vaud	341
				Joss	Bertha	Berne	54
				Jousson	Aline-Julie	Vaud	63
				Joye	Marie-Sylvie	Fribourg	337
				Junod	Blanche-Marie	Vaud	181
				Junod née Scarognina,	Angela-		
					Lucia-Ida	"	255

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	E. J. J. J. J.				E. J. J. J. J.		
Kaiser	Hermann	Allemagne	11	Kaufmann	Maria	Sucerne	115
Kaiser	Adrian-Reinhold	Solence	16	Kern	Maria	Argovie	389
Kapp	Nicolas	France	25	Kessler	Pauline	Vaud	151
Keller	Joseph-Rudolf	Zurich	189	Kläger	Henriette-Ida	Zurich	400
Knoll	Paul-Otto	Allemagne	163	Kohler	Marthe-Alice	Berne	305
Kohler	Charles-Féonard	Berne	204	Koller	Helene-Henriette	Argovie	199
Köster	Heinrich-Christoph-Wilhelm	Hanovre	35	Kramer	Jeanne-Julia-Joséphine	Berne	109
Kotzbue (von)	Ernest-Paul	Russie	111	Kuenzi	Wilhelmine-Julian	"	511
Kummer	Walter	Berne	324	Kühne nee Gerster,	Mathilde	S ^t . Gall	94
				Küng	Ida	Berne	106

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eoux				Euses		
Zabati	Averardo-Nicò-Isclunolo	Italie	272	Zanz née Steffen	Anna-Maria	Berne	148
Zaerzer	Louis-Henri	Argovie	140	Zaravoire	Louise-Joséphine	France	210
Zamjo	Elmore-Maviano	Italie	191	Zaubi	Agatha-Anna-Maria	Argovie	39
Zanzini	Giuseppe	Italie	278	Zaurent	Sophie	Vaud	104
Zassner	Jean-Henri-Auguste	Vaud	168	Zaurent	Alice-Marie	"	176
Zehaire	Adrien	Foyatens	62	Zavanchy	Marquécile	"	262
Zecoultre	Zucien-Jules	Vaud	107	Zazzari	Margherita-Giuseppe Maria	Italie	272
Zegeret	Emile-Robert	"	199	Zederer	Julia-Marie	Vaud	108
Zehmann	Henri	Berne	328	Zijer	Emma	Zurich	373
Zemière	Amédée-Auguste-Jules	France	361	Zöfel	Maria	Berne	222
Zenon-Pégay	Louis	Vaud	173	Zozach	Lucretia	Italie	307
Zeu	Charles	Berne	222	Zoth	Bertha	Vaud	338
Ziebelin	Jules-François-Horace	France	298	Zuquiers	Emma-Fouca	"	123
Zindegger	Ernest	Argovie	297	Zülhi née Martin	Mathilde	Berne	237
Zuperini	Giofredo-Corace-Nicòlo	Italie	358				
Zux	Henri-Eugène	Vaud	153				

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E poux</u>				<u>E pouses</u>		
Maggioni	Rocco Antonio	Italie	357	Magnenat	Mencielle-Jenny	Zurich	17
Maguin	Hermann Emile	Vaud	302	Maguino	Rikha	Russie	212
Manera	Hector Constant	Italie	253	Malavasi	Doima Anna Marie	Italie	254
Manthey	Franz Berthold	Prusse	15	Mallette	Eline	Vaud	65
Marquis	Camille Paul	Berne	358	Mantel née Ravussin	Marie Louise Emile	Surgovie	165
Marcel	Charles Albert	Vaud	19	Maquelin	Marie	Vaud	295
Marzgi	Alfred	Berne	321	Marquet	Alice	"	201
Marzol	Charles Emile	Vaud	143	Marnissod	Marguerite	"	266
Marion	Charles	Vaud	57	Marsteller	Alice Fanny	"	152
Martin	David	Vaud	6	Marti	Elara	Fribourg	157
Martinsen	Jean Henri Albert	Russie	121	Martin	Zina	Vaud	27
Mattley-Jaquet	Guina Karol	Vaud	322	Martin	Joanne Louise	"	43
Mayer	Hemi Allys Frederic	Vaud	394	Martin	Malsilde	Berne	237
Mazel	Marius Etienne	France	132	Martin	Agathe	Vaud	263
Meazza	Antonio Ferdinando	Italie	147	Marx	Francoise de Ernestine	Valais	259
Meenken	Gustave Rudolf Willy	Allemagne	169	Masson née Amaduzzi	Louise Caroline	Vaud	331
Mégroz	Arien Désire	Vaud	164	Mattley-Doret née Crispin	Louise Fanny	Vaud	298
Meigniez	Eugène François	"	70	Manton	Jeanne Berthe	Fribourg	193
Messel	Emile	"	194	Méan	Melene	Vaud	359
Messel	Louis Eugène	"	319	Medovaia	Eugénie	Russie	168
Melliger	Jakob	Argovie	305	Mercanton	Suzanne Madeline	Vaud	216
Mellina	Giuseppe Giovanni	Italie	205	Mercier	Fucile	"	185

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
MBénétreff	Jules	Vaud	329	MBernal	Fucie-Cesarie	Vaud	203
MBercel	Edouard-Albert	"	308	MBermod	Fydia	Rep. Argentine	81
MBermod	Ami-Fouis	"	12	MBenwly	Carolina	Fribourg	18
MBermod	Albert-Henri	"	366	MBeykuchel	Fouise-Florentine	Vaud	79
MBesserli	Hans-Frédéric	Berne	34	MBeylan née Perinaz	Fina-Cécile	"	23
MBeytal	Julien-Fernand	"	208	MBichand	Hélène-Alexandrine	"	213
MBeystre	Fouis-François	Vaud	157	MBichel	Fouise	Berne	309
MBichel	François-Camille	France	102	MBichon	Rose-Julie	Vaud	55
MBichel	Maurice	Fribourg	349	MBisson	Rose	"	84
MBiserez	Fouis dit Constant	Berne	362	MBohler	Anna	Bâle	220
MBonnier	Ramon-Frédéric-Fouis	Genève	266	MBonli	Maria-Caterina	Italie	59
MBonod	Gustave	Vaud	120	MBonticore	Catterina	"	127
MBonod de Froideville	Jean-Adrien	Hollande	17	MBoreillon	Emma	Vaud	242
MBonandon-Girard	Henri-Emile-Charles	Vaud	152	MBoreillon	Marie-Fouise	"	361
MBonli	Donato	Italie	59	MBorello	Emelinda-Emilia-Tonia	Italie	118
MBoret	Henri-Emile	Vaud	167	MBorier	Fina-Julie	Vaud	301
MBorier	Fouis-Valentin	"	177	MBoulin	Eugénie-Hélène	"	92
MBozzini	Fuciano-Antonio	Cessin	133	MBuller	Frida	Fucerne	126
MBüller	Bernhard	Soleure	39				
MBüller	Charles-Eugène	Genève	115				
MBuller	Gustave-Eugène	"	226				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epouse				Epouses		
Barbel	Marc Hermann	Vaud	122	Bagy	Zidia	Hongrie	206
Bicole	Frédéric Emile	"	386	Bicolas	Blanche	Vaud	395
Bollaris	Louis-Alfred	Gessen	250	Biering	Marguerite-Frédérique-Victoria	France Vaud	155
Boverraz	Charles Benjamin	Vaud	351	Boize	Céline	France	80
Busseler	Ernest	Berne	299	Bussli	Jeanne-Rose	Zurich	379

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eponse</u>				<u>Eponses</u>		
Otto	Fritz	Bâle	216	Ogney	Julie-Marguerite Vaud		329

OPQRSTUVWXYZ

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epouse				Epouses		
Pahud	Henri-Edmond	Vaud	179	Pache	Célestine-Henriette	Valais	164
Pahud	Aimé	"	200	Pache	Henriette-Fouise	Vaud	348
Pahud	Pierre	"	325	Pahud	Fina-Eugénie	"	167
Panchaud	Albert-Emilien	"	33	Pahud	Marquerte-Fouise	"	388
Paquier	Allysse-Gustave	"	61	Palaz	Jeanne-Eugénie	"	396
Pasche	Paul	"	341	Panchaud	Angèle-Fouise	"	61
Pasche	Charles-François	"	119	Parchenée Jordan	Fouise-Ernestine	"	341
Pasquier	Jules-Alfred	Fribourg	380	Pauly-	Marquerte-Fouise	Berne	252
Payot	Edmond-Albert	Vaud	353	Peclat	Anne-Marie	Fribourg	306
Péclard	Charles-François	"	117	Peila	Domenica-Catherina	Italie	97
Pedroli	Giuseppe-Serafino	Italie	186	Penneyres	Rose	Vaud	375
Pegay-(Renoir)	Fouise	Vaud	173	Périslat	Elise	"	32
Péguzzi	Maximin-Joseph dit Max	Italie	255	Perrét	Marie	Genève	160
Peguzzi	Pierre-Joseph-Barthélemy	"	334	Perrét née Gorgéat, Alice		France	184
Perey	Fouise	Vaud	265	Perrét	Adèle-Cécile	Vaud	277
Perréard	Georges-François	France	85	Perrin	Anna-Fouise-Marie	"	75
Perrét-Gentil	Gaston-Emile	Genève	215	Perrin	Marquerte-Fouise-Caroline	"	187
Peylermann	Ami	Vaud	67	Perriraz	Fina-Lucile	"	23
Peytrignel	André-Georges	"	318	Pérood	Fouise	"	22
Picco	Giovanni-Domenico	Italie	118	Pfeiffer	Anna-Maria	Allemagne	178
Pichonnat	Henri-Fouise	Vaud	293	Pfister	Germaine	Zurich	363

P
O
E
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Pissoud	Laurent-Marie	Fribourg	336	Phyffer	Marie-Dépline	Fribourg	293
Poma	Giuseppe	Italie	138	Siquet	Marguerite	Vaud	308
Ponnaz	Maurice-Jean-François	Vaud	228	Pissoud	Marie-Madeleine-Alphonse	Fribourg	7
Pouli	Pierre-Auguste	Italie	243	Pittel	Marie-Bernadette	Vaud	172
Porchet	Auguste	Vaud	309	Pittel	Elise	Fribourg	366
Poll	Wilhelm	Allemagne	181	Pochon	Georgina	Vaud	223
POZZI	Louis	Italie	114	Porchet	Louise-Lina	"	13
Prini	Palmino-Dionino-Camillo	"	326	Porchet	Anna-Marie	"	355
				Python	Jeanne-Marie	"	11

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Épouse</u>				<u>Épouses</u>		
Quattrini	Jéon-Charles-Auguste	Tessin	94				
Quendoz	Grégoire-Élisée	Italie	5				

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Raboud	Alfred-François	Fribourg	315	Rakhal	Madajda (Madina)	Russie	353
Rajopost	Moïse-Élia	Russie	212	Raspaz	Augusta-Fonise	Vaud	16
Raquin	Fonise	France	346	Ralli	Blanche-Angèle	Italie	328
Ravessoud	André-Auguste	Vaud	310	Rauchert	Élise-Marie	Vaud	248
Regamey	David-Samuel	"	37	Ravussin	Marie-Fonise-Émile	Chucovie	165
Regamey	Eugène	"	109	Rebs	Maria-Magdalena	Alsace	31
Regamey	Alexis-Émile	"	281	Recordon née Curchod,	Féonie-Élise	Vaud	142
Regamey	Saul-Adolphe	"	332	Regamey	Anna	"	37
Regamey	Charles-Henri	"	364	Regamey	Marquerite-Rose	"	76
Reichenbach	Edouard	Berne	43	Regamey	Marquerite-Fina	"	83
Reymond	William-Henri	Vaud	209	Regamey	Rosa-Hélène	"	364
Reynolds	Charles-Harold	Angleterre	227	Renou	Élise dite Julia	"	386
Richard	Jules-Emmanuel	Italie	277	Reuisse	Marie	"	209
Rochat	Charles-Étienne	Vaud	384	Rigolelli	Pia	Italie	352
Rocchetti	Angelo	Italie	22	Rittener	Sylvie-Marianne	Vaud	85
Rognon	Fonise-Ernest-Auguste	Neuchâtel	339	Roballino (Fila)	Mèle-Catterina	Italie	191
Röhm	Adam-Georges	Bavière	45	Rochat	Berthe-Suzanne	Vaud	351
Rosselli	Frédéric-Mario-Secondino	Italie	41	Rojard	Rose-Caroline	"	280
Rost	Martin-Arthur-Émile	Sarce	28	Rosset	Marquerite-Blanche	"	336
Roth	Ernest	Berne	155	Rossier	Alice	"	15
Rouiller	Joseph	Fribourg	174	Rossier	Marquerite	"	343

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Roulin	Louis-Henri	Vaud	176	Roulet	Jeanne-Marie-Alice-Mathilde	Vaud	196
Roux	Giovane-Feder-Francesco-Vincenziano	Italie	207	Roulier	Blanche-Françoise	.	131
Rubin	Jules-François	Berne	343				
Ruchat	Louis-Émile	Vaud	329				
Rudolf	Frédéric	.	148				
Ruffieux	Charles-Frédéric	Fribourg	231				
Rusillon	Edmond-François	Vaud	75				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Sage	René-Auguste	Genève	221	Salmond	Milda	Angleterre	56
Saliver	Jean-Baptiste-Auguste	France	314	Santschij	Marie-Fouise	Vaud	399
Salvisberg	Alfred	Berne	327	Saugeon	Mortense-Fydia	"	46
Samson	Jules-François	Vaud	344	Scarognina	Angela-Fucia-Ida	"	255
Sandoz	Eugène	Neuchâtel	104	Schaeffer	Fouise	Allemagne	294
Sandonnens	Paul	Fribourg	276	Schafroth	Ida	Berne	374
Sauer	Eugen	Allemagne	68	Schaub	Bertha-Marie	Bâle	390
Schmitt	Oscar-Albert	"	306	Schirmer	Marie-Rosalie	Alsace	4
Schneider	Hans-Albert	Berne	370	Schurck	Maria	Berne	25
Schnurrenberger, Edouard		Zurich	244	Schwartz	Sophie	Argovie	304
Schoher	Gilbert-Armand	Berne	89	Seewer née Hertig	Fouise-Julie	Berne	90
Scholl	Felix-Richard-Otto	Allemagne	275	Seillon	Fouise-Henriette	Vaud	232
Secretan	Fouis-Alexis	Vaud	201	Seris	Marie-Rosalie-Emicentienne	Italie	299
Sessa	Giovanni-Lazzaro	Italie	7	Simmen	Milène-Caroline	Erlach	38
Siebenthal de)	Eugène	Berne	135	Sourdain	Bernadette-Victoire-Agathe-Marie	France	129
Siegenthaler	Chérophile-Auguste	"	371	Spicher	Ida	Berne	36
Siegenthaler	Paul-Armand	"	390	Stausser	Fina-Margaretha	"	244
Simon	Fouis-Alexandre	Vaud	304	Stech	Elise-Caroline	"	218
Simonin	Emile	"	372	Steeb	Mathilde-Elisabeth	Genève	349
Spillmann	Charles-Emile	Argovie	54	Steffen	Anna-Maria	Berne	148
Stech	Fouis	Berne	73	Subilia	Marguerite-Sophie	Vaud	74

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Esrouse</u>				<u>Esrouser</u>		
Steffen	Jean	Berne	213				
Steiner	Ernst	Argovie	190				
Stollenwerk	Johann-Heinrich	Allemagne	289				
Summermatter	Jonis-Joseph	Valais	23				
Süss	Jost	Fucenne	100				
Suter	Fritz-Emile	Berne	2				
Szlavik	Agoston	Hongrie	206				

S

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Tea	Pietro-Giovanni-Antonio del	Italie	127	Theinet	Alice-Elisa	Genève	138
Tealdi	Giuseppe-Vincenzo	"	66	Theintz née Dupuis,	Françoise-Julie	Vaud	6
Tecchia	Evaresto	"	97	Thomson	Maria-Mercedes	Chili	371
Testa	Francesco-Giacomo	"	245	Thöni	Ida-Hélène	Berne	77
Thévenaz	Charles-James	Vaud	210	Thonney	Rosa-Clémence	Vaud	149
Thomas	Franz-Joseph	Suisse	31	Torrione	Anna-Quinta-Clotilde	Italie	326
Thonney	Auguste	Vaud	223	Tosatti	Regina-Elina	"	322
Thomsen	Charles-Edouard	"	150	Travellotti	Marie-Louise-Françoise	Valais	130
Thurillard	Jacques-David	"	249	Trehan	Elise-Rose	Vaud	372
Tobler	Jean-Jacob	Zurich	242	Tschanke	Emma-Margaritha	Berne	340
Trachtmann	Geon	Russie	69				
Traub	Guillaume-Frédéric	Wurtemberg	29				
Trijod	Auguste-Albert	Vaud	240				
Tzand	Emile-Constant	"	26				

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Ejoux</u>				<u>Ejouxes</u>		
				Wey	Madeleine-Cécile	Vaud	275
				Wozung	Emilie-Josephine-Elie	Argovie	257

U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Wasson	Edouard	Vaud	13	Wagnières	Hilda	Vaud	265
Wautier	Ernest-Henri	"	400	Walaguosa	Angeline-Françoise	Italie	278
von Holzue	Ernest-Paul	Russie	111	Wassillon	Blanche-Filiane	Vaud	334
Wagniaux	Albert	Vaud	360	Vanelli	Maria-Ersilia	Italie	358
Wulsième	Paul-Henri	"	303	Veller	Rosa	Allemagne	132
Wulsiens	Louis	"	125	Viscardi	Bertha-Emma	Grisons	394
Wulsiens	Paul	"	142	Villoz	Ida	Vaud	44
Wulsiens	Edouard-Oscar	"	270	Villoz	Adèle	"	182
Wulsiert	Eugène-Fucien	"	5	Vogler	Marguerite	Unterwald	287
				von Birzen	Anna	Solence	100
				von Grünigennies	Béguin, Marie-Françoise	Berne	64
				Voumard	Maria-Estelle	"	10
				Vuerchoz	Alice-Engénie	Vaud	330
				Wulsiert	Alice	"	229
				Wulsioud	Rose-Augusta	"	302
Weber	Albert-Henri	Argovie	392	Waelchli née Widmer	Marie-Lemmy-Henriette	Argovie	296
Wehren	Léon-Paul	Vaud	374	Wagner	Catharina	Allemagne	133
Weibel	Nicklaus	Berne	10	Wartmann	Sophie-Albertine	S ^t -Gall	180
Wenger	Charles-Emile	"	7	Webb	Fizzie	Vaud	161
Wenker	Ernest-Paul	"	183	Weisser	Frida	Allemagne	226
Winkelmann	Georges-Albert	"	77	Wellton	Amélie-Fanny	Berne	238

V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Wilkver	Ami-Eric	Berne	239	Wengsair	Marie	Autriche	29
Wiest	Xavier	Zucerne	175	Wenger	Zina-Elisa	Berne	398
Wiestaz	Albert-Francois	Vaud	108	Werner	Wilhelmine	Schaffhouse	211
Wyllenbach	Alfred	Berne	46	Whitlowe	Beatrice	Etats-Unis	274
				Widmer	Marie-Jeanne-Henriette	Argovie	296
				Wilburger	Katharina	Autriche	96
				Wild	Mathilde-Olga	Allemagne	292
				Winkler	Valerie	Argovie	249
				Wiss	Adelriche	Solence	98
				Wollaston	Christabel	Angleterre	282
				Wzigley	Agnès	"	170
				Wurgler	Julia	Argovie	236
				Wyzgabsch	Anna-Fiddy	Allemagne	175

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Zacco	Seopoldo-Giuseppe	Antonio Italie	352	Zahnd	Rosa	Berne	286
Zinder	Frederic	Fribourg	49	Zognal	Aliee-Jeanne	Italie	48
Zuschning	Thomas	Autriche	106	Zürcher	Emma-Bertha	Berne	163

